This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

M

V

DES

DES I

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

[illegible]et 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1751.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1751.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	9.	v.
1726.	13.	v.			

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1751.

ARTICLE LXXIX.

PREUVES DE LA RELIGION de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes. Par M. L. F. trois Tomes in-12. 4. vol. Tome I. Partie I. de la Révelation Naturelle. A Paris ruë S. Jacques chez la Veuve Etienne & Jean Herissant &c. M. DCC. LI.

ON a observé qu'il croissoit plus de plantes salutaires

dans les Pays où il se trouvoit plus de poisons ; & l'on remarque aussi que quand la Religion est plus vivement attaquée par les Impies, le zèle & le sçavoir se signalent pour la défense des Dogmes ; les Apologies triomphantes se multiplient ; les lumières éclattent de toutes parts. Tout ceci est un bienfait de la Providence, un effet de ses attentions paternelles sur nos besoins. Jouissons, par exemple, dans un esprit de reconnoissance du Livre que nous annonçons. *Le but que l'Auteur se propose, c'est d'éclaircir les difficultés les plus spécieuses que les Spinosistes & les Déistes étalent avec tant de pompe dans un foule d'ouvrages soit imprimés, soit manuscrits ; c'est d'établir la Religion par principes ; c'est de montrer comment les vérités qui la forment sont liées & enchainées entre elles, comment celles qui sont* connues *évidemment servent de base & de* principes

celles qui ſont moins évidentes, comment elles ſe ſoutiennent mutuellement.

Ce plan eſt fort beau, & l'exécution commence par la différence de l'ame & du corps : ce qui comprend des preuves & des détails ſur la ſpiritualité de l'ame avec des réponſes ſolides aux difficultés. Il y a trois principes à obſerver ſur cette controverſe, objet de la premiére Section.

1°. La matière eſt étendue, diviſible, capable de figure, de mouvement & de repos : attributs qui ne peuvent convenir à la penſée, au jugement, au raiſonnement, en un mot aux opérations de l'ame. Et qu'on ne diſe pas qu'il y a dans la matière d'autres propriétés que celles dont nous avons connoiſſance ; que ces propriétés pourroient compatir avec la penſée, le jugement, le raiſonnement ; qu'elles pourroient même n'ê-

tre pas différentes de ces opérations.

Rien de plus rebattu par les Materialistes que cet argument, & rien de plus lumineux que les réponses de notre Auteur, celle-ci surtout. » Quand la matière » auroit d'autres propriétés que » celles que nous voyons, en » seroit-il moins vrai qu'elle a » celles que nous voyons ? En » seroit-il moins vrai qu'elle est » étenduë, divisible ; qu'elle ne » peut exister sans avoir une fi- » gure, sans être en mouvement » ou en repos ? par conséquent » seroit-il moins vrai que si elle » pense, l'Etre pensant est éten- » du, est divisible, qu'il a une » figure, qu'il est en mouvement » ou en repos ? Or il n'est rien » de plus absurde que de donner » à l'Etre pensant, de l'étendue, » des parties, des figures. Il n'est » donc rien de plus absurde que » de mettre la pensée au nom-

» bre des propriétés inconnues de
» la Matière.

2°. L'ame compare ses idées pour en former des propositions, des jugements & des raisonnements; elle distingue ses sensations, tant celles qui lui sont agréables que celles dont elle est troublée ou affligée; elle est promptement avertie des changements qui arrivent dans les différentes parties du corps. Or tout ceci ne peut convenir qu'à un Etre simple & immatériel, parceque sans cette simplicité, cette immatérialité, il n'y auroit dans l'ame aucun point de réunion, ni par conséquent de comparaison, d'estimation, d'appréciation, de perception. En effet dès qu'on suppose de la matière, on suppose des parties aussi distingués entre elles, aussi inaccessibles les unes aux autres que le sont les grains qui composent un monceau de

ſable : mais alors ce qui affectera une de ces parties ne ſera point connu des autres ; ou , ſi l'on dit qu'après l'ébranlement de chacune de ces parties il ſe fera comme un réſultat , comme un dernier rapport dans quelque point principal de l'ame , ce point ſera néceſſairement ſimple , unique , ſans parties & par conſéquent immatériel. Cette obſervation eſt excellente : & nous ne pouvons trop inviter le Lecteur à ſe la rendre familière.

3°. La réfléxion ou le retour de l'ame ſur elle-même , ſa conſcience , ſa liberté montrent auſſi la ſimplicité & l'immatérialité de cette puiſſance : c'eſt ce qu'il faudroit voir dans l'ouvrage de notre Auteur , qui diſcute ces grands objets avec beaucoup de netteté , de force & de préciſion.

Comme il veut forcer les

Matérialistes dans tous leurs retranchements, il se propose l'hypothèse des petits corps qui seroient compacts, durs, sans pores, indivisés, & il fait voir que dans ce système encore quel qu'il soit, la matière seroit incapable d'idées, de jugement, de raisonnement, de la comparaison des sensations, & de la connoissance d'un objet dans sa totalité : ce morceau est aussi bien manié que les précédents.

Il nous semble que, pour ne laisser aucun subterfuge à l'impie, il seroit à propos d'ajouter un mot sur les *Monades* qu'on appelle des *Etres inétendus, & toutefois capables de composer l'étendue*. Ces notions, il est vrai, sont peu intelligibles, & font naître une multitude infinie de difficultés ; mais en les supposant même, que gagneroit le Matérialiste ? 1°. Si l'ame est une *Monade*, il faudra dire qu'elle est

Etre simple ; n'y ayant rien
si identique que ces termes
nade & *Etre simple*. 2°. Les
rtisans des *Monades* sont fort
oignés de croire que la Matière
isse penser ; car voici leur rai-
nnement : » il ne peut y avoir
dans un sujet d'autres attributs
que ceux qui découlent de son
essence, mais on convient sans
difficulté que la pensée ne dé-
» coule point de l'essence de la
» Matière ; d'où il faut conclure
» que jamais la pensée ne peut
» être un attribut de la Matière. »
Voy. *les Institutions de Physique*
Chap. 3. *pag*. 66.

La seconde Section de notre
Auteur roule sur l'Existence de
Dieu : matière traitée une infinité
de fois, & toujours avec cette
abondance de lumières, avec
cette supériorité de vues que l'é-
vidence fait naître. On réfute d'a-
bord ici l'Athéïsme par le con-
cert unanime & constant du gen-

re humain, en faveur de l'Exiſtence de Dieu; & l'Auteur obſerve à ce ſujet qu'il n'y a eu dans le Paganiſme qu'un très-petit nombre d'Athées; que *c'eſt même un ſujet de diſpute parmi les Sçavans, ſi dans ces ſiècles de ténébres, où les Philoſophes mettoient leur gloire à enfanter des Syſtêmes nouveaux & ſinguliers, il y eut de véritables Athées.*

Ceci eſt un des points où brille davantage la ſageſſe qui a dirigé cette compoſition. En voici les raiſons.

Premièrement il eſt très-dangereux d'attribuer l'Athéïſme à tous ou preſque tous les Anciens Philoſophes; puiſque c'eſt mettre l'ignorance d'un point que la raiſon doit démontrer, dans ce qu'il y a eu, durant tant de ſiècles avant J. C., de plus éclairé, de plus attentif & de plus reſpectable parmi les Nations différentes du Peuple Hebreu. Nous diſ-

tinguons ce Peuple parcequ'il fut dépositaire des grandes vérités de la Révélation; cependant renfermé dans un Pays très borné, séparé par ses loix & par ses usages des autres habitans de la Terre, pouvoit-il, sur la matière présente, rendre un témoignage assez éclatant ou assez efficace pour détromper tous les esprits ?

En second lieu il est très-faux que la multitude des Philosophes ait nié formellement l'Existence de Dieu. On n'en montreroit peut-être pas un seul qui soit tombé dans une si étrange opinion, dans un dérangement d'idées si prodigieux. * Ils eurent à la vérité des Notions de Dieu

---

* On peut voir sur cette matière la troisième Lettre du P. Mougues à M. De la Loubère, Edit. de 1712. Les plus décriés d'entre les Philosophes, *tels que* Diagore, Protagore, Prodicus, *Théodore*, Critias, &c. y sont vengés de l'accusation d'Athéïsme.

très-imparfaites, très-inférieures à celles que l'enfant de 6 ans peut en avoir aujourd'hui ; mais il y a une très-grande différence entre l'Athéïsme, qui seroit la persuasion intime de la non-existence de Dieu, & l'ignorance ou les préjugés de l'esprit sur les attributs de la Divinité, ou sur les conséquences qu'il faudroit tirer de l'existence d'un Etre suprême.

Si nous donnons une attention particulière à ce point de controverse, c'est que nous avons remarqué, dans quelques Modernes, trop de facilité à laisser multiplier les Athées, parmi les Philosophes Payens ; c'est que nous sommes extrêmement charmés de voir l'Auteur de ce Livre déterminé pour le sentiment qui est le plus vrai, le plus sûr, le plus conforme aux intérêts de la *Religion* : ajoutons le plus relatif à la *Doctrine de S. Paul*,

puiſque ce grand Apôtre ne reproche pas l'Athéïſme aux Payens, mais ſeulement *d'avoir connu Dieu & de ne l'avoir pas honoré comme Dieu* Rom. 1.

Un autre argument invincible contre l'Athéïſme ſe tire des conſidérations de la Matière. En l'examinant de près, on voit qu'elle n'exiſte point néceſſairement; parcequ'il n'eſt aucune de ſes parties qu'on ne puiſſe concevoir, quand même elle ceſſeroit d'exiſter; parceque les attributs de la matière ſont très-bornés & que ſes manières d'être ſont ſujettes à des changements: Deux faits qui ne peuvent ſe concilier avec l'exiſtence néceſſaire.

On voit encore que la Matière n'a en ſoi aucun principe d'activité, parcequ'elle ne peut paſſer d'un lieu à un autre ſans y être pouſſée par une cauſe étrangère, & parceque ſi elle étoit d'elle-même

déterminée au mouvement, chacune de ses parties seroit fixée à l'espèce de mouvement qu'elle auroit reçu d'abord ; chacune seroit tellement affectée de cette espèce de mouvement, qu'elle ne pourroit jamais être en repos.

On voit enfin que la Matière n'est pas le principe de l'ordre qui régne dans l'Univers, parcequ'il n'y a dans la Matière ni sagesse, ni puissance ; qualités qui brillent de toutes parts dans l'Œconomie de ce Monde visible. Le développement de toutes ces choses occupe l'Auteur avant que de prouver directement l'existence de Dieu.

Il la prouve cette existence par l'idée d'un être nécessaire : mais observons de quelle manière le raisonnement est manié. Ce n'est pas à la façon de quelques Philosophes qui, de la simple idée d'existence nécessaire,

concluent l'exiſtence actuelle du Souverain Etre. On procéde ici avec plus de circonſpection ; on conſidère tous les Etres qui exiſtent aujourd'hui, & l'on dit : *ou tous ces êtres viennent du néant ſans cauſe ; ou ils ſe ſont produits eux-mêmes ; ou ils ont reçu l'exiſtence d'une cauſe, & cette cauſe eſt elle-même indépendante, ou dépendante.* Et l'on fait voir l'abſurdité de ces trois hypothèſes, l'une où l'on ſuppoſeroit des Etres produits d'un néant ſans cauſe ; l'autre où l'on admettroit des Etres, auteurs de leur propre production, la 3e. où l'on imagineroit des Etrés, qui devroient leur exiſtence à une cauſe dépendante. Les deux premiers cas ſont d'une abſurdité évidente ; le troiſième n'eſt pas moins faux, ni moins frivole ; mais l'Auteur s'applique à diſſiper quelques *nuages* raſſemblés par la malice *des Athées*, & par la liberté

qu'on se donne , en cette matière, d'abuser des premiers principes de la raison. La conclusion de tout ceci est que les Etres répandus dans cet Univers tiennent leur existence d'une cause indépendante ; & cette cause est l'Etre nécessaire.

Mais cet Etre doit renfermer toutes les perfections : autre branche de controverse que l'Auteur traite toujours avec le même soin & le même succès. Il montre que l'Etre nécessaire est *un Esprit infini, simple, immuable, un, éternel, immense, intelligent, libre, tout-puissant, qui a tout créé, qui conserve tout, qui gouverne tout, sage, bon, juste, véritable dans sa parole & fidéle dans ses promesses.* Chaque trait de ce grand caractère est touché suivant le degré d'étenduë & de lumière qui lui convient. Nous distinguons les articles de la liberté de Dieu, de

ce fait-elle qu'il n'y ait pas e
nous un principe penſant, ſpi
tuel, immortel, doué de libe
té, capable de devoirs, reſpo
ſable de ſes actions à un Maît
Suprême? L'Auteur rend néa
moins raiſon des opérations qu
nous remarquons dans les bête
& ce qu'il dit à ce ſujet n'a rie
que de ſatisfaiſant pour des e
prits judicieux & modérés.

II. Les principes des mœur
fourniſſent un morceau très in
téreſſant. Il y a un ordre im
muable qui régle les devoirs d
l'homme, une loi éternelle qu
lui défend de les violer, un
loi naturelle qui les lui décou
vre; enfin une Religion qui e
la fin de ſon être. Et Spinoſ
montre encore ſur cet articl
l'intempérance de ſes idées, l'a
bus énorme qu'il fait des pre
mières notions: on le réfute ic
avec toute ſorte d'avantages &
de ſuccès.

III. La néceſſité de la révélation (ſurnaturelle) ſe prend de l'état où nous naiſſons : état d'une ignorance extrême & d'une difficulté exceſſive pour les vrais biens. Obſervons que l'Auteur indique partout cette extrémité & cet excès comme des défauts qui ne purent être attachés à notre première origine : du reſte il reconnoîtroit apparemment que Dieu a pû nous créer dans un état purement naturel, ſans l'adoption Divine & ſans les dons précieux qui en dépendent.

Il régne de même dans d'autres endroits de ſon Ouvrage des tempéraments propres à écarter certaines objections ; ou à ménager certains ſentiments qui peuvent être permis. Et pour ce qui regarde ſa propre doctrine dans l'explication de quelques *points* de Métaphyſique, *on s'apperçoit* qu'il incline vers

Deſcartes & Malebranche ; procédé qui n'influe point dans le fond des choſes, tous les principes étant certains & inconteſtables, quels que ſoient les développements qui les accompagnent. Nous parlerons des trois autres volumes de cet Ouvrage dont nous ſommes bienaiſes que le Public ait reconnu la bonté & l'utilité, avant que nous ayions pû lui en rendre compte. Ce ſera une ſauvegarde pour les jugements que nous en porterons.

ARTICLE LXXX.

DEL COMMERCIO DISſertazione del Marcheſe Girolamo Belloni. Marchionis Hieronymi Belloni de Commercio Diſſertatio. Romæ M. DCC. L. ex Typographiâ *Palladis* &c. Fol. pag. 69. *Diſſertation de M. le Marquis* Belloni

Belloni sur le Commerce. A Rome &c.

L'Auteur de cette Dissertation se propose de réduire comme dans un point de vuë tout ce qui concerne le Commerce, c'est-à-dire d'expliquer ce qui en fait l'essence, les rapports, la pratique, les avantages; d'apprécier ensuite ce grand & puissant mobile de la force & de la gloire des Empires. Bien des gens se picquent d'avoir des connoissances en cette matière; mais ne ressemblent-ils pas souvent à ceux qui croiroient sçavoir la Géographie, parce qu'ils auroient regardé quelquefois une Mappemonde & des Cartes, sans s'être mis au fait de la construction de l'Univers, de la position des climats, des cercles de la Sphère &c.? C'est la comparaison dont se sert M. le Marquis *Belloni*, notre Auteur.

On a donc ici quelque choſe de raiſonné & d'approfondi ; quelque choſe néanmoins de très-borné pour l'étenduë ; car tout l'Ouvrage conſiſte en quatre chapitres & un *appendice.* Dans le premier chapitre, on traite de la nature, de l'origine & de l'utilité du Commerce ; dans le ſecond, de la nature & de l'origine de la Monnoye ; dans le troiſième, du Change ; dans le quatrième, de l'égalité & de l'inégalité entre l'or & l'argent. L'appendice expoſe les conſéquences de la doctrine précédente, & contient des réfléxions utiles pour l'avancement du Commerce. Voilà tout le Livre, qui eſt bon de cette bonté de raiſon & de choſes, propre à inſtruire les gens attentifs ; il eſt en Italien & en Latin : l'Italien ſort de la plume de M. le Marquis Belloni ; la Traduction Latine, qui nous a paru bien conforme à l'origi-

nal, a pour Auteur M. Nicolas Rubbio ; & enfin la dissertation entière est dédiée au Pape regnant, dont on connoît le goût général & les inclinations bienfaisantes pour tout ce qui intéresse le progrès des Sciences.

Chap. I. Le Commerce est une société établie parmi les hommes, pour échanger entr'eux les différentes choses dont ils ont besoin ; en sorte que celui qui posséde ces choses, les céde à celui qui ne les posséde pas, & qui veut les acquérir au prix de quelque équivalent dont ils sont convenus. Il n'y a pas de doute que cette société ne soit aussi ancienne que la fondation des premiéres Villes. Dès que les hommes rassemblés & vivant sous les mêmes loix sentirent leurs besoins, ils traitérent ensemble, ils cherchérent à s'aider mutuellement. Le Commerce borné pour lors au nécessai-

re, ne fut pas une source d'opulence & de gloire; mais à mesure que les hommes se multipliérent, que les vuës s'étendirent, que les Arts firent plus de progrès, il prit des accroissemens prodigieux. Que d'Empires devenus formidables par les ressources du Commerce! Que de Villes & de Républiques formées par l'industrie, la hardiesse, la constance de quelques Négociants! Les Tyriens, les Carthaginois, les Egyptiens sont célèbres dans la question présente; mais M. le Marquis Belloni n'écrivant pas une histoire, supprime tout ce que les Antiquités du Monde nous apprennent des grands succès du Commerce; il se contente, en se rapprochant des derniers tems, de jetter un coup d'œil sur la société des Villes Anséatiques; société dont le Commerce fut la *fin*, *l'ame*, le soutien, le nœud

indiſſoluble ; il indique en paſſant l'augmentation faite dans le Commerce depuis les expéditions des Eſpagnols au Nouveau Monde, & des Portugais aux Indes Orientales.

Mais comme la nature du Commerce eſt telle qu'il en peut réſulter de très-grands maux pour l'Etat qui l'entreprendroit ſans les attentions convenables, on donne ici des notions très-utiles. On diſtingue le Commerce actif & le Commerce paſſif : le premier ſe fait par le tranſport des denrées ſuperfluës hors de l'Etat ; le ſecond par l'entrée des marchandiſes étrangères dans le pays qui en a beſoin ; & parce qu'il peut arriver qu'un Royaume ne reçoive pas plus de marchandiſes des autres Contrées qu'il ne leur en donne, on peut regarder cette poſition comme *une ſorte* d'équilibre entre le *Commerce* actif & le Commerce

passif. Et s'il arrive qu'on reçoive plus de marchandises qu'on n'en donne, il est évident que le Commerce passif sera plus grand que l'actif; & comme l'argent est la mesure convenue pour le prix des marchandises, il sera nécessaire, si l'on reçoit plus de marchandises qu'on n'en donne, que l'argent sorte de l'Etat pour passer chez l'Etranger, & que l'Etat par conséquent s'appauvrisse de jour en jour. C'est, selon notre Auteur, la situation où l'Europe prise en total se trouve aujourd'hui par rapport aux grandes Indes, d'où l'on tire sans cesse des denrées & des marchandises pour l'argent qu'on y fait passer; ensorte, continue M. le Marquis Belloni, qu'avec le tems l'excès de ce Commerce passif sur l'actif ruinera toutes nos Contrées, & nous ôtera enfin les moyens & l'espérance d'acquérir aucune

marchandise des Indes Orientales.

Chap. II. On vient de dire un mot de l'argent & de l'influence qu'il a dans le Commerce ; cette matière essentielle méritoit d'être développée. Dans les premiers âges du monde, le Commerce se faisoit par échange de marchandises ; & il se fait encore ainsi chez quelques Peuples, tant de la mer du Sud que des grandes Indes.

Mais cette façon de négocier étant très-incommode, on a choisi la monnoye pour être la mesure authentique du prix des denrées, & pour faciliter par ce moyen toute espèce de négoce. La matière qu'on a prise pour cette monnoye a été l'or & l'argent, tant à cause de l'excellence de ces métaux, que par la facilité qu'on trouvoit à les appliquer aux usages de la vie. L'or étant plus rare, & plus dif-

ficile à tirer des mines ou à mettre en œuvre, on s'est accoutumé à le regarder comme étant d'un plus grand prix ; & il a fallu par cette raison que l'argent compensât en quantité, ce qui lui manquoit en qualité pour égaler l'or : de sorte qu'aujourd'hui l'or est à l'argent environ comme un à quinze, c'est-à dire qu'on a une once d'or ou environ, pour quinze d'argent.

Il a été nécessaire, pour éviter les discussions & l'embarras, que la Monnoye eût un coin ou marque publique : par-là les sujets d'un même Etat sont avertis au coup d'œil du prix de chaque espèce ; mais cet avantage cesse quand on traite avec l'Etranger ; car on n'a égard pour lors qu'à la valeur intrinséque de la Monnoye, c'est-à-dire au prix qui résulte de la matière, du poids, de la quantité de cette *Monnoye* : & cela se pratique

pour donner l'avantage au coin du Prince chez qui l'argent se transporte, comme aussi pour compenser les frais de la nouvelle fabrique, quand cette Monnoye étrangère recevra un coin tout différent du premier.

Chap. III. L'argent n'a d'efficacité dans le Commerce, qu'autant qu'il est en action, soit par rapport aux sujets du même Etat, soit à l'égard des Etrangers; quoique cette action doive être différente, c'est-à dire quoique l'argent doive circuler tout autrement dans l'Etat que chez l'Etranger.

C'est une chose utile & curieuse de sçavoir sur quel pied un Royaume, un Pays, se trouve, pour son Commerce, vis-à-vis des autres Royaumes ou des autres Contrées; & cette question peut paroître digne d'attention dans tous les tems. Pour la résoudre, il suffit de considérer

l'état actuel du Change : mais qu'eſt-ce que le Change ? Rien autre choſe que le prix, le *taux*, ſi l'on veut, de l'argent des Etrangers. Quand tel Royaume, dont on examine le Commerce, laiſſe paſſer beaucoup d'argent chez ſes voiſins pour acquérir les marchandiſes dont il a beſoin, l'argent de ces voiſins devient plus précieux ; & il croît de prix à proportion des denrées qu'on tire de leur pays ; enſorte que ſi l'on en tire beaucoup plus qu'ils n'en retirent à leur tour de ce Royaume en queſtion, leur argent ne peut manquer d'être ſur un haut pied ; d'excéder même, dans ce Royaume voiſin, ſa propre valeur, ſa valeur intrinſéque. De-là il ſera aiſé de juger que le Commerce actif de ces Etrangers l'emportera ſur leur Commerce paſſif, & qu'au contraire *le Commerce* actif du Royau*me qui laiſſe* ſortir ſon argent

ſera plus foible que le Commerce paſſif.

On jugera de même que ces deux Commerces ſont en équilibre ſi l'argent de l'Etranger eſt réduit à ſa valeur intrinſéque ; on jugera que le Commerce actif du même Royaume ſera plus fort que le paſſif, ſi l'argent de l'Etranger eſt au-deſſous de ſa valeur intrinſéque : tout ceci, encore une fois, ſe connoîtra par le moyen du Change, qui n'eſt rien de phyſique ou de viſible, mais qui ne laiſſe pas d'être la régle & l'eſtime du Commerce. M. le Marquis Belloni explique toute cette matière avec des attentions ſingulières, & ſes détails à cet égard méritent aſſurément d'être lûs, d'être médités, d'être conſervés dans la mémoire.

Chap. IV. La queſtion des *rapports* mutuels de l'or & de *l'argent* eſt d'une telle conſé-

quence, qu'elle demandoit une diſcuſſion dans les formes, & c'eſt à quoi notre Auteur conſacre ſon quatrième Chapitre dont nous repréſentons ainſi les principaux caractères.

Avant la découverte du Nouveau Monde, l'or étoit à l'argent comme un à douze; mais l'abondance des mines d'argent trouvées en Amérique a fait diminuer le prix de ce métal; par la même raiſon le prix de l'or a augmenté, & il eſt aujourd'hui à l'argent comme un à quinze: raiſon trop forte, ajoute M. le Marquis B. depuis que les Indes Occidentales abſorbent nos eſpèces; depuis que les mines d'Amérique ne ſont plus ſi abondantes; depuis ſurtout qu'on a pris l'habitude de fabriquer tant de vaiſſelle d'argent.

Il eſt très-à-propos que la *Monnoye ne ſoit* point à un trop haut *prix : tout* le monde convient

de ce principe ; & pour maintenir une juste médiocrité en cette matière, on s'est persuadé qu'il falloit jetter les yeux sur les voisins & se conformer à la valeur actuelle de leur Monnoye : mais M. Belloni montre le défaut de cette opinion. Supposons, *dit-il*, un Royaume où l'or & l'argent soient dans une juste proportion, & où le Commerce du dehors soit dans un état d'équilibre ; qu'aura-t-il à craindre, ou plutôt que n'aura-t il point à espérer pour peu que le systême de la Monnoye se dérange chez l'Étranger ? L'Auteur confirme ceci par des hypothèses qui répandent des jours sur sa doctrine.

Après quoi il entre dans la discussion de cet Axiome politique & œconomique, *qu'il faut empêcher autant qu'il est possible le transport d'argent en pays Etranger :* Axiome dont il fait voir

l'inutilité, si l'on n'a soin de maintenir l'équilibre du Commerce; car cet équilibre étant rompu, c'est-à-dire, les Etrangers venant à faire un plus grand Commerce que l'Etat ou Royaume dont il sera question, nulle puissance ne pourra empêcher que l'argent de cet Etat ne s'écoule du côté que le Commerce sera plus grand. Aussi M. Colbert disoit-il que, quand on entoureroit le Royaume d'une forte muraille pour arrêter le transport de l'argent, si le Commerce venoit à déchoir vis à-vis de celui des voisins, il ne faudroit qu'une petite ouverture faite à la muraille pour laisser échapper l'argent de l'Etat. M. Belloni cite ce trait; il en fait voir la vérité & la sagesse; il développe aussi les inconvéniens & les suites funestes de l'inégalité *de proportion entre l'or & l'argent : c'est* ce que nous vou-

drions pouvoir remettre pleinement ſous les yeux du Lecteur ; mais il faut dire un mot de *l'Appendice* & finir.

Il ſuit de toute la doctrine précédente que le Commerce eſt le fondement de la puiſſance des grands Etats ; que la Monnoye eſt la meſure du Commerce que les hommes font entre eux ; que le Change eſt comme la bouſſole qui fait connoître dans tous les tems l'état actuel du Commerce ; que la juſte proportion entre l'or & l'argent eſt ce qui régle tout le ſyſtème de la Monnoye. Tel eſt le plan général de toute la matière du Commerce.

L'Auteur y ajoute des obſervations importantes ; 1°. Sur l'augmentation des Monnoyes dont l'effet principal eſt de faire monter le prix de toutes les denrées & d'augmenter le Change. 2°. *Sur la* grande reſſource d'un

Etat où les Arts ſont accueillis & cultivés. 3°. Sur la facilité qu'il doit y avoir pour l'exportation des denrées ou des fabriques dont l'Etranger a beſoin : principe que l'Auteur étend auſſi à l'importation des matières premières qu'on tire de l'Etranger pour les mettre en œuvre dans l'intérieur de l'Etat ou Royaume. 4°. Sur la ſage politique qui fait ſurcharger d'impôt les fabriques du dehors, afin que les ſujets apprennent à s'en paſſer, ou à entreprendre les mêmes travaux. 5°. Sur les récompenſes qu'il convient d'attribuer à ceux qui réuſſiſſent dans le Commerce. Cet article eſt extrêmement bien touché. » Il faudroit bien conſidérer, » *dit M. le Marquis Belloni*, que » tout ce qui procure le bien » public n'eſt ni ſordide ni deſ- » honorant. Les anciens Ro- » mains paſſoient de la charrue

a Dictature & au comman-
ment des armées. Les plus
nsés d'entre les Philosophes
nt senti les avantages du
ommerce, & nous voyons
e chez les Peuples où cette
ofession est honorée, les
ces & la gloire de l'Etat
nt incomparablement plus
ndes qu'ailleurs &c. »
u reste ce judicieux Ecri-
dit, dans le cours de son
rage, qu'il traite tout ceci
vouloir donner la moindre
nte au respect que méri-
les Loix, les Usages, les
s & les Maîtres de chaque
, Royaume ou Républi-
Nous entrons fort dans les
es vuës, & nous desirons
tout ce qui vient de nous
per soit consideré sous un
de vuë général ; ce sont
rincipes, c'est la discussion
uelques points fondamen-
, déja connus des Sçavans
n 1751.

en cette matière, & très-utiles à ceux qui n'y auroient point fait encore d'attention.

ARTICLE LXXXI.

SECONDE LETTRE AU P. B. J. ſur deux Brochures intitulées, le Monde & ſon origine, l'Ame & ſon immortalité. A Londres 1751.

M. R. P.

IL me reſte à vous faire connoître les ſentimens de l'Auteur ſur la nature, & l'immortalité de l'ame, ſur l'origine des hommes & des animaux. Je tâcherai de mettre plus d'ordre dans cette Lettre qu'il n'en a mis dans ſon Livre, dont la ſeconde Partie n'eſt qu'une répétition ennuyeuſe du ſixième Chapitre de la première : défaut que les ſeules vues d'intérêt peuvent excuſer.

La nature de l'Ame humaine, & son immortalité. Si l'homme n'est que matière, rien ne le distingue de la bête, & ce n'est que par un orgueil insensé qu'il s'élève au-dessus d'elle. Mais s'il a une ame, c'est-à-dire si, outre le corps, il a en lui-même une substanceimmatérielle,spirituelle, immortelle, quelque haute idée qu'il conçoive de lui-même, elle sera toujours inférieure à celle qu'il doit en concevoir. L'Auteur ne balance pas ces deux réfléxions; il se décide tout de suite pour le Matèrialisme. Et le merveilleux est qu'il veut aussi faire passer pour Matérialistes les Nations les plus anciennes & les mieux policées; les Juifs même & les premiers Chrétiens. Pour prouver de si étranges paradoxes il n'épargne ni sophismes, ni mensonges ni contradictions. Je viens à l'examen de ses preuves.

Les Hébreux, les Grecs, les Romains n'ont point de mot qui signifie l'*ame*, l'*esprit* dans le sens que nous leur donnons. L'ame n'est chez eux que la respiration, le souffle ; avoir une ame ou être animé, c'est la même chose: Donc les Hébreux, les Grecs & les Romains ne connoissoient pas l'ame. Car sans en avoir une idée distincte, il suffisoit qu'ils en eussent une notion, qu'ils la distinguassent du corps pour lui donner un nom propre. Les Missionnaires ont été obligés d'apprendre aux Peuples qu'ils ont convertis les mots d'Ame & d'Esprit: Donc anciennement on ne croyoit ni Ame ni Esprit.

Telle est l'objection de l'Auteur qui l'a tirée du Léviathan d'Hobbes : mais il se donne bien de garde de le citer. Ce nom seul auroit servi de contrepoison, & diffamé l'Ouvrage. Peut-être aussi s'est-il flatté que ce silence

curereroit la gloire de l'in-
ı. Quoiqu'il en soit rien
; frivole & de plus faux.
du langage à la créance,
n tirer une légitime con-
? N'est-ce pas violer les
ondamentales du raison-
: qui exige que les con-
s soient toujours renfer-
ans les propositions dont
ire? Or assurément le lan-
: renferme pas la créance,
éance le langage. Moi-
je ne conclurai pas que
.r, qui a écrit les plus gran-
piétés, est le plus impie
nmes, quoique cette con-
soit plus directe que la
; parce que je sçais que,
les propres lumières de
rit, on écrit tous les jours
la Religion, seulement
voir, dans quelques cer-
:u lettrés, la réputation
fort & d'homme singu-

& réprouvés dans tous les tems & dans tous les Etats ? La Chine, le Mexique, le Perou &c. avoient la connoissance des ames & des esprits, avant que les Missionnaires y pénétrassent. Je conviens que leurs connoissances étoient souvent confuses & mêlées d'idées bizarres, que l'oubli de Dieu & les Fables du Paganisme avoient accréditées. Malgré cela l'ame & l'esprit étoient reconnus chez ces Nations pour des substances qui n'étoient ni souffle, ni vent, ni respiration.

Cependant pourquoi les Nations se sont-elles accordées à leur donner ces noms ? L'Auteur n'a point fait cette objection qui étoit la plus naturelle. Pourquoi ? c'est que toutes les Nations ont suivi l'Analogie des Langues qui tirent leurs expressions des choses sensibles, & qui expriment les choses, même *spirituelles*, par des allusions aux

choses

choses corporelles qui paroissent les plus dégagées de la matière. Ainsi le souffle, le vent, la respiration, les plus subtils de tous les corps, ont été choisis pour exprimer l'ame, en faisant abstraction de ce qu'ils pouvoient encore avoir de matériel. Sans cette méthode fondée sur la plus belle Théorie, il auroit fallu exprimer toutes les choses spirituelles & invisibles par des caractères algébriques, qui n'ont jamais pû convenir à des Langues anciennes. Les raisonnements de l'Auteur sont donc faux, ils sont encore contradictoires.

Après avoir soutenu qu'anciennement on n'avoit point d'idée de l'ame comme d'une substance distinguée du corps, il convient que le sentiment de l'immortalité étoit établi chez les premiers Peuples de la terre. Qu'est ce que *ces premiers* Peuples croyoient

donc immortel ? Eſt-ce le corps qu'ils voyoient ſe corrompre auſſitôt après la mort, & retourner en pouſſière ? S'ils croyoient quelque choſe d'immortel qui n'étoit point le corps, ils croyoient donc une ſubſtance qui ne périſſoit point avec les organes du corps, qui étoit par conſéquent diſtinguée du corps ?

L'Auteur paroît craindre d'avoir trop accordé, il ſe retracte bientôt, & prétend que l'opinion de l'immortalité n'eſt qu'une invention humaine, que la politique fit imaginer aux Rois d'Egypte pour contenir les Peuples, & que de cet Empire elle paſſa dans les Etats les plus floriſſans. Il oſe même en fixer l'époque ; & il aſſure qu'elle n'a paru que dans des tems poſtérieurs à Moïſe. Sa preuve eſt que ce Legiſlateur, élevé dans la Théologie la plus ſécrette d'Egypte, n'a pas dit dans le Pen-

ateuque un ſeul mot d'une autre 'ie, ni des récompenſes après la nort.

Moïſe n'a point du faire de peintures frappantes des récompenſes ou des ſupplices de l'autre vie. Les images emphatiques conviennent à un Enthouſiaſte & non pas à un Legiſlateur ſage, bien moins encore à un homme envoyé de Dieu. Mais il a du enſeigner qu'il y avoit des vertus & des vices, que l'homme a une ame ſpirituelle, libre dans ſes opérations, qui ne périt pas avec le corps, qui doit enfin être récompenſée ou punie ſelon ſes actions. Or ces vérités ſont répanduës partout dans les Ouvrages de Moïſe. Quels éloges ne fait-il pas de la vertu ! Quels anathêmes ne prononce-t-il pas contre le crime ! Quelle différence ne met-il pas entre l'homme & les animaux ! Tout ce qui peuple la terre,

tout ce qui vole dans les airs ; tout ce qui habite les mers, n'eſt ſelon Moïſe qu'un composé de matière. Mais pour l'homme il reconnoît qu'il n'y a que ſon corps qui en ſoit formé, que Dieu a animé cette maſſe groſſière d'un ſouffle de vie bien ſupérieur à la matière, puiſqu'il rend l'homme ſemblable à Dieu même & qu'il lui aſſujettit toute la nature. Peut-il s'exprimer plus clairement ſur la liberté, que lorſqu'il dit qu'il eſt toujours en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & l'immortalité n'eſt-elle pas une ſuite néceſſaire de la liberté ?

Si le Pentateuque nous repréſente la mort comme le dernier terme de toutes choſes, pourquoi, ſelon Moïſe, les plus grands hommes du Peuple de Dieu ſe flattent-ils de voir un jour le Salut d'Iſraël, l'Etoile de Jacob, le Meſſie ? Pourquoi

Jacob dit-il qu'il ne vivra plus que dans les larmes & la trisfesse, jusqu'à ce qu'il descende vers Joseph qu'il croyoit avoir été dévoré par les bêtes ? Il étoit persuadé qu'il reverroit alors ce cher fils l'objet de ses tendresses. Adam meurt & il va se joindre à son Peuple ; Abraham, Aaron meurent & ils vont également se joindre à leur Peuple ou à leurs Peres. Que signifient toutes ces expressions, sinon un lieu de réunion pour les ames au sortir de cette vie ? Ces idées, aussi anciennes que la Nation Juive, se sont toujours perpétuées parmi elle, & c'est une fausseté de dire qu'elles ne s'y sont introduites que peu de tems avant la naissance de Jesus-Christ. Si Saül ne les avoit pas euës, il n'auroit point évoqué l'ombre de Samuël. Salomon ne nous auroit pas dépeint avec des traits si lumineux ce Royaume

de gloire qui doit être le partage des Justes. De généreux Israëlites n'auroient point sacrifié leur vie pour leur Religion dans l'espérance d'une heureuse immortalité. Le célèbre Judas Macchabée n'auroit point vu, après leur mort, Jérémie prier pour le Peuple, Onias lui annoncer la victoire sur Nicanor. Les Juifs sçavent sûrement mieux l'Hébreu que l'Auteur, & cependant ils ne fondent toutes leurs espérances pour l'autre vie que sur trois passages de Moyse. Sur quelle autorité avance-t-il donc que ce n'est que quelques années avant Jesus-Christ que les Juifs ont tiré de la Chaldée leur sentiment sur l'immortalité de l'ame ? Il est vrai qu'il cite Josephe (*de Bell. Jud. l. II. c. 8.*) mais dans ce long Chapitre Josephe nous fait connoître quatre Sectes qui se trouvoient de son tems en Judée, sans nous

lire un ſeul mot de la Chaldée, ni de l'origine du ſentiment de l'immortalité de l'ame.

Après avoir tenté ſi inutilement de flétrir la Religion des Juifs, l'Auteur s'attache aux Chrétiens: & ſi on l'en croit tous nos premiers peres dans la foi ont été matérialiſtes. Tatien & Tertullien ſont ſes héros ; mais leur ſentiment a-t-il jamais été celui des Chrétiens ? Dans tous les tems on a condamné Tatien, que ſon eſprit inquiet fit tomber dans l'héréſie auſſitôt après la mort de S. Juſtin ſon maître, & le ſeul qui pût réprimer la fougue de ſon imagination. Tertullien avoue lui-même qu'il va combattre les idées communes, mais qu'enfin il a appris d'une Montaniſte viſionnaire que l'ame eſt corporelle, & qu'il en ſçait toutes les dimenſions en longueur, en largeur & en profondeur. Ce beau génie infatué de ces rêve-

[redacted]

ries a toujours excité la commisération de l'Eglise, sans lui faire adopter ses idées. Où est la bonne-foi de l'Auteur de donner pour les sentimens de l'Eglise, des choses qu'elle a toujours réprouvées? La calomnie peut-elle être plus noire & plus audacieuse?

Pour Théophile d'Antioche, S. Justin, Sophronius Patriarche de Jerusalem & plusieurs anciens Peres, je conviens qu'*ils* disent que l'ame est immortelle par une faveur particulière de Dieu Cet aveu, bien loin d'altérer leur foi, montre que leurs idées sur Dieu & sur l'ame étoient justes & précises. Ils vouloient qu'on ne confondît pas l'immortalité de Dieu avec l'immortalité de l'ame, & surtout qu'on ne crût pas que l'ame humaine étoit la substance même de Dieu, erreur qui étoit pour lors fort répanduë.

Dans ces ſiècles heureux
où l'on ſçavoit mieux vivre
que diſputer, on éloignoit au-
tant qu'il étoit poſſible toutes
es diſputes ſur la nature de l'a-
me ; on laiſſoit ignorer ces diſ-
putes aux Fidèles, parce que
leur foi n'en ſouffroit aucun
détriment. C'eſt l'avis infiniment
ſage que donnèrent les Peres
l'Afrique exilés en Sardaigne.
Si les Philoſophes plus amis de
la diſpute que de la vérité, a-
voient reſpecté les bornes mi-
ſes par nos ancêtres, le Conci-
le de Latran tenu ſous Leon X.
n'auroit pas été obligé de con-
damner ceux qui ſoutenoient
que l'ame étoit mortelle, qu'il
n'y en avoit qu'une dans tous
les hommes pris enſemble, &
que le monde étoit éternel : Im-
piétés qu'on voudroit renou-
veller.

Je ne puis m'empêcher de re-
lever encore l'injuſte cenſure

que l'Auteur fait d'un Canon du Concile d'Elvire. Ce Concile aussi célèbre par son antiquité que par sa sévérité, défend, sous peine d'être retranché de la Communion de l'Eglise, d'allumer des cierges dans les cimetières, parce qu'il ne faut pas inquiéter les ames des Saints. Ce n'est pas la superstition & l'idée des *Revenans de Marathon* qui a dicté cette décision. C'est un abus condamnable que les Peres ont voulu abolir. Ils défendent d'allumer des cierges & de venir sur les tombeaux consulter les ames des Saints sur l'avenir. C'est le sens du mot *inquiéter* qu'employe le Concile. Samuel dit autrefois dans le même sens à Saül, *Pourquoi m'avez-vous inquiété ?* c'est-à-dire, pourquoi avez-vous évoqué mon ombre ? La traduction cavalière de l'Auteur qui fait défendre au Concile d'allumer

des cierges *de peur d'effaroucher les Saints* aura pû plaire à quelques esprits superficiels ; mais elle ne peut que déplaire aux personnes sensées, qui sçavent avec quel respect on doit toujours parler de la Religion, pour ne pas s'exposer à blasphémer ce qu'on ignore.

L'Eglise a donc toujours cru l'ame immatérielle, spirituelle, immortelle. Ce sentiment est aussi ancien que la Nation Juive & que le Monde. Ce n'est donc pas Zamolxis esclave de Pythagore qui est l'auteur de son immortalité, ni Platon de sa spiritualité. Si ces idées n'étoient que des inventions Philosophiques, elles n'auroient jamais été universelles. Elles seroient tombées dans l'oubli où sont tombés depuis tant de siécles leurs prétendus inventeurs. Le tems qui, comme remarque *Cicéron*, ne confirme que les

jugemens de la Nature & détruit les preſtiges des opinions humaines, ne les auroit pas laiſſé ſi longtems ſubſiſter.

Vous voyez, M. R. P. que je ne m'attache qu'à faire ſentir l'ignorance & la mauvaiſe foi de l'Auteur dans les points fondamentaux. Je lui paſſe ſon peu d'érudition dans un Ouvrage qui en demandoit une infinie. Je ne relève point les fautes groſſières qu'il a commiſes dans les citations des Ecrivains profanes. Je n'incidente pas même ſur les paſſages tronqués d'Hérodote & de Cicéron qui offriroient le plus beau champ à un Critique de profeſſion. Je citerai ſeulement deux exemples, pour qu'on ne me reproche pas à moi-même d'intenter des accuſations vagues & ſans fondement. Sur l'autorité d'Hérodote *l'Auteur* ſoutient que les *Egyptiens ſont* les premiers inven-

teurs de l'immortalité. Mais dans cet endroit il s'agit bien moins de l'immortalité que de la Métempsycose qui fut à la vérité inventée par les Egyptiens selon Hérodote, & que quelques Grecs Plagiaires, dont il ne daigne pas rapporter les noms, osérent s'attribuer dans différens tems. Voilà l'origine de la Métempsycose, mais non de l'immortalité.

Cicéron, ce beau génie, qu'on peut appeller le Philosophe de la Raison, n'est pas moins maltraité. Je n'ai pu voir sans indignation qu'on parût lui faire approuver cette maxime insensée, que la Religion n'a été inventée que pour servir de frein à ceux que la raison n'étoit pas capable de retenir dans le devoir: pendant que Cicéron ajoute, aussitôt après, que les Philosophes impies qui ont pensé ainsi, ont renversé toute la Religion. Nen-

ne omnem penitus Religionem funditus sustulerunt ? C'est sans doute pour dépaïser ses Lecteurs que l'Auteur a cité le second Livre de la Nature des Dieux pendant que c'est le premier, n°. 118. Si je ne craignois de trop grossir cette Lettre, j'insisterois encore sur quelques raisonnemens métaphysiques, & sur les notes qu'on a jointes à cet Ouvrage. Les raisonnemens sont en très-petit nombre & d'une foiblesse extrême. Les notes décélent un homme qui n'est pas assez au fait de la Religion, ou qui n'a voulu que la faire servir d'ombre à un mauvais tableau.

L'origine des Hommes & des Animaux. Je ne dirai que deux mots de ce dernier article : il est d'une absurdité à se réfuter par lui-même. L'Auteur ne peut s'empêcher de disconvenir qu'il est de la derniére extravagance de faire sortir les hommes de

terre *comme des champignons*. Cependant il fait tous ses efforts pour accréditer cette absurde hypothèse. Je n'ai trouvé dans tout ce Chapitre que deux objections qui pourroient frapper des Lecteurs peu instruits. L'une que les monumens d'Egypte, de Chaldée, de Chine démontrent que le monde est plus ancien que ne le dit Moïse. L'autre que, si le récit de Moïse est vrai, Ninus n'a pû faire la guerre aux Bactriens avec deux millions d'hommes, & que Sémiramis sa femme n'a pû marcher avec une armée de quatre millions contre les Indiens qui lui en opposèrent une encore plus nombreuse. Mais la première n'est fondée que sur l'ignorance de l'Auteur qui ne sçait pas qu'il n'y a aucun monument d'Egypte qui dépose contre l'histoire de Moïse; que le plus ancien monument de Chine est

l'Eclipſe de Soleil obſervée l'an 2155. avant J. C. par conſéquent plus de 190 ans après le Déluge, & que les obſervations Chaldéenes ſont poſtérieures de plus de quatre ſiécles. La ſeconde objection, en ſuppoſant même la vérité des faits, eſt une de ces difficultés triviales, que les enfans encore aux élémens du calcul ſçavent réſoudre. La guerre de Ninus, & la marche de Sémiramis, ſi jamais elles ont été, n'ont pû être qu'après l'an 238. après le Déluge, & même vers l'an 259. Or dès l'an 238. un ſeul enfant de Noé pouvoit avoir une poſtérité de 9745. 068. 104. perſonnes ; & il pouvoit y en avoir cette année-là même 9725. 894. 144. qui n'auroient été âgés que de 46 ans *. Ce nombre ſi prodigieux doubleroit, ſi on y

* *Petav. de Doctrin. Temp. t. 2. lib. IX. c. 14.*

joignoit la postérité du second des enfans de Noé. Comment l'Auteur ose-t-il donc faire des difficultés si puériles ? la Religion a eu autrefois des adversaires plus forts ; & elle en a triomphé.

L'Auteur nous promet enfin un autre Ouvrage sur la Chronologie, où il doit renverser tous les Chronologistes & Moïse même. Le succès de celui-ci pourra bien le dégoûter : peut-être aussi n'est-ce qu'une de ces annonces qu'on fait quelquefois, non pour les effectuer, mais pour faire parade des connoissances même qu'on n'a pas. Au cas cependant qu'il en vienne à l'exécution, je lui conseille de prendre une teinture d'Hébreu plus forte, de s'armer d'un bon calcul Astronomique, de mieux analyser ses idées ; il n'en faudra pas davantage pour résoudre toutes ses difficultés, & pour

lui faire connoître l'accord merveilleux qui se trouve entre Moïse & les monumens de l'Antiquité. Surtout qu'il évite les Anachronismes : qu'il ne fasse pas comme dans cet Ouvrage, où il a confondu Vigile Evêque de Thapse dans la Province Byzacene en Afrique, avec Virgile Prêtre & Missionnaire d'Allemagne. Vigile vivoit en 484, & Virgile vers 780. Une telle confusion des tems & des lieux rendroit son Livre extrêmement méprisable. Je souhaiterois aussi qu'il eût toujours présent à l'esprit cette belle maxime de Cicéron : *Mala & impia consuetudo est contra Deos disputandi, sive animo id fit, sive simulatè.* Je suis &c.

M. R. P.

Votre &c.

A Paris 28. Avril 1751.

ARTICLE LXXXII.

MESLANGE DE POESIE, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban. Pour les années 1744. 1745. & 1746. 8°. pag. 390. A Montauban chez Teulières & se trouve à Paris chez Chaubert. M. DCC. LI.

ON disputoit un jour parmi des Gens de Lettres sur cette question, sçavoir, *s'il est à propos de multiplier les Académies Littéraires ;* & la dispute étoit sage, modeste, réservée. On ne prétendoit ni désapprouver ce que l'autorité publique protége, ni décourager ceux qui dans les Provinces se livrent à l'étude des Sciences, ni mettre une distinction odieuse de talents & de célébrité entre des

Villes qui peuvent être jalouſes de ſe comparer les unes aux autres. C'étoit un pur amuſement Philoſophique, un doute qui ſe diſcutoit ſans conſéquence. Il y avoit, comme dans tous les ſujets problématiques, des raiſons pour les deux parties de la controverſe ; raiſons que nous voudrions pouvoir rendre au Public. On y découvriroit peut-être de la fineſſe, des vûës intéreſſantes, de l'érudition même & des connoiſſances peu communes.

Mais ſur ces entrefaites le Recueil que nous annonçons vint à la connoiſſance de ces hommes de Lettres, partagés ſur l'objet en queſtion, & la lecture des principales pièces contenuës dans le volume, réunit les ſentimens en faveur des Académies Littéraires ; c'eſt-à-dire qu'on jugea d'un commun avis qu'il

étoit bon de les multiplier ; car voici le raisonnement qu'on fit à ce sujet. Si l'Académie de Montauban a publié dans quelques-unes de ses assemblées tant de morceaux dignes de l'attention & de l'estime des connoisseurs, que ne doit-on point se promettre d'une source si féconde ; & si d'autres Compagnies Littéraires se picquent d'émulation à la vûë de ces succès, que de trésors de goût & d'érudition ouverts au Public ; & quand on pourroit supposer qu'il y a des inconvénients à augmenter le nombre des Littérateurs de Province, ne devroit-on pas espérer que les avantages l'emporteroient infiniment sur ce qu'on estimeroit être des dangers ou des défauts ? Sur quoi l'on citoit le cri des Troyens en voyant Helène, *elle est semblable aux Dieux immortels, il n'est pas étonnant qu'on s'empresse*

de souffrir quelque chose pour elle *. Ce qui signifie que dans les grands biens il faut compter aussi sur quelque malheur ; il faut se consoler de ce qui peut paroître désagréable ou incommode.

Tout ceci fait bien l'éloge du Recueil de Montauban ; il s'y trouve en effet des piéces très-estimables, & dès l'entrée de cet Extrait nous avertissons que nous serons obligés d'en donner un second. On voit ici trois morceaux de quelque étenduë, sçavoir des *Réfléxions sur l'usage des Machines dans les Poëmes*, un commencement d'*Histoire de Louis II. Prince de Condé* ; & des *Réfléxions sur le Génie d'Horace, de Despréaux & de Rousseau*. C'est la matière qui nous occupera dans l'autre article que nous promettons. Suivons les

* *Iliad. l.* 3.

objets qui se trouvent destinés pour celui-ci.

L'Académie de Montauban commença en 1730. par des conversations de Gens de Lettres : c'est ainsi que se forment les Sociétés sçavantes. Sans les promenades du Lycée , Aristote n'auroit point eu de disciples ; & sans les communications familières des célèbres Anglois Robert Boyle , Jean Wallis & quelques autres , on n'auroit pas vû naître , il y a près d'un siècle , la Société Royale de Londres. L'exemple de l'Académie Françoise est encore plus frappant , puisqu'elle a servi de modèle à toutes les Compagnies Littéraires , & qu'elle est née en 1630. parmi les entretiens d'un petit nombre de beaux esprits.

Ce fut en 1744. que l'Académie de Montauban obtint des Lettres Patentes , & cette année sert aussi d'époque aux pièces de

ce Recueil, quoique la premi
qui est une Ode de M. le Fr
soit datée de 1742. Nous insi
rions bien sur cette Ode si l'A
teur étoit moins connu,
moins chargé de lauriers. Vo
pourtant une Strophe qui
nous échappera pas. C'est pc
dire que la gloire des Guerri
& celle des Poëtes éclate pr
que toujours dans le mê
tems.

Rappellez-vous ces jours d'immort
mémoire,
Où tout servoit les Lys, tout aidoi
leur gloire;
Condé par ses exploits, Corneille
ses vers:
A Rocroy nos drapeaux enchaînoient
Fortune,
A Paris Rodogune
Etonnoit l'Univers.

Il y a dans ce même Volur
d'autres Piéces de M. le Fran
surtout deux Discours, l'
po

pour la réception de M. de Savignac ; l'autre pour l'Assemblée publique de 1747. Ces Morceaux pleins de raison & de graces naturelles, comme ceux des Anciens, se voyent aussi dans le Recueil d'Œuvres diverses que l'Auteur publioit l'année dernière, & dont nous avons rendu compte dans le tems. Il ne nous reste qu'un mot à ajouter : c'est que le Discours lu dans l'Assemblée publique de 1747. est un ouvrage de la plus juste & de la plus lumineuse instruction pour quiconque aspire aux Couronnes Académiques : instruction d'ailleurs extrêmement nécessaire. Combien de Génies s'écartent de la route, parce qu'ils présument trop d'eux-mêmes, & qu'ils négligent de s'instruire ! Bellérophon, *dit Pindare dans son style sublime*, montoit le Cheval Pégaze, mais il en fut renversé parce qu'il voulut

s'élever jusqu'au Conseil des Dieux sans prendre la route qui y conduit. *

A la page 5. du Recueil de Montauban, on a un discours de M. Bellet portant pour titre : *Qu'il n'est point de meilleur Citoyen que l'Homme de Lettres.* Ce sujet est très-beau & très-nécessaire *pour vanger l'honneur des Sçavans*, pour faire voir qu'ils ne sont point des *membres inutiles dans la Société.* L'Orateur dit que l'Homme de Lettres a droit au titre de bon Citoyen, *par les qualités solides qui le distinguent*, *& par les avantages inestimables qu'il procure à la patrie.* C'est tout le plan du discours, qui nous a paru simple, judicieux & instructif. On peut dire de lui :

> Que dissipant le préjugé vulgaire,
> Il montre enfin que sans crime on
> peut plaire,

* *Pind. Isthm. Od. VII.*

Et réunir par un heureux lien
L'Auteur charmant & le vrai Citoyen.

M. G. Epître à sa Muse.

Le même Auteur donne à la page 106. l'éloge historique d'un Académicien nommé M. *Delfios*; la matière est bornée, & le sujet ne prête pas infiniment aux détails. Cependant nous serions tentés de préférer cette Pièce au Discours précédent, parce qu'on trouve dans l'éloge quelques observations fines & liées habilement à la gloire de celui qu'on vouloit préconiser. On sçait que l'art du Panégyrique exige ces sortes d'attentions, & que sans elles il n'est rien de si froid que des louanges distribuées pour satisfaire à un Réglement d'Académie. C'est aux Sçavans, qui composent ces Corps Littéraires, qu'il appartient de nous monter sur le

vrai ton de l'éloge : Langage plus difficile & non moins hazardeux que celui de la critique. Aussi l'élégant Auteur dont nous venons de citer l'Epitre, ajoute-t-il :

Le Dieu du goût, au vrai toujours fidèle,
N'exclut pas moins de sa cour immortelle
Le complaisant, le vil adulateur,
Que l'Envieux & le noir Imposteur.

On trouve encore du même Académicien, M. Bellet, un *Essai d'explications sur quelques textes des Réfléxions de Marc Aurèle* ; & voici l'objet de cette composition. En quelques endroits Marc-Aurèle ne parle pas avantageusement de la Rhétorique & de la Poësie. Il se félicite d'y avoir fait peu de progrès ; il sçait gré à Rusticus, un de ses maîtres, de l'avoir détourné de ces Etudes. Ceci dans la bou-

che d'un Philosophe aussi estimable que Marc-Aurèle, est une sorte d'anathème contre les Belles-Lettres; & il est bien de la profession d'un Académicien de résoudre cette difficulté, de l'affoiblir du moins ou de l'éluder par quelque adresse.

Il est vrai que, si l'on consulte sur la matière en question les Editeurs & les Interprètes de Marc-Aurèle, comme Gataker, Casaubon, Madame Dacier &c. on ne trouvera point de tempérament chez eux; ils disent tous que cet Empereur étant Stoïcien rigide, son systême le portoit à mépriser les objets de la Rhétorique & de la Poësie; mais ce n'est pas la décision que cherche M. Bellet: il considère les circonstances où Marc-Aurèle s'est expliqué contre la belle Littérature; & il conclut que ce Prince en vouloit simplement *aux Sophistes*, gens qui désho-

noroient pour lors l'Eloquence & les Lettres, à peu près, dit Madame Dacier, comme les Hérétiques, les faux Docteurs & les superstitieux font tort à la vraie Religion.

Notre Académicien appuye cette premiere raison d'une seconde ; » Peut-être, *dit-il*, que » Marc-Aurèle en paroissant dé» daigner l'Eloquence & la Poë» sie, ne parloit que relative» ment à l'état d'Empereur où » son mérite l'avoit élevé. Je » m'explique : il est certain qu'en » genre de Poësie & d'Eloquen» ce un Prince a des écueils à » éviter. Il lui est avantageux, » honorable de connoître, d'es» timer l'art : mais je ne sçai s'il » lui convient de l'exercer. » Qu'il soit en état de juger de » la perfection ou de la médio» crité des Artistes, à la bonne » *heure* ; mais qu'il ne s'empresse » *point* d'occuper une place par-

» mi eux. Il n'est pas né pour
» être leur rival, mais leur pro-
» tecteur. Que Néron monte sur
» le Théâtre pour y jouer son
» rôle ; que Denys le Tyran dis-
» pute aux Poëtes la gloire de
» faire des vers : ce ne sont
» point là des exemples à sui-
» vre &c.

Suivant ces principes Marc-Aurèle n'auroit dédaigné l'Eloquence & la Poësie que par rapport à la profession même & à l'exercice. Peut-être en effet est-ce le sens de ses réfléxions ; d'autant plus, & c'est une bonne addition pour le discours de M. Bellet, d'autant plus que Dion nous représente ce Prince comme appliqué continuellement à la Rhétorique, & comme très-versé dans cette Science *. Mais c'en est assez sur cet endroit du Recueil de Montau-

* Dio, p. 811.

ban ; les Gens de Lettres le liront avec plaiſir & ſouhaiteront que cet eſſai devienne, par les ſoins de l'Auteur, un Ouvrage dans les formes.

Enfin M. Bellet, dans un diſcours qui eſt à la page 228, parle du Héros & de l'Homme de Lettres, fait voir les rapports de l'un & de l'autre ; les ſervices mutuels qu'ils ſe rendent ; l'éclat que l'héroïſme des grands hommes répand ſur les productions littéraires, & l'immortalité que la Littérature ménage aux Héros. Ce qui ſerviroit peut-être, dit l'Auteur, à expliquer pourquoi les grands hommes de tous les âges ont été contemporains ; pourquoi le ſiècle des Héros a communément été le ſiècle des bons Auteurs. » C'eſt que les bons Au-
» teurs & les Héros ſe forment
» & ſe ſoutiennent tour-à-tour.
» Les faits héroïques réveillent

» l'Ecrivain ; les louanges déli-
» cates animent le Guerrier. Il
» se fait entr'eux un commerce
» de gloire , dont chacun profi-
» te, qui les invite également
» à se surpasser. L'un cherche à
» devenir plus grand que sa ré-
» putation , l'autre à devenir
» s'il se peut encore , plus fa-
» meux que le Héros qu'il cé-
» lèbre. » Il y a du vrai dans ce discours ; cependant si l'on en venoit à évaluer les obligations mutuelles du Héros & de l'Homme de Lettres, il se trouveroit peut-être que le Héros doit plus aux Lettres que les Lettres au Héros. Il y a toute apparence qu'Homère ajoute à l'héroïsme des Guerriers de Troye ; qu'Auguste ne fut point aussi charmant que le font Virgile & Horace ; que la majesté du Peuple Romain croît sous la plume de Tite-Live ; que Caton & César ont pu se trouver flat-

tés de l'idée que Salufte donne de leur caractère &c.

On lit avec plaifir dans ce volume (p. 130.) les *Recherches* que M. d'Aumont, Procureur Général de la Cour des Aydes de Montauban, a faites *fur les Couronnes d'Hercule*. C'eft une difcuffion bien relative aux vuës d'une Compagnie Littéraire, qui ne fe borne pas à quelques Morceaux d'Eloquence ou de Poëfie ; mais qui embraffe l'Hiftoire & l'Antiquité.

Trois fortes de Couronnes, de Peuplier blanc, d'Olivier fauvage, & d'Ache étoient confacrées à Hercule, & l'on en paroit fes Statuës. On dit bien des raifons de la première de ces Couronnes ; toutes fe rapportent aux travaux & aux fuccès du Héros : les Couronnes d'Olivier fauvage & d'Ache lui étoient données à caufe des Jeux Olympiques & des Jeux Né-

méens dont il fut l'Instituteur ou le Restaurateur ; on sçait que les vainqueurs dans les premiers de ces Jeux remportoient la Couronne d'Olivier, & celle d'Ache quand ils avoient primé dans les seconds. M. d'Aumont accompagne tout ceci d'observations sçavantes, d'explications raisonnables & d'une exposition qui attache le Lecteur. Il ne s'est pas rendu justice en disant que *ce qu'il écrivoit sur ces Couronnes n'étoit pas bien satisfaisant*. Qu'il nous soit permis de penser le contraire & d'ajouter une remarque très-légère à la vérité, mais qui témoignera que la lecture de ce morceau nous intéressoit.

On lit pag. 134. qu'*Hercule descendant aux Enfers, entoura sa tête de branches de peuplier ; que la sueur blanchit les feuilles qui se trouvèrent du côté de la tête de ce Héros, & que celles qui*

étoient en dehors furent noircies par la fumée des Enfers. Or il semble qu'étant ici question du peuplier blanc, il n'est pas nécessaire de faire blanchir un des côtés par la sueur d'Hercule, & qu'il suffit de remarquer la noirceur prétenduë que la fumée d'Enfer répandit sur le côté extérieur ; & en effet c'est tout ce qu'observe Olympionicus cité par Noël le Comte Liv. 7.

Il nous resteroit à parler de quelques autres piéces en prose & en vers ; surtout d'une Ode à l'Envie par M. de Claris, & d'un Poëme intitulé l'*Origine des Lunettes*, par M. de Bernoy. L'une & l'autre en son genre présente des beautés : nous estimons que l'Ode l'emporte sur le Poëme, qu'une revision prompte & facile pourroit néanmoins rendre parfait ; mais ç'en est assez pour ce premier Extrait, le second entrera dans le prochain Journal.

ARTICLE LXXXIII.

MUSEO CAPITOLINO, O sia descrizione delle Statue, Busti, Bassirilievi &c. che si custodiscono nel palazzo in Campidoglio &c. *Le Cabinet du Capitole, ou description des Antiquités qui se conservent dans ce Palais. A Rome chez Bernabo. M. DCC. L.*

IL nous reste sept grandes Pièces du Trésor d'Antiquités contenu au Capitole, sçavoir la Chambre des Vases, la Chambre d'Hercule, la Grande Salle, la Chambre des Philosophes, la Salle des Empereurs, la Gallerie, la Chambre des *Miscellanées*. Nous dirons quelque chose de chacune, priant nos Lecteurs de ranimer leur zèle pour l'Antiquité & de se faire des idées

bien supérieures à ce que n
pouvons dire.

La Chambre des Vases.

D'abord les murailles f
toutes couvertes de pierres cl
gées d'Inscriptions antiques :
les a placées suivant l'ordre
tems, & l'on en compte 1
depuis Tibère jusqu'au Gr
Théodose.

L'Auteur du Catalogue spéc
quelques-uns de ces Monumen
il remarque qu'au N°. VII.
voit une Inscription conten
l'association d'un personnag
un Collége de Centumvirs, a
le détail de plusieurs graces
priviléges. A quoi nous ajoute
qu'ayant lu nous-mêmes
Acte, nous avons reconnu q
y est question des *Centumvirs*
Vases & de *l'Affranchi d'Aug*
te, nommé Cajus Julius Gela

Au N°. VIII. on voit le m

bre célèbre qui fait mention du Consulat des deux Geminius, sous Tibère ; lequel sert à fixer l'époque de la mort de J. C. Le docte Prélat, M. Bianchini, a publié cette belle Antiquité dans ses Notes sur Anastase à la page 2. non 13. du second vol. ainsi que le dit l'Auteur du Catalogue ; mais il est vrai qu'à la page XIII. de ses Prolégomènes, dans le même Tome, M. Bianchini disserte sur l'énoncé & sur les conséquences de cette grande découverte faite en 1722.

Au N°. X. on a placé un Calendrier Antique trouvé à *Antium* & jugé digne des attentions de plusieurs Gens de Lettres. C'est un état des esclaves que l'Empereur Claude avoit dans cette Ville d'Antium, & des fonctions qu'ils y exerçoient, quand le Prince y faisoit son séjour durant l'Eté. La singularité *de ce Monument*, que nous

avons lu, doit attirer les regards de quiconque aime les détails d'Antiquité.

Cette Chambre est appellée *des Vases* à cause d'un grand Vase de marbre blanc qu'on voit au milieu, & qui est placé sur un Autel de même matière; ce Vase est d'un ouvrage exquis & parfait dans son genre. C'est un présent de M. le Cardinal Gonzaga Valenti, Sécrétaire d'Etat, qui l'avoit acquis de la famille *Cicciaporci* de Florence, & la découverte en avoit été faite dans la Voye Appienne près du sépulcre de *Cecilia Metella*. L'Autel est tout orné de bas-reliefs représentant douze des Dieux principaux, avec tous leurs attributs distinctifs. On ne peut rien imaginer de plus beau ni de mieux conservé que ce Morceau.

Dans une embrasure de fenêtre on voit un *Cippe* à quatre

faces avec une Inscription faisant foi que c'étoit un Monument dédié au Soleil ; on remarque la figure de ce Dieu, avec son char traîné par quatre Hippogryphes : l'Auteur du Catalogue oublie de dire que sur la quatrième face du *Cippe* il y a un Pin, & il ne range pas bien non plus la description des figures qui ornent les autres faces.

Parmi un grand nombre de belles Urnes antiques, on en distingue une toute chargée de symboles qui expriment la briéveté de notre vie. Quelquefois les Peintres cherchent des sujets allégoriques ; en voici un des plus beaux, des mieux composés, des plus intéressants. On voit au côté droit le Soleil Levant dans un char à quatre coursiers ; c'est l'emblême de la naissance : à gauche on voit Diane, figure de la nuit, dans un

char à deux chevaux, c'eſt l'image de la mort. Prométhée forme l'homme d'argile, & Minerve ſymbole de la ſageſſe, lui mettant un Papillon ſur la tête, avertit Prométhée d'animer ſon ouvrage. Au-deſſus eſt une figure qui paroît très-appliquée à conſidérer ces actions & qui a l'air de former l'horoſcope du nouveau-né. Dans un des côtés ſont un Amour & une Pſyché étroitement unis pour marquer l'union de l'ame & du corps. Les quatre Eléments ne ſont pas oubliés : Eole Roi des Vents dénote l'Air ; pour exprimer l'Eau on a repréſenté un Fleuve couché, tenant dans ſa main droite un gouvernail ; une femme tenant une Corne d'abondance & un panier ſous ſon bras, eſt la Terre ; & les forges de Vulcain déſignent le Feu. Sous le char de Diane, on apperçoit un cadavre avec un autre Papillon

qui s'enfuit, & qui marque la séparation de l'ame d'avec le corps. A côté est un Génie en attitude de tristesse, & éteignant un flambeau tourné contre terre; il a en main une guirlande pour montrer que tous les honneurs finissent à la mort. Une autre figure voisine du Cadavre feuillete un volume : symbole du souvenir que la postérité conserve des faits héroïques. L'Ame, sous la figure de Psiché, est conduite par Mercure aux Champs Elisées, & Prométhée lié à un arbre & en proye au Vautour qui le déchire, dénote la condition des méchants dans l'autre vie. Telle est la suite de cette magnifique sculpture sur le corps de l'Urne antique qui nous occupe. Son couvercle est aussi orné de figures relatives à ce dessein si poëtique & si bien composé. On voit par cet exemple combien les Artistes anciens

étoient féconds dans leurs idées, & ornés dans leurs desseins.

La Chambre d'Hercule.

On lui donne ce nom à cause d'une Statuë d'Hercule qui s'y trouve, & qui mérite toute la curiosité des Spectateurs. Hercule est là plus grand que le naturel, il tient un flambeau allumé avec lequel il brûle une des têtes de l'Hydre. Ce Monstre a le corps de Leopard, & paroît en attitude de défense; quelques-unes de ses têtes ont déja été coupées, & se voyent répanduës sur la base du Monument.

Il y a aussi une autre petite Statuë d'Hercule qui étouffe des Serpens en les serrant de ses mains.

Près de là un Chasseur plus grand que nature qui est appuyé le long d'un Pin, & qui tient de *sa main* droite un Liévre vi-

vant, & de la gauche un bâton; ſur la baſe on lit POLITIMUS LIB. qui ſans doute eſt le nom de ce Chaſſeur. On eſtime ce morceau comme un des plus excellents qui ſoient au Capitole. Il a été découvert à Rome en 1747.

Au milieu de la Chambre, eſt placée une excellente Statuë repréſentant une femme aſſiſe; on croit que c'eſt Agrippine femme de Germanicus.

D'autres Pièces très-eſtimables ornent encore cet endroit; mais il faut avancer dans notre deſcription.

La Grande Salle.

Ce bel appartement eſt rempli de richeſſes; à gauche en entrant, on voit la Statue Coloſſale d'Innocent X. en bronze; c'eſt un chef-d'œuvre de l'Algarde.

Au fond de la Salle eſt la Sta-

tue aussi de bronze du Pape Clement XII. Ouvrage du dessein de Pierre Bracci, & pour l'exécution en fonte, de François Giardoni. Les autres Statues de la Salle sont antiques. On y admire surtout une femme âgée portant un voile sur la tête, & un petit vase à la main; on croit que c'est une de ces anciennes pleureuses qu'on soudoyoit pour les cérémonies funèbres.

Un Marc Aurele en habit de guerre.

Un Ptolomée Roi d'Egypte.

Une Isis avec un voile sur l'épaule, la fleur de *Lotus* sur la tête, un sistre à la main droite, un *préféricule* à la gauche.

Un Gladiateur en attitude d'homme qui se défend quoiqu'il ait un genouil en terre.

Une Statue grande comme nature, qu'on croit être Antinoüs Favori d'Adrien; cette An-

tiquité est Grèque & de la plus excellente manière ; on l'a trouvée dans la maison de campagne d'Adrien à Tivoli.

Un Prêtre Egyptien plus grand que le naturel : découverte encore faite dans la maison de Tivoli.

Un Harpocrate ou Dieu du Silence, de marbre de Paros & trouvé au même endroit que les deux précédentes.

Un Gladiateur blessé & mourant ; grand comme nature, & d'un travail admirable.

Nous supprimons un grand nombre d'autres raretés contenues dans cette Salle.

La Chambre des Philosophes.

On la nomme ainsi, parce que la plupart des Bustes qu'on y conserve représentent des Philosophes ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y voye aussi des Poëtes, des Orateurs, des Hommes Il-

luſtres, & des Perſonnages inconnus : d'où réſulte une collection auſſi riche que ſingulière. On y a rangé ſur des gradins autour de la Chambre 102 Buſtes repréſentant Apulée, Virgile, Eſculape, Ariſtote, Agathon, Epicure, Héraclite, Socrate, Alcibiade, Carnéade, Ariſtide, Hippocrate, Senèque, Platon, Théophraſte, Marc Aurèle, Diogène, Thalès, Théon, Pythagore, le Roi Hiéron, Ariſtophane, Térence, Pindare, Perſe, Anacréon, Aratus, Héſiode, Apollonius de Thyane, Homère, Aſpaſie, Cléopatre, Sapho, Euripide, Lyſias, Iſocrate, Hérodote, Thucydide &c. Nous omettons beaucoup de ces Illuſtres pour paſſer à la Chambre ſuivante qui eſt la merveille du Capitole.

La Chambre des Empereurs.

On y a placé ſur deux rangs

de gradins distribués autour de la Chambre, une longue suite de Bustes représentant les Empereurs, les Césars & les Impératrices. Rien n'est plus beau ni mieux assorti ; ce sont des pièces d'Albâtre, de Marbre de toutes couleurs, de Basalte. On y distingue surtout le Buste de Tibère, d'Albâtre, celui de son frere Drusus, du plus beau Marbre blanc ; la tête d'Antonia femme de ce dernier, les têtes de Germanicus & d'Agrippine son épouse, les Bustes de l'Empereur Claude & de la jeune Agrippine sa sixième femme, l'un & l'autre de Marbre blanc ; le Buste de Marbre de Poppée seconde femme de Néron ; c'est la plus précieüse antiquité de cette collection. La tête est blanche sans la moindre tache, le reste est de couleur verte avec des veines répanduës de côté & d'autre, *les cheveux* sont tressés en rond

& mêlés de quelques boucles de bronze : on a la gravûre de cette tête dans l'*Agoſtino*.

On eſtime encore infiniment les Buſtes d'Othon, de Vitellius, de Veſpaſien, de Tite, de Julie fille de Tite, de Nerva, de Trajan, de Plotine, d'Adrien, de Julie Sabine, ſon épouſe : ce dernier eſt d'Albâtre Oriental, hors la tête qui eſt de marbre blanc, d'un poli, d'un fini exquis. Celui de Lucille femme de Lucius Verus eſt encore très-remarquable par la beauté du travail ; la tête eſt de Marbre de Paros, le reſte d'Albâtre, la chevelure de marbre noir.

Tous les autres articles de cette riche diviſion ſeroient dignes d'être traduits mot pour mot ; mais il faut finir.

La Galerie.

Il y a 38 articles ſous ce titre, & preſque tous énoncent

qui pilloit tout, qui dépouilloit les Alliés & les Citoyens; mais à l'égard d'un Peuple entier, d'une République, d'un Royaume, de la Capitale d'un Etat, surtout à l'égard de Rome qui est le centre des belles antiquités, l'axiome de l'Orateur n'est pas recevable; & nous souhaitons que le cabinet du Capitole acquière encore de nouvelles richesses.

ARTICLE LXXXIV.

CONSIDERATIONS SUR les Mœurs de ce Siècle, in-12. pag. 366. 1751.

ON souhaitoit un tableau des Mœurs de notre Siécle: mais il étoit à craindre que le pinceau destiné à le tracer ne se trouvât dans une main trop foible ou trop peu fidèle. Nous sommes environnés de témérai-

res, qui ſe perſuadent qu'il ne faut pour peindre qu'une palette & des couleurs. Jamais on n'entreprit plus que de nos jours ; jamais on n'exécuta moins. Peut-être eſt-ce parce que les lumières qui ſuffiſent pour former un projet, ſont plus communes aujourd'hui que le génie, auquel ſeul appartient la gloire de l'éxécution.

Ce concours des lumières & du génie, ſi rare dans la plûpart des productions du tems, a du être remarqué dans les *Conſidérations ſur les Mœurs de ce Siècle*. On n'ignore pas que les ſentiments ont été partagés ſur le prix de cet Ouvrage ; mais peut-être qu'on ne l'a pas toujours critiqué avec aſſez de ſang froid, avec aſſez d'attention, avec aſſez de juſtice.

Le premier reproche qu'on a fait à l'Auteur, regarde le champ même où il s'eſt renfermé. On

prétend que ce champ pouvoit être plus vaste ; on auroit voulu que rien n'eût été omis ; que le nombre des Chapitres eût égalé celui des vertus qu'on ne pratique plus, & des vices ou des ridicules qui en ont pris la place. Il n'y a sur ce point qu'une réflexion à faire, c'est qu'un Auteur ne finiroit jamais, s'il étoit obligé de traiter tout ce qui tient de près ou de loin à son sujet ; surtout quand le sujet est aussi étendu que *les Mœurs du Siècle*. Cette première critique est donc peu juste ; ou plutôt elle est totalement déplacée.

Qu'on parcoure le Livre des *Considérations*, on y trouvera 14 Chapitres sur les sujets les plus importants ; sur les Mœurs en général ; sur l'éducation ; sur la probité, la vertu & l'honneur ; sur la réputation & la renommée ; sur les grands Seigneurs ; sur le crédit ; sur les gens à la

mode ; ſur le ridicule, la ſingularité & l'affectation; ſur les gens de fortune ; ſur les gens de lettres ; ſur la manie du bel eſprit ; ſur le rapport de l'eſprit & du caractère ; ſur l'eſtime & le reſpect ; ſur le prix réel des choſes. Voilà certainement une ſuite de matières intéreſſantes ; voilà la Table d'un grand Ouvrage. Le plan de l'Auteur n'eſt donc pas auſſi borné qu'on auroit voulu le faire entendre.

De la Critique du Livre en général on a paſſé à l'examen des Chapitres, & dans quelques-uns on a paru ſouhaiter des développements. Ce deſir qui marque la ſagacité des Lecteurs, doit cependant s'approprier au deſſein de l'Ouvrage ; ce ſont des *Conſidérations ſur les mœurs de ce ſiècle*, ce n'eſt ni la deſcription, ni l'hiſtoire de ces mœurs. Sans doute que, ſi quelqu'un veut retoucher la même

matière, il trouvera des objets dignes de son attention ; à peu près comme quand nos Peintres modernes remettent sur la toile des sujets déja traités par les Anciens ; ils s'attachent dans ces compositions à de nouveaux points de vuë, ils saisissent des moments ou des situations qui avoient échappé à leurs prédécesseurs : ce qui ne prouve assurément pas que les Anciens ayent manqué de développements dans l'ordonnance ou l'éxécution de leurs tableaux.

Le Livre des *Considérations* pourroit nous fournir bien des exemples capables de faire son éloge ou son apologie. Arrêtons-nous un moment au Chapitre *de l'Education*, qui n'a peut-être aucune supériorité sur les autres. L'Auteur n'y répand-il pas tous les traits qui peuvent concourir *à former* des Citoyens ? Il veut *qu'on s'applique* à élever les

hommes *relativement les uns pour les autres* ; qu'on les accoutume *à chercher leurs avantages personnels dans le plan du bien général*; que *dans quelque profession que ce soit, on commence par être Patriote.*

Ces principes solides & lumineux sont soutenus de l'autorité des anciens peuples ; des Egyptiens surtout & des Spartiates, qui eurent *une éducation relative à l'Etat*, une éducation *qui faisoit partie de la constitution politique.*

Les défauts de notre éducation se manifestent ensuite par l'énoncé même des régles ; & qui n'approuveroit, par exemple, l'Auteur, quand il fait envisager la confusion des méthodes? » Qu'un » Ouvrage destiné à l'éducation » d'un Prince ait de la célébrité, » le moindre Gentilhomme le » croit propre à l'éducation de » son fils. Une vanité sotte déci» de plus ici que le jugement.

» Quel rapport en effet y a-t-il
» entre deux hommes, dont l'un
» doit commander & l'autre
» obéïr, ſans avoir même le
» choix de l'obéiſſance ? »

Les préjugés, ſi ordinaires dans l'éducation, méritoient une diſcuſſion philoſophique ; on en parle ici à charge & à décharge, ſans autoriſer leur domination parmi les hommes, & ſans vouloir les détruire tous, au hazard de mettre le trouble dans la ſociété, ou de confondre des vérités avec les erreurs.

Enfin des notions réfléchies ſur la politeſſe terminent le Chapitre. L'Auteur occupé de cette matière propoſe une queſtion que nous rapporterons d'après lui, avec la ſolution qu'il y ajoute. » Comment arrive-t-il qu'un
» homme d'un génie élevé, d'un
» cœur généreux, d'une juſtice
» exacte, manque de politeſſe,
» *tandis qu'on la trouve dans un*

» homme borné , intéreſſé &
» d'une probité ſuſpecte ? C'eſt
» que le premier manque de
» quelques qualités ſociales ,
» telles que la prudence , la diſ-
» crétion , la réſerve , l'indul-
» gence pour les défauts & les
» foibleſſes des hommes. Une
» des premières vertus ſociales
» eſt de tolérer dans les autres
» ce qu'on doit s'interdire à ſoi-
» même. Au lieu que le ſecond,
» ſans avoir aucune vertu , a
» l'art de les imiter toutes. Il
» ſçait témoigner du reſpect à ſes
» ſupérieurs , de la bonté à ſes
» inférieurs , de l'eſtime à ſes
» égaux , & les perſuader tous
» qu'il en penſe avantageuſe-
» ment , ſans avoir aucun des
» ſentimens qu'il imite &c. »

Sur cette ſimple eſquiſſe le Lecteur jugera ſi le Chapitre de *l'Education* manque de développement ; mais ſi ç'en eſt aſſez pour la juſtification de l'Auteur,

qu'il nous soit permis, pour l'intérêt de l'éducation publique tant de fois recommandée par les sages, d'ajouter une observation ; elle se lie naturellement aux principes qu'on vient d'entrevoir.

Que demande l'Auteur des *Considérations* aux jeunes Citoyens dont les premières années ont été cultivées avec l'attention nécessaire ? de l'amour pour la patrie, du zéle pour le service du Souverain, du respect pour les vérités reçuës ? Les Académies publiques où l'on rassemble un grand nombre d'élèves n'ont été établies que pour inspirer ces sentimens. Que souhaite-t-il encore ? des vertus sociales ? de la générosité, de la politesse ? Ce n'est que dans le commerce de la multitude que ces vertus s'apprennent & se perfectionnent ; ce n'est qu'en voyant des hommes qu'on de-

vient humain, & conſéquemment poli, généreux, ſociable.

Les penſées & les *Conſidérations* de l'Auteur priſes en détail ſont encore un objet d'attention pour nous. Ce ſeroit le cas de citer beaucoup, parce qu'il ſe trouve ici beaucoup de richeſſes. Les exemples ſuivants nous acquitteront envers le Public : ce ſont des morceaux tranſcrits à l'ouverture du Livre & ſans prédilection particulière.

Sur les Mœurs en général. » Les » occupations ſont différentes » à Paris & dans la Province. » L'oiſiveté même ne s'y reſſemble pas : l'une eſt une langueur, » un engourdiſſement, une exiſtence matérielle. L'autre eſt » une activité ſans deſſein, un » mouvement ſans objet. On » ſent plus à Paris qu'on ne penſe ; on agit plus qu'on ne projette ; on projette plus qu'on » ne réſout. »

Sur les gens à la mode. » L'hom-
» me le plus dangereux dans nos
» mœurs est celui qui est vicieux
» avec de la gayeté & des gra-
» ces. Il n'y a rien que cela ne
» fasse passer, & n'empêche d'ê-
» tre odieux. Qu'arrive-t-il de-
» là ? tout le monde veut être
» aimable, & ne s'embarasse pas
» d'être autre chose ; on y sacri-
» fie ses devoirs, & je dirois la
» considération, si on la perdoit
» par-là. »

Sur les Gens de Lettres. » Les
» Lettres ne donnent pas préci-
» sément un état, mais elles en
» tiennent lieu à ceux qui n'en
» ont pas d'autre, & leur pro-
» cure des distinctions, que des
» gens qui leur sont supérieurs
» par le rang n'obtiendroient pas
» toujours. On ne se croit pas
» plus humilié de rendre hom-
» mage à l'esprit qu'à la beauté,
» à moins qu'on ne soit d'ail-
» leurs en concurrence de rang

» & de dignité ; car l'eſprit peut
» devenir alors l'objet le plus
» vif de la rivalité. Mais lorſ-
» qu'on a une ſupériorité de
» rang bien décidée, on accueil-
» le l'eſprit avec complaiſance
» &c.

Sur la manie du bel eſprit.

» Nous voyons des hommes
» dont l'oiſiveté forme, pour
» ainſi dire, l'état ; ils ſe font
» Amateurs de bel eſprit, ils
» s'annoncent pour le goût,
» c'eſt leur affiche ; ils recher-
» chent les lectures, ils s'em-
» preſſent, ils conſeillent, ils
» protégent, & croyent naïve-
» ment, ou tâchent de faire
» croire qu'ils ont part aux ou-
» vrages & aux ſuccès de ceux
» qu'ils ont incommodés de
» leurs conſeils &c.

Puiſque nous avons indiqué les critiques qu'on a faites tant du plan de cet Ouvrage, que des Chapitres qui le compoſent,

nous dirons auſſi que les penſées & les conſidérations particulières n'ont pas échappé à la cenſure. On les a diſcutées, analyſées, jugées ſans indulgence; on a diſputé aux unes leur nouveauté, aux autres leur vérité. Cette manière de critiquer, réduite à des diſcours, n'a jamais été difficile, parce qu'elle eſt communément dénuée de préciſion; nous l'abandonnons à quiconque ſe croit diſpenſé d'apprécier au juſte ou de juſtifier ſa cenſure; & nous diſons ſimplement à quiconque ne voit point les défauts d'un Ouvrage ſans en remarquer les beautés: qu'on liſe ſans prévention, ſans intérêt, ſans humeur *les Conſidérations ſur les mœurs de ce Siècle*, on y reconnoîtra partout le langage d'un Philoſophe éclairé, le ton d'un Citoyen qui reſpecte la vertu, la fineſſe d'un bel eſprit, les caractères d'un Ecrivain

très-versé dans la science du monde, voilà ce que nous pensons; notre intention n'est ni de flatter ni de médire, mais d'expliquer nos sentiments & ceux de tout Lecteur impartial.

Il est un dernier suffrage qu'il faut consulter, & ce suffrage ne peut avoir pour objet que le style des *Considérations*. Ce Livre, disent quelques Censeurs Littéraires, est écrit avec force; il est plein de ces traits qui décèlent une ame libre & vouée à la verité; mais il y regne trop d'esprit, & cet esprit disparoît assez souvent sous des nuages qui en interceptent l'éclat. Cette Critique encore nous paroît devoir être temperée. Il faut se ressouvenir que des *Considérations sur les mœurs* ne peuvent partout être dégagées d'une sorte de Métaphysique intrinséque à l'objet; qu'il est une profondeur de choses qui entraîne sou-

vent celle du ſtyle ; que certaines vérités communes ou rebattues piqueroient peu le Lecteur, ſi elles étoient préſentées trop à découvert ; que dans ces ſortes d'Ouvrages à peu près comme dans les Tableaux, le mêlange d'ombre & de lumières a auſſi quelquefois ſon effet.

Mais ce que nous diſons ici avec autant de vérité que de zèle, ne nous empêchera pas de nous expliquer une fois avec liberté, quoiqu'en général & ſans avoir perſonne en vue, ſur la manie des Enigmes dont fourmillent certains Ouvrages beaucoup moins eſtimables que les *Conſidérations*. On y affecte un ſtyle inintelligible, une manière d'écrire entortillée, un langage myſtérieux, capable de répandre ſur les meilleures productions de ridicules & honteuſes ténèbres. N'écriroit-on plus aujourd'hui que pour être deviné ?

ne parleroit on plus pour
entendu ? Les Gens de Lett
qui se transforment ainsi en C
cles, composeroient-ils pour
plaisir ou pour celui du Pub
Si c'étoit pour leur plaisir, c
me chacun est libre d'en t
ver où il veut, nous n'aur
pas le mot à dire ; si c'é
pour le nôtre, nous pourr
les assurer qu'ils nous obl
roient infiniment davanta
s'ils vouloient, on ne dit
penser moins, mais s'expri
mieux; mais répandre des jo
mais imiter les Anciens qu
toient, comme le palais du
leil, tout brillants d'or &
diamants.

Clara micante auro, flammasque im
te pyropo.

Ovid.

A l'occasion de ce bon
vrage *sur les mœurs de ce Si*
nous seroit-il permis en fini

d'en annoncer un autre dont les mœurs en général ſont auſſi l'objet, & qui a été travaillé ſur un plan différent ? Cet Ouvrage connu d'un petit nombre de perſonnes éclairées, n'a pas encore franchi les limites d'un cabinet où régnent l'étude, le goût, les lumières & toutes les vertus que la culture d'une ſage Philoſophie jointe à une illuſtre naiſſance, fait éclore dans les ames privilégiées. C'eſt le fruit d'une lecture prodigieuſe, accompagnée de méditations profondes, d'obſervations juſtes, de penſées vraies, mais rendues avec force & avec netteté. Nous n'oſons en dire davantage de peur de révolter la modeſtie la plus délicate & la moins légitime qui fût jamais, puiſqu'en fuyant le jour de l'impreſſion elle prive les mœurs & la vertu d'un nouvel appui, dans un ſiè-

cle où les besoins exigeroien qu'on multipliât les secours.

ARTICLE LXXXV.

***RECUEIL DE LETTRES** choisies, pour servir de suite aux Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan sa fille, in-12. A Paris chez Rollin, Quai des Augustins &c.*

CE nouveau choix de lettres n'a pas besoin d'autre recommandation. Tout ce qui porte le nom de l'*illustre* * Madame de Sévigné ne peut manquer d'être accueilli par tous les suffrages. Il n'y a, à la vérité, que la moindre partie de cet Ouvrage qui soit sortie de sa plume.

* C'est la qualité que lui donne M. Ménage dans une Elégie Françoise qu'il lui adresse : il la dépeint au mieux ; mais il la nomme fort mal, *Sévigny*.

Mais les lettres qu'on y a jointes, & dont la plûpart lui sont adressées, ne dépareront point les siennes ; ceux qui les écrivirent étoient la bonne compagnie du siècle brillant de Louis XIV.

Quels hommes, par exemple, qu'un Duc de la Rochefoucaud & un Cardinal de Rets ; tous deux si connus par leurs Mémoires, mais le premier de plus par ses Maximes & le beau rôle qu'il jouoit à la Cour ; le second par ses intrigues, par ses disgraces & par le bon usage qu'il en fit ! On ne présente ici qu'une Lettre de chacun; mais ce peu suffira pour juger de la tournure de leur esprit dans le genre Epistolaire.

Nous sommes mieux servis par Madame de la Fayette. L'Editeur a recouvré 14. de ses Lettres, & le Lecteur reconnoîtra sans peine qu'elle y soutient sa réputation. Nous indiquerons

par exemple la neuvième Lettre du recueil qui commence par ces mots : *Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit.* Il n'est là question que d'un dégoût & d'une insomnie, mais qui sont narrés admirablement. Sous de pareilles plumes, tout devient intéressant jusqu'aux petites incommodités qu'elles décrivent.

Mademoiselle de la Vergne, depuis Comtesse de la Fayette, n'est guères moins célèbre que Madame de Sévigné. Elle fut dans son tems ce qu'avoit été Mlle de Rambouillet, depuis Duchesse de Montausier ; mais elle le fut dans un tems où le goût s'étoit perfectionné. Sa maison fut le rendez-vous, & sa conversation le charme des honnêtes gens, des vrais beaux esprits. Sa générosité étoit égale à sa politesse ; tout mérite avoit droit à sa protection & à ses bons

bons offices. La lettre XI. par exemple est un excellent modèle du zèle avec lequel on doit obliger ses amis ; mais ce qui donne un nouveau lustre au mérite de cette Dame, c'est qu'elle fut sçavante & même Auteur, sans vouloir le paroître, & sans presque s'en souvenir.

On a attribué à M. de Segrais le fameux Roman de Zaïde ; mais M. de Segrais en renvoye l'honneur à Madame de la Fayette. On met encore sur le compte de celle-ci deux Romans qui ont pour titre la Princesse de Montpensier & la Princesse de Cléves ; tous deux ont leur mérite, & le dernier particuliérement est estimé encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre en fait de sentiment, de délicatesse & d'honnêteté. Reste à sçavoir si un Roman, quelque beau qu'il soit, pourra jamais passer pour un bon Livre. Le

ſeul Ouvrage avoué par Madame de la Fayette, ce ſont ſes Mémoires ; auſſi ſont-ils dignes d'elle, légérement écrits, ingénieux, intéreſſants ; c'eſt dommage qu'ils ne comprennent que deux années, 1688. & 1689.

Suivent les lettres de Madame & de M. de Coulanges ; la date des premières eſt poſtérieure de beaucoup à celle des ſecondes : ce qui nous autoriſe à dire qu'un peu plus d'arrangement dans ce recueil n'y eût rien gâté. Nous ſçavons que ce ne ſont point ici des œuvres méthodiques ; mais les faits qui s'y trouvent, ne font-ils pas plus de plaiſir, quand ils ſe ſuivent & qu'ils ſe répondent ?

Ces deux époux au reſte étoient gens de la première diſtinction, liés par le ſang ou par l'amitié avec quantité de grandes maiſons. Madame de Coulanges, propre niéce de M. le Chancelier le

Tellier, Cousine germaine par conséquent du grand Ministre d'Etat M. le Marquis de Louvois, se voyoit comme à la source des graces; mais il ne paroît pas que ni son mari ni elle aient eu d'ambition; c'étoit un esprit vif, orné, naturel, enjoué, dans un corps infirme. Ceux qui se plaisent aux petits coups de dent donnés finement & comme en passant, trouveront dans ses lettres dequoi s'égayer; d'autant mieux que ce qui pouvoit être médisance alors, ne l'est plus pour nous, à qui les personnages ne sont plus connus.

On trouvera dans ce recueil jusqu'à 50 de ses lettres, & probablement on regrettera qu'il n'y en ait pas davantage. C'est qu'indépendamment de leur mérite intrinséque, elles sont remplies d'anecdotes, de faits historiques, de nouvelles du tems. Ceux qui *mandent* à leurs amis les nouvel-

les courantes, ne peuvent guères se proposer de meilleur modèle. Voici un trait sur mille, tirè de la 40^e^ lettre ; c'est au sujet de la prise de Namur par le Prince d'Orange eu 1695.

» La Comtesse de Fiesque disoit » que la bataille étoit donnée, » & par conséquent gagnée ; elle » ajoutoit que le Prince d'Orange » étoit prisonnier ; je me trouvai » le soir chez M^e^. de Carman où » étoit M^e^ de Sulli, la Duchesse » du Lude, M^e^ de Chaulnes & une » douzaine d'autres femmes, dont » étoit la Comtesse de Fiesque. » Quand elles eurent bien discou- » ru, j'entrepris de leur remettre » l'esprit (chose bien difficile !) » par un petit raisonnement, qui » concluoit qu'il n'y auroit point » de bataille : elles se moquoient » toutes de moi ; aujourdhui » que l'événement justifie mes » raisons, elles croient que d'ici » je conduis l'armée ; on ne parle

» que de ma pénétration ; & ſur
» cela je conclus qu'on ne ſçait
» preſque jamais pourquoi on
» loue, ni pourquoi on blâme.
» J'étois hier folle & aujourd'hui
» je ſuis la plus habile perſonne
» du monde ; & la vérité eſt que
» je ne ſuis ni folle ni habile ;
» mais que, par le courier qui
» étoit arrivé, on avoit appris
» qu'il étoit impoſſible de don-
» ner une bataille ſans hazarder
» toute l'armée. M. de Conti l'a
» mandé au Roi, auſſi bien que
» M. le Duc du Maine, & tout
» ce qu'il y a de principal dans
» l'armeé. »

M. de Coulanges nous étoit plus connu que ſon épouſe. On a de lui un recueil de chanſons qui ont eu vogue aſſez longtems. Me. de Coulanges en fait mention en deux endroits de ſes lettres, ſuppoſant qu'elles ont été renduës publiques à l'inſçu de l'Auteur, ſe plaignant même du tria-

ge peu judicieux qu'on en a fait. » Je vous ai mandé, dit-elle, » l'affliction de M. de Coulanges » au sujet de ses chansons, qui » ont été mal choisies à l'im- » pression; on a mis son éloge » à la tête. » Sans ce témoignage, on eût pû soupçonner M. de Coulanges, comme tant d'autres Auteurs, d'être complice du larcin qu'on lui avoit fait.

La vérité est qu'on n'est plus si charmé aujourd'hui de la Muse de M. de Coulanges, qu'on l'étoit au Château de Grignan; non pas que toutes ses chansons ne soient naturelles, qu'il n'y en ait même de fort jolies; mais on y désireroit souvent un peu plus de sel ou de Poësie; & ne pourroit-on pas appliquer ici ce que dit Martial de ses propres Epigrammes? *Il y en a de bonnes, de passables, de foibles : ces dernières sont le plus grand nombre.*

Nous n'en dirons pas autant

de ſes Lettres ; on nous en donne 29. la plûpart d'aſſez bonne meſure. Vous y ſentez partout *l'aimable Coulanges :* c'eſt l'épithéte qui lui étoit comme affectée ; vous y reconnoiſſez le caractère officieux, complaiſant, l'eſprit aiſé, l'humeur agréable & toujours égale, qui en faiſoit les délices des Grands ; & il pouvoit figurer avec eux, étant lui-même d'une bonne maiſon, quoique non titrée, couſin germain de Madame de Sévigné, dont la mere étoit une de Coulanges ; tenant à ce qu'il y a de meilleur dans la Bourgogne, & à bien d'autres familles illuſtres. Auſſi chacun *ſe l'arrachoit*, & *ne l'avoit pas qui vouloit.* Ce ſont les termes dont il ſe ſert, auſſi bien que Madame de Sévigné en parlant de lui. Il étoit ſouhaité en tant d'endroits, & il répondoit de ſi bonne grace aux invitations, que ſa femme diſoit

agréablement (trente - sixièı Lettre.) *Je lui propose de ne p tant perdre de tems en chemin, de se mettre tout d'un coup d. une escarpolette, qui le jett tantôt d'un côté, tantôt de l'. tre, afin de ne pas mettre au mo les pieds à terre.* C'étoit enfin homme content de son sort, de plus un parfait honnête ho me, dont les plaisanteries étoi innocentes, qui ne cherch qu'à faire plaisir, vif sur les térêts de ses amis, & qui pa geoit avec eux le bien & le n Il fait voir ses regrets sur mort de sa *bonne cousine* *.

Le caractère propre de . Lettres sont les traits naïfs, 8 bonne plaisanterie. Nous cite par exemple, la 75[e] du Rec sur la Royauté & les Etats Madame de Louvois, c'e:

* Madame de Sévigné morte en ı dans la 70[e] année de son âge.

dire, ses terres en Bourgogne : la 85e & la prédilection badine qu'il montre pour Vauréas petite Ville du Comté Venaissin : la 79e où, sur le récit que lui faisoit Madame de Sévigné d'une noce célébrée au Château de Grignan, il se transporte sur les lieux & prend part à la fête. Pour éviter la prolixité, nous renvoyons au Recueil même.

Toutes les Lettres dont nous venons de rendre compte, sont assurément bien écrites, & ont cette espéce de beauté dont parle l'Editeur, qui consiste surtout dans *le bon*. *Or le bon qu'on y désire n'est autre chose que le naturel, le naïf & le simple.* Mais en disant qu'elles se soutiennent vis-à-vis des Lettres de Madame de Sévigné, ce qui n'est pas une petite louange, nous reconnoîtrons toujours la supériorité de celles-ci. S'il y a de la prévention dans ce sentiment, nous

nous flattons de partager ce blâme avec la plûpart des Connoisseurs.

Nous ne placerons point ici l'éloge de cette illustre Dame : nos Mémoires (en Juin 1737.) lui ont rendu la justice qui lui étoit duë, quand le corps entier de ses lettres a paru *, & qu'ajouterions-nous aux suffrages du Public ? D'ailleurs, il n'est question que de quelques lettres échappées de la foule, pour ainsi dire. On eût sçu gré gré à l'Editeur de nous apprendre par quelle voie il a recouvré ces précieux restes, aussi bien que les autres pièces qui composent ce recueil ; probablement il a eu de bonnes raisons pour nous en faire un mystère ; quoiqu'il en soit les

* Lettres de Madame la Marquise de Sévigné données au Public par le Ch. de Perrin en 1736.

vingt - six nouvelles Lettres qu'on produit au jour, justifient assez leur origine par leur aisance, leur style, leur tour. Nous sommes convaincus que tant de personnes nourries en quelque sorte des premières lettres, ne s'y méprendront pas, & du premier coup d'œil y distingueront la même main.

Quelle vivacité! quelles images! quel sentiment! quelles narrations! & plus que tout le reste, certaine heureuse négligence, *un air libre & naturel, en quoi consiste principalement tout le charme des lettres; les graces, pour ainsi dire, en négligé,* mais un négligé digne des graces: enfin un je ne sçai quoi qui saisit, & qui se sent mieux qu'il ne s'exprime. On s'imagine presque en lisant ces lettres, pouvoir écrire de la même sorte: & on ne sent la difficulté que dans l'exécution. Ne pourroit-on pas

comparer la plume de Me de
vigné à celle de l'inimitabl
Fontaine ? celle-là nous sen
être dans le style épistolair
qu'est celui-ci dans ses Fab
Il ne s'agit cependant que
crire comme on parle : on
dit & on dit vrai ; mais
suppose qu'on parle bien ,
s'il est vrai qu'une belle le
n'est autre chose qu'une b
conversation , concluons
plement qu'il n'est pas facil
converser comme Madame
Sévigné.

On se contente d'indiquer
la 97e à M. le Marquis de
vigné son fils ; c'est à l'occa
d'un mariage qu'il avoit vo
faire , & auquel la mère s'é
sagement opposée. Où trou
une narration plus vive ,
ingénieuse & moins affect
& encore , la 105e à M. le D
de Chaulnes. » Mais, mon Di
» quel homme vous êtes , m

er Gouverneur ! On ne
ɔurra plus vivre avec vous ;
ɔus êtes d'une difficulté pour
: pas, qui nous jettera dans
ιe furieux embarras. Quelle
ɔeine ne donnâtes-vous point
l'autre jour à ce pauvre Am-
baſſadeur d'Eſpagne ? Penſez-
vous que ce ſoit une choſe
, bien agréable de reculer tout
» le long d'une ruë ? Et quelle
» tracaſſerie faites-vous encore
» à celui de l'Empereur ſur les
» franchiſes ? Ce pauvre Sbirre
» ſi bien épouſſeté en eſt une
» belle marque. Enfin vous êtes
» devenu tellement pointilleux,
» que toute l'Europe ſongera à
» deux fois comme elle ſe devra
» conduire avec V. E. Si vous
» nous apportez cette humeur,
» nous ne vous reconnoîtrons
» plus. » Voilà ce qui s'appelle
louer finement & ſans fadeur.
On ſçait bien que Voiture avoit
donné l'idée de ce ton qui ſem-

ble gronder, pour louer
agréablement; mais quelle
férence pour le naturel !

Nous devons dire en finiſſ
que l'eſprit de la mère avoit
ſé à ſa famille. Quelques let
ou morceaux de lettres de l
dame de Grignan ſa fille, &
Madame de Simiane ſa pet
fille, inſérés dans ce recu
prouveront qu'elles étoien
bonne école, & qu'elles
voient point dégénéré. En gé
ral on a remarqué que les fe
mes d'eſprit excellent dans
genre épiſtolaire. Eſt-ce dans
les plus de ſentiment, de dél
teſſe, de naïveté? Eſt-ce un
tain air de raconter des ba
telles, de badiner, de décid
de quereller même, qu'on l
paſſe plutôt qu'aux homm
Tous les deux peut-être.

ARTICLE LXXXVI.

REPONSE A QUELQUES difficultés touchant un Article de ces Mémoires.

L'Auteur Anonyme de la *Lettre sur les Sourds & les Muets* vient de publier des additions pour servir d'éclairciſſements à quelques endroits de ſon Ouvrage. Ces additions forment un petit volume dont la plus grande partie eſt en obſervations ſur l'Extrait que nous donnions de ſa lettre dans nos derniers Mémoires d'Avril. Cette eſpèce de réponſe eſt d'un ſtyle où la modération & la politeſſe ſe font reconnoître ; il s'y trouve d'ailleurs des diſcuſſions ingénieuſes, des développements qui décèlent un eſprit bien exercé dans la méthode d'Analyſe. Nous ſommes bien-aiſes que l'ar-

ticle de nos Mémoires
Sourds & les Muets ait
tre cette nouvelle pro
nous placerons toute
quelques remarques qu
sent, pour abréger, que
teur n'ait oublié ni la l
les Sourds & les Muets,
trait qui s'y rapporte.

Nous le commencio
detail des difficultés que
Lecteurs peu appliqués
roient ou formeroient à l
de cette lettre: c'étoit, en
sorte, le résultat de ce
avions entendu dans
versations littéraires; m
lant dissiper d'un mot
cours, nous observions
Philosophes ne doivent
ser de même; c'est-à-di
peuvent s'ocuper utile
la lettre sur les Sourds
Muets; après quoi nous
dans l'analyse succincte c
L'Auteur des observat

ici toutes les phrases du Journal; il donne des éclaircissements aux Lecteurs qui en auroient besoin, & qui seroient précisément ceux que nous avions entendus; ils peuvent & doivent en profiter: de notre côté nous n'avons rien à opposer aux observations; nous sommes bien aises qu'elles viennent à l'appui de l'avis ou de la restriction que nous avons donné *pour les Philosophes*.

En parlant de la langue qui est l'objet de cette lettre *sur les Sourds & les Muets*; nous disions que, dans l'idée de l'Auteur, *l'ordre d'institution*, *l'ordre scientifique*, *l'ordre didactique*, *l'ordre de syntaxe*, *sont des choses synonimes*: à quoi l'Observateur oppose que *l'ordre didactique* n'est synonime à aucun des trois autres, parce que ces trois autres ordres conviennent à toutes les langues, & que *l'ordre didactique* est particulier à la nôtre. En-

suite le même Auteur conclut que, quand on *relève des bagatelles, on ne peut mettre trop d'exactitude dans ses critiques.*

Ici nous ne sçavons qui *relève des bagatelles;* au moins n'est-ce pas nous, puisque nous n'avons fait aucune critique sur cet endroit. Toute notre méprise seroit d'avoir confondu *l'ordre didactique* avec les trois autres ordres. Cependant comme il est question de notre langue, soit dans la lettre, soit dans l'extrait; & comme par rapport à cette langue, l'ordre d'institution, l'ordre scientifique, l'ordre de syntaxe est didactique, il semble qu'on peut bien prendre *l'ordre didactique* pour chacun des trois autres, dont il est la modification, la détermination; & l'Auteur ne dit-il pas lui-même indifféremment *l'ordre scientifique des vuës de l'esprit* (page 10. de la lettre) *l'ordre didactique des idées* (pag.

133. ibid.) quand il parle de la formation de notre langue? Mais, après tout, nous le laissons parfaitement maître de toutes les précisions qu'il jugera nécessaires ou utiles dans la matière présente.

Nous avions relevé un mot sur *la Chaire*, à laquelle l'Auteur réservoit les langues d'imagination, & non la langue françoise qui est, selon lui, celle *du bon sens* & de *la verité.* Ici il fait une observation, qui est en même tems un morceau plein de feu & qu'on lit avec plaisir. Mais afin qu'on juge de la petite critique contenue dans notre extrait, nous souhaitons qu'on raproche tout l'endroit que nous transcrivions de la lettre *sur les Sourds & les Muets*; on verra que l'Auteur ayant préconisé la Langue Françoise, comme étant celle du *bon sens* & de *la vérité*; ayant attribué *la fable & le mensonge* aux

Langues Grecque & Latine, il nous convenoit assez d'observer que, selon cette distribution, ce n'étoit pas le Grec & le Latin qu'il falloit déterminer pour la Chaire; puisque le langage de la Chaire est celui *du bon sens & de la vérité*, non celui *de la fable & du mensonge*. Voila ce que nous avons dit & ce que nous disons encore.

En raisonnant sur trois vers du livre 17. de l'Iliade & sur la Paraphrase qu'en a fait Longin, nous avons cru pouvoir prendre parti pour ce Rhéteur, dont les Anciens ont tant estimé le jugement & la bonne critique. * Il est question de sçavoir si Longin expliquant ces vers d'Homère **

* On sçait le proverbe cité par Théophylacte, ϐ κατὰ Λοϛγῖνον κρίνειν, pour dire *juger mal.*

** Voyez-les avec tous leurs accompagnements, dans notre Extrait.

met *un défi* dans les ſentiments d'Ajax, & ſi ce *défi* eſt exprimé par ces paroles; *quand même Jupiter lui ſeroit oppoſé de front :* traduction que nous avons choiſie pour rendre le Texte Grec qu'on voit en marge. *

L'Auteur de la lettre embraſſe l'affirmative; il ſoutient dans ſes obſervations que ces mots, *quand même Jupiter lui ſeroit oppoſé de front*, ſont ſynonimes de ceux-ci dont ſe ſert Boileau, *quand il devroit avoir à combattre Jupiter même*. Enſuite uſant d'une politeſſe qui rend cette controverſe très-douce, il nous laiſſe maîtres de *décider ;* il témoigne même cette déférence juſqu'à deux repriſes ; mais la déciſion appartient au

* κ'ὰν αὐτῷ Ζεὺς ἀντιτάτῆνται. *Etiamſi Juppiter ipſi ex adverſo opponeretur.* Le Traducteur Paganus dit : *Etſi ipſe Juppiter repugnaret.* Ainſi l'on pourroit traduire, en ſuivant cette verſion, *quoique Jupiter fût ſon adverſaire.*

public, & nous répét(
plement que le *défi* n(
roît pas encore bien fo
le Texte de Longin.

Ajax, ſelon ce Rhé
mande la lumière pour
tre & pour mourir e
quand même Jupiter lui
poſé. Les Dieux d'H(
détruiſent pas toujou
champ ceux qu'ils veu
dre. Ajax peut eſpérer
reſtera aſſez de tems p
quelque belle action, a
de périr ſous les coups
ter. Il ne veut ni entre
avec lui, ni le combatt
ſeulement ſe meſurer
Chefs des Troyens dan
même qu'il aura le
Dieux pour adverſaire
viendra pas en penſée
Diomède qui avoit bleſſ
& porté au Dieu Mars
qui l'avoit fait crier co
mille hommes. Attaqué

battu par Jupiter, Ajax se contentera de tourner ses efforts contre Hector & les autres ennemis qui veulent s'emparer du corps de Patrocle. Ensuite il périra, puisque c'est la volonté du Dieu qui a pris parti pour les Troyens. Dans tout ceci, encore une fois, il ne paroît aucun *défi* formel, & ç'en est assez pour distinguer Longin de Boileau.

Mais s'il n'y a point de *défi* dans le discours d'Ajax expliqué par Longin, peut-on dire qu'il ne s'y trouve non plus ni activité, ni impatience, ni dépit, rien en un mot du caractère fier & entier de ce Héros? Ici nous croyons qu'il est fort libre de prendre le parti qu'on voudra.

1°. On peut simplement regarder Ajax comme un guerrier plaintif, suppliant, versant des larmes, tel enfin que l'Auteur des Observations le représente dans l'esquisse qu'il dit être con-

forme aux expressions d'H
re ; & dans ce cas-là même
ne voyons rien qui ne
s'accorder avec la Parap
de Longin. Ce Rhéteur di
qu'Ajax est indigné de n
combattre ; mais cette ind
tion n'influera point dans s
re, du moins elle n'en al
ni le pathétique ni le touc
elle n'empêchera pas que
de sa voix ne paroisse re
tueux ; qu'il ne soit accomp
de larmes ; & conséquem
que Jupiter ne puisse y être
sible. Longin ajoute : *quand*
Jupiter lui seroit opposé ; ma
termes n'exprimeront qu
circonstances où se trouve
tuellement le Héros envel
de ténébres, & persuadé
le Père des Dieux veut le
dre. Dans la pensée d'Ajax,
une nécessité d'éprouver le
fets de la partialité de Jup
il faut mourir sous les coup

ce Maître irrité ; il faut même s'attendre à être directement en butte à ses traits : dans cette situation, Ajax ne demande point la vie, mais un moment de lumière, afin de mourir d'une manière honorable, en supposant même que Jupiter fût armé contre lui. Ainsi le discours de ce guerrier pourra se réduire à ces expressions : *Grand Dieu, rends-moi promptement le jour, afin que je puisse combattre & mourir en brave, quand même j'aurois le malheur d'être exposé à toute ton indignation.* On voit, ce semble, que cette prière n'excluroit ni la modestie, ni les larmes, ni l'attitude suppliante que l'Auteur des Observations met dans l'esquisse intitulée *Ajax d'Homère.* *

2°. Il n'y auroit peut-être nul inconvénient à faire l'Ajax de

* *Voy. la page* 371. *des Observations.*

Longin plus animé, plus ard
plus ressemblant à ce qu'il
dans tout le cours de l'Iliade
il *verse des larmes*, mais Ac
pleure aussi lorsqu'il parle
mère de la mort de Patrocl
du désir qu'il a de le vanger
sont-là deux sentimens qui r
réfutent point l'un l'autre.
premier est de tendresse p
Patrocle, l'autre de venge
contre Hector. De même A
touché du malheureux état
Grecs, pourra verser des larr
& piqué de se voir dans la n
obligé de périr sans com
tre, il sera émû de que
sentiment d'impatience; il e
moignera quelque chose da
prière.

Mais, dit-on, Jupiter a
de sa situation, & il l'exa
Cela peut-il se concilier av
discours qu'on met dans la
che de ce Guerrier?

Non sans doute, si ce disc

étoit plein d'orgueil & d'impiété, si c'étoit un défi, une espéce de cartel donné à Jupiter ; mais en n'y supposant qu'un peu de promptitude, d'impatience, de dépit, avec un mélange de douleur & d'affliction, pourquoi le père des Dieux rejetteroit-il une telle prière ? Dans l'Iliade les Immortels ne sont pas d'une délicatesse infinie ; on leur tient de tems en tems des propos assez durs, & quelquefois ils ne s'en fâchent pas ; & plus souvent encore, ils oublient ces sortes de procédés : par exemple au huitième Livre, Agamemnon très-courroucé de la faveur dont jouissoit Hector, & des avantages qu'il remportoit sur les Grecs, se plaint à Jupiter en ces termes : » Grand Dieu ! fut-il jamais un » Roi puissant aussi maltraité de » vous, & aussi deshonoré que je » le suis ? je vous ai cependant » toujours offert de grands sacri-

» fices dans le deſir de renverſer » Troye; accordez-nous donc du » moins préſentement la liberté » de nous ſauver & de n'être pas » détruits par les Troyens. » il y a, comme on voit, de l'impatience, des plaintes, des reproches dans cette prière. Cependant Jupiter l'exauce, & l'on trouve ici le même vers qu'on lit au XVII. Livre après le diſcours d'Ajax. *

Dans les deux hypothèſes qu'on vient de voir & dont on peut choiſir celle qui agréera le plus, il ſera aiſé d'expliquer

---

* Ὥς φάτο, τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο δακρυχέοντα. Voyez auſſi l'endroit du XII. Livre où Aſius dit à *Jupiter qu'il eſt un menteur*; & le Dieu ne s'en tâche pas; l'endroit du XXI. Livre où Achille inondé du Scamandre ſe plaint de tous les Dieux & de ſa mère ſurtout, qu'il accuſe *de l'avoir trompé par des menſonges*. Après quoi cependant Neptune & Minerve lui donnent toute ſorte de ſecours.

tout ce qui précéde & tout ce qui ſuit le diſcours d'Ajax : circonſtances que l'Auteur des Obſervations ſuit de point en point & qui ornent auſſi ſon Ouvrage. Nous croyons qu'il ne s'y rencontre aucune difficulté importante contre la Paraphraſe de Longin ; & s'il nétoit pas neceſſaire d'abréger cette diſcuſſion, il nous ſemble qu'on pourroit être content de nos réponſes. Nous ferions obſerver ſurtout que, ſelon l'Auteur même de la lettre ſur les *Sourds & les Muets*, Ajax ne *demande d'autre grace à Jupiter que celle de mourir en combattant*, & que, ſelon la ſuite du XVII livre de l'Iliade, Ajax combat en effet pour le corps de Patrocle qu'on ſouſtrait avec bien de la peine aux déſirs des Troyens. Or ces deux choſes, volonté de *combattre* avouée par l'Auteur, combat effectif démontré par l'Iliade, nous paroiſ-

ſent devoir juſtifier les ſentimens qu'expoſe Longin, & que d'après lui nous avons repréſentés dans notre Extrait.

On concluera auſſi de toutes nos obſervations que l'Ajax de Longin & l'Ajax d'Homère ont les mêmes caractères ; que c'eſt abſolument le même perſonnage; & juſqu'ici nous n'avions vû perſonne qui en doutât. Giphanius, un des bons Interpretes d'Homère, trouve le paſſage de Longin très-approprié aux trois vers Grecs. *

Tollius & Pearce, qui ſont les plus eſtimés d'entre les Editeurs de Longin, ne forment aucune difficulté ſur le ſens que ce Rhéteur donne au texte d'Homère.

---

* Voici ſes termes : Ζεῦ πάτερ : accommodatas Ajaci preces tribuit Poëta decori obſervantiſſimus ; ſic igitur Longinus περὶ ὕψους ; *enſuite il tranſcrit le texte de Longin.*

Madame Dacier, dans ses notes sur l'Iliade, rapporte le morceau de Longin, puis elle ajoute : *Voilà comme un grand Critique sçait examiner la Poësie, & en fait sentir les beautés.* Il est avantageux pour nous de penser comme ces Sçavants ; mais nous serions aussi très flattés de pouvoir penser comme l'Auteur des Observations. Il est à croire que, dans le grand nombre de gens de Lettres qui existent encore, malgré la décadence du siècle, il se trouvera d'excellents Critiques qui remanieront toute cette agréable controverse & y répandront d'abondantes lumières.

A la suite du morceau sur Longin, on reléve l'endroit de notre Extrait où nous supposions qu'Ajax avoit combattu dans les ténébres : ce qui, dit l'Observateur, *ne paroît pas dans Homère.* Sur quoi nous le prions de se ressouvenir qu'avant les trois

vers qui forment la priére d'Ajax, ce héros décrivant l'état de détreſſe où ſe trouvent les Grecs, dit aux Guerriers qui l'environnent. *Hélas... tous les traits des Troyens portent coup, & Jupiter les dirige lui-même; les nôtres au contraire tombent tous à terre ſans effet.* D'où il eſt aiſé de conclure que, dans les ténébres mêmes, Ajax & les ſiens combattoient autant qu'il leur étoit poſſible; qu'ils lançoient des traits contre leurs ennemis : manière de combattre *inutile*, ainſi que le Héros s'en plaint; & c'eſt, du moins en partie, pour cela qu'il demande à Jupiter que la lumière paroiſſe, afin de combattre dans les régles. Le ſens de notre Extrait eſt donc que nous ne voulions pas faire comme Ajax qui lançoit des traits en l'air, ſans objet & ſans effet, tandis que les ténébres l'environnoient.

A la fin des obſervations, l'Au-

teur nous reproche d'avoir dit *une injure à notre siécle & à notre nation*, lorsque nous nous expliquions ainsi : *aurons-nous cette facilité, cette clarté, cette abondance, cette magnificence des Anciens ? aurons-nous des Orateurs tels que Ciceron, des Pöetes tels que Virgile & Horace, des Historiens tels que Tite-Live ?*

Ce reproche qu'on nous fait & qui est le plus grave que nous ayions remarqué dans les Observations, ne détruit pas trois raisons dont le Lecteur sera juge. 1°. Nous n'indiquions, à proprement parler, que les tems futurs, étant question, dans cet endroit, d'une promesse que faisoit l'Auteur de la lettre *sur les Sourds & les Muets* à ceux des gens de Lettres qui sçauroient se servir de notre langue : nous n'entamions aucunement la gloire des Littérateurs, dont la réputation est faite & constatée parmi nous.

2°. Quelle que soit après tout cette gloire & cette réputation ; nous demanderions bien encore si nous avons & si nous aurons, dans notre Langue, *des Orateurs tels que Ciceron, des Poëtes tels que Virgile & Horace, des Historiens tels que Tite-Live* ; & nous ne parlons point des Grecs. Qu'on observe au reste qu'il s'agit d'un mérite complet, non de quelques parties ou de quelques productions estimables : observation qui peut servir à tempérer celle de l'Auteur & adoucir son reproche. 3°. A la vuë de cette décadence prochaine dont le mauvais goût, l'affectation, le dégoût de l'étude, l'obscure Métaphysique menacent l'Empire des Lettres ; il nous semble que des Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts ont toujours bonne grace à reclamer les Anciens, & à dire que *nous n'avons pas assez d'honneur* vis-à-v

d'eux. Ce langage général, qui ne blesse aucun des Modernes, soutient un peu l'estime & l'amour de la bonne Littérature : deux sentimens qu'il est si fort de notre devoir d'insinuer partout, aux dépens même, nous oserions le dire, de quelque légère précision dans la manière de nous énoncer.

ARTICLE LXXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARK.

DE COPPENHAGUE.

Mr. Egerhard Olav, natif d'Islande, a publié une Dissertation sçavante qui a pour titre : *Enarrationes historicæ de Islandiæ naturâ & constitutione, formatæ & transformatæ per erup-*

tiones ignis. 8°. L'Auteur traite d'abord des divers changements causés en Islande par le feu souterrain, avant que les Norvégiens soyent venus s'y établir; & il fait voir que les montagnes, les rochers, les plaines même de cette Isle, aussi bien que les bains froids & chauds qu'on y trouve, sont des vestiges & des preuves de ces embrasements. Il examine ensuite les cavernes souterraines, les minéraux, les métaux, les corps pétrifiés, les différentes espèces de terre de l'Islande; & cet examen le met en état de juger de la nature & de l'origine de cette Isle. Enfin M. Olav donne une courte description de la mer d'Islande, de ses tourbillons, des pierres ponces qu'elle jette de tems en tems sur le rivage, & il regarde aussi ces pierres comme les productions ou les restes d'un fond brûlé. Pour la composition de cet Ouvrage, les Mémoires, les

Chroniques, & les plus anciennes relations d'Islande ont été consultés. Il reste une seconde partie de la Dissertation à publier; & l'Auteur se propose d'y expliquer les changemens que le feu a causés dans cette Isle depuis qu'on a commencé à l'habiter.

Erneste Henri Berling, Imprimeur de la Cour, a fait imprimer un Ouvrage intitulé *Hafnia hodierna*, c'est-à-dire, description de la Ville de Coppenhague & de tous les monuments que cette Capitale renferme, grand in-4°. avec Estampes. Ce Livre est en Danois, en François & en Allemand; quelques-unes des planches qui s'y voyent sont déja dans le *Vitruvius Danicus*; mais il y a toujours une grande différence entre les deux Ouvrages. Le *Vitruvius Danicus* ne contient que les plans & les

profils des Palais & des autres bâtimens publics ; le *Hafnia hodierna* nous offre en même tems un grand nombre d'autres curiosités également dignes de l'attention des Etrangers & des Nationaux. On y trouve outre cela une notice très-exacte de la police de la Ville, des Magistrats qui la gouvernent & de plusieurs autres choses que l'on chercheroit envain dans le *Vitruvius Danicus.*

On vient d'imprimer ici une *Description historique de l'Etat de Dannemark & de Norvège. Par M. le Baron de Holberg.* 4°. Cet Ouvrage est écrit en Danois, & le sieur Ludolf Conrad Bargum en a déja fait imprimer une Traduction Allemande chez Gabriel Chrétien Rothe Libraire de Coppenhague. Le Baron de Holberg connu par une multitude d'Ouvrages sur diverses matières, distribuë cette Description en deux

parties. Dans la première, il traite en 8 Sections du Naturel de la Nation Danoise, de la nature du pays, de la forme du Gouvernement, de la Religion, du Commerce, de l'Université de Coppenhague, de la division des Habitans en certaines classes. La seconde partie renferme pareillement huit sections, & il y est parlé de la Monnoye du Royaume, des Armes de Dannemark, de Norvége & de celles des principales familles qui y sont établies; de l'état des forces terrestres & maritimes du Roi. L'Auteur y fait encore des recherches sur l'origine & sur les progrès du Droit Danois; il représente la manière de procéder établie dans le pays; il parle des ordres de Chevalerie, des différents départements établis dans le Royaume, des Cours de Justice, des Officiers de la Couronne; des progrès du Com-

merce & de l'établiſſement des Manufactures. M. le Baron de Holberg a puiſé dans les ſources, & décrit tout d'une manière circonſtanciée ; ſon ſtyle eſt plein de feu & d'agrément ; l'Ouvrage entier préſente à tout inſtant mille particularités qui en rendent la lecture très-ſatisfaiſante.

ALLEMAGNE.

De Breslaw en Silesie.

On a publié dans cette Ville la *ſuite des Rois de Hòngrie repréſentés en médailles d'or : Ouvrage écrit ci-devant en Latin par M. Jacques de Mellén ſous le titre de* Series Regum Hungariæ è nummis aureis ; & *traduit aujourd'hui en Allemand, accompagné de remarques, continué juſqu'à nos jours, & augmenté d'un nombre conſidérable de ducats & rares médailles d'or. Par M. le Docteur Geoffroi Henri Burghart Profeſſeur*

de Mathématiques & de Physique dans le Collège Royal de Brieg, & Membre de la Société Impériale des Belles-Lettres. 4°. L'Ouvrage de M. de Mellen Théologien de Lubeck parut sur la fin du dernier siècle. Il renferme une histoire abrégée de dix-huit Rois de Hongrie, en commençant par le Roi Louis fils de Charles Robert ou Caribert & finissant par l'histoire de Léopold. Toutes ces vies sont ornées de Médailles & très-bien écrites en Latin. M. Burghart a traduit ce Livre en Allemand; mais il a conservé l'original dans son édition; en sorte que cela forme un Volume à deux colonnes, l'une Latine, l'autre Allemande. Le même Traducteur a enrichi de notes le Texte de M. de Mellen, évitant soigneusement la prolixité, faisant un choix & citant partout ses sources. Enfin il a continué cette histoire jusqu'à nos

jours & il a augmenté de 40. médailles le nombre de celles dont l'Auteur Latin avoit fait uſage ; parmi ces 40. il s'en trouve de très-rares. On ſent par la notice que nous venons de donner, combien cette *ſuite des Rois de Hongrie* doit être précieuſe aux gens de Lettres ; M. Burghart va donner ſur le même plan l'hiſtoire des Princes, Ducs ou Rois qui ont gouverné la Bohême. Cet Ouvrage eſt ſur le point de paroître.

D'ALTENBOURG EN SAXE.

On trouve chez le Libraire Ruhter *Bibliotheca Scriptorum Venaticorum, continens auctores qui de venatione, ſylvis, aucupio, piſcaturâ, & aliis ea ſpectantibus commentati ſunt : Congeſſit Georg. Chriſtian. Kreyſig.* 8°. L'Auteur a recueilli, dans la Bibliothèque que nous annonçons, un nombre preſque incroyable

d'Auteurs qui ont composé des Ouvrages particuliers sur la chasse , sur les forêts , sur le chant des oiseaux, sur la pêche &c. & il régne un grand ordre dans cette collection. Il y a quatre tomes ; le premier comprend les Ouvrages qui traitent de l'histoire du droit de chasse ; des arbres, de leur propagation & de leur culture ; du droit forestier en général & de celui d'Allemagne en particulier ; des contestations qui se sont élevées au sujet de ce droit ; des chiens de chasse, des Auteurs qui font l'éloge de la chasse. Le second tome présente les traités qui ont été écrits sur les Animaux & sur leurs différentes espèces ; sur leur génération , sur leurs mouvements, sur leurs ruses, sur leurs maladies. Dans le troisiéme tome on trouve les livres qui ont été composés sur les oiseaux, sur l'oiselerie, sur la fauconne-

rie ; & ceux-ci ſont ſuivis des Ouvrages qui traitent des diverſes ſortes d'oiſeaux comme des Aigles, des Autruches, des Cygnes, des Paons, des Perroquets, des Chouetes, des Corbeaux, des Hirondelles &c. Le Tome quatriéme contient les Traités où l'on décrit les Poiſſons & leurs diverſes eſpèces. L'édition eſt fort belle, elle fait honneur à l'Ouvrage & au Libraire.

FRANCE.

DE LILLE.

Deſcription de la Pyramide élevée à la gloire du Roy dans l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Cyſoing ; 4°. 26 pag. &c.

Quand le Roi ouvrit en 1744. ſes glorieuſes Campagnes de Flandre, il prit ſon quartier dans l'Abbaye de Cyſoing ; & de-là il étendit ſes vuës ſur toutes les opérations de cette guer-

e, qui n'a été, jusqu'à la paix, qu'une suite de victoires. Ces héroïques événements sont l'objet de la Pyramide que l'Abbé, M. de Rocque, & les Chanoines Réguliers de Cysoing viennent d'élever à la gloire du Monarque. En voici la description sommaire.

» Ce Monument placé dans le
» centre de la grande étoile du
» Jardin, est construit de pierres
» bleuës du pays, & s'élève à la
» hauteur de 50 pieds. La base
» est formée d'une double Plin-
» the, de trois panneaux & d'au-
» tant de consoles surmontées
» d'une corniche portant trois
» Dauphins de fonte dorés. Les
» panneaux sont ornés d'inscrip-
» tions & de devises. La flèche
» porte à sa naissance l'écusson
» sculpté des armes du Roi, &
» se termine par une fleur de lys.
» Les angles rentrants de l'E-
» toile, qui aboutissent à la pla-

» ce de la Pyramide, préſentent
» des niches de charmille où l'on
» a placé huit groupes de ſculp-
» ture, qui ont rapport aux prin-
» cipaux événements de la Cam-
» pagne de Flandre, repréſentés
» par des inſcriptions & des de-
» viſes attachées en forme de
» médaillons ſur les ſocles des
» groupes. »

On a dans ce peu de mots le plan d'une très-belle entrepriſe: nous prions nos Lecteurs d'en conſidérer tous les détails; cette Etoile ornée d'une pyramide de 50 pieds de haut; cette pyramide décorée avec autant de magnificence que de gout; ces huit groupes de ſculpture qui rempliſſent des berceaux de charmille, & qui doivent parer extrêmement tout le centre de l'Etoile; ces ſtatues qui font allusion aux qualités guerrières & pacifiques du Monarque; ces deviſes & inſcriptions qui rap-

ellent tous les grands événe-
mens de la dernière guerre ; ce
zèle surtout qui inspire au Chef
& aux Membres d'une Abbaye
l'idée de tant de belles choses,
& qui en dirige l'exécution.

On nous rapporte ici toutes les devises & inscriptions ; il faudroit les transcrire pour faire connoître l'intelligence de l'Auteur qui ne se nomme pas ; elles sont toutes dignes du monument & du grand Prince qui en est l'objet. Voici celles du 8e. groupe. La figure est Jupiter, qui étend son bouclier sur les Ecussons de la Maison de Cysoing qu'un Génie lui présente : ce qui fait allusion au séjour de S. M. dans cette Abbaye & à la protection dont il l'honore. L'inscription porte *Regi ob accepta Abb. & Relig. Cysoniensium obsequia ;* la devise fait voir la cabane de Philemon & de Baucis, qui avoient logé Jupiter, chan-

gée en un Temple magnifique; & le mot tiré de Silius Italicus est, *Pauperis hospitii pretium.*

La pyramide a été célébrée par des vers, les uns exécutés en Musique, les autres simplement récités par un Chanoine Régulier de l'Abbaye; on donne ces deux pièces qui sont bien, & qui conviennent à la fête. Dans l'une on lit ces quatre vers, qu'on nous sçaura gré de transcrire:

Roi Pacificateur, Père de la Patrie,
Le Belge connoît peu la basse flatterie,
Son cœur plein de franchise & de sincérité,
Emprunte ici la voix de la postérité.

La fête que nous venons d'indiquer a été très-solemnelle; M. de Séchelles Intendant de la Province y a présidé, tous les Officiers de Lille y ont pris part, & le Peuple des environs a donné des preuves de sa joye

8

& de son zèle pour la gloire de S. M. Il n'y a rien à perdre de la brochure, placart, ou relation que nous annonçons ici, & la mémoire d'une action, si caractérisée dans toutes ses circonstances, doit être conservée dans les Fastes de la Littérature, des Arts, de la Nation.

D'AVIGNON.

Autoritas Pontificia notissimo Cypriani facto à quibusdam Neotericis acriter impugnata, sed à sapientissimis Galliæ Theologis solidè vindicata. Dissertatio Historico-Theologica. *L'Autorité du S. Siége combattuë par quelques Modernes, abusant du fait de S. Cyprien, mais solidement défenduë par les plus sages d'entre les Théologiens François &c. 4°. pag. 136.* A Avignon, chez François Girard &c. M. DCC. XLIX.

Nous n'avons pû lire que la

préface de ce livre, parce qu'il ne nous est pas resté assez longtems entre les mains. La préface est extrêmement curieuse, elle ne peut être que l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit. On y remarque d'abord qu'il est assez surprenant que certains Docteurs, tels que Gerson, Almain, Major, &c. qui ne furent pas soupçonnés de trop accorder aux Papes, n'ayent jamais fait usage de la querelle de S. Cyprien avec le Pape saint Etienne. Ce sont les Hérétiques des derniers siécles, les Luthériens surtout qui ont donné l'exemple de cette espéce d'attaque : on le prouve par une suite de passages ; & ce détail est suivi d'observations très fines.

On passe à la manière dont certains Auteurs Modernes ont parlé de S. Cyprien & de S. Etienne. Il n'est point d'éloges qu'ils n'ayent donné au premier

même en parlant de son erreur sur les Rebaptisants ; il n'est point de tempéraments qu'ils n'ayent pris pour envelopper de nuages la gloire du second, même en avouant l'avantage qu'il eut dans cette controverse du Baptême. On cite à ce sujet des choses très-particulières qu'il faudroit lire de suite.

L'auteur rend toute la justice qui est duë au mérite & à la vertu de S. Cyprien ; mais il fait voir en même-tems qu'il y a eu un poids & un poids pour apprécier sa gloire & celle de S. Etienne. Un Ecrivain françois s'est avancé jusqu'à dire que, *quand on lit ce qui s'est écrit de part & d'autre* (du côté de S. Cyprien & de S. Etienne), *on sent un mouvement sécret, qui porte à souhaiter que S. Cyprien eût raison & que son adversaire eût tort.. Qu'on ressent beaucoup de joye quand on considère combien l'erreur*

de S. Cyprien a donné d'éclat à sa vertu & a porté d'utilité à l'Eglise. Pour le fond du livre, il nous a paru que l'Auteur (d'Avignon) démontre par le témoignage de nos Docteurs François, que la controverse du Baptême fut regardée par S. Cyprien comme un point de discipline, & non comme une matière de foi.

DE NOYON.

On va faire en cette ville une nouvelle édition du livre intitulé : *Recueil de décisions importantes sur les obligations des Chanoines ; sur l'usage que les Bénéficiers doivent faire du revenu de leurs Bénéfices ; & sur la pluralité des Bénéfices.* Cet ouvrage très accueilli dans le tems qu'il parut (en 1746.) mérite d'être connu de plus en plus ; le zéle de la bonne morale en a donné le dessein & a dirigé l'exécution. Comme il a produit d'excellents effets

dans les endroits où il a eu cours, une personne attentive & généreuse s'est proposé d'en diminuer le prix, & de le rendre même si modique qu'il n'y eût presque personne qui ne pût se procurer la lecture d'un ouvrage si utile. Dans cette vuë, elle a fait des avances, & le Libraire fait espérer de donner ce livre pour une somme très légère. *On s'adressera à Rocher, Imprimeur à Noyon.*

DE PARIS.

Considérations sur la cause Physique des tremblements de terre, luës à la Société Royale de Londres, par M. Hales, membre de cette Société; avec la Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Londres, sur la cause morale du même Phenomène. Broch. de 56. pag. chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LI.

Les tremblements de terre sont

rares dans les pays Septentrionaux. Les Anglois ont beaucoup réfléchi ſur ceux qu'ils éprouvèrent l'an paſſé, & M. Hales en a pris occaſion de lire un mémoire à la Société Royale de Londres : c'eſt un des ouvrages qu'on publie, traduits en notre Langue. L'auteur y expoſe ſes conjectures ſur les tremblements de terre ; il les attribue au mêlange de l'air pur & de l'air impregné de vapeurs ſulphureuſes qui s'élevent des ſubſtances minérales, & ſurtout des pyrites renfermées dans le ſein de la terre. Les tremblements de terre ſont ordinairement précédés d'un tems calme, couvert de nuages noirâtres & ſulphureux. Si ces nuages viennent à s'enflammer, il en réſultera une exploſion ſubite, & une agitation dans les terres. Ainſi, ſelon ce ſyſtême, la cauſe des tremblements ſera plutôt dans l'Atmoſphère que

dans la terre même, & cette opinion, qui s'accrédite de plus en plus, paroît s'accorder avec les expériences. L'ouvrage de M. Hales est bon, mais il manque de developpements & d'une certaine abondance de lumières dont les Physiciens Géomètres sont quelquefois trop avares.

La Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Londres, sur la cause morale des tremblements de terre, a eu beaucoup de succès parmi les Anglois. C'est une exhortation vive & affectueuse où le Prélat explique tous les motifs de pénitence & de réformation; détail qui suppose celui des égarements publics. Il n'en est aucun dont on ne voye ici le tableau très-bien dessiné. Les systêmes d'irréligions, la licence des mauvais livres, le libertinage du bas peuple, les crimes énormes, flétrissants & dignes d'être punis par le feu du Ciel, les attentats

manifestes contre la pudeur, l'esprit d'indolence & d'oisiveté, l'oubli de Dieu & des devoirs les plus essentiels ; tout est peint dans cet écrit où l'on remarque autant de force que d'attention à instruire.

On nous mande de Rouen une nouvelle intéressante pour les Arts ; & nous nous hâtons d'en faire part au public. M. Descamps, Peintre Flamand, Membre de l'Academie Royale des Sçiences, Belles Lettres & Beaux Arts de cette ville, Professeur de l'école de dessein qu'on y a établie depuis quelques années, travaille à une histoire des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois. Cet ouvrage composera 4 volumes in 8°. dont le premier est sous presse, & sera donné vers la fin de l'année. L'Auteur a rassemblé les vies de 1400 Peintres y com-

pris près de 200. dont on n'a jamais écrit l'hiſtoire en aucune langue. Les extraits fournis par les Académies, & les Mémoires confiés par les familles ont ſervi de guides; & quand il a fallu des notions plus exactes, M. Deſcamps s'eſt tranſporté ſur les lieux: attentions qui ont été extrêmement ſecondées par les correſpondances qu'il a entretenuës avec les plus célèbres Artiſtes & les Sçavans du pays.

Si l'on conſidère tout ce qui s'eſt publié juſqu'ici en France ſur la matière préſente, on verra que c'étoit tout au plus des tentatives & des ébauches. Ceux qui ont voulu faire connoître les Peintres de l'école de Flandre, ont ſuivi Sandraërt, qui a écrit en Latin d'après *Van Mander* Auteur Allemand, fort partial, peu correct & très critiqué dans le tems. M. de Piles, par exemple, qui a donné dans ſon *abregé de la*

vie des Peintres, &c. l'hiſtoire de 82 Peintres Flamands, avouë que, dans cette partie, Sandraërt eſt ſon modèle & ſon maître : auſſi a-t'il copié toutes ſes fautes ; & c'étoit un écueil qu'il ne pouvoit éviter que par des recherches plus abondantes, par des ſoins comparables à ceux qu'a pris, & que continue Mr. Deſcamps. Celui-ci encore une fois, promet 1400 vies, & par cette raiſon, il n'eſt point de livre qu'on puiſſe comparer au ſien, pour l'étenduë des matières ; & il a de plus l'avantage d'être compatriote de la plûpart de ces Peintres, de ſçavoir la langue qu'ils ont parlée, ou dans laquelle on a écrit les Mémoires qui les concernent. Ajoûtons le tître précieux d'Artiſte & de Peintre Flamand ; qualité qui, dans le préſent ſujet, doit être auſſi conſidérée que celle de Guèrrier & de Général, quand il eſt queſtion

d'un traité ſur l'art militaire.

Le I. volume de notre Auteur commence au tems des Frères *Van-Eyck*, inventeurs du ſecret de peindre à l'huile; cela remonte à près de 400 ans, l'aîné de ces Peintres étant né vers l'an 1366. On conſervera dans le détail de ces vies l'ordre Chronologique, & chacune ſera accompagnée d'obſervations ſur la manière propre du Peintre qu'on voudra faire connoître; on indiquera ſes principaux ouvrages repandus dans les Cabinets des curieux. Enfin l'on enrichira ces 4 volumes d'environ 200 portraits gravés par les meilleurs Artiſtes, & de vignettes deſtinées par M. Deſcamps à indiquer le genre particulier de chaque Peintre.

Comme cet ouvrage nous intéreſſoit extrêmement par le ſujet, & par la bonne manière de le préſenter, nous avons ſou-

[redacted]

haité voir en Mſ. la vie de quelqu'un de ces illuſtres Flamands ; & un ami de M. Deſcamps a obtenu un morceau choiſi dans le nombre des vies qui n'ont jamais été données.

C'eſt celle de Louis de Deyſter, né à Bruges vers l'an 1656 ; & confié d'abord, en qualité d'élève, à *Jean Maës*, bon Peintre d'hiſtoire & de portraits. Le voyage de Rome perfectionna les talens de Deyſter. Il paſſa 6 années partie dans cette Capitale, partie à Veniſe, toujours accompagné d'un ami fidèle, dont il devint beau-frère dans la ſuite en épouſant ſa ſœur. Cet ami étoit Antoine *Van-Eeckhoute*, très bon Peintre de fleurs & de fruits. L'un & l'autre de retour à Bruges leur patrie vécurent dans une intimité, dont il eſt peu d'exemples, même entre des frères : combien ſont-ils plus rares entre gens de même profeſſion !

Les grands talents de Deyster furent long-tems ignorés : naturellement timide, ennemi des rapports, occupé des devoirs de la piété, à peine étoit-il connu dans sa patrie. Son atelier lui tenoit lieu du monde entier ; on ne connoissoit que ses ouvrages ; on ne voyoit presque jamais sa personne. Les Artistes sont néanmoins obligés de paroître quelquefois, & il est rare que la fortune aille d'elle même chercher un Phidias ou un Protogène dans l'enceinte de son domestique. Deyster étoit si Philosophe, qu'il ne craignoit ni l'indigence ni le mépris ; il auroit vû la misère avec toutes ses suites sans en être effrayé, sans croire mériter un autre sort.

Cependant quelques tableaux de conséquence attirèrent les curieux & les élèves. Deyster ne pût se cacher plus long-tems ; il fut obligé de recevoir des marques d'estime & de s'enrichir.

Alors ſans doute il fut moins heureux, parce que les ſoins & les travaux ſe multiplièrent : c'eſt l'époque de ſes grandes entrepriſes pittoreſques ; il fit l'hiſtoire de Rébecca près du puits où elle donne de l'eau au ſerviteur d'Abraham ; celle de Judith en pluſieurs grands morceaux deſtinés à orner un appartement ; il ſe ſurpaſſa lui-même dans un Tableau repréſentant la mort de la Sainte Vierge. On connut, à cette occaſion, combien Deyſter avoit étudié la nature, & combien il étoit propre à traiter les grands ſujets. Deux autres Pièces de la même beauté furent la Réſurrection de N. S. & ſon apparition aux trois Maries. On remarque, dans ce dernier Morceau, que le Chriſt ne le céde ni pour la couleur ni pour le deſſein à ceux de *Vandyck*.

Un très-grand nombre d'autres belles entrepriſes, que detail-

le M. Descamps, remplirent tous les moments de notre Peintre Flamand, & le mirent, malgré lui, dans le monde. Il fut recherché, goûté même, pour son mérite personnel. Quoiqu'il fût Philosophe & ami de la solitude, sa conversation étoit spirituelle; sa candeur & sa modestie enchantoient, & elles lui ont fait autant d'amis qu'il se trouva de personnes à portée de le connoître. Ce genre de vie un peu plus relatif aux usages de la Société, ne diminua ni son humilité ni son application à l'étude. Surchargé d'ouvrages, il finissoit avec le même soin tout ce qu'il entreprenoit. Plusieurs personnes ne pouvant en obtenir des Tableaux, se contentoient de ses esquisses qu'il terminoit plus qu'on ne termine d'ordinaire ces sortes de pensées, qui sont le fruit d'un premier feu. On remarque qu'à son retour de Ro-

me, la ville de Bruges avoit peu d'Amateurs, & encore moins de Connoisseurs; mais par l'émulation & le goût qu'il répandit, on vit tout d'un coup se former des cabinets avec beaucoup de dépense & de capacité.

Deyster étoit chargé d'ouvrages qu'il vendoit très-bien; & sa fortune ne pouvoit qu'aller en croissant, s'il se fût contenu dans les bornes de sa profession; mais comme il avoit du génie pour tous les Arts, il se livra à une multitude d'occupations frivoles, à la structure de clavecins, d'orgues, de violons, d'horloges, de pendules &c. Il sacrifioit ainsi un talent où il excelloit, à l'inconstance de son imagination; & du rang des premiers Peintres de son tems, il descendit à celui d'homme médiocre dans les autres Arts. Ce défaut de conduite dissipa son tems, ses élèves, ses amis, sa fortune; il fut obligé

pour subsister de vendre jusqu'à ses desseins, & de faire ensuite des Esquisses ou des Tableaux à la hâte. Il passa le reste de ses jours dans une sorte d'indigence, qui ne le touchoit pas assez pour le déterminer à en supprimer la cause. Il mourut en 1711. âgé de 55. ans, éprouvé par une longue maladie qui n'altéra jamais sa constance. Anne Deyster une de ses filles, morte en 1746, avoit communiqué à M. Descamps les particularités qu'on vient de lire, & bien d'autres que nous omettons pour abréger.

Nous n'en userons pas de même à l'égard de la manière de ce bon Peintre : nous en rapporterons quelque chose dans les propres termes de notre Auteur. » La manière de Deyster, *dit-il*, » est grande & large ; il s'étoit » formé un goût approchant de » celui des Italiens. Il dessinoit

» bien & compoſoit avec juge-
» ment ; il donnoit beaucoup de
» caractère à ſes airs de tête, à
» ſes pieds & à ſes mains ; ſes
» draperies font ſentir le nud ;
» les plis y ſont amples & for-
» més avec choix, ſa couleur
» eſt chaude & dorée ; il ne fai-
» ſoit que glacer ſes ombres avec
» du ſtyle de grain & de la mo-
» mie ; on voit partout la toile :
» mais auſſi chargeoit-il beau-
» coup ſes lumières ; il avoit
» pour maxime de placer dans
» les chairs des demi-teintes de
» terre verte un peu outrées, en-
» tre ſes ombres & ſes lumières :
» ce qui fait un grand & mer-
» veilleux effet à une certaine
» diſtance. Ses teintes ne ſont
» nullement tourmentées, il les
» mettoit dans leur place, après
» quoi il les hachoit avec un
» grand pinceau ou la broſſe, les
» unes dans les autres, toujours
» ſans les matter ; il revenoit là-

» dessus avec des touches larges,
» chargeant de couleur, au point
» qu'on sent leur épaisseur à la
» main sur les clairs ; & comme
» j'ai dit, il n'en mettoit pres-
» que point dans les ombres. Il
» sacrifioit la moitié de ses Ta-
» bleaux pour répandre sa lumiè-
» re sur l'objet principal, & sou-
» vent on a de la peine à distin-
» guer des figures entières dans
» ses fonds ; ce qui donne une
» force & une intelligence de
» clair obscur qu'il a poussée auf-
» si loin que les plus grands Maî-
» tres de Flandre.

» Tout ce qu'il a peint paroît
» en mouvement. Ses drapperies
» flottent au gré de l'air, des
» étoffes grossières ont des plis
» larges & sentent la laine ou le
» lin &c. »

Il faudroit copier encore près de deux pages pour épuiser cette matière, qui est extrêmement bien discutée, & qui fera connoître

les attentions de l'Auteur. Dans tous les autres détails qui concernent Deyſter, nous avons preſque tranſcrit mot pour mot la notice du même M. Deſcamps; & nous avouons que ce Morceau qu'il a bien voulu communiquer, donne une idée très-avantageuſe de ſon Ouvrage.

Ephémerides en Figures, conformes aux Ephémerides en Nombres, ou Plan Géométrique du Cours apparent & réel du Soleil, de Mercure, de Venus, de Mars & de leur lieu vrai pour chaque jour, vis-à-vis les dégrés de l'Eclyptique où il eſt prévû & annoncé pour 1751. & 1752. par M. l'Abbé de Brancas.

Ce plan eſt totalement relatif aux Ouvrages qu'a donné l'illuſtre Auteur qu'on nomme ici. On peut rappeller ſes Lettres ſur la Coſmographie, ſon explication du flux & reflux de la mer, ſes

Livres d'Ephémerides pour les années 1750. & 1751. On n'aura pas oublié ſon oppoſition conſtante aux ſyſtêmes de Copernic, de Deſcartes & de Newton, ſes principes ſur l'électriſation active & réactive, toutes ſes vuës dirigées par le zèle de la Religion : motif auquel il eſt infiniment ſenſible, & qui rend ſes travaux Aſtronomiques très-précieux. *On trouve la préſente Carte chez le Sieur le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roi, rue des grands Auguſtins.*

Hiſtoire Littéraire du Régne de Louis XIV. 4°. Ceci n'eſt encore que l'annonce de cet Ouvrage, qui contiendra trois volumes, & dont l'Auteur eſt M. l'Abbé Lambert, déja bien connu dans la République des Lettres. On aura les éloges hiſtoriques de toutes les perſonnes illuſtres de l'un & de l'autre ſéxe,

qui ſe ſont diſtinguées dans les Arts & dans les Sciences ſous le feu Roi. Il y aura autant de Livres que de claſſes différentes, & ces claſſes ſeront au nombre de huit comprenant les Théologiens, les Orateurs & Juriſconſultes, les Hiſtoriens, les Philoſophes, les Poëtes, les Philologues, les Dames illuſtres par leur eſprit & leur ſcience, les Artiſtes. Chaque Livre doit être précédé d'une Préface, où après avoir expoſé dans quel état ſe trouvoit ſous les régnes précédents, tel Art ou telle Science dont il eſt traité dans ce Livre, on fait voir les progrès que cet Art ou cette Science ont fait ſous le Régne de Louis XIV. On ne peut qu'applaudir à toute cette entrepriſe, & nous rendrons compte avec ſoin de l'exécution.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1751.

ART. LXXIX. *Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes &c.* 1547

ART. LXXX. Del Commercio Dissertazione &c. *Dissertation sur le Commerce par M. le Marquis Belloni.* 1566

ART. LXXXI. *Seconde Lettre sur deux Brochures* le Monde & l'ame &c. 1584

ART. LXXXII. *Mêlange de Poësie, de Littérature & d'Histoire par l'Académie de Montauban.* 1609

ART. LXXXIII. Museo Capitolino &c. *Le Cabinet du Capitole &c.* 1627

ART. LXXXIV. *Considérations sur les mœurs de ce Siècle &c.* 1643

ART. LXXXV. *Recueil de Let-*

tres pour servir de suite aux lettres de Madame de Sévigné &c. 1660

ART. LXXXVI. *Réponse à quelques difficultés touchant un Article de ces Mémoires.* 1677

ART. LXXXVII. *Nouvelles Littéraires.* 1697

Errata pour Mai II. Vol.

P. 1207 l. 19. tradirions, *lis.* traditions.

P. 1354. l. pénult. on a oublié ce vers :

» Voyons si d'un bras eul, le coup sera moins sûr.

Pour Juin.

P. 1481. l. 15. On dit que *l'éloge de M. de Vignoles ne se trouve point dans les Tomes précédents.* Supprimez ceci. Il se trouve dans le premier Tome donné en 1746.

P. 1520 l. 20. & 21. Ingénieur du Roi pour les Mathématiques, *lis.* pour les instruments de Mathématiques.

Pour Juillet.

P. 1531. l. 24 distingués. *lis.* distinguées.

P. 1556. en note, Mougnes, *lis.* Mourgues.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1751.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	10.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1751.

ARTICLE LXXXVIII.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Seconde Partie qui comprend l'art de diriger les eaux de la mer & des rivières à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis. T. I. 4°. p. 412. sans les Planches. A Paris, chez

Jombert, ruë Dauphine; M. DCC. L.

Il y a eu comme trois époques dans l'éducation militaire. Les Grecs & les Romains, durant les beaux jours de leurs Républiques, allièrent les Sciences & les Arts avec la valeur: on vit en Grèce Thucydide, Xénophon, Polybe; à Rome Scipion, Lucullus, César, partager leur vie entre les opérations guerrières & l'étude. Philosophes & Gens de Lettres pendant la paix, ils portèrent leurs connoissances dans le Camp & à la tête des troupes. S'il étoit question d'entreprises où l'industrie, la réflexion, la théorie des Arts pût être nécessaire ou utile, ils rappelloient sans effort leurs sçavantes observations: & qui peut douter, par exemple, que César ne fît l'application de la Science Méchanique où il étoit

très-versé, lorsqu'il falloit construire des Ponts sur le Rhin ou sur la Saône, lorsqu'il étoit à propos de fermer le Port de Brindes par une digue & des radeaux ? * &c.

L'âge des études & du sçavoir, pour les Militaires, s'évanouit avec les beaux siècles, & la barbarie succéda. Il y eut toujours des braves ; mais la bravoure réduite à elle même ne connut que les entreprises de hardiesse & de force ; on parvenoit à l'héroisme quand on sçavoit attaquer l'ennemi, & ne pas craindre la mort. La guerre n'étoit qu'une affaire d'intrépidité & de vigueur, non un art sublime qui demande le concours de presque toutes les autres connoissances.

On ignoroit alors ou l'on paroissoit ignorer que, chez les Anciens, Minerve présidoit égale-

* Voy. *Comment. de César.*

ment aux expéditions belliqueuses & aux sciences ; qu'Apollon *qui lance le trait*, étoit regardé comme le père des Arts ; qu'Achille fils de Thétys & destiné aux plus grands exploits, avoit reçu les leçons d'un demi-Dieu. Toutes ces idées symboliques si propres à instruire & à persuader, échappèrent longtems à nos Guerriers. Jusques dans le grand jour de la renaissance des Lettres, & tandis que la plûpart des autres professions se paroient des richesses de la Littérature, celle des armes se glorifioit encore de son ignorance ; elle regardoit comme un titre de distinction l'entière indifférence où elle se maintenoit à l'égard des ornements de l'esprit.

Enfin vers le milieu du dernier siècle, il se fit une espèce de révolution dans les façons de penser. Quelques Militaires distingués sçurent manier le com-

pas & la lance ; on vit aux premiers degrés de l'honneur des héros aussi habiles à fortifier des places qu'à les attaquer ; & il ne fut plus rare de trouver des élèves de Mars, capables d'écrire l'histoire de leurs Campagnes, ou de faire des observations sur les guerres de leur tems.

Cette révolution a eu les plus heureuses suites. La génération des hommes d'étude s'est perpétuée & multipliée dans la profession des armes, & aujourd'hui les connoissances y sont presque aussi communes que la valeur. Il falloit remarquer ceci en rendant compte du Livre très-sçavant & très-utile d'un Officier distingué. L'empressement avec lequel les Militaires reçurent, il y a quelques années, la première partie de l'Architecture hydraulique, montre le goût d'instruction qui domine, & le zèle des sciences, qui s'est répandu dans les esprits.

Cette première partie distribuée en deux volumes in-4°. comprend l'art de conduire, d'élever, de ménager les eaux pour les divers besoins de la vie. L'Auteur, M. Belidor, y donne un traité élémentaire des Méchaniques, il en fait l'application aux usages des diverses Machines, il entre dans tous les détails qu'on peut souhaiter sur le mouvement des eaux, sur la résistance qu'il convient d'opposer à leur effort, sur le jeu puissant des moulins, des pompes &c.

La seconde Partie de ce grand Ouvrage contiendra aussi deux volumes, dont le premier, qui nous occupe actuellement, traite en deux livres fort étendus de la construction des écluses, tant pour la défense des places que pour l'avantage du commerce & de l'Agriculture. Le tome suivant, qui aura la même division en deux livres, expliquera les

différens travaux convenables aux places maritimes, & donnera des instructions sur la manière de rendre les rivières navigables, de construire les canaux de navigation, d'arrosage, de desséchement, avec des observations très-étenduës pour les ponts & chaussées.

Nous présentons ainsi sous un point de vuë cette matière immense, où il est aisé de distinguer ce qui intéresse particulièrement les Militaires. Ce sont les travaux qui servent à fortifier, à défendre, à embellir même les places tant de mer que de terre.

Et d'abord l'Auteur voulant s'autoriser d'un exemple illustre, choisit Dunkerque comme l'endroit de l'Europe où l'on a vû les plus beaux ouvrages, dans le genre d'Architecture Hydraulique. Il fait l'histoire & la description de cette importante place; il

montre dans un plan exact tout ce que le feu Roi Louis XIV. avoit entrepris & exécuté pour la magnificence, la sûreté, la commodité de son Port.

Ce grand Prince en 1671. avoit présidé lui-même aux travaux. » Trente mille hommes » campés autour de la ville tra- » vailloient alternativement dans » l'ordre suivant : on tiroit un » coup de canon à quatre heu- » res du matin ; à ce signal dix » mille hommes prenoient les » armes, & marchoient en ordre » de bataille jusqu'à un endroit » marqué proche du travail, où » ils posoient leurs armes pour » prendre des outils. A neuf » heures, un autre coup de canon » leur faisoit quitter le travail » pour aller reprendre leurs ar- » mes & retourner au camp. » Dix mille autres revenoient » dans le même ordre, & quit- » toient à un 3e. coup de canon,

» vers les quatre heures après
» midi. Les dix mille restants
» travailloient jusqu'à huit heu-
» res du soir. Ainsi ces trente mil-
» le hommes, poussés par leurs
» Officiers & animés par la pré-
» sence de Sa Majesté, qui mon-
» toit à cheval régulièrement
» deux fois par jour, travail-
» lèrent avec tant de diligence
» qu'il n'est pas concevable
» combien on fit d'ouvrage dans
» le courant de l'été. »

En 1677. le Roi se rendit encore à Dunkerque pour faire travailler de nouveau, & ce fut alors que, sur les desseins de M. de Vauban, on construisit les jettées, les forts pour en défendre l'entrée, le fameux Risban, le Château Gaillard: chef d'œuvres de l'Architecture Hydraulique, & les plus propres qui furent jamais à faire connoitre la puissance, la majesté, l'intelligence d'un Souverain. Tout ceci ne fut

achevé qu'en 1683. & l'on continua les années suivantes de fortifier, d'orner, de perfectionner. Dunkerque étoit comme l'Alexandrie d'Egypte, dont le Conquérant de la Perse & de l'Inde avoit fait l'objet de ses complaisances. En 1701. le Monarque François ajoutoit encore un nouveau Risban qu'on appella *le Fort blanc*, & qui étoit à 800 toises de la Place.

Il est beau de voir sur le plan tous ces magnifiques Ouvrages; ces jettées qui avoient près de mille toises de longueur; ces forts qui défendoient, par une artillerie formidable, l'approche du Port & de la Ville; ce bassin capable de contenir 40 vaisseaux de guerre toujours à flot; ces dix grands bastions dont la Ville étoit flanquée; ce camp retranché qu'avoit imaginé M. de Vauban, & dont le contour, défendu par cinquante pièces de gros

canon, étoit de plus de quatre mille toises; ces écluses surtout si bien ménagées, si appropriées à tous les besoins du Port, du Havre, des batardeaux &c. Tout ceci, ajoute notre Auteur, *fera juger de la bonté & de la justesse du génie qui avoit présidé aux travaux de Dunkerque.*

Tandis que cette Place jouit de sa puissance & de sa gloire, les Ennemis de la France furent extrêmement inquiétés dans leur Commerce & dans leurs expéditions navales. Le Roi Louis XIV. à qui il fut donné, pendant presque tout son régne, de voir naître des Héros dans tous les genres & dans toutes les conditions, tira du sein même de Dunkerque le célèbre Jean Bart: nom aussi connu dans l'Histoire de la Marine moderne, que ceux de Duillius & de Luctatius dans les Annales de la Marine Romaine.
» Il avoit, *dit M. Belidor*, beau-

» coup de capacité, l'esprit net
» & solide, une valeur toujours
» égale ; il étoit sobre, vigilant,
» actif, intrépide, aussi prompt
» à prendre son parti, que de
» sang froid à donner ses ordres
» dans le combat, où on l'a
» toujours vû avec cette présen-
» ce d'esprit si nécessaire en pa-
» reil cas : modeste jusqu'à l'in-
» différence, dédaignant les
» louanges autant qu'il les méri-
» toit, & donnant par-là des
» preuves d'un caractère vérita-
» blement héroïque. Il joignoit
» à une connoissance parfaite de
» son métier, une manière si écla-
» tante de s'en acquitter, qu'il
» n'a dû son élévation qu'à son
» mérite & à sa valeur, qualités
» avec lesquelles on est sûr de
» captiver la fortune en France.»

Il est comme réservé aux Militaires de sçavoir louer les braves de leur profession ; & l'éloge que l'on vient de voir peut

en être la preuve. Le récit détaillé des exploits de Jean Bart n'échape pas à notre Auteur ; il décrit ſurtout avec ſoin l'action brillante de l'année 1694, lorſque ſix de nos vaiſſeaux de guerre reprirent une flotte de cent voiles dont s'étoient emparé les Hollandois, & qu'ils eſcortoient avec huit grands vaiſſeaux tous plus forts que ceux du Général François. C'eſt que celui-ci alloit ſur le champ à l'abordage, & que ſon activité & ſon audace ſuppléoient aux forces qui lui manquoient d'ailleurs.

Cependant le Roi qui ſçavoit, mieux que perſonne, diſtinguer & apprécier le mérite, voulut que Jean Bart montât un vaiſſeau digne de ſa réputation ; il lui en donna un très-beau de ſoixante & dix pièces de canon. C'étoit l'Empire de l'Océan pour notre brave Officier. Ravi de cette acquiſition, & flatté de

l'honneur que lui faisoit un si grand Roi, il s'empressa d'équiper son vaisseau; mais il usa en ceci d'une telle ardeur, qu'il fut atteint d'une pleurésie dont il mourut le 27. d'Avril 1701. âgé de 52. ans, sincérement regretté du Souverain, des Militaires, & de toute la Nation.

On peut dire en quelque sorte de Jean Bart ce que Cicéron disoit du célèbre Orateur & Jurisconsulte L. Crassus: * il fut heureux de mourir avant les malheurs de sa patrie. Dunkerque ne subsista dans sa beauté que 12 ans après l'illustre Marin dont nous venons de parler. Ce ne furent pas les armes des ennemis qui firent tomber cette puissante ville; toute l'Europe peut-être auroit échoué contre ses forts, ses retranchements, ses écluses, ses batteries; mais en 1713. il fallut

* *De Oratore. L. 3.*

faire ce facrifice aux Anglois piqués des pertes qu'ils avoient essuyées de la part des Dunkerquois. * Il vint des ordres de la Cour pour la démolition de tant de travaux, qui avoient coûté des sommes immenses, & qui étoient la merveille d'un regne d'ailleurs si fécond en belles choses. Ce fut le 7. Octobre de la même année qu'on arracha les palissades du chemin couvert. Et l'on continua durant deux mois à detruire, à arracher, à renverser sous les yeux d'une garnison Angloise, qui jouit de ce spectacle aussi agréable pour elle, qu'il étoit affligeant pour ceux de Dunkerque. La consternation ce ces derniers ne pourroit être bien comparée qu'à celle des Cartha-

* En 12 ans les Dunkerquois avoient fait 1614. prises estimées plus de 30. millions, sans compter la valeur des Bâtimens.

ginois, lorſque Scipion les dépouilla de leurs éléphants & de leurs 500 vaiſſeaux de guerre. *

Cependant le zèle de M. le Blanc, alors Intendant de Flandre & depuis Miniſtre de la guerre, ménagea aux Dunkerquois une conſolation ſenſible par le projet du Canal & de l'Ecluſe de Mardick : autre ouvrage de mémoire immortelle, qui fut commencé ſur la fin de 1714. & achevé dans les premiers mois de l'année ſuivante. Louis XIV. terminoit le cours glorieux de ſon régne, il n'avoit ceſſé en aucun tems d'entreprendre de grandes choſes ; & celle-ci, qui n'étoit point contraire aux traités faits avec l'Étranger, qui relèvoit les eſpérances des Dunkerquois déſolés, qui rétabliſſoit le commerce ſur cette côte maritime, parut digne au Monarque

* *Tit. Liv. Lib. XXX.*

de toute ſa protection, de toute la vigueur même de ſon génie, nullement affoibli par l'âge & les infirmités. Ce fut dans ces circonſtances qu'il dit le beau mot que tout le monde ſçait, & qu'il faut toujours répéter quand il eſt queſtion de Dunkerque & de Mardick. Le Comte de Stairs, Ambaſſadeur d'Angleterre ſe plaignant vivement des travaux qui ſe faiſoient au nouveau Canal, le Roi recueillant tout ſon feu & toute ſa grandeur d'ame, lui répondit : *Monſieur l'Ambaſſadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir.*

La ruine de Dunkerque fut donc comme réparée du vivant de ce grand Prince, mais en 1717. ſous la Régence, d'autres vûes & d'autres beſoins firent accorder encore la démolition de Mardick aux inſtances des Anglois, Nation toujours in-

quiète sur les entreprises de notre Architecture hydraulique : c'est ce qui rend aujourd'hui les Plans & les Descriptions si nécessaires, afin que la mémoire de ce qui n'existe plus ne se perde pas, & que l'on profite, du moins pour l'instruction publique, des travaux que l'intérêt & la jalousie des Etats ont soustraits aux regards de la Postérité.

L'Histoire de Dunkerque, de Mardick & de leur catastrophe, décore très-utilement l'Ouvrage de M. Belidor. Quand Vitruve vouloit parler des diverses manières de construire les Temples, il plaçoit ses exemples dans les Edifices qu'on admiroit de son tems ; il citoit les plus beaux Temples de Rome & d'Athènes, & quand on écrit aujourd'hui sur l'Architecture moderne, on n'a garde d'oublier la Basilique de S. Pierre, qui seule fournit

des modèles dans tous les genres de proportions & d'ornemens.

L'Auteur rappelle souvent les belles Ecluses de Dunkerque & de Mardick, parce que la construction & les usages des Ecluses sont l'objet capital de son volume. Il dit en cette matière tout ce qu'on peut souhaiter de plus recherché, de plus approfondi, de plus pratique. Mais comme notre Extrait a déja beaucoup d'étendue, il faut réserver l'analyse de cette importante méchanique pour un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE des Sciences & Belles-Lettres, depuis son origine jusqu'à présent, avec les Pièces originales, &c. In-4°. Août, 1751.

A Berlin, chez Haude & Spener, &c. M. DCC. L.

DAns une Académie où l'on embrasse la Physique, les Mathématiques, la Philosophie spéculative & les Belles-Lettres, il est à croire qu'on n'examine jamais laquelle de ces Classes est la plus utile aux hommes, encore moins laquelle est la plus agréable. Cette question ne pourroit que diviser les Membres d'une Compagnie littéraire, & former parmi eux des partis semblables aux Sectes des anciennes Ecoles. La Science en général est l'intérêt qui réunit des Académiciens Philosophes, Physiciens, Géomètres, Antiquaires, &c. Ils composent tous ensemble comme un Etat libre, où toutes les conditions sont égales, quoique les fonctions ne se ressemblent pas. Ceux qui observent

la Nature, ou qui cultivent certaines parties des Mathématiques, mettent dans les Arts des richesses inestimables; ceux qui s'adonnent à la haute Géométrie ou aux spéculations Métaphysiques, étendent la sphère de l'intelligence humaine; ceux qui se consacrent aux Belles-Lettres, travaillent davantage pour le plaisir de la Société. Ils sont dans le monde sçavant ce que les Décorateurs sont dans les Arts, ou les Sculpteurs dans l'Architecture; ils ornent, ils embellissent, ils piquent la curiosité des Spectateurs.

Tout ceci est à sa place; ce sont les membres qui concourent à l'entretien de l'estomach, c'est-à-dire dans l'hypothèse présente, à la perfection de l'esprit. Mais s'agit-il d'apprécier ce que chaque Classe Académique produit de son fond; faut-il dans des Mémoires périodiques exposer

les différens objets qui ont occupé tous les Particuliers d'un Corps littéraire ? Il eſt difficile alors de regarder toutes les matières du même œil ; les unes ſont totalement rebelles à l'analyſe, d'autres ne s'y prêtent que foiblement, quelques-unes au contraire s'y préſentent comme d'elles-mêmes, d'autres encouragent par l'abondance & l'aménité des détails qu'elles fourniſſent : voici des exemples.

Dans le Recueil de l'Académie Royale de Berlin, il y a douze Articles ou Mémoires de Mathématique, qui ſont peu ſuſceptibles d'extrait ; il faut les lire dans l'Ouvrage même, & s'en occuper la plume à la main. Ces douze Mémoires, dont neuf ſont du laborieux M. Euler, roulent.

1°. *Sur la vibration des Cordes.* On y examine le mouvement vibratoire total, dont eſt agitée une corde, tendue ſuivant une figure

qui ne diffère de la droite qu'infiniment peu, & ensuite lâchée tout-à-coup, c'est-à dire abandonnée à elle-même. On fait voir qu'à chaque vibration la corde reprend la figure qu'on lui a donnée d'abord, toutefois en tenant compte de la diminution causée par la résistance ; & l'on conclut que ces vibrations sont toutes assez régulières, sans qu'il soit nécessaire d'admettre, comme quelques Mathématiciens célèbres, qu'au commencement elles s'écartent de cette loi, & qu'il leur faut quelque espace de tems pour s'assujettir à l'uniformité.

2°. *Sur l'accord des deux dernières Eclipses du Soleil & de la Lune avec les Tables de M. Euler pour trouver les vrais momens des pleines & nouvelles Lunes.* Il est question de l'Eclipse de Soleil du 25. Juillet 1748. & de l'Eclipse de Lune qui parut entre

le 8. & le 9. du mois d'Août de la même année. Le Mémoire est une vérification des Tables de M. Euler, en conséquence & par le moyen des Observations.

3°. *Sur l'Eclipse annulaire du Soleil observée à Berlin le 25. Juillet 1748.* Ce morceau est de M. Kies, célèbre Astronome. Au détail de son opération, il joint ici quelques Observations Physiques ; par exemple, en laissant tomber l'image du Soleil sur un papier blanc dans la chambre obscure, il a remarqué que le diamètre du Soleil s'est enflé à peu près de sa centième partie au tems de la plus grande observation, & même quelques minutes avant & après ce tems : ce qui donne un argument évident pour l'existence de l'atmosphère de la Lune, dans laquelle les rayons du Soleil sont rompus. L'Académicien ajoute quelques méthodes pour déterminer la

quantité de cette atmoſphère lunaire, & ce n'eſt pas l'endroit le moins intéreſſant de ſon Mémoire.

Quelques autres particularités de l'Eclipſe méritent auſſi de l'attention. Quand le diſque de la Lune fut tout-à-fait entré ſur celui du Soleil, l'Anneau parut ſi lumineux, qu'il éblouit la vûe en le regardant ſans verre coloré; quand la grandeur de l'Eclipſe eut paſſé le terme de onze doigts, les verres ardents ne firent plus d'effet ſur les matières combuſtibles. Quand on fut parvenu à la plus grande phaſe, le Thermomètre étoit deſcendu de ſix degrés, & le vent étoit plus fort qu'avant ou après cette phaſe. Quand l'Anneau ſe forma, on croyoit être plongé dans le Crépuſcule; cependant il faiſoit encore aſſez de jour pour lire, pour diſtinguer même des caractères aſſez menus. On voyoit

très-bien les Planettes de Mars & de Venus ; les Oiseaux donnoient des marques qu'ils s'appercevoient de la nuit ; & ils annonçoient le jour à mesure qu'il commençoit à faire plus clair. Enfin un Phénomène très-remarquable & qui offroit un beau spectacle à la vuë, c'est que pendant que l'éclipse étoit annulaire, l'ombre des feuilles d'arbres ou de quelque autre corps que ce fût, étoit bordée d'un bel anneau, qui avoit toutes les couleurs d'un arc en ciel ; ce spectacle s'évanouit dès que l'anneau du Soleil fut rompu.

4°. *Sur l'atmosphère de la Lune prouvée par la dernière Eclipse annulaire du Soleil.* Le diamètre du Soleil s'étant augmenté à l'œil pendant l'Eclipse annulaire, on s'est confirmé dans l'opinion qu'il y a autour de la Lune une atmosphère, mais par les observations de M. Euler con-

tenuës dans le présent Mémoire, cette atmosphère a été trouvée d'une ténuité extrême; en sorte qu'elle est peut-être 200 fois plus rare que l'atmosphère de la Terre. *D'où l'on peut conclure*, ajoute l'Auteur, *ou qu'il ne monte point du tout de vapeurs de la surface de la Lune, ou que la matière de la Lune est si solide & si séche qu'elle n'est presque sujette à aucune évaporation.*

5°. *Sur le frottement des corps solides.* On rappelle ici sommairement ce qui s'est écrit de mieux sur le frottement des corps solides; surtout cette particularité très-remarquable, que la quantité du frottement dépend uniquement du poids ou de la force dont un corps est pressé contre la surface sur laquelle il est traîné, & que ni la figure du corps ni la grandeur de sa base n'entrent en aucune manière dans la détermination du frotte-

ment. Après quoi l'Auteur, M. Euler, apprécie la quantité de cette force, & il évaluë les effets du frottement tant pour le moment auquel on commence à mettre le corps en mouvement, que pour le tems où le mouvement est continué ; ce qui donne une conséquence assez singulière, sçavoir que, durant la continuation du mouvement, l'effet du frottement ne sera que la moitié de celui qu'on éprouve avant qu'on puisse mettre le corps en mouvement. Il y a des choses très-curieuses & très-approfondies dans le détail de ce Mémoire.

6°. *Sur la diminution de la résistance du frottement.* L'Auteur, qui est toujours M. Euler, se borne dans cette pièce à rechercher l'effet du frottement dans les machines, dont le mouvement est rotatoire, ou qui se fait autour d'un ou de plusieurs

axes & il fait voir ; de combien la réſiſtance du frottement peut être diminuée par la diminution des axes & par leur mouvement ſur des roulettes. Tout ceci ſe déduit en calculs & en formules Algébriques : déduction qui n'eſt pourtant pas fatigante pour le Lecteur. On comprend par ce mémoire combien il eſt important dans toutes ſortes de machines de rendre les axes, autour deſquels ſe fait le mouvement, auſſi minces qu'il ſera poſſible ; *car dès qu'on pourra réduire l'épaiſſeur des axes à la moitié, on gagnera la moitié de la force dont on avoit beſoin pour vaincre le frottement.* C'eſt le réſultat des opérations de l'Auteur, qui ajoute prudemment qu'il faut néanmoins régler l'épaiſſeur des axes ſur la charge qu'ils doivent porter.

7°. Sur les plus grands & les plus petits (appellés *maxima* &

minima) *qui se trouvent dans les actions des forces*. On a dans les Mémoires de cette Académie de Berlin pour l'année 1746. un Ouvrage où M. de Maupertuis prouve que, dans le choc des corps, le mouvement se distribuë de manière que la quantité d'action, que suppose un changement arrivé, est un *minimum*, c'est-à-dire la plus petite qu'il sera possible. Ce principe représente la loi qui est suivie par la nature dans toutes ses productions ; & cette loi peut toujours être représentée par une formule Algébrique d'une valeur plus petite que celle qui seroit nécessaire dans le cas d'un autre effet.

L'objet du présent Mémoire est de développer le même principe, & de faire voir combien il est fécond dans la Statique & dans la Méchanique. M. Euler propose ici plusieurs problêmes

& donne des formules toutes relatives à *la plus petite quantité d'action*. On sera bien-aise de travailler avec cet Auteur dans une matière qui allie beaucoup de profondeur à une simplicité singulière.

8°. *Sur quelques loix générales de la Nature qui s'observent dans les effets des forces quelconques.* Ceci est l'application de la *plus petite quantité de forces* à divers problêmes sur les fluides.

9°. *Sur une contradiction apparente dans la doctrine des lignes courbes.* Comme une ligne du premier Ordre, ou une droite peut se tirer par deux points donnés, ainsi une ligne du second Ordre, ou Section conique, sera tirée par cinq points; une ligne du troisiéme Ordre par neuf points; une du quatriéme Ordre par 14 points, &c. Ceci est un principe reconnu des Géomètres; or il est aussi démon-

tré que deux lignes du troisième Ordre peuvent se couper en neuf points : donc il peut arriver que deux lignes du troisiéme Ordre passent par neuf points donnés ; d'où il s'ensuit que neuf points ne suffisent pas pour déterminer une ligne du troisiéme Ordre. Ce qui est contraire au principe qu'on vient d'énoncer. Et telle est la contradiction qui paroît se trouver dans la doctrine des lignes courbes. M. Euler, Auteur de ce Mémoire, la développe, la répète, la met dans le plus grand jour ; il fait sentir qu'elle a encore plus lieu dans les lignes d'un Ordre supérieur; après quoi il se met en devoir de résoudre la difficulté, & il montre qu'il y a un Paralogisme dans le principe qui établit que, dans tous les cas, neuf points sont suffisants pour déterminer la courbe du troisiéme Ordre. On voit en suivant le détail de ce mémoire,

qu'en certains cas, on aura besoin de dix, onze, ou même douze points, pour déterminer la figure; & les mêmes réflexions s'étendent aux lignes d'un Ordre supérieur.

10°. *Sur le nombre des points où deux lignes d'Ordre quelconque peuvent se couper.* C'est comme la suite du mémoire précédent, & la démonstration de cette proposition, *que deux lignes courbes l'une d'un certain Ordre appellé* m, *& l'autre d'un certain Ordre appellé* n, *ne peuvent jamais se couper en plus de points que n'en exprime* m n, *quoique le nombre des intersections puisse fort souvent être plus petit.* Cette démonstration qui procéde par expressions Algébriques, nous paroît fort précise & fort rigoureuse.

11°. *Sur le calcul intégral.* C'est d'abord la troisiéme partie des recherches qu'a fait M. d'Alem-

bert en cette matière ; elle expose les différentielles qui se rapportent à la quadrature des lignes du troisiéme Ordre. On a de suite la quatriéme & dernière partie, comprenant des méthodes pour intégrer quelques équations différentielles. Il faut joindre la lecture de ce mémoire à ce qu'on trouve du même Auteur dans le second & le troisiéme vol. de cette Académie.

12°. *Sur l'Eclipse partielle de Lune arrivée le 8.* d'Août 1748. C'est une observation faite par M. Kies, & qui n'occupe ici qu'une page d'impression.

Après ces notices très-succintes sur la Classe de Mathématiques, nous entamons celle de Philosophie spéculative. Le premier morceau qui s'y présente, est une dissertation de M. Heinius, sur le Philosophe Clitomachus, successeur de Carnéade dans l'Académie. L'Auteur

examine en quel tems Clitomachus a vêcu ; c'étoit vers l'an 600 de Rome : en quel lieu il prit naissance ; c'étoit à Carthage : à quel âge il se transporta en Grèce pour y entendre les Philosophes ; ce fut, selon Diogène Laërce, à 40 ans : quels sentimens il fit profession de tenir & d'enseigner ; ce furent ceux des Académiciens : quels écrits il composa ; on en comptoit plus de 400 : combien de tems il gouverna l'Ecole de Carnéade ; on estime que ce fut près de 30 ans : comment il termina ses jours ; par une mort volontaire, *afin*, disoit-il, *de n'être pas dupe de l'amour de la vie.* Tel est le plan de ce mémoire. M. Heinius l'a rempli par des discussions très-sçavantes, & nous lui sçavons gré d'ailleurs de s'être appliqué dans un endroit, à décharger ce Philosophe du soupçon d'Athéisme, en faisant voir que ses sentimens

contredisoient uniquement l'Idolâtrie, & ne détruisoient que la gloire des fausses Divinités. Ceci est très-judicieux, & il est aisé de justifier de même les autres sçavans de l'Antiquité, toujours trop peu éclairés dans la Religion, mais toujours trop sages pour nier l'existence d'un Etre-suprême.

Nous observons quelques taches legères dans cette dissertation. A la page 303 on fait mourir Carnéade, âgé de 90 ans, & à la page 296 de 85 seulement, ainsi que le témoigne Diogène Laërce. Page 304. on dit que ce Philosophe mourut l'an 623 de Rome; page 296 on dit 625 & page 306, on fait entendre que ce fut en 626.

A la pag 301. on se sert d'une expression qui n'est pas du bon usage, en disant qu'*Athènes étoit comme une foire des beaux Arts*. Mais cette faute ne doit pas être

imputée à M. Heinius qui a écrit en Latin, & qui aura mis probablement *Emporium bonarum Artium*. C'est son traducteur qui n'a pas suivi exactement le génie de notre Langue. Il faut terminer ici notre second extrait & en promettre un troisième pour le reste de ce volume.

ARTICLE XC.

MESLANGES DE POESIE, de Littérature & d'Histoire par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban &c. A Montauban chez Teulières, & se trouve à Paris chez Chaubert. Suite de l'Article LXXXII. au mois de Juillet 1751.

NOus avons réservé pour cet Article trois Morceaux considérables dont le premier comprend des réfléxions sur l'usage des Machines dans les Poë-

mes où les Héros sont Chrétiens ; le second est un parallèle d'Horace, de Despréaux & de Rousseau ; le troisiéme présente le commencement d'une bonne Histoire de Louis II. Prince de Condé. Chacune de ces Pièces mériteroit un Extrait, & d'abord la première est peut-être ce qu'on a jamais écrit de mieux en notre Langue sur la question des *Machines Poëtiques.* On appelle ainsi l'intervention des Anges, des Démons, des Etres Moraux personifiés, des Apparitions, des Songes, des Enchantements ; le tout par rapport au Poëme épique, qui est le genre où il peut être question de sçavoir si ces sortes d'ornemens doivent être admis.

A la vérité il ne convient pas de faire, comme l'Arioste & Sannazar, un mêlange monstrueux des mensonges du Paganisme avec les vérités Chrétiennes. Le

dernier, par exemple, célébrant la Naiſſance du Fils de Dieu, invoque les Muſes, place aux Enfers Pluton, Cerbère, Briarée, les Centaures, les Gorgones, les Harpies &c. peint, avec les plus beaux vers du monde, le Jourdain entouré de Nymphes, & racontant ce que lui avoit dit Protée du futur Avénement de J. C. Tout ceci eſt ridicule, & M. de Grandv[illegible], notre Auteur, quoique partiſan des Machines poëtiques, n'a garde d'autoriſer un tel dérangement d'idées. Son attention ſe porte ſimplement à juſtifier l'intervention des Etres & des choſes que nous nommions plus haut, Anges, Démons, Enchantements &c. dans les Poëmes dont les Héros ſont Chrétiens. Quelques Ecrivains attaquent l'uſage de ces Machines, ſous prétexte qu'elles manquent de vraiſemblance : raiſon nulle à tous égards. Car outre que l'e-

xistence des bons & des mau
Anges est certaine ; outre
les Histoires Sacrées nous
lent d'apparitions, de son
d'enchantements, il est
certain que les Anciens ont
continuellement usage des
veilles de leur Théologie f
leuse, quoiqu'elles ne fu
qu'un tissu de folies & d'abs
tés. Aujourd'hui même c
connoît si bien le faux de
cette doctrine poëtique, *ri*
nous blesse dans les objets q
nous offre ; & quand nous
Homère ou Virgile, nous cr
voir agir leurs Divinités : c
fait sans doute en vertu
supposition arbitraire par la
le nous admettons, pour le
ment de la lecture, les idé
les préjugés des Payens. M
reprend M. de Grandval
qu'une fois on veut bien ac
par fiction les choses les plus
ses & les plus frivoles, sera

moins facile de se prêter à des miracles d'une possibilité reconnuë dans le Christianisme, ou de s'élever, pour parler ainsi, dans la région de ces prodiges dont on nous a répété dès le berceau mille & mille exemples.

Et à l'égard des Etres Moraux personifiés, tels que l'envie, la renommée &c. peuvent-ils paroître plus déplacés dans les poëmes modernes que dans les anciens ? La discorde, la religion, la patrie, l'hérésie, la molesse, n'ont-elles pas même été admises avec succès par quelques-uns de nos meilleurs Poëtes ; témoin Boileau qui dépeint si bien la molesse au second chant de son Lutrin ? » Y a-t'il, *dit notre Auteur*, un Tableau qui puisse me » rendre la molesse plus présente » que ne fait cette description ? » Je la vois, je l'entends, je remarque toutes les circonstan» ces de son action, & mon ima-

» gination échauffée croit saisir » un objet réel. La raison a beau » me dire que c'est une fiction: » mes sens sont gagnés, l'illusion » est faite, & je ne songe seule- » ment pas à en soupçonner la » fausseté. «

Tout ceci prouve admirablement en cette matière : nous seroit-il permis d'y ajouter un mot? Non seulement les Anciens nous apprennent à personifier en Poësie les Etres moraux tels que l'envie, la renommée, la discorde, la patrie, &c. mais il y a dans Homère la plus grande & la plus singulière liberté sur ce point. On le voit, par exemple, décrire avec complaisance & à plusieurs reprises l'injure (*Ate*). Il la fait fille du Maître des Dieux; * elle a des pieds qui ne touchent pas la terre; elle marche sur la tête des hommes; elle n'é-

* *Iliad.* 19.

pargne pas Jupiter lui-même ; mais quelquefois trop téméraire, elle est chassée de l'Olympe, &c. Il faudroit rassembler tous les traits de ce Tableau, & demander ensuite ce que c'est que l'*injure* pour être dépeinte en grand par le Prince des Poëtes? Si quelqu'un des modernes s'avisoit d'en faire autant, quels reproches n'essuyeroit-il pas; & pourquoi ? Est-ce que chez Homère ces descriptions sont ridicules ? point du tout : mais on les aime dans l'Iliade ; & sans raison, sans principes, on les blâme dans des productions créées trois mille ans après Homère.

Sans raison (disons-nous) & *sans principes ;* car dans le sujet que nous traitons, il ne faut pas se laisser conduire par cet » esprit » philosophique qui regne parmi » nous, qui veut analyser tout, » rendre compte de tout, & par-» là dépouiller l'imagination de

» tous ſes droits. Cet eſprit de
» diſcuſſion, ce ſang froid ſi con-
» traire au beau feu & à l'en-
» touſiaſme de la poëſie, ſi enne-
» mi de toute verve & de tout
» heureux tranſport, ne doït pas
» faire ici notre loi. » Ceci eſt
dit avec goût & avec ſentiment, diſons même avec une connoiſſance intime de l'état actuel des Sciences. Celles qui ſont exactes, la Géométrie, le Calcul, l'Algèbre, la Métaphyſique, ont acquis beaucoup de Partiſans : conquête utile & louable à bien des égards ; mais le goût propre de ces ſciences a glacé l'éloquence, l'hiſtoire & la poëſie ; il a rendu notre langue, de très-prude qu'elle étoit déja, infiniment circonſpecte, grave, ſévère, peu propre par conſéquent à l'eſſor, qui eſt la preuve & l'effet du génie.

Cependant les Anciens ſçurent ſe garentir d'un tel écueil. Homère

ıère fut sçavant dans les Arts, : il n'en eut l'imagination que lus féconde, plus ornée, plus réatrice, s'il est permis de parer ainsi. Virgile sçut la Physique z l'Astronomie de son tems; sa Poësie perdit-elle pour cela le ıoindre degré de son coloris? Cicéron fit une étude très proonde des Loix & de la Philoophie, sa manière en fut-elle noins belle & moins brillante? l falloit que ces gens là eussent 'ame capable d'acquerir, de :ontenir, de ranger, de distriuer tout, sans rien confondre, ans détruire une méthode par ıne autre, mais suivons M. de Grandval, dont le traité nous ıaroît excellent.

Il donne des régles générales ıour l'usage des machines dans a poësie. Rien de plus aisé que le manquer ces coups de maître. Si vous faites intervenir les Anges, les Démons, les Etres

moraux, les Songes, &c. sans aucun préparatif; si vous ne circonstanciez pas ces apparitions, dont l'effet doit être de frapper l'imagination; si vous ne sçavez pas transformer les personnages ou les travestir à propos; si vous vous contentez de les faire paroître une fois dans toute la suite d'un poëme; si vous ignorez l'art de placer, de tempérer, de modifier, d'orner ces scènes merveilleuses, vous languirez au moins, & peut-être vous rendrez-vous ridicule. Tels sont les premiers traits des instructions que répand notre Auteur.

Il entre après cela dans un détail suivi des machines qui furent propres des Anciens, afin que nous puissions apprendre comment & jusqu'où notre imitation doit aller. Aux actions des Dieux tant répétées dans Homère & dans Virgile, l'Auteur oppose des exemples tirés de la Jérusalem

délivrée, du Paradis perdu, de la Henriade ; ouvrages où les Anges, les Démons, les Bienheureux jouent de si grands rôles : & l'on voit par le succés des Auteurs, que si nous avons le génie de manier tous les ressorts poëtiques, qui ne déparent point ce que la Religion nous enseigne, l'ancienne Mythologie sera remplacée par d'abondantes images.

On apprend de plus à l'école de M. de Grandval de quelle manière il faut mettre en jeu certaines machines particulières. » Veut-on s'étendre sur le récit » d'un naufrage, & sur l'action » du Démon qui l'a suscité. Qui » empêche de figurer ce turbu- » lent génie avec les cheveux » hérissés, les yeux creux & ar- » dens, tels que Borée ou Eole » nous sont représentés ? Il ap- » pelle à lui ces esprits fougueux » qui commandent aux vents ; » & soudain échappés de leur

» priſon ténébreuſe, *ils* ſe préci-
» pitent en tumulte ſur l'Ocean
» agité. Sa voix effrayante raſ-
» ſemble d'un pôle à l'autre les
» ſombres vapeurs, les épais
» nuages ; il fend d'un vol impé-
» tueux leurs noirs tourbillons,
» qu'il comprime de ſes aîles hu-
» mides, & en fait jaillir avec
» un bruit épouventable la pluye,
» la foudre & les éclairs. Il deſ-
» cend enſuite aux plus profonds
» abymes de la mer. A ſa parole
» l'onde indignée mugit & ſe cou-
» vre d'écume. Il la frappe d'un
» coup de ſon trident. Le vaſte
» gouffre bouillonne de fureur, &
» ſoulève juſqu'aux nuës ſes va-
» gues orageuſes mêlées avec
» l'arène, &c. »

La ſuite comprend des ré-flexions très-judicieuſes ſur les apparitions, les prédictions, les enchantements, &c. Ces ſortes de machines doivent être encore maniées avec plus de précaution

que les autres, & il eſt extrêmement facile d'en abuſer. Quelques exemples tirés de la Henriade, fourniſſent à l'Auteur de bons modèles, & quelques autres du Taſſe & de l'Arioſte le mettent en voye de critiquer à propos. Il n'y a rien à perdre de tous ces développements, & la matière eſt aſſûrément traitée avec autant de ſagacité que de lumières. Le ſtyle d'ailleurs de cet ouvrage eſt net, pur, élégant, intéreſſant. Le Didactique ne fait pas diſparoître les agréments de la Narration; le choix des exemples empêche une ſorte de monotonie très-ordinaire dans ces ſortes de diſcours; l'érudition poëtique ſe préſente ſans affectation & ſans pédanterie. Que dirions nous de plus? Ceci eſt un bon & très-bon Ouvrage. Dans une nouvelle édition, l'Auteur pourroit ſe propoſer deux queſtions qu'il eſt très en

état de résoudre, & qui tiennent de près à son sujet.

La première, sçavoir si l'Epopée ne peut pas, aussi bien que le Poëme Dramatique, se passer des machines. Il semble que les Anciens employèrent autant ces machines dans leurs Tragédies que dans leurs Poëmes Epiques ; les Modernes n'en font plus d'usage au Théatre, du moins l'usage qu'ils en font est très-rare, & nous ne voyons pas qu'on leur en sache mauvais gré ; la même conduite seroit-elle répréhensible par rapport à l'Epopée ? Et pourquoi le seroit-elle plutôt dans ce genre de poësie que dans l'autre, c'est-à-dire dans le Drame ?

La seconde question seroit de nous expliquer si S. Evremont a eu raison de dire que le *merveilleux des Poëmes de l'antiquité considéré purement en lui-même n'est guères moins étrange que ce-*

lui de la Chevalerie ; que ce dernier même est plus discret. Ce mot nous paroît intéresser beaucoup la Controverse des Machines, & une discussion raisonnée sur un point de cette importance, ne pouroit que faire connoître de plus en plus les lumières de M. de Grandval. Ici nous finissons ; ce seul morceau du *mêlange* de Montauban nous a transportés comme par manière de songe ou d'enchantement, & il faudra donner un autre Article pour les Réflexions sur Horace, Boileau, Rousseau, & pour l'Histoire du Prince de Condé. Ainsi les richesses empêchent - elles les gens d'être laconiques ; quand on est indigent, on n'ose ni élèver le ton, ni développer ses pensées.

ARTICLE XCI.

Notice d'une version Manuscrite de l'Anthologie Grecque, par Hugues Grotius. *

IL y a long-tems qu'on parle d'une version de l'Anthologie Grecque, composée en Vers par le célèbre Grotius. M. le Clerc, dans le 7. Tome de sa Bibliothèque choisie, promettoit de la donner avec le Texte Grec à côté, & un grand nombre d'additions & corrections : ce qui auroit formé une très-belle édition de l'Anthologie, & mis dans le Public un livre précieux; mais ce projet n'a jamais été con-

* Nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à donner cette notice que nous apprenons qu'un homme d'esprit travaille à la vie de Grotius Cet Ouvrage ne peut que plaire infiniment aux gens de Lettres.

duit jusqu'à l'exécution, du moins après bien des recherches, nous n'avons rien decouvert à cet égard, & dans le Catalogue des Œuvres de Grotius, tant de fois répété par les Bibliographes, il n'est fait aucune mention de son Ouvrage sur l'Anthologie. *

L'Editeur qu'annonce M. le Clerc, & qui n'étoit autre que lui-même, avoit un exemplaire de la Version de Grotius avec une Préface où ce grand Auteur traitoit de l'Anthologie & de la traduction qu'il en avoit faite ; nous ne pouvons rien dire de ce morceau, qui n'est point parvenu à notre connoissance ; mais pour la version entière des sept livres d'Epigrammes Grecques, nous

* On nous assure qu'il y a eu quelques feuilles de cette Version imprimées, mais que l'Ouvrage n'a point été continué.

l'avons ſous les yeux ; & c'eſt un autre exemplaire que celui de M. le Clerc, c'eſt même l'Original écrit de la main de Grotius, ainſi que l'atteſte ſon Secrètaire Edmond le Mercier, dans une Epigraphe qui eſt à la tête, & que nous tranſcrivons en marge. Ceux qui n'aiment pas qu'on diſe du bien des Jéſuites, pouront paſſer cette Anecdote. Elle eſt ſi eſſentielle à la Notice du Mſ. que nous n'avons pû la ſupprimer. *

* Pro benevolo pioque adfectu quo illuſtriſſimus quondam & ſummæ eruditionis vir Hugo Grotius RR. PP. Societatis JESU ad finem uſque vitæ eſt proſecutus, Anthologiam hanc è Græco in Latinum ab eo verſam & ipſius manu ſcriptam Lutetiæ relinqui decuit apud eoſdem Patres de omni litterarum genere optimè meritos, ut in Bibliothecâ ipſorum Claromontanâ perpetuum foret ejuſmodi benevolentiæ ac pietatis monimentum ; cui nonnulla Authoris ejuſdem elogia præfigi quoque non abs re

On conserve donc depuis 86 ans dans la Bibliothèque du Collège des Jesuites de Paris la Version de Grotius, & sur les instances de quelques Gens de Lettres, qui s'intéressent encore à l'Antiquité Grecque, nous publions aujourd'hui la Notice de cet Ouvrage. Si le Siécle étoit un peu plus vif pour les Etudes solides,

---

fuerit quibus Societatis hujus Patres & opera non vulgari more commendat in suâ discussione Rivetiani Apologetici, unde hæc excerpta sunt.

On trouve de suite quatre Passages tirés de cet Ouvrage contre Rivet, & ces textes font l'éloge des Jésuites en général & des PP. Petau & Sirmond en particulier. Enfin au bas de la page on lit: Edmundus Mercerius, illustrissimi quondam Grotii à secretis intimis, hæc scribebat Kal. Jan. anni M. D C. L X V. (*Grotius étoit mort dès l'an* 1645.) Idem Claromontanam Bibliothecam Lectorem sic alloquentem fingebat.

Per quem scripta virum voluit sua Grotius edi,
Indita sunt forulis hæc monimenta meis.

s'il ressembloit en ce genre aux deux Siécles qui l'ont précèdé, nous ne balancerions pas à donner l'Edition entière d'un morceau si estimable. Mais qui peut dire aujourd'hui, comme Pindare, à des Vers Grecs, ou même à des Vers Latins : embarquez vous mes Vers sur tous les Vaisseaux, allez jusqu'aux extrèmités de la terre ? Et quelle seroit la Typographie assez zélée, ou assez téméraire, pour se charger d'une telle entreprise ? Renonçons donc à ces idées, & demandons encore grace pour le Latin & le Grec que nous serons obligés de citer dans cet Article. Ceux qui n'ont nul commerce avec Rome & Athènes, sont priés bien instamment de ne point s'arrêter ici. Il y a une jolie Epigramme Grecque, où l'on fait parler ainsi une fontaine : *si vous avez du cœur, buvez de mes eaux. Si vous êtes lâche, n'en bu-*

vez pas ; ma Liqueur est mâle, elle ne peut plaire qu'aux hommes. Les lâches ne doivent puiser que chez eux-mêmes. *

Grotius, après l'heureuse aventure qui lui rendit sa liberté, vint à Paris en 1621. & il passa 10 ans dans cette Capitale, très-occupé de l'Etude & très-accueilli des Sçavans. Au mois de Septembre 1630. il commença la version des sept Livres de l'Anthologie ; & elle fut achevée avant le mois de Septembre de l'année suivante : c'est ce qu'il marque lui-même dans une Note à la tête de son Mf. **

Or ce qui fait le prix de cet Ouvrage, ce sont surtout trois choses. 1°. Il est en très-bons Vers Latins, toujours de la même

---

* Lib. I. Anthol. Cap. LXV. *In fontes.*

** Sept. 1630. Absolutum ante Sept. 1631. horis succesivis.

mesure que les Vers Grecs; en sorte que, si dans le Texte on a des Vers ou Elégiaques, ou purement hexamètres, ou iambes de six pieds, ou Anacréontiques; toujours la version présente la même espèce de poësie. 2°. Grotius s'est adstreint partout au nombre de Vers qui sont dans chaque Pièce; jamais il n'est ni plus laconique ni plus prolixe, ce qui marque de sa part; & un gènie très flexible, & une patience singulière. 3°. Il corrige le texte de tems-en-tems par de petites Notes placées en marge. Le tout assez lisible, quoique ceci ne soit pas une copie mise au net, & qu'il s'y trouve plusieurs ratures. Ce ne peut être neanmoins le premier exemplaire, puisque les corrections sont assez rares, vû l'étenduë de ce Ms. la multitude & la difficulté des matières.

Le goût propre des Epigram-

mes de l'Anthologie, n'eſt peut-être pas encore aſſés connu. Nous ſommes accoutumés à la manière de Martial & de nos Epigrammatiſtes François, à leurs alluſions, à leurs pointes, à leurs chûtes toujours aſſaiſonnées d'un grain de ſel ou veritablement attique, ou ſoit diſant tel. Ce n'eſt pas là ce qu'on trouve chez les Grecs. Leurs Epigrammes bornées le plus ſouvent à ſervir d'inſcriptions, ſont ſimples & n'énoncent que l'objet auquel on les a deſtinées. Ce qui n'empêche pourtant pas qu'on n'y remarque de tems en tems des penſées fines, & qui le ſont même d'autant plus qu'elles conſervent plus de naturel. Nous allons en produire des exemples, & nous ferons voir comment Grotius a traduit ces belles Epigrammes. La verſion de ce ſavant homme eſt toujours ici notre point de vuë principal.

Août 1751.

Liv. I. Tit. LXVII. Epigr. 26.

On fait ainsi l'éloge d'Hérodote dont les Livres portent chacun le nom d'une Muse.

Hospes ut Herodotus musas exceperat, illi
Hospitii pretium quæque dedere librum. *

Tit. LXXXVII. Epigr. 2. Enée sauvant son père de l'incendie de Troye, crie aux Grecs: *Ne touchez pas à mon fardeau, vous y gagneriez peu, & j'y perdrois infiniment.*

Per patriæ cineres & tela per hostica ferret
Cum pius Æneas, maxima sacra, patrem,

---

* Ἡρόδοτος μούσας ὑπεδέξατο, τῷ δ' ἄρ' ἑκάστη
Ἀντὶ φιλοξενίης βίβλον ἔδωκε μίαν.

Hoc onus, aiebat, Danai, ne tangite. parva
In ſene ſunt vobis præmia, magna mihi. *

Tit. XC. Epigr. 6. on dit, ſur la brièveté de la vie :

Utere flore tuo, namque ætas præterit, hædus
Qui fuit hic, æſtas tranſeat, hircus erit. **

Ibid. Autre comparaiſon ſur le même ſujet.

Exiguo floret roſa tempore, prætereat ver,
Illa tibi fuerat quæ roſa ſentis erit. ***

---

* Ἐκ πυρὸς ἰλιακοῦ, δοράτων μέσον ἥρπασεν ἥρως
Αἰνείας ὅσιον παιδὶ βάρος πατέρα.
Ἔκλαγε δ᾽ Ἀργείοις, μὴ ψαύετε· μικρὸν ἐς Ἄρη
Κέρδος ὁ γηραλέος, τῷ δὲ φέροντι μέγα.

** Τῆς ὥρας ἀπολαύε, παρακμάζει ταχὺ πάντα.
Ἓν θέρος ἐξ ἐρίφου τρηχὺν ἔθηκε τράγον.

*** Τὸ ῥόδον ἀκμάζει βαιὸν χρόνον· ἢν δὲ παρέλθῃ
Ζητῶν εὑρήσεις οὐ ῥόδον, ἀλλὰ βάτον.

A la fin du premier Livre, on trouve dans Grotius une pièce de 23 vers Héxametres sur le printems, laquelle n'est point dans quelques éditions de l'Anthologie, notamment dans celle d'Eilhard Lubin en 1604; mais elle se voit en autant de vers Grecs dans la belle édition de Florence en 1497. dont nous avons deux exemplaires sous les yeux, & dans celle de Henri Etienne en 1566. Cette pièce de vers est renduë avec toutes ses graces dans le Latin, témoin ce commencement:

Horrida nimbosæ cesserunt tempora brumæ,
Blandaque purpurei pandit se gratia veris;
Lætior induitur viridanti gramine tellus,
Et rediviva novis ornatur frondibus arbor &c.

Le second & le troisiéme Livre de l'Anthologie nous fourni-

oient cent exemples, si nous
'oulions transcrire tout ce qui
ıous a intéressés dans cette bel-
e version, mais il faut avancer;
c nous ne produirons qu'une
:pigramme du troisiéme Livre,
lle est au Tit. XII. C'est l'Epi-
aphe d'une Dame nommée Eu-
enie qui avoit brillé par les gra-
es du corps, par les agréments
e la Poësie, & par l'étude des
oix.

uæ formæ cantûsque simul florebat ho-
nore,
Cui super & leges discere cura fuit;
ıgeniam tellus tegit hæc; in funere
vulsis
Crinibus adstabant Cypria, Musa,
Themis. *

* Τὰν πάρος ἀνθήσασαν ἐν ἀγλαΐῃ καὶ
ἀοιδᾷ
Τὰν πολυκυδίςου μνάμονα θεσμοσύνας,
Εὐγενίαν κρύπτει χθονίη κόνις· αἷ δ' ἐπὶ
τύμβῳ
Κείραντο πλοκάμυς, Μῦσα, Θέμις, Πα-
φίη.

Dans l
amb
Mathema
speculativ
il est a c
jamais laq
la plus util
moins laq
ble. Cett
que divis
Compagn
parmi eu
aux Secte
La Scien
rêt qui re
Philosop
mètres
compose
me un l
condition
que les
blent pa

Jovem ſpectans clamare vide-

ihi terras, tu, Pater, aſtra tene.

itre XII. de ce Livre E-
5. on invite les Specta-
conſidérer le Tableau où
avoit peint la Déeſſe Ve-
tant de la mer & faiſant
eau de ſes cheveux.

s primùm de fluctibus emergen-
a
in Apellæi cerne laboris opus.
ibus mulcens reſperſos æquore
ines,
madidis ſpumam cogit abire comis.
bi de formâ poſthac certabimus,
pſæ
ant, ſi videant, nata ſororque Jo-
vis. *

ἀναδυομέναν ἀπὸ ματέρος ἄρτι θα-
λάττας
πριν Ἀπελλοῦ μόχθον ὅρα γραφίδος,
ût 1751.

On trouve une multitude d'Epigrammes charmantes dans le quatriéme Livre, parce que c'est celui qui rassemble ce qu'on a dit de mieux à la louange des fameux Peintres & Sculpteurs de l'Antiquité. On sçait en combien de manières le célèbre Myron y est préconisé; sous combien d'images gracieuses est décrite la génisse qu'il avoit mise en bronze. Voici quelque chose de très-noble sur la statuë d'Alexandre regardant le Ciel d'un air assuré. L'ouvrage étoit de Lysippe Sculpteur de ce Prince. *

Æquat Alexandri vultumque animumque
ferocem
Lysippus: tantum posse quis æra putet?

---

* Τόλμαν Ἀλεξάνδρου καὶ ὅλαν ἀπεμάξατο μορφὰν
Δύσιππος· τίν' ὅδ' ὁ χαλκὸς ἔχει δύναμιν;
Αὐδάσοντι δ' ἔοικεν ὁ χάλκεος, ἐς Δία λεύσσων,
Γᾶν ὑπ' ἐμοὶ τίθεμαι Ζεῦ, σὺ δ' ὄλυμπον ἔχε.

Ereus iſte Jovem ſpectans clamare videtur:
Subdo mihi terras, tu, Pater, aſtra tene.

Au Titre XII. de ce Livre Epigr. 26. on invite les Spectateurs à conſidérer le Tableau où Apelle avoit peint la Déeſſe Venus ſortant de la mer & faiſant ſortir l'eau de ſes cheveux.

Maternis primùm de fluctibus emergentem
Cyprin Apellæi cerne laboris opus.
Ut manibus mulcens reſperſos æquore crines,
De madidis ſpumam cogit abire comis.
Non tibi de formâ poſthac certabimus, ipſæ
Dicant, ſi videant, nata ſororque Jovis. *

---

* Ταν ἀναδυομέναν ἀπὸ ματέρος ἄρτι θαλάττας
Κύπριν Απελλεῦ μόχθον ὅρα γραφίδος,

Août 1751.

L'Epigramme 49. ſous le même Titre eſt un chef-d'œuvre de fineſſe & d'élégance. On feint Cupidon labourant & diſant à Jupiter : *Brule ces campagnes ſi tu ne veux pas être attelé à ma charruë.* Grotius s'eſt ſurpaſſé lui-même dans la Traduction de ce Morceau.

Rus petiit poſitis arcu, facibuſque Cupido ;
Virga manu, tergo pendula pera fuit.
Hoc habitu ſulcos glebæ cerealis arabat
Gnavus, agens domitos ſub juga curva boves ;
Reſpicienſque Jovem : terras, ait, ignibus ure,
Ne bos Europæ tu quoque factus ares.*

Ὡς χερὶ συμμάρψασα διάβροχον ὕδατι χαίταν,
Ἐκθλίβει νοτερῶν ἄφρον ἀπὸ πλοκάμων.
Αὐταὶ νῦν ἐρέουσιν Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη,
Οὐκ ἔτι σοι μορφᾶς εἰς ἔριν ἐρχόμεθα.

* Λάμπαδα θεὶς καὶ τόξα, βοηλάτιν εἵλετο ῥάβδον

Au Titre XXVII. du même Livre, nous trouvons l'éloge d'Homère tourné de plusieurs manières, toutes agréables & spirituelles, nous ne rapporterons que celle-ci : on demande à ce Prince des Poëtes quelle Ville a l'avantage d'être sa patrie, on détaille toutes celles qui s'attribuent cet honneur ; & il répond négativement sur chacune. Enfin après une longue suspension, il dit qu'il n'en nommera aucune, & pourquoi lui replique-t'on ? C'est, repond-il, que je m'attirerois l'inimitié de celles à qui j'aurois donné l'exclusion.

Οὖλος ἔρως, πήρην δ' εἶχε κατωμαδίην.
Καὶ ζεύξας ταλαεργὸν ὑπὸ ζυγὸν αὐχένα ταύρων,
Ἔσπειρεν Δηοῦς αὔλακα πυροφόρων·
Εἶπε δ' ἄνω βλέψας αὐτῷ Διὶ, πρῆσον ἀρούρας
Μή σε τὸν Εὐρώπης βοῦν ὑπ' ἄροτρα βάλω.

Il faut lire Grotius & le comparer avec le Grec.

An tu Chius eras ? Nego. Num Smyrnæus, & illud.
Cuma ne, Homere, tibi patria, vel Colophon ?
Neutra. Sed an Salamin altrix tibi terra ? nec illa
Me dedit. Unde igitur sis, precor, ipse doce.
Non doceo. Quare ? Si verum fabor, habebo
Oppida quæ restant semper iniqua mihi. *

Sans entamer les Livres V.

---

* Χῖος ἔφυς ; οὔ φήμι. Τί δαὶ, Σμυρναῖος ; ἀπαυδῶ.
Κύμη δ' ἢ Κολοφὼν πατρὶς Ὁμήρου σέθεν ;
Οὐδετέρη. Σαλαμὶς δὲ τεὴ πόλις ; οὐδ' ἀπὸ ταύτης
Ἐξέφυν. ἀλλ' αὐτὸς λέξον ὅπῃ γέγονας
Οὐκ ἐρέω. τίνος οὖν ἕνεκα ; πέπεισμ' ὅτι τἀτρεκὲς εἰπὼν
Ἕξω τὰς ἄλλας ἄμμιν ἀπεχθομένας.

V

VI. & VII. nous terminerons cet extrait par les remarques ſuivantes.

Outre les Epigrammes contenuës dans toutes les Editions, le Mſ. de Grotius préſente 1°. celles qu'Henri Etienne avoit raſſemblées, & qui ſont à la fin de ſon Anthologie Grecque. 2°. Un très-grand nombre d'Inſcriptions tirées de Gruter. 3°. Un Recueil formé par Grotius même ſur les Manuſcrits.

Mais un morceau des plus précieux, & qui ſeul ſuffiroit pour rendre eſtimable le Mſ. dont nous donnons la Notice, c'eſt la traduction entière de la pièce d'Euripide, intitulée *les Suppliantes*. Elle eſt ajoutée à la fin du Volume, comme un hors d'œuvre.

On a, dans un Recueil imprimé, des morceaux de cette Tragédie & de pluſieurs autres, ſous le titre de *Excerpta ex Tragediis*

& Comœdiis Græcis, &c. ab Hug. Grotio Paris. 1626. In 4°. Mais ce que nous annonçons est tout différent. La Pièce des Suppliantes se présente ici toute entière en beaux Vers Iambes ; dont nous citerions des morceaux, si nous n'avions pas deja trop abusé de la complaisance des Lecteurs.

Cette Notice est aussi comme un avertissement ou une prière que nous publions, & qui s'adresse à tous ceux qui disposent des grandes Bibliothèques. Il s'y trouve toujours des Manuscrits, soit anciens soit modernes, souvent très-intéressants, & quelquefois totalement perdus pour les Propriétaires & pour le Public. Le bien des Lettres est qu'on en donne connoissance ; qu'on mette à cette monnoye, s'il est permis de parler ainsi, le prix & le cours qu'elle merite ; qu'on ne la laisse pas tomber

dans le décri par le non-usage.
Nous temoignons avec assuran-
ce que les Sçavans souhaitent
cette augmentation de commer-
ce avec ardeur, & que nous a-
vons sur cela des preuves bien
authentiques & bien positives.
Ne soyons pas avares de ces ri-
chesses, qui ne sont quelque cho-
se qu'autant qu'on les commu-
nique. Il y a une Epigramme
de l'Anthologie qui dit : *Vous
avez l'opulence d'un Crésus, &
l'ame d'un Pauvre : Oh! que vous
êtes riche pour vos Successeurs,
& que vous êtes indigent pour vous-
même!*

ARTICLE XCII.

*Histoire de la Jurisprudence Ro-
maine, contenant son Origine
& ses Progrès depuis la fon-
dation de Rome, jusqu'à pré-
sent, &c.* Par M. Antoine
Terrasson, Ecuyer, Avocat au
Août 1751.

Parlement. fol. A Paris, chez G. Cavelier Père ruë S. Jacques, David le jeune, Rollin fils, &c. Quai des Augustins. M. DCC. L. *Suite de l'Article XXXV. au mois de Mars 1751.*

IL y avoit eu des Loix & des Législateurs avant que Rome existât; la Jurisprudence des Romains devoit ressembler en bien des points à celle des Peuples qui les avoient précèdés. Il étoit donc à propos de placer à la tête d'une Histoire comme celle-ci, le plan général de toutes les anciennes Loix; & c'est ce que M. Terrasson, notre Auteur, exécute très-bien, quoiqu'en très-peu de mots.

Il rappelle sommairement les principaux Articles de la Jurisprudence des Juifs, des Egyptiens, des Cretois, des Lacédémoniens; quatre Peuples fa-

meux par l'idée & les détails de leur gouvernement. Mais le premier avoit au dessus de tous l'avantage d'être dirigé par des Loix Divines, & d'avoir entendu un Législateur inspiré.

Il y a, dans une des Ordonnances de Moïse, quelques objets de discussion. Notre Auteur dit que ce chef des Hébreux fit *défense expresse de parler mal des Dieux que les autres Nations révèrent;* & que ceci renfermoit *une vuë politique conforme aux desseins de Dieu sur son Peuple,* parceque *si Moïse avoit ordonné aux Juifs de parler mal des Divinités étrangères... chaque Nation auroit crû être obligée de vanger ses Dieux outragés, l'Univers entier qui étoit alors imbu des maximes du Paganisme, seroit venu fondre sur la Judée, &c.*

Cette défense de *parler mal des Dieux* est au Chap. XXII.

ỳ. 28. de l'Exode. * Et nous avouons que l'historien Joſephe, que le Juif Philon, que S. Cyrille même d'Alexandrie, ** ont pris le terme de *Dieux* dans le ſens que lui donne M. Terraſſon. Ce n'étoit pas, ſelon le même S. Cyrille, par des vuës politiques qu'il avoit été défendu de parler mal des Divinités étrangéres; c'étoit pour inſpirer & maintenir le reſpect qui eſt dû au nom de Dieu, quelque part qu'il ſe trouve; mais enfin l'interprètation du terme de *Dieux* ſubſiſteroit toujours, & ce terme indiqueroit les Divinités des Nations, s'il falloit s'en tenir à Joſephe, à Philon, à S. Cyrille. Cependant la Paraphraſe Chaldaïque, les verſions Syriaque &

* *Diis non detrahes.*

** *Joſeph. Antiq. l.* 4 *Phil. de Monarch. Cyrill. in Joan. l.* 12.

rabe, avec tout ce que nous
ɔnnoiſſons de plus excellent
ɪrmi les Commentateurs de l'E-
iture, ne reconnoiſſent dans
:t endroit & dans cette Loi,
ɪ'une défenſe de parler mal des
ıges, des *Magiſtrats* qui ſont
ɪelquefois appellés *Dieux* dans
Ecriture; & la ſuite du Verſet
:mble déterminer ce ſens, puiſ-
ɪe le texte ajoute : *vous ne mau-
reꝫ point le Prince* (ou le Chef)
votre Peuple. *

Quand un Livre eſt auſſi bien
ıt & auſſi intéreſſant que celui
e M. Terraſſon, on le ſuit dans
:s particularités, on diſcute les
oints de controverſe qui peu-
ent s'y rencontrer; nous en uſe-
ons ainſi pour donner plus de
ıillie à notre extrait, & pour
ıire voir la grande idée que
ɔus avons conçuë de l'ouvrage.

---

* *Principi populi tui non maledices.*

Not e Hiſtoricn entre dans les anciennes Loix Romaines ; ce n'étoit pas un morceau facile à traiter. Papyrius avoit rédigé ces Loix ſous Tarquin le Superbe. Les révolutions & l'injure des tems les ont diſſipées ; elles ne ſe trouvent plus que dans des volumes épars : fragmens précieux toutefois, qui nous font connoître les mœurs de ces Anciens Romains, beaucoup plus vertueux qu'aimables, & infiniment plus braves que polis ou lettrés. Ce Code Papyrien nous préſente encore 36. Loix dans l'Hiſtoire de M. Terraſſon, qui les explique toutes, qui les orne de Commentaires fort détaillés & fort ſavants. Le corps de ces Notes formeroit bien l'Hiſtoire complette des premiers tems de Rome, tant on y raſſemble de faits, d'uſages, de cérémonies, d'inſtitutions, qui ſe rapportent à ces Epoques antiques.

Denys d'Halicarnaſſe eſt ſingulièrement eſtimable par l'attention qu'il a euë de nous conſerver les Loix de Romulus, de Numa, de Servius Tullius & en général de tous les premiers modérateurs du Peuple Romain. Il donne de plus aſſez ſouvent l'Eſprit de ces Loix : pratique infiniment utile, quand elle procède d'un Ecrivain auſſi ſenſé & auſſi inſtruit que l'eſt Denys d'Halicarnaſſe. M. Terraſſon recueille avec ſoin ces Loix & l'Eſprit qui leur eſt propre : quand il reſte quelque doute, il diſcute avec ſoin, & par exemple la Loi 24^e^. portant, ſelon l'idée commune des Juriſconſultes, qu'*un mari poura tuër ſa femme quand elle aura bû du Vin*; il examine tous les termes dont ſe ſert Denys d'Halicarnaſſe, pour déterminer ſi c'eſt bien là le ſens du décret porté par Romulus; ſi ce Légiſlateur a voulu en

effet porter la peine de mort, & s'il a condamné à cette peine, non-seulement la personne qui se seroit enyvrée, mais celle même qui auroit bû du Vin : surquoi il y a du partage dans les opinions. Cujas ne croit pas qu'il soit question, dans le texte de Denys d'Halicarnasse, de punir de mort, mais seulement de punir en général. Et il est vrai que le terme * dont se sert l'Historien Grec n'indique absolument pas le dernier supplice. Cependant d'autres Ecrivains, tels que Valère Maxime, Fabius Pictor & Pline, fixent le sens de cette Loi à la peine de mort. D'un autre côté, il sembleroit assez vrai-semblable qu'on n'auroit usé d'une si grande sévérité, qu'à l'égard des femmes qui se seroient enyvrées, & non simplement envers celles qui auroient bû du Vin. C'est la pensée de

---

* ζημιῶν.

notre Auteur, qui paroît conforme à celle de Denys d'Halicarnasse, lorsqu'il dit que l'*yvresse dans les femmes est le commencement du libertinage.*

Ainsi détaillons-nous toutes les parties de cette Loi, pour faire voir comment M. Terrasson procède dans son ouvrage, & quel est le caractère de sa composition. Il n'est point d'Article dans le Code Papyrien sur lequel il ne disserte en Jurisconsulte & en Critique. On peut voir en particulier la Loi 27^e. sur le droit de vie & de mort qu'eurent les Péres à l'égard de leurs enfans; la 29^e. sur les bornes de l'esclavage des enfans, quand un père les avoit vendus jusqu'à trois fois; la 3^e. sur les Contrats & la fidélité qu'on doit y observer. Nous ne saisissons ici que les Articles qui nous ont affecté davantage. La Loi 26. nous arrêtera encore un moment.

L'Auteur l'expose en ces termes ; *s'il naît à un père un enfant avec quelque difformité considérable, que le père se hâte de le tuër aussi tôt qu'il verra le jour.* Cette Loi étoit barbare & injuste, mais ce n'est pas de quoi il s'agit. On nous la donne comme tirée de Denys d'Halicarnasse, & comme indiquée par Ciceron dans son 3e. Livre des Loix. A cet égard il est bon d'observer d'abord que Cicéron la cite simplement d'après les XII. Tables, où elle auroit pû être autrement présentée que dans le Code Papyrien ; ainsi, pour savoir quelle forme elle eut dans ce Code, il faut absolument s'en tenir à Denys d'Halicarnasse qui dit expressément que Romulus ordonna aux Habitans de sa nouvelle Ville, d'élever tous les enfans mâles & les aînées des filles, qu'il leur défendit de mettre à mort aucun enfant avant l'âge

de trois ans, excepté s'il se trouvoit difforme ou monstrueux, qu'enfin, dans ce cas là-même, il ne permit l'exposition que quand on auroit montré l'enfant à cinq personnes du voisinage. D'où il est aisé de conclure. 1°. Que le sens de la Loi ne doit pas se restraindre aux enfans mâles, comme l'a crû notre Auteur, après d'autres Jurisconsultes. 2°. Que Romulus n'ordonna pas, mais permit simplement d'exposer les enfans difformes ou monstrueux. 3°. Que M. Terrasson réfute à propos les Auteurs qui ne comprennent dans l'étenduë de la Loi que les monstres, non les enfans qui avoient quelque difformité considérable. Denys d'Halicarnasse indique cette espèce de défaut qui seroit la mutilation, * ou quelque chose d'équivalent.

* ἀνάπηρον.

La seconde Legislation des Romains fut comprise dans les XII. Tables : Collection dont Cicéron & Justinien ont fait l'éloge en termes si magnifiques. Il seroit à souhaiter qu'elle subsistât dans son entier : *c'est l'Image de l'antiquité*, dit l'Orateur Romain ; & cette antiquité vénérable montre les traces des bonnes mœurs, de la saine raison, de l'amour de la Patrie, de toutes les vertus que le déclin des siécles fait disparoître.

Notre Auteur s'est donné des peines infinies pour rassembler toutes les piéces de ce Trésor, & pour les présenter au Public, dépouillées de leur rouille & de leur docte barbarie. Sa méthode est toujours la même, c'est-à-dire, telle qu'il se l'étoit prescrite pour le Code Papyrien. D'abord on trouve le texte de la Loi, ensuite des Notes & des explications très abondantes &

très-instructives ; mais ce qui distingue particulièrement cette partie de la nouvelle Histoire, c'est la discussion où entre l'Auteur, sur l'origine & la composition des XII. Tables. M. Bonamy de l'Académie Royale des belles Lettres, avoit prétendu que les Lois Grecques n'avoient point servi à former ce corps de Loix Romaines ; il ne nioit pas la députation faite en Grèce vers l'an 302. de Rome ; tous les Historiens l'attestent : mais il n'avoit pas voulu reconnoître l'influence de cette Ambassade dans la rédaction du Code dressé par les Décemvirs. Il s'étoit persuadé que Rome avoit eu assez de Lois faites sous les Rois & sous les premiers Consuls, pour se passer des Extraits apportés d'Athènes & des autres Cantons de la Grèce. Cet habile homme disoit sur cela, des choses si recherchées & tour-

nées avec tant d'esprit, que l'Origine * Grecque des 12. Tables auroit bien disparu aux yeux même des Sçavans, si M. Terrasson ne fût venu ramener & confirmer l'ancienne opinion. C'est à quoi il s'applique dans un morceau très-estimable & très-littéraire. » Il conclut premièrement que Romulus & les autres Rois de Rome n'avoient point emprunté leurs Loix des Grecs. Secondement, que lorsqu'il fut question de composer les Loix des XII. Tables, les Romains n'avoient pas chez eux de quoi former ce Corps de Loix. Troisièmement qu'en conséquence de cette disette de Loix, les Romains envoyè-

* Il faut entendre *Origine* moderne ou correspondante à l'année 302. de Rome: car M Bonamy prétendoit bien que les Anciennes Loix de Rome qui avoient servi seules aux douze Tables, étoient originairement Grecques.

» rent réellement en Grèce &
» dans les Villes Grecques d'Ita-
» lie, des députés qui rapportè-
» rent les Loix de Solon & des au-
» tres Légiſlateurs Grecs. Qua-
» trièmement que ces Loix jointes
» aux Coutumes non écrites des
» Romains furent la matière des
» XII. Tables. «

On recueille ici 105. Loix des XII. Tables, ce qui occupe avec les Notes correſpondantes, une eſpace de plus de cent dix pages. Comment pourions-nous indiquer toutes les richeſſes d'un ſi grand morceau ? Il s'y trouve d'excellentes choſes ſur les Teſtaments, p. 119. Sur le Commerce, p. 137. Sur les procédures uſitées dans les accuſations publiques, p. 177. Sur le ferment, p. 181. & il faudroit joindre à cette lecture deux autres endroits très-remarquables, l'un ſur la manière dont on propoſoit les *Loix*, *l'autre* ſur les anciens Ju-

risconsultes. Mais finissons par une observation qui regarde la p. 148. où l'Auteur dit : » Quelques-uns ont prétendu que la » Loi du Talion tiroit son origine du Droit Divin, & ils se » fondent sur le Chap. 22. de » l'Exode, où ils croyent trouver cette Origine. Mais je ne » sçaurois être de leur sentiment, » attendu que je ne trouve rien » dans ce 22. Chap. pour m'engager à adopter cette conje» cture. « Cela est vrai quant au 22. Chapitre ; mais dans le 21. Vers. 23. & suiv. & au Levit. Chap. 24. Vers. 19. & suiv. la Loi du Talion est clairement exprimée.

Nous donnerons bientôt un dernier extrait pour le reste de ce volume.

TICLE XCIII.

SIE'ME LETTRE
r. De l'Isle de l'Académie
le des Sciences, au P.

uis resté, M. R. P. dans
econde Lettre à exami-
uestion, si l'on ne pour-
employer les observa-
e l'on se propose de fai-
a Parallaxe de la lune,
niner la figure de la Ter-
au moins à vérifier celle
n croit qu'elle a: c'est
stion des plus utiles, &
e-tems des plus difficiles
n puisse proposer sur ce
'on ne peut disconvenir
utilité, après avoir fait
l'il n'est pas possible de
ner exactement les Paral-
ans supposer la figure de
connuë. A l'égard de

la difficulté de déterminer en même-tems la Parallaxe de la Lune & la figure de la Terre ; l'on en pourra juger par la subtilité des méthodes proposées à ce sujet, & la grande précision qu'elles exigent dans les observations.

Il y a 17 ans que M. Manfrédi cherche à résoudre ce problême de la maniére que l'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1734. Sa méthode suppose la connoissance que tous les Astronomes ont de la maniére de déterminer par les Parallaxes horaires, la Parallaxe horisontale dans l'hypothèse de la Terre sphérique ; ce que M. Jean-Dominique Cassini a très-exactement expliqué dans son traité de la Comète de 1680. Je supposerai aussi cette connoissance, pour ne pas répéter ici ce que l'on trouve rapporté dans plusieurs traités d'Astronomie ; j'expliquerai seu-

lement, après M. Manfrédi, l'usage que l'on en doit faire dans la supposition de la Terre applatie par les Poles.

La méthode de déterminer, par les Parallaxes horaires, la Parallaxe des Astres dans l'hypothèse de la Terre sphérique; est fondée sur le mouvement diurne de la Terre sur son axe, par lequel la verticale AC (fig. 1.) du lieu A, dans lequel on fait les observations, décrit autour de cet axe un cone; dont le sommet C est au centre de la Terre, & dont le demi-angle au sommet, est égal au complément de la hauteur du Pole du lieu A.

Pour produire le même effet sur la Terre applatie par les poles, (fig. 2.) il faut donc considérer que, par le mouvement diurne de la Terre sur son axe PQ; la verticale AM du point A, dans lequel on fait les observations, décrit autour de cet axe

un cône dont le sommet est au point M, distant du centre de la Terre de la quantité CM ; & que le demi-angle AMP fait au sommet de ce cône, est de même que dans l'hypothèse sphérique, égal au complément de la latitude du lieu A.

Toute la différence qu'il y a dans les deux susdites hypothèses, consiste donc en deux choses. 1°. En ce que sur la sphère (fig. 1.) le sommet de tous les cônes susdits, pour les différens lieux particuliers de la Terre, est au centre C de la Terre ; au lieu que sur la Terre applatie par les Poles, (fig. 2.) ce sommet a pour chaque point de la Terre, comme A. B. D. une différente situation sur l'axe de la Terre ; comme aux points M. N. O. 2°. en ce que les distances AC. BC. DC. (fig. 1.) des différens points A. B. D. de la Terre au sommet C de leurs cônes, sont toutes

égales entr'elles, sur la sphère; au lieu que sur la Terre applatie par les poles (fig. 2.) ces distances varient de grandeur, comme sont AM, BN, DO &c. Or ce sont ces distances qui servent de bases, tant aux parallaxes horisontales, qu'à toutes les autres parallaxes de hauteur dans les deux hypothèses; ainsi lorsque par la méthode des parallaxes horaires, l'on aura déterminé la parallaxe horisontale, & celles de hauteur dans le Méridien, qui conviennent aux distances apparentes de la Lune au Zenith, comme LAZ, LBz, LDV, ces parallaxes qui seront ALM, BLN, DLO, différeront des parallaxes CLA, CLB, CLD rapportées au centre de la Terre, telles que je les ai considérées dans ma seconde Lettre; elles en différeront, dis-je, de la quantité des angles CLM, CLN, CLO que M. Manfredi a appellés les

parallaxes des centres.

On voit aisément comment l'on peut connoître la grandeur de ces parallaxes des centres pour chaque lieu particulier de la Terre, lorsque la figure de la Terre est supposée connuë; puisqu'il ne faut pour cela que calculer les distances C M, C N, C O, qui sont données par la nature de la courbe qui représente chaque Méridien. Après quoi l'on considérera les triangles CLM. CLN. CLO qui ont pour côté commun la distance CL de la Lune à la Terre, & pour angle commun l'angle en C donné par la déclinaison de la Lune : ainsi l'on voit que dans chacun des triangles susdits, trois choses étant supposées connuës, les parallaxes des centres CLM. CLN. CLO s'en peuvent déduire.

J'ai calculé suivant les dimensions données à la Terre par M.

ouguer dans sa théorie, les
tances CM, CN, CO pour les
férens points de sa surface de
en 10 degrés de latitude ;
mme aussi les longueurs des
rticales AM, BN, DO pour
s mêmes points, telles que l'on
s voit dans les deux Tables ci-
intes.

Latitude. Dégrés.	C M Toises.	Différences
0	0	
		5165
10	5165	
		5444
20	10609	
		5875
30	16484	
		6244
40	22728	
		6308
50	29036	
		5860
60	34896	
		4800
70	39696	
		3159
80	42855	
		1109
90	43964	

Latitude. Dégrés.	A M Toises.	Différences
0	3281013	451
10	3281464	1412
20	3282876	2486
30	3285362	3580
40	3288942	4453
50	3293395	4788
60	3298183	4336
70	3302519	4040
80	3305559	1094
90	3306653	

Comme j'ai pris pour exemple des observations, à faire le point A qui représente Upsal sous la latitude de 59° 52′ boréale ; le Cap de Bonne-Espérance en B ayant 33° 47′ de latitude Australe ; auxquels j'ajouterai présentement Rome représenté par le point D ayant 41° 54′ de hauteur du pole ; j'ai calculé en particulier les grandeurs CM, CN, CO, que j'ai trouvé de 34823. 18814. 23935. toises ; comme aussi les bases AM, BN, DO, que j'ai trouvé de 3298120. 3286593. 3289738. toises.

J'ai supposé, dans ma lettre précédente, que la Terre fût le plus près de la Lune qu'il est possible, dans lequel cas sa Parallaxe horisontale est de 62′ 0″. Suivant cette supposition, la distance CL de la Lune à la Terre se calcule de 55. 4505 demi-diametres de la Terre sphérique ; ou de 181425800. toises, en

ſuppoſant le demi - diametre moyen de la Terre, applatie par les poles, de 3271850 toiſes.

Connoiſſant le rapport des lignes CM, CN, CO; avec la diſtance CL de la Lune à la Terre, il ne faut plus que connoître l'angle PCL que fait la ligne CL avec l'axe de la Terre; ce qui dépend de la déclinaiſon de la Lune. Dans les calculs que j'ai rapportés dans ma ſeconde lettre, j'ai ſuppoſé (page 926) la Lune L également élevée audeſſus de l'horiſon d'Upſal A & du Cap de Bonne-Eſpérance B. ou la ligne CL partageant en deux parties égales l'angle que font enſemble les verticales AM, BN de ces deux lieux. Si l'on ajoute la moitié de cet angle 46° 49′ 30″ au complément AMP de la hauteur du pole d'Upſal (30° 8′) il viendra 76° 57′ 30″ pour l'angle PCL; ce qui fait voir que la déclinaiſon véritable de la Lune

eſt alors de 13° 2′ 30″ Septentrionale. Suppoſant donc l'angle MCL connu de 103° 2′. 30″. & les deux côtés qui le comprennent CM de 34823 toiſes & CL de 181425800 toiſes; l'on voit que l'on en peut conclure l'angle CLM de la Parallaxe des centres pour Upſal, qui ſe trouve de 39″. L'on calculera de la même manière la Parallaxe des centres pour le Cap de Bonne-Eſpérance meſurée par l'angle CLN de 26″; & celle de Rome CLO ſeulement de 21″

Voici l'uſage que l'on peut faire de ces petites Parallaxes des centres pour la détermination de la figure de la Terre. J'ay fait voir, dans mes lettres précédentes, qu'en comparant la Lune avec une même étoile fixe, vüe des points A & B, l'on en pouvoit conclure l'angle total ALB, réſultant de la ſomme, ou de la différence des angles,

LAX, LBY obſervés immédiatement. Mais par le moien des parallaxes Horaires obſervées aux points A & B, on peut connoître les Parallaxes ALM, BLM dont la ſomme eſt plus grande que l'angle ALB de la ſomme des parallaxes des centres CLM, CLN, qui dans le cas préſent eſt de 1'. 5". Il ſuit donc qu'ayant déterminé par le moien des Parallaxes Horaires la ſomme des angles ſuſdits, ALM, BLN; il ne faut que la comparer avec l'angle ALB, conclu des différences de déclinaiſon de la Lune à l'égard d'une même étoile & l'on verra ſi ces deux ſommes différeront entr'elles de plus ou de moins que 1'. 5".; ce qui ſervira à faire connoître ſi la figure de la Terre, approche plus ou moins de celle que M. Bougner lui attribuë.

L'on voit bien ſans que je le diſe que ſi l'obſervation des pa-

rallaxes horaires avoit été faite dans deux lieux situés vers un même Pole, comme sont Upsal & Rome représentés sur la figure par les points A, D, il faudra prendre la différence des Parallaxes des centres CLM, CLO, laquelle ne sera que de 18″. dont la différence des Parallaxes observées ALM, DLO sera plus grande que l'angle ALD, conclu des différences de déclinaison observées entre la Lune & une même étoile vuë d'Upsal & de Rome.

Voila de quelle maniere la méthode proposée par M. Manfredi pour vérifier la figure de la Terre est appliquable aux observations que l'on se propose de faire à présent sur la Lune; sur quoi on remarquera seulement que lorsque M. Manfredi a proposé sa méthode, l'on n'avoit point encore mesuré les dégrés du Méridien sous le cercle polaire & sous l'équateur: ainsi il

avoit cru la terre allongée par les poles de la quantité que M. Caſſini avoit déterminée en 1718 dans ſon traité de la grandeur & de la figure de la Terre ; & comme M. Caſſini faiſoit alors la terre plus allongée que M. Bouguer ne la fait à préſent applatie ; c'eſt pour cela que M. Manfredi avoit trouvé qu'il devoit y avoir près de 4 min. de Parallaxe des centres, en choiſiſſant les Obſervateurs placés dans les lieux les plus avantageux comme Upſal, Petersbourg, ou Archangel du côté du ſeptentrion, & le Cap de Bonne-Eſpérance ou le détroit du Magellan du côté du midi.

Mais préſentement que l'on ſçait que la Terre eſt ſi peu applatie par les poles que la Parallaxe des centres ne va qu'à 1' 5'' d'Upſal au Cap de Bonne-Eſpérance, on peut demander ſi cette quantité doit être aſſez

ſenſible dans les obſervations pour que l'on puiſſe eſpérer d'en tirer la confirmation de la figure de la Terre telle que je l'ai ſuppoſée juſqu'ici.

L'on a regardé juſqu'à préſent la détermination des Parallaxes Horiſontales des Aſtres par leur Parallaxes horaires, comme une des opérations des plus difficiles dans la pratique de l'Aſtronomie; ſurtout à l'égard de la Lune. Une des principales difficultés, qui eſt commune à toutes les Planettes, vient de ce que la détermination de leurs Parallaxes horaires, ſe fait par la meſure du tems, or l'on ſçait qu'une ſeconde d'erreur en cauſe quinze dans l'aſcenſion droite; de ſorte qu'il faudroit ne pas ſe tromper de plus d'un quart de ſeconde de tems dans les différences d'aſcenſion droites des aſtres & des étoiles fixes avec leſquelles on les compare, pour être

aſſuré des différences d'aſcenſion droite à 3 ou 4 ſecondes de dégré près : ce qui cauſera encore plus d'erreur dans la Parallaxe Horiſontale, qui eſt ordinairement plus grande que celle d'aſcenſion droite. Cependant malgré cette difficulté les Aſtronomes les plus exercés dans la pratique des l'Aſtronomie, tels que Mrs. Caſſini & Bianchini n'ont pas fait de difficulté d'employer cette méthode & y ont réuſſi à déterminer à peu de ſecondes près la Parallaxe Horiſontale des planettes les plus difficiles, comme ſont celles de Mars & de Vénus ; ainſi il n'y a pas de doute, qu'en prenant toutes les précautions poſſibles, employées juſqu'ici dans la recherche des Parallaxes de Mars & de Vénus par la meſure du tems, on ne puiſſe réuſſir également ſur la Lune ; n'y ayant plus qu'à ſurmonter la difficulté particu-

liere qu'il y a dans les obſervations de la Lune, à cauſe de la variation plus prompte & plus inégale de ſon mouvement horaire en aſcenſion droite que de celui des autres planettes; mais cette difficulté n'étant qu'une affaire de calcul n'eſt pas inſurmontable; d'autant plus que ce qu'il y auroit d'incertitude de la part de la théorie du mouvement de la Lune, que l'on pourroit dire n'être pas aſſez exactement connu, ſe peut ſuppléer par les obſervations de pluſieurs paſſages conſécutifs de la Lune au méridien, qui ſerviront à vérifier & rectifier la connoiſſance préciſe que cette méthode ſuppoſe que l'on ait du mouvement horaire de la Lune en aſcenſion droite, & de ſon inégalité.

Pour achever l'examen des moyens de vérifier la figure de la *Terre par* les Parallaxes de la Lune, *de la* manière que l'on ſe

propose de les observer cette année ; il reste à voir si l'on ne pourroit pas se contenter de déterminer par les observations d'un seul lieu la Parallaxe horisontale de la Lune, par le moyen des Parallaxes horaires ; & quelle devroit être la situation la plus avantageuse de ce lieu ; ou enfin si l'on ne pourroit pas faire la même chose par les seules différences de déclinaison de la Lune & d'une même étoile observées en trois lieux fort différens en latitude &c.

J'ai rapporté à la fin de ma seconde lettre les résultats des calculs par lesquels on voit que si l'on avoit comparé la Lune avec une même étoile fixe tant à Upsal qu'au Cap de Bonne-Espérance, & que l'on en eût conclu la somme des Parallaxes ou l'angle total ALB (fig. 2.) cet angle se devoit trouver de 41 ou 42 secondes plus petit dans l'hy-

othèse de la Terre applatie par
es poles, suivant les mesures de
M. Bouguer, que dans l'hypothè-
e sphérique ; pourvû que l'on
uppose le diametre de l'Equateur
le même grandeur dans l'une &
'autre hypothèse. Il suit donc
que si l'on connoissoit par ob-
ervation la quantité de la Paral-
axe horisontale de la Lune sous
'Equateur & que l'on eût conclu
uivant l'hypothèse circulaire la
omme des Parallaxes de hau-
eur qui conviennent à Upsal &
au Cap de Bonne Espérance ; on
devroit trouver cette somme 41
ou 42 secondes plus grande que
l'angle total ALB observé im-
médiatement des deux mêmes
ieux.

Voilà donc le moyen de re-
connoître si la Terre est autant
applatie par les poles que le de-
mande l'hypothèse de M. Bou-
guer, ou plus ou moins ; & cela
n n'ajoutant aux observations

nation de la Parallaxe h
tale sous l'Equateur ; mais
pas encore néceſſaire po
de faire des obſervation
l'Equateur même ; pui
figure de la Terre étant
ſée connuë, l'on ſçait d
bien la Parallaxe horiſont
répond à l'Equateur do
plus grande que celle q
obſerveroit ſous quelque
de que ce ſoit.

J'ai donné dans ma ſ
lettre une table qui fait v
vant l'hypothèſe de M. B
la diminution de ces Par

si l'on prend pour rayon particulier de chaque point de la Terre comme A, B, D, les verticales A M, B M, D O, dont j'ai marqué les longueurs dans les petites Tables ci-dessus ; les Parallaxes horisontales pour chaque lieu particulier de la Terre seront d'autant plus grandes que ces lieux auront plus de latitude. En voici la Table en supposant, comme j'ai fait dans tous les calculs précédens, la Parallaxe horisontale répondante à l'Equateur de 62′ 0″.

Latitude. Degrez.	*Parallaxe horisontale.*	
0	62	
10	62	1
20	62	2
30	62	5
40	62	9
50	62	14
60	62	19
70	62	24
80	62	28
90	62	29

L'on voit par cette table que l'augmentation n'eſt que de 5″. au 30ᵉ. dégré de latitude, & de 9″. au 40ᵉ. dégré, &c. d'où il ſuit que l'on peut faire l'obſervation de la Parallaxe Horiſontale de la Lune, preſqu'auſſi avantageuſement ſous la latitude de 30 ou 40 dégrés, que ſous l'Equateur même, puiſqu'il n'y auroit qu'un petit nombre de ſecondes, que l'on connoît, à en ſouſtraire pour en conclure la Parallaxe Horiſontale qui convient à l'équateur, dont on ſe ſervira enſuite à vérifier la figure de la Terre, comme j'ai dit ci-deſſus.

L'obſervation de la Parallaxe Horiſontale ſe pourroit faire avantageuſement au Cap de Bonne-Eſpérance, ou à ſon défaut dans quelqu'un des lieux les plus méridionnaux de l'Europe, en Italie, en Eſpagne, ou en Portugal, où l'on n'aura qu'un petit nombre de ſecondes à y ajou-

ter pour en conclure la Parallaxe Horiſontale répondante à l'équateur.

Après avoir expoſé la méthode de determiner la figure de la Terre, en même tems que la Parallaxe de la Lune, en ajoutant aux obſervations que M. de la Caille a propoſées, la détermination de la Parallaxe Horiſontale de la Lune dans un ſeul lieu, le plus près qu'il ſera poſſible de l'équateur, il ne reſte plus qu'à examiner ſi l'on pouroit faire les deux mêmes déterminations ſans l'obſervation de la Parallaxe Horiſontale, en n'employant que les différences de déclinaiſon de la Lune à l'égard d'une même étoile fixe obſervée dans trois différens endroits.

C'eſt un deſſein que M. de Maupertuis a eu, comme on peut voir dans ſon diſcours ſur la Parallaxe de la Lune. Il ſuppoſe *trois* obſervateurs placés ſur le

au milieu des deux autr
la Lune à son Zenit, p
qu'elle sera également
au-dessus de l'Horison de
autres, ou également d
de leurs Zenits. C'est le c
j'ai examiné dans ma se
lettre page 926 où j'ai si
la Lune également élev
dessus de l'Horison d'Ups
de celui du Cap de Bon
pérance B. Si l'on ajoute
observateur G qui ait la I
son Zenith & qui soit par
quent dans la ligne CL ; l'é
par les calculs que j'ai rap

galité des bases AC, BC. au lieu que dans l'hypothèse sphérique (fig. 1.) ces deux angles CLA, CLB sont précisément égaux entr'eux, chacun étant de 45'. 47". à cause de l'égalité des raions AC, BC.

Voilà quel est le fondement de la méthode de M. de Maupertuis, qui pour trouver la plus grande inégalité possible dans les angles CLA, CLB (fig 2.) a supposé l'observateur B sous l'équateur; l'observateur G, ayant la Lune à son Zenith, lorsqu'elle a environ 28 dégrés de latitude Septentrionale & enfin le 3^e. observateur A, sous la latitude Septentrionale d'environ 56°. Dans ces suppositions il a trouvé la différence des deux angles susdits CLA, CLB de 10".

Je n'examinerai pas quels peuvent être les trois lieux de la Terre, qui étant placés sous le même méridien, peuvent avoir en mê-

me tems les latitudes qu'exige la méthode de M. de Maupertuis, pour rendre la plus sensible qu'il est possible l'inégalité des Parallaxes. Cette recherche peut paroître assez inutile, puisqu'il n'est question présentement que de sçavoir où l'on peut faire le plus avantageusement qu'il est possible les observations correspondantes à celles de M de la Caille; & cela non seulement pour déterminer le plus exactement qu'il se pourra la Parallaxe de la Lune; mais encore pour avoir, s'il se peut, quelque preuve ou confirmation de l'applatissement de la Terre, de la quantité que M. Bouguer lui attribuë.

S'il étoit nécessaire que les observations propres à cet usage, (suivant la méthode de M. de Maupertuis) se fissent dans trois lieux de la Terre exactement à une égale distance les uns des autres & que l'on y emploiât les

observations d'Upſal & du Cap de Bonne-Eſpérance, faites comme aux 2. lieux les plus éloignés, Il faudroit que le 3ᵉ. lieu fut pris ſous la latitude de 13°. 2′ ½. Septentrionale ; ce qui répond au milieu de l'Afrique dans des endroits peu connus, & où l'on ne peut pas eſpérer d'envoier des Aſtronomes pour y obſerver la Lune au Zenith, lorſqu'elle aura 13 dégrés de déclinaiſon Septentrionale.

Ces raiſons pourroient faire regarder la méthode de M. de Maupertuis comme impratiquable à préſent ; cependant l'on pourroit examiner ce qui arriveroit lorſque le troiſiéme obſervateur qu'exige cette méthode ne ſeroit pas préciſément au milieu des deux autres ; il ne faudroit pour cela que comparer les obſervations de M. de la Caille au Cap de Bonne-Eſpérance, *avec celles* qui ſeroient faites en *Août 1751.*

même tems en Suede & dans les lieux les plus méridionnaux, de l'Europe, comme en Italie, en Espagne & en Portugal; ce qui serviroit à reconnoître si les différences de déclinaison de la Lune à l'égard d'une même étoile fixe observées de ces trois endroits différens, s'accorderoient ou non avec ce que demande la figure applatie de la Terre; mais comme la différence qu'y doit produire la différente figure de la Terre, ne peut être que fort petite & de peu de secondes; il y a tout lieu d'appréhender qu'elle ne soit pas sensible par ces sortes d'observations; quoique ce soient cependant les plus précises & les plus exactes que l'on puisse faire. C'est surquoi il faut se remettre à l'expérience, supposé que l'on puisse obtenir des observations instantannées des trois endroits susdits, faites avec toute la précision qu'exige

une recherche aussi délicate.

Je suis M. R. P.

Votre &c.

A Paris 23 May
1751.

ARTICLE XCIV.

SERMONS DU P. SEGAUD de la Compagnie de JESUS, 6. Vol. in 12 A Paris chez Coignard, Guerin, Bordelet Ruë S. Jacques.

L'Auteur de ces Sermons a été fort connu & fort gouté; il a eu l'approbation non seulement des personnes qui vouloient s'édifier, mais encore du monde poli, des Littérateurs, de ces Auditeurs qu'il peint si bien lui-même, en disant que ce sont des gens » qui viennent » entendre les pieux discours, » comme les curieux vont voir

» les pieux ouvrages des grands
» maîtres, un Crucifix de Michel
» Ange ou du Titien; non pour
» y étudier les myſtères, mais
» pour y admirer l'art & le génie
» du Sculpteur ou du Peintre qui
» les a repréſentés. »

Le P. Segaud fut un peu prolixe, & ce défaut ajoute en quelque ſorte à ſa gloire, puiſqu'à ſon égard il n'opéra jamais ni les murmures ni la déſertion: deux écueils où les Auteurs de longs diſcours ne manquent guères d'échouer; à moins qu'ils n'ayent l'avantage de reſſembler à Démoſthène, de qui l'on a dit qu'il ne haranguoit jamais mieux que quand il haranguoit long-tems; & qu'il n'étoit nulle part plus médiocre que dans les ſujets où il ſe bornoit davantage.

On n'attend pas de nous l'extrait de tous les Sermons contenus dans ce recueil. Cette tâche ſeroit infinie, & s'écarteroit

trop du plan de nos Mémoires. A la fin de chaque volume, on voit des Analyses bien faites : les Lecteurs, empressés de s'instruire par abrégés, trouveront là tout ce qu'ils peuvent souhaiter. Ce qu'on a droit d'attendre de nous, c'est une idée de ces pièces d'Eloquence & du genre qui distingue l'Orateur Chrétien dont nous parlons.

Dans les cinq Panégyriques qu'il nous a laissés, il est aisé de voir qu'il ne songe point à surprendre l'admiration par le brillant des Antithèses, par la nouveauté des pensées, par la subtilité mystérieuse des réflexions. Ces petits ornemens sont la ressource de ceux qui ont plus d'envie de plaire que de génie, & qui ont moins étudié les grands modéles, que sacrifié en aveugles au mauvais goût d'un monde frivole.

Le P. Segaud s'attache à faire

connoître chacun des Héros Chrétiens dont il a entrepris l'éloge. Sans tomber dans l'indécence & la fadeur de ces Panégyristes vulgaires, qui élèvent le Saint du jour & de la fête, au-dessus de tous les habitans du Ciel, il donne une haute idée de celui dont les actions & les vertus l'occupent ; il approprie au plan du discours ce qu'il a trouvé de plus sensible, de plus saillant, de plus noble, dans la vie qui lui sert de fond & de modéle. Les grands traits, il les touche avec force, il les caractérise vivement; mais persuadé que les portraits des Saints doivent plus instruire encore que frapper, il fait servir à l'édification de l'Auditeur tout le tableau du personnage admirable qu'il a comblé d'éloges.

Il est fort ordinaire que les Prédicateurs aient occasion de faire des discours sur l'état Re-

ligieux. Les perſonnes d'un ſexe que nous eſtimons le plus foible, ont néanmoins le courage de quitter le monde ſolemnellement; elles entendent non ſeulement ſans peine, mais avec beaucoup de ſatisfaction, l'hiſtoire de leurs démarches généreuſes & de leurs redoutables obligations. L'Orateur qui eſt chargé de préluder au ſacrifice a des avantages quand il a pris lui-même des engagements; ſon état & ſon expérience lui decouvrent des points de vuë qui échapent à d'autres yeux, & il apperçoit, dans ces ſolitudes volontaires, des ſituations délicates qui fourniſſent beaucoup à ſon zéle & à ſes talens.

On a du P. Segaud trois Sermons ſur l'Etat Religieux; il y parle en homme décidé par le ſentiment, & convaincu par des épreuves perſonnelles. On ſera frappé ſurtout, à ce qu'il nous *ſemble*, *du* premier Sermon pour

une profeſſion ; il y prouve les avantages de la vie Religieuſe ſur la vie du monde. L'idée n'eſt pas neuve, mais le Prédicateur la manie avec une douceur, une politeſſe de ſtyle, une ſcience du monde & des mœurs qui plaiſent autant qu'elles édifient. Son expoſition, il eſt vrai, ſuppoſe des Communautés où régne l'eſprit de l'Inſtitut, & où il ne ſoit pas venu en penſée d'allier les maximes du ſiécle avec les devoirs du Cloître. Mais la ſuppoſition n'eſt pas chimérique, & dans les circonſtances d'un dévouëment ſolemnel, il faut toujours partir de ce principe.

Les Myſtères ſont, au jugement des Prédicateurs, la partie de leur fonction qui demande plus de ſoins & de travail ; en voici la raiſon. Si l'on prend un Myſtére dans ſon étendue & ſa profondeur, dans ce qu'il a de ſcientifique, s'il eſt permis

de parler ainſi, on court riſque d'être abſtrait, obſcur, inintelligible, de paſſer du moins la portée commune des eſprits. Si l'on regarde ce myſtère comme un quadre propre à enchaſſer des détails de morale, pratique aſſez ſuivie des Prédicateurs ſuperficiels, on poura ne ſatisfaire ni les hommes éclairés, ni ceux même d'entre les Auditeurs qui cherchent à s'édifier. Si l'on prend un milieu, en ſe partageant à peu près entre le fond du myſtère & les moralités qu'il fait naître, le diſcours aura-t'il cette unité, cette liaiſon, cet enchaînement de preuves qu'exigent la raiſon & le goût ? enfin ſi l'on ſe détermine à lier au myſtère une morale unique qui en ſoit comme l'eſprit, l'Orateur ne ſera-t-il pas obligé quelquefois de forcer les convenances, de tirer le ſens, *de ſe jetter* dans l'allégorie, d'a-

voir recours aux applications myſtiques ?

Il eſt donc un art de traiter les Myſtères, & le P. Segaud ne l'a pas méconnu. Communément il ſuit la méthode que nous venons d'indiquer en dernier lieu, & il en évite les écueils. Il enviſage, dans chaque myſtére, une vertu qui en réſulte comme l'effet principal, ou qui s'y fait remarquer comme quelque choſe d'éminent: l'humilité, par exemple, dans l'Annonciation; l'obéiſſance à la Loi dans la Purification; la fidélité à la grace dans la Pentecôte; la foi dans la Trinité; la ſévérité Chrétienne dans la Nativité de J. C. Dans les quatre premiers ſujets tout paroît naturel; mais nous ne ſçavons ſi la rigueur & l'auſtérité ſont le vrai point de vuë que préſente le Sauveur naiſſant, & ſi ce Myſtére n'eſt pas conſolant pour le moins autant que terrible.

Les Sermons de Morale ſont la partie où le P. Segaud excelle. C'eſt là qu'on le trouve tout entier. Nous ne diſons pas que tous ces diſcours ſoient frappés au même coin de perfection ; quel eſt l'Orateur qui a mérité qu'on lui répétât ſans ceſſe les deux mots *benè & præclarè* qui flattoient ſi fort Ciceron ? Nous diſons qu'il eſt des beautés dans preſque tous les Sermons de Morale qu'on nous préſente ici; que dans ce qu'on appelle l'*Avent* & le *Carême* , on trouve des pièces du premier ordre ; celles par exemple du *ſcandale* , de la *médiſance*, des *devoirs de la ſociété*, de *l'Enfant prodigue*, des *ſouffrances* , de *la fauſſe conſcience* , de *la Communion*, de *la foi*, de *la Magdelaine* , de *la Samaritaine* , du *Sacrifice de la Meſſe* , de *la penſée du Ciel* , du *reſpect dans les Temples* , du *pardon des injures* , de *la miſéricorde* , de l'impureté ,

de *l'aumône*, de *la vraye & de la fausse paix*, de *la confiance en Dieu &*.

Mais encore quel est le caractère propre de cet Orateur Chrétien? c'est l'instruction jointe à l'exhortation; en sorte que l'instruction domine : & le desir d'instruire occupa tellement le P. Segaud qu'il méconnut tout genre d'éloquence qui l'auroit écarté de cette route. Sa manière fut de considérer ses sujets selon tous leurs points de vuë; d'observer tous les avantages qui en pouvoient résulter pour les mœurs; de ne rien omettre d'important ou d'utile dans la matière qu'il traite; d'épuiser, en quelque sorte, toutes les sources d'édification, que peut fournir chaque vérité chrétienne. Il y a sans doute en ceci des extremités à éviter; pour vouloir tout dire, on se met hors d'état de presser les preuves, d'orner les détails,

de caractériser les mouvements. Cependant il faut toujours convenir que ce défaut qui naît de l'abondance, n'appartient guères qu'aux grands hommes, qu'aux inventeurs, qu'aux créateurs des idées & des choses, s'il est permis de parler ainsi.

La science de l'Ecriture est un point si recommandé & si nécessaire aux Prédicateurs, qu'un homme attentif, comme le P. Segaud, ne peut négliger cette importante étude ; ses Sermons en portent partout l'empreinte, & il employe aussi les citations des PP. avec complaisance, persuadé que leurs raisons doivent toujours avoir cette autorité que donnent les titres vénérables de Maîtres, d'Anciens, de Pasteurs, de Témoins des premiers usages, toujours les meilleurs en matière de religion & de conduite.

Quoique dans les Œuvres du *P. Segaud* les portraits & les ca-

ractères ſoient rares, on ſent, par la beauté de ceux qui lui échappent, qu'il a ſçu peindre en grand, & qu'il s'eſt obſervé lui-même pour ne pas multiplier ces ſortes d'ornements. Il avoit eu des ſuccès marqués dans l'étude des Belles-Lettres, il s'étoit inſtruit à l'Ecole des Anciens & des meilleurs d'entre les Modernes. On connoît ſon Poëme du *Camp de Compiegne*, très-applaudi au commencement du ſiècle, & très-digne de l'être dans un tems où les Muſes Latines étoient encore en honneur. Nous marquons ces avantages littéraires, parce qu'ils ſont d'ordinaire le prélude des plus grands ſuccès, & parce que, dans l'âge des travaux Apoſtoliques, le Prédicateur de l'Evangile tire parti de ſes connoiſſances profanes; à peu près comme les *Iſraëlites* firent ſervir les vaſes précieux de l'Egypte à l'embel-

lissement du Tabernacle.

Pour faire connoître le style de notre Orateur, il nous seroit aisé de citer beaucoup d'après lui ; mais ce recueil de Sermons est entre les mains de tout le monde, ainsi nous ne présenterons qu'un morceau qui se rencontre sans choix & à l'ouverture du Livre ; c'est dans le Sermon de la Médisance & au sujet des Médisants.

» Au moment qu'on les écou-
» te, on ne pense qu'aux char-
» mes qu'ils présentent. Ce n'est,
» dit on, que vivacité d'imagi-
» nation, finesse d'esprit, naïve-
» té de sentiments, fluidité de
» discours, politesse de langage.
» On regarde ceux qui em-
» ployent de si riches talens à
» divertir tour à tour une partie
» des hommes aux dépens de
» l'autre, à bien choisir leurs
» personnages, à les mettre à
» propos sur la scène, comme

» d'heureux génies pour le Théâ-
» tre du Monde, propres à faire
» les délices de la société. Mais
» si au sortir de ces conversa-
» tions charmantes, on en dé-
» couvroit les déplorables sui-
» tes; si l'on voyoit en un ins-
» tant les péchés du Médisant
» transmis aux Auditeurs, Juge-
» ments pervers, malignes in-
» terprétations, antipathies se-
» crettes, injurieux mépris du
» prochain, les dépouilles de
» son honneur partagées entre
» eux, & sa réputation devenuë
» leur butin, la charité bannie
» de leurs cœurs, & l'iniquité
» triomphante dans leurs ames;
» sans doute que les délices de
» la Société en deviendroient
» bientôt l'horreur. »

On conçoit que, si le P. Segaud eût fait son capital de l'élocution, il eût évité certaines expressions hazardées ou négligées qui se rencontrent quel-

quefois dans ſes diſcours ; elles y ſont en petit nombre. Par conſéquent il étoit très-facile de les ſupprimer ; mais l'attention de l'Auteur ſe portoit aux objets eſſentiels, au plus grand bien, aux fruits abondants de la parole de Dieu ; & ſes occupations de charité & de zèle ne lui laiſſoient ni le tems ni le goût d'inſiſter ſur des corrections & des perfections Grammaticales.

Deux qualités ont extrêmement contribué aux ſuccès de l'homme célèbre dont nous parlons ; ſa vertu & ſa manière de dire. Sa vertu très-ſolide & très-connuë lui ménageoit une grande autorité pour inſtruire, pour exhorter, pour reprendre, pour remplir en un mot toutes les fonctions de ce puiſſant miniſtère. Sa manière de dire fut impoſante. » Après l'avoir entendu » on ſe demandoit s'il avoit le » *talent de bien* dire, & quelque-

» fois on se partageoit, mais au » moment où il parloit, le senti- » ment, l'attention, le saisisse- » ment même décidoient en sa » faveur. » C'est le témoignage qu'on lui rend dans la préface de cette édition ; & c'est bien le cas de dire qu'on ne doit pas être soupçonné de mensonge sur un point dont tant de personnes peuvent encore être juges.

ARTICLE XCV.

LETTRE DE M... au P. B. J. sur un Article du Livre de M. le Marquis Belloni touchant le Commerce.

J'Ai lu avec beaucoup de plaisir, M. R. P. l'Article 80. de votre Journal du mois de Juillet 1751. page 1566. dans lequel vous avez donné l'extrait de la Dissertation de M. le Marquis Belloni sur le Commerce. Qu'il

feroit heureux que la Nobleſſe Françoiſe penſât à cet egard auſſi raiſonnablement que la Nobleſſe Italienne & Angloiſe! Ne devroit-elle pas conſiderer, cette Nobleſſe Françoiſe, comme vous remarquez, M. R. P, que M. le Marquis Belloni l'a dit, que tout ce qui procure le bien public » n'eſt » ni ſordide, ni deshonorant, & » que les anciens Romains paſ» ſoient de la charrüe à la Dicta» ture & au commandement des » armées? » Les efforts de nos Rois n'ont pu vaincre le préjugé fatal qui la retient, ils ont fait une multitude de réglemens pour lui inſpirer le goût du Commerce: mais, quoique cette Nobleſſe ait une infinité d'occaſions de dépenſer ſon bien pour le ſervice de l'Etat, elle ſe refuſe conſtamment à celles qu'on lui offre de réparer ſes pertes. Peu inſtruite de la nature du Commerce & des différentes manières de l'exercer, elle

confond l'idée du Commerce de détail & d'étalage, avec celle du Commerce Maritime & du Commerce en gros, ſans faire attention que ſi l'un eſt bas & ſordide, l'autre eſt louable & honorable. *

Il y a des hommes qui par l'étenduë de leur génie ſembleroient avoir été produits pour éclairer les autres hommes, mais loin d'employer les talens que le Ciel leur a prodigués, à détruire l'erreur, ils les employent au contraire à lui donner de nouvelles forces. C'eſt ainſi qu'un de ces hommes privilégiés, plein de cette élocution rapide propre à ſubjuguer aiſément le commun des Lecteurs, fait recevoir ſes préjugés pour des principes & des maximes fondamentales & inva-

* Mercatura, ſi tenuis eſt, ſordida putanda eſt, ſi magna & copioſa, videtur jure optimo laudari. Cic. Off. Lib. I.

riables de politique & de gouvernement. » Il eſt, *dit-il*, contre l'eſprit du Commerce, que » la Nobleſſe le faſſe dans la Monarchie ..... Il eſt contre l'eſprit de la Monarchie, que la » Nobleſſe y faſſe le Commerce. » L'uſage qui a permis en Angleterre le Commerce à la Nobleſſe eſt une des choſes qui a » le plus contribué à y affoiblir » le Gouvernement Monarchique. »

En ne conſultant que le bon ſens, on trouvera que c'eſt le ſeul bon ſens qui a permis en Angleterre le Commerce à la Nobleſſe, & l'on ne trouvera point dans l'Hiſtoire du Royaume de la Grande Bretagne, que le Commerce de la Nobleſſe ait contribué à y affoiblir le Gouvernement Monarchique. J'en appelle à vous, M. R. P. à qui les révolutions des Empires ſont ſi préſentes, j'en appelle à ce que les

Anglois pensent eux-mêmes à cet egard sur le génie de notre Nation. » Je sçais, dit un de leurs » Auteurs œconomiques, que » c'est une opinion généralement répanduë, qu'il est au-dessous d'un Gentilhomme de » se faire Marchand, mais cette » opinion n'a jamais été adoptée » par les *gens sensés*. Louis XIV. » ayant senti que ce préjugé étoit » capable de nuire au Commerce de son Royaume, & voulant guérir *l'imagination malade* de quelques-uns de ses sujets, donna les plus grandes » marques de distinction à ceux » qui se signalèrent dans le Commerce. *

En suivant les principes de l'Auteur François, les soins & les attentions de Loüis XIV. auroient donc eu pour objet l'affoi-

* Traduction de Joshua Gée pag. 10. Préface.

blissement de sa Monarchie ; de pareilles idées se réfutent d'elles-mêmes: ainsi point de réfléxions, & je les supprime d'autant plus volontiers que je ne vous ai pas encore dit un mot de ce que je voulois vous dire. Il s'agit, M. R. P. d'une erreur dans laquelle je crois que M. le Marquis Belloni est tombé, au sujet du Commerce de l'Europe avec les Indes Orientales. Voici sa proposition.

» Si l'on reçoit plus de Mar-
» chandises qu'on n'en donne,
» l'argent sort de l'Etat pour paf-
» ser à l'Etranger, & l'Etat par
» conséquent s'apauvrit de jour
» en jour.

Cette proposition est exactement vraye en soi, mais l'application qu'en fait M. le Marquis Belloni ne l'est pas.

» C'est, dit-il, la situation où
» l'Europe prise en général se
» *trouve aujourd'hui par rapport*

» aux grandes Indes, d'où l'on
» tire ſans ceſſe des denrées &
» des Marchandiſes pour de l'ar-
» gent qu'on y fait paſſer ; en
» ſorte, continuë-t-il, qu'avec le
» tems, l'excès de ce Commerce
» paſſif ſur l'actif, ruinera tou-
» tes nos contrées, & nous ôtera
» enfin les moyens & l'eſperan-
» ce d'acquerir aucunes Mar-
» chandiſes des Indes Orienta-
» les. *

Pour découvrir l'erreur de M. le Marquis Belloni, il ne faut que mettre en peu de mots ſous vos yeux, M. R. P. la manière dont l'Europe fait ſon Commerce avec les grandes Indes.

Le Commerce Européen porte en Amérique les denrées & Marchandiſes d'Europe : c'eſt le principal débouché du ſuperflu de cette partie du monde ; & les re-

* Page 1572. du Journal de Trévoux. Juillet 1751.

tours de ce Commerce peuvent être évalués, année commune, pour toutes les nations de l'Europe, à 140. ou 150. millions, moitié en matiéres d'Or & d'argent, & moitié en ce qu'on appelle fruits du pays.

Outre l'avantage du débit de ce superflu qui a utilement occupé la main-d'œuvre, l'Europe profite encore du bénéfice du Commerce, qu'on ne peut évaluer à moins de cent pour cent, sur lesquels il faut à la vérité prélever tous les frais & droits des embarquations; mais qui produisent cependant cet effet, que pour 70. ou 75. millions de marchandises portées en Amérique, il en revient en Europe une valeur réelle du double, c'est-à-dire 150. millions pour 75.

Des 70. ou 75. millions de matières d'or & d'argent, faisant la moitié des retours d'Amérique, on estime que la France, l'An-

gleterre, la Hollande, le Dannemarck & la Suède, qui sont les seules Puissances qui ayent des établissemens dans les Indes Orientales, & par conséquent les seules qui y commercent, y portent annuellement autour de 36. à 40. millions en matières d'argent.

Il reste donc en Europe annuellement par le moyen du Commerce de l'Amérique 34. ou 35. millions, ce qui suffit non seulement pour remplacer l'or & l'argent qui se détruisent, ou du moins qui disparoissent par le fray, & par les fabriques de dorures, mais encore pour augmenter considérablement la masse circulante de ces matières. Et cette augmentation n'est pas moins sensible que celle de la vaisselle, & l'augmentation successive du prix des denrées : article qui devient une démonstration de l'augmentation des espè-

-ces, étant reconnu que le prix des denrées se met toujours constamment & à peu près de niveau avec l'abondance ou la rareté des espèces.

Et quand on supposeroit que l'on porteroit exactement aux grandes Indes toutes les matières d'argent que l'Amérique fournit à l'Europe ; ce transport ne produiroit point encore l'effet qu'annonce M. le Marquis Belloni : je veux dire qu'il n'épuiseroit pas les espèces d'Europe.

Supposez, M. R. P. que les vaisseaux qui commercent d'Europe en Amérique, au lieu de faire leurs retours directement en Europe, s'en aillent tout de suite dans les Indes Orientales porter l'argent qu'ils auront reçu à Carthagène, à Porto-Bello, à la Vera-Cruz &c. pour la valeur de leurs cargaisons, & qu'ils échangent cet argent contre des toiles de coton, des étoffes de

ſoye, du Caffé &c. N'eſt-ce pas la même choſe que ſi ces mêmes vaiſſeaux partoient en droiture des ports d'Europe, pour aller porter dans les grandes Indes les denrées & marchandiſes d'Europe, & qu'ils les échangeaſſent contre des denrées & marchandiſes des Indes, pour les apporter en Europe ?

Il n'en faut pas davantage, à ce que je crois, pour faire connoître l'erreur dans laquelle M. le Marquis Belloni eſt tombé ſur cette partie ; mais tout le reſte de ſon ouvrage me paroît fondé ſur les meilleurs principes, & d'un homme inſtruit, éclairé & guéri du malheureux préjugé que nous voyons regner ici avec tant d'empire. Ce Gentilhomme ſenſé, s'efforce de le détruire ; nos Auteurs, qui ne devroient pas être moins ſenſés le nourriſſent, & l'étendent autant qu'il eſt en eux.

Je ſuis &c.

Paris ce 9. Juillet 1751.

ART.

ARTICLE XCVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Lyon.

Les Freres Duplain viennent de mettre en vente deux Livres considérables.

1°. *L'Histoire Navale d'Angleterre, depuis la Conquête des Normands, en 1066. jusqu'à la fin de 1744, traduite de l'Anglois, de Thomas Lediard, ci-devant Sécrétaire du Roy d'Angleterre & son Envoyé extraordinaire en Hollande. 3. Vol. in 4°. M. D. CC. LI.*

2°. *Le 2e. Volume des Elements d'Hippiatrique, ou des Nouveaux Principes sur la connoissance & sur la Médecine des Chevaux*, par M. Bourgelat, Ecuyer du Roy, Chef

de ſon Académie établie à Lyon. 8°. avec Figures.

On a dans nos Mémoires l'extrait du premier Tome de ce dernier Ouvrage : voyez premier Vol. de Novembre 1750. Art. CXXIX.

DE REIMS.

Eloge Hiſtorique de M. Léveſque de Pouilly, Lieutenant des habitans de la Ville de Reims, par M. de Saulx, Chanoine de l'Egliſe de Reims, Chancelier de l'Univerſité & Principal du Collége. 4°. pages 40. chez Renauld Florentin 1751.

Le Diſcours que nous annonçons, mérite à tous égards l'attention des gens de Lettres & des bons Citoyens; c'eſt l'Ouvrage d'un homme d'eſprit & l'éloge d'un Magiſtrat qui fit beaucoup de bien à ſa Patrie. M. de Pouilly nâquit en 1692. Sa jeuneſſe fut cultivée en Province d'abord, enſuite à Paris. Les Mathématiques, la Philoſophie, les Belles-

Lettres, presque toutes les sciences lui devinrent familières. Il excella surtout dans la Métaphysique; sa *Théorie des sentimens agréables*, ouvrage si connu & si estimé en est la preuve. M. de Pouilly fut de bonne heure en commerce avec les sçavans; il connut à Londres le célèbre Newton dont le systême n'avoit point encore de Partisans en France. Cet édifice Philosophique, fondé par nos voisins, devoit apparemment recevoir de nous sa dernière perfection, au moins notre première lenteur à cet égard, est-elle bien compensée par l'empressement que nous témoignons aujourd'hui.

De retour en sa patrie, M. de Pouilly fut placé à la tête du Gouvernement Municipal. Une infinité d'autres ont possedé des charges semblables, & la postérité ignorera leurs noms, parce qu'ils ne sçurent pas intéresser les

concitoyens à leur gloire. Dans tout état, il ne seroit question, pour faire parler la Renommée, que d'être homme de génie, de ressources, d'exécution; mais cela même est rare & difficile. Celui dont nous abrégeons l'Eloge eût bâti en Egypte des Pyramides; à Rome des Palais & un Amphitéatre; à Reims, il établit des Fontaines, des Promenades publiques, des Ecoles de dessein & de Mathématiques: & ce n'étoient que les premiers essais de son zèle. Il devoit exécuter d'autres projets; mais la mort ne respecte pas plus le Sage & le Bienfaicteur, que le mauvais citoyen & l'homme inutile. M. de Pouilly mourut l'année dernière à l'âge de 58 ans. On nous développe toutes ses vuës, toutes ses qualités civiles & domestiques, toutes les perfections de son esprit; on représente ce Magistrat si intelligent & si zélé, dans certaines situations délica-

,où il eut à combattre la vertu
me,& à détourner les sources
la libéralité. Voici un trait qui
us donnera en même tems oc-
sion de citer un bel endroit de
Panégyrique.

Il y avoit à Reims un Ecclé-
stique très-âgé, très-riche, très-
nèreux ; mais jaloux de répan-
e les bienfaits à sa manière ; il
loit le faire entrer dans les
es nobles & utiles de M. de
uilly. La difficulté étoit extrê-
, & notre Auteur l'expose en
tte manière. » Cet homme si
pulent, si libéral, si chari-
able, n'étoit point exempt de
payer à l'humanité son tribut
l'imperfection ; attaché avec
oideur à ses vuës & à ses des-
seins, il sembloit avoir médité
e nombre & la nature de ses
bienfaits, en même tems que *les
ressources* de sa fortune. Tout

Godinot *Chanoine de l'Eglise de Reims.*

» objet qui n'étoit point entré
» dans ce plan avoit près de lui
» l'exclusion. Insensible à tous les
» traits de la critique ou de la cen-
» sure, inaccessible au pouvoir sé-
» ducteur de la louange & de la
» flatterie, il apportoit aux objec-
» tions & aux nouvelles proposi-
» tions, une tranquille infléxibili-
» té que rien ne pouvoit vaincre,
» & que son âge rendoit presque
» respectable ; prévenant, pres-
» sant même dans les bienfaits,
» il vouloit cependant que son
» goût en dirigeât seul l'exécu-
» tion ; & plutôt que de renon-
» cer à cette espéce d'Empire, il
» mettoit à prix son triomphe, &
» étouffoit la contradiction sous
» le poids de ses nouvelles lar-
» gesses. Enfin magnifique & tout
» à la fois économe dans ses
» dons, il croyoit trouver dans
» le détail qu'il s'en étoit réservé
» le moyen de les étendre & de
» les multiplier encore : ce qui

» acheva de faire de lui un de ces
» hommes uniques, nés autant
» pour l'étonnement que pour
» le bonheur de leur Patrie. »

On voit par la suite du discours que M. de Pouilly, *sçut vaincre* & *charmer ce généreux & difficile citoyen, qu'il conquit pleinement sa confiance & son estime &c.* ce qui relève infiniment l'Eloge. Il faudroit lire cette Piéce où il y a de fort belles choses, & où l'on remarque aussi beaucoup de zèle pour ce qui intéresse la Ville de Reims & la gloire de ses habitaus.

Recueil d'Estampes d'après Raphaël, Titien, Carrache, Baroche, Polidore & autres, & principalement d'après Martin de Vos, gravées par les célèbres Sadeler, contenant plus de 500 Estampes, 2 Vol. forme d'Atlas. Chez Laurent Cars & Claude Dubosc.

La gravûre eſt aujourd'hui parmi nous engrande réputation ; elle jouit preſque des mêmes honneurs que la Peinture , & il n'eſt pas rare de trouver dans un même appartement des Eſtampes d'Edelinck , d'Audran , de le Clerc &c. à côté des Tableaux du Pouſſin , de le Brun, de Jouvenet &c. Ce goût fait honneur à notre ſiécle,& c'eſt ce qui encourage ceux qui ont des fonds de Planches , ou d'Eſtampes, à publier de tems en tems des Collections: heureux s'ils pouvoient toujours annoncer des Oeuvres complets ! Mais ce qu'on a pû raſſembler des grands Maîtres, eſt toujours précieux, & par exemple , M. Cars très-diſtingué lui-même dans cette profeſſion, mérite de la reconnoiſſance pour le Recueil qu'il nous préſente : ce ſont les riches dépouilles des Sadeler ; nom célébre dans l'Hiſtoire dela Gravûre, & très-di-

gne de passer à la postérité. Comme on ne trouve aucune notice de ces habiles Gens dans les deux Volumes que nous annonçons, sera-ce un hors-d'œuvre que de tracer ici en peu de mots l'abrégé de leur vie? Nous ne pensons pas qu'on nous fasse ce reproche, & nous commençons.

Les trois Sadeler se distinguèrent au XVI. & au XVII siécle. Jean Sadeler, qui entra le premier dans cette carrière des Arts, nâquit à Bruxelles en 1550. Il exerça jusqu'à l'âge de vingt ans la profession de son père, qui étoit Fondeur & Ciseleur. Il s'en dégoûta, parce qu'il se sentoit d'heureuses dispositions pour un art plus noble; il se livra tout entier au Dessein & à la Gravûre. Quelques Estampes qu'il fit paroître à Anvers où son pere s'étoit retiré, lui firent de la réputation; ses succès augmentèrent son ardeur naturelle. Résolu de se per-

fectionner en travaillant sous les yeux des plus grands Maîtres. Il parcourut la Hollande & entreprit le voyage d'Italie ; mais il ne put s'y rendre qu'au bout de quelques années. Il fit quelque séjour à Cologne & à Francfort, & laissa dans ces deux Villes des monuments de son génie. Arrivé à Munick, il gagna les bonnes graces du Duc de Bavière, qui le combla de bienfaits & le retint auprès de sa personne durant cinq ans. Les ouvrages qu'il fit pour ce Prince, le mirent au plus haut dégré de réputation. Sadeler enfin quitta l'Allemagne & passa en Italie ; il travailla à Vérone pendant un an ; Venise le posséda jusqu'en 600. Il crut que Rome étoit le terme où la fortune l'attendoit ; il se persuada qu'en présentant au Pape Clément VIII. quelques-uns de ses plus beaux ouvrages, il mériteroit sa bienveillance, &

picqueroit ſa générosité. Il ſe trompa : ſes avances ne furent payées que de quelques civilités ſtériles. Chagrin de voir ſes talens ſi peu récompenſés, Sadeler abandonna Rome, & prit le parti de retonrner à Veniſe où il mourut preſque en arrivant Il laiſſa un fils appellé *Juſte* où *Juſtin*, dont nous avons auſſi quelques Eſtampes qui ont leur mérite.

Raphaël Sadeler, frère & diſciple du premier, ſoutint la réputation de ſon maître & s'en fit une diſtinguée ; la correction de ſes deſſeins & le naturel qu'il répandoit dans ſës figures, lefirent aller de pair avec les plus grands Maîtres. Sa vuë s'étant affoiblie par la continuité du travail, il ſe livra à la Peinture, qu'il abandonna pour reprendre la gravûre quand ſes yeux eurent recouvré leur premiere force.

Il accompagna son frère à Rome & à Venise; il mourut dans cette dernière Ville; nous ignorons en quelle année.

Il étoit réservé à Gilles Sadeler, neveu & disciple de Jean & de Raphaël Sadeler, de mettre dans la gravûre une netteté & un goût qu'on n'avoit point connu avant lui. Il surpassa ses maîtres; & c'est le plus illustre de tous les Graveurs du même nom. Il rendoit avec la plus grande exactitude & la plus févère correction de dessein, toutes les parties du Tableau qu'il copioit. Après avoir parcouru plusieurs villes d'Italie & avoir fait quelque séjour à Rome, pour travailler d'après l'Antique, il fut appellé en Allemagne par l'Empereur Rodolphe II. qui honora ses talens en lui assignant une pension annuelle. Les Empereurs Mathias & Ferdinand II. successeurs de Rodolphe, continuèrent de le protéger; il mourut à Prague en 1629, âgé

de 59 ans, étant né à Anvers en 1570. Il y a eu encore un Marc Sadeler, qui paroît n'avoir été que l'Editeur des ouvrages de ses parens.

Dans le Recueil que publie M. Cars, on a de Jean Sadeler, 26 planches sur des sujets tirés des premiers Chapitres de la Genèse, jusqu'au déluge; ensuite les douze mois de l'année, caractérisés par les travaux & les plaisirs, dont on s'occupe durant ces mois; de plus, grand nombre de païsages, plusieurs morceaux de l'ancien & du nouveau Testament, & une suite de Solitaires.

On a de Raphaël Sadeler des Païsages, des Sujets de piété, & des Solitaires. De Gilles Sadeler, 1°. les douze Césars d'après le Titien, & les 12 premières Impératrices d'après Spranger, Peintre Flamand, 2° beaucoup de païsages, 3° différens morceaux d'Architecture, qui restent de l'an-

cienne Rome, 4°. quelques Vases dans le goût antique, d'après le Caravage.

Tous ces morceaux sont estimables; les païsages sur-tout présentent une variété & un naturel qui éloignent l'ennui & soutiennent les plaisirs du spectateur. La plûpart sont gravés d'après Martin de Vos, Peintre Flamand, qui avoit travaillé long-tems sous le Tintoret, & l'on sçait que le Tintoret excelloit dans le païsage.

Nous le répétons; M Cars ne donne point ici tout l'œuvre des Sadeler, mais seulement ce qu'il a pû rassembler de leurs planches. C'est ainsi qu'il en a usé dans le recueil de Sylvestre que nous annoncions en Avril. Ce sont des morceaux détachés, mais toûjours d'un grand prix par leur nombre, par la réputation & le mérite des Artistes à qui nous les devons.

L'homme aimable, dédié à M. le Marquis de Rosen, avec des réflexions & des pensées sur divers sujets. Par M Marin, Avocat au Parlement de Paris. in 12. page 218. chez Prault fils, Libraire, à la descente du Pont-neuf, 1751.

L'Auteur de ce livre expose les qualités qui rendent un homme aimable & les défauts qui sont incompatibles avec ce caractère. Cela est d'un goût & d'un style Philosophique, sans mêlange d'idées abstraites, sans étalage de documents & de pédanterie. Le fond, comme on en avertit, est emprunté de l'Anglois : en quoi nous croirions assez que l'Auteur s'est gêné. Il est fort capable de penser, d'écrire, d'instruire de lui même, & nous pourrions peut-être deviner les endroits qui sont uniquement à lui. Ils ont un dégré de supériorité sur ceux que lui fournit son modèle; c'est-à-dire,

conds ; mais à tout prendre
ci eſt une compoſition eſtima
& qui nous autoriſe à en eſp
d'autres de la même plume
connuë par des productior
vers qui ont réuſſi.

Les réfléxions & les penſé
verſes, qui ſont à la ſuite de *l'*
me aimable, ne déparent poi
volume ; elles ſuppoſent
l'Auteur beaucoup de facil
réfléchir ſur les hommes & ſ
ſpectacle continuel qu'ils
nent de leurs bonnes qualit
de leurs travers.

le public. On lui diroit qu'il n'eſt pas de l'humanité d'inſpirer des goûts & de ne pas faire enſuite tout ce qu'il faut & tout ce qu'on peut pour les contenter.

Il eſt ici queſtion de feu M. l'Abbé Terraſſon, c'eſt-à-dire de ſon caractère. Nous remarquons en paſſant qu'il eſt fort dans le goût & dans la manière des Anciens, de peindre ainſi les gens ſans trop s'appéſantir ſur leurs ouvrages. Voyez Diogène Laërce: quand il tient un Philoſophe, il le ſuit dans le détail de ſa conduite; il recueille toutes ſes maximes, toutes ſes réponſes, toutes les ſingularités de ſa vie; quelques originalités même, jointes au tableau, ne le rendent que plus picquant, parce que c'eſt l'expreſſion du naturel qui plait toujours; & d'ailleurs les petits foibles, répandus dans l'hiſtoire d'un Sage, ménagent notre amour propre, qui s'irrite, ſans ſe con-

riger, quand on ne lui fait voir que des perfections dans les autres.

On peint donc à la Dame Angloise M. l'Abbé Terrasson : c'étoit un Philosophe de conduite & de pratique, plûtôt né tel, que façonné par les régles de l'art ; & c'est bien la meilleure philosophie : l'étude & l'apprêt ne font souvent que des simulacres de Philosophes. l'Abbé Terrasson avoit commencé par apprendre beaucoup ;il s'étoit familiarisé avec les Langues des Anciens : en eût-il fallu davantage à un esprit léger & superficiel, pour acquérir un dégré de suffisance & de présomption? On s'applaudit or- » dinairement, *dit l'Auteur de cette* » *lettre*, de ce qu'on se sent de gé- » nie ou de connoissances, à me- » sure que le genre en est plus ra- » re, ou qu'il nous en a plus » coûté pour le perfectionner. » L'Abbé T. étoit naturellement » préservé de cette sorte d'yvres-

» ſe ; il n'eſtimoit ſes propres lu-
» mières, ainſi que celles des au-
» tres, que ſuivant le rang qu'el-
» les lui paroiſſoient tenir dans
» l'eſprit humain, dont à beau-
» coup près, il ne croyoit pas les
» reſſources épuiſées. Ainſi nulle
» admiration outrée pour les
» chef-d'œuvres des Anciens; nul-
» le prévention gratuite contre
» les découvertes des modernes.«

L'Abbé T. eut des diſputes ſur Homère avec des gens qui n'entendoient pas raillerie ; ſon ſçavoir lui donnoit droit de ſuffrage dans cette controverſe, mais à peine lui permettoit-on de propoſer des doutes ; on lui répondoit d'un ton qui approchoit fort de l'injure, & il repliquoit doucement : *voilà bien du zèle gratuit pour Homère, je préſume que de ſon vivant il vous en auroit diſpenſé.*

Effectivement ſi ce Père de la

Poësie revenoit au monde, il seroit sans doute étonné de voir les gens de Lettres se battre pour lui, à peu près comme les Grecs & les Troyens se battirent pour Hélène. Il diroit qu'il a fait son poëme pour montrer les inconvénients de la brouillerie & des querelles ; il seroit peut-être tenté d'en faire un autre pour apprendre aux hommes que, dans les matières d'amusement, telle qu'est la poësie, il doit être permis de prendre parti comme on veut, sans intéresser la paix ni l'amitié.

L'Abbé T. étoit fort sur ces principes & en général sur tout ce qui s'appelle désintéressement, liberté d'esprit, conduite simple, droite & sans prétentions. Il étoit accueilli du monde le plus spirituel & le plus poli ; mais il ne lui étoit pas venu en pensée d'etudier la science du monde. » On » trouvoit en lui le Philosophe » éclairé, le bon Citoyen, l'hom-

» me que la douceur & la gayeté » de son caractère rendoient » aimable. » On n'y trouvoit point l'esprit fait aux attentions, aux petits soins, au langage minuté & compassé ; il ignoroit tout cela, il portoit dans la compagnie des personnes les plus aimables & les plus déliées son air de franchise & de naïveté, point d'appareil, ni d'ornements, point de réflexions sur l'art & les moyens de plaire. On disoit de lui qu'il allioit *beaucoup d'esprit à beaucoup d'imbecillité*; qu'il falloit même avoir autant d'esprit que lui, pour être aussi imbécille: paroles qui peignoient d'un trait ce Philosophe, & qui le peignoient même en beau sans le flater.

Dans le tems du systême, l'Abbé T. devint riche. S'il étoit question d'un autre tems on demanderoit pourquoi & comment ; mais les circonstances singulières où l'on se trouva pour lors,

produisirent tant de phénomènes qu'un Philosophe tel que celui-ci *put bien ne pas échapper à la fortune*. Cependant l'abondance est un fardeau & un embarras, pour quelqu'un qui n'a ni désirs, ni tentation d'en avoir. L'Abbé T. riche & opulent ne sçavoit où trouver des besoins pour lui-même, & il ne lui venoit aucuns gouts nouveaux. » Il » désespéroit d'en acquérir lors- » que ce superflu s'évanouit pres- » que entièrement. *Me voilà tiré* » *d'affaire*, dit-il, *je revivrai de* » *peu, cela m'est plus commode.* » Ce mot vaut au moins celui de l'ancien Philosophe Aristippe, qui voyant que son valet ne pouvoit le suivre à cause d'une grosse somme d'argent dont il l'avoit chargé, ne fit point difficulté de lui dire : *Jette là ce qui t'embarasse, & ne porte que ce qui ne te fatiguera point.*

M. l'Abbé T. avoit été Géométre, & sur la fin de ses jours

il évaluoit la diminution des facultés de son ame. » Je calculois
» ce matin, *disoit-il un jour à M.*
» *Falconet*, que j'ai perdu les qua-
» tre cinquiémes de ce que je pou-
» vois avoir de lumières acqui-
» ses. Si cela continuë, il ne me
» restera seulement pas la répon-
» se que fit, au moment de mou-
» rir, ce bon M. de Lagny*, à no-
» tre illustre confrère M. de Mau-
» pertuis. « C'est que M. de Lagny, qui étoit grand Calculateur, ayant perdu connnoissance dans la maladie dont il mourut, M. de Maupertuis s'avisa de lui crier : *M. de Lagny, le quarré de douze ? cent quarante quatre*, répondit le malade & ce fut la dernière parole qu'il prononça.

» Peu de gens, *conclut l'Auteur*
» *de la Lettre*, ont passé une vie
» aussi douce que celle de l'Abbé

* De l'Académie des Sciences, mort en 1734.

» Terrasson : né avec un bon es-
» prit, exempt des passions
» qui tourmentent l'ame, son
» caractère étoit naturelle-
» ment fléxible, égal ; & son
» amour-propre tenoit de la
» douceur de son caractère. Il
» eut de vrais amis. Combien
» d'avantages pour devenir aussi
» heureux que la condition de
» l'homme permet de l'être ! »

Cette Lettre est ingénieusement tournée ; elle prouve que l'Abbé T. eut de vrais amis, puisqu'il est si bien célébré après sa mort. Et voilà ce que vaut aux honnêtes gens leur beau naturel, fût il d'ailleurs séparé de la science du Monde, qui n'est rien vis-à-vis des qualités du cœur.

Nouveau Dictionnaire Historique & Critique, pour servir de Supplément ou de continuation au Dictionnaire historique & critique de

De M. Bayle. Fol. Par Jacques-George de Chauffepié. A Amsterdam chez Jean Châtelain & Compagnie. Et l'on souscrit à Paris rue S. Jacques chez Coignard, Boudet, Hippolyte-Louis Guerin l'aîné. La souscription, pour les deux premiers volumes qui paroissent, est de 50 liv. monnoye de France; les non-Souscripteurs payeront 60 liv., & la souscription sera ouverte durant six mois à compter depuis le 1. de Juin dernier. Tout l'Ouvrage sera de 4. vol. in-fol. très-étoffés, s'ils ressemblent tous aux deux premiers.

Les Libraires qui publient ce *Prospectus* très-net, très-court & très-bien fait, sentent leur avantage. Le Livre existe, on le voit, on le lit, & l'on peut se déterminer à coup sûr pour ou contre la souscription. Mais l'Ouvrage se recommande lui-*même*, *nous* le connoissons &

nous lui avons rendu témoignage dans deux Extraits fort étendus & insérés dans nos Vol. de Mai dernier. Nous n'avons cependant pas observé tous ses caractères, parce que la Préface nous manquoit alors, & que nous n'avions pu embrasser que les deux premieres lettres l'A & le B. Nous reprendrons cette tâche immense, & nous choisirons ce qui pourra faire plaisir au Public.

Nous avons averti que les Auteurs de ce Dictionnaire sont Protestans, & qu'en certains endroits ils n'ont pas évité quelques éclats; qu'ils se sont même permis quelques réfléxions aussi fausses qu'indécentes. Des avis donnés sagement à cet égard nous font espérer que la suite de l'Ouvrage sera exempte de ces défauts: le fond du Livre a un mérite réel; il feroit triste qu'on le gâtât par des hors-d'œu-

re totalement répréhensibles.

Lettre au P. B. J. sur l'ancien- e Cité de Limmes située près de Dieppe en haute Normandie. *

M. R. P.

Le hazard me fit tomber der- èrement entre les mains le X. olume des Mémoires de l'Aca- émie des Belles-Lettres, & je rouvai à la p[illegible]e 422 une disser- tion sçavante *sur les Camps de sar.* L'Auteur, qui est un célè- re Académicien, y agite une uestion que des rapports dou- ux ne lui ont pas permis d'é- aircir autant qu'il eût été né- essaire. Il étoit question de sça- oir si la *Cité de Limmes* près de ieppe a existé; comme il en est ention dans des Monuments

* Cette Lettre expliquant très bien un oint de Topographie presque ignoré, ous avons crû faire plaisir au Public en nsérant dans nos Mémoires.

Anciens, il n'eût pas été sûr de nier cette existence ; mais comme plusieurs personnes de Dieppe, consultées sur ce point de Topographie, ne disoient rien de fixe & de certain, l'Académicien, Auteur de la dissertation, s'en est tenu à des conjectures.

Or je puis vous assurer, M. R. P. que cette *Cité de Limmes*, dont parle Davity, & que la Tradition du païs reconnoît, subsistoit encore vers la fin du XV. siècle. La preuve de ceci est l'objet de ma lettre, j'ai cru que ce point ayant exercé la critique d'un sçavant Académicien, il étoit assez du ressort de vos Mémoires d'instruire le Public d'une découverte faite en cette matière.

Dans l'Eglise Paroissiale de Martin-église à une lieue environ de Dieppe, & de l'endroit où devoit être la Cité de *Limmes*, on voit un monument authentique

qui constate l'existence de cette Cité. Je l'examinai en Décembre 1743. & M. Grouart Curé de la Paroisse m'en envoya la description le 18 d'Avril 1744.

C'est une Tombe de pierre de 6 pieds de long, sur environ quatre de large & de quatre pouces d'épaisseur ; cette Tombe sert aujourd'hui de table d'autel à la Chapelle de la Vierge de ladite Paroisse de Martin-église. Le milieu représente en gravûre un Prêtre revêtu d'habits Sacerdotaux ; à chaque coin il y a un des Animaux de l'Apocalypse, & l'on lit, le long des quatre extrémités de la Tombe, l'Epitaphe suivante en caractères du tems & en chiffres Romains :

» Cy gît honorable & discret-
» te Personne Messire Regnault
» Viel, Prêtre, en son vivant
» Curé de Limmes & Doyen
» d'Euvermeuil, lequel trépassa

» l'an de Grace M. C C C C.
» LXIII. le XXIII. Septembre :
» à qui Dieu faſſe pardon à ja-
» mais. »

Vous conviendrez, M. R. P. qu'il n'eſt rien de plus déciſif ; auſſi quelques Sçavans, & M. le Cat en particulier, qui eſt ſi connu dans la République des Lettres, ont ils eu ſoin de deſſiner ce Monument comme étant de nature à inſtruire toute la poſtérité ſur l'exiſtence de *la Cité de Limmes.*

La Tradition du Pays veut que *cette Cité* ait été ſituée ſur le bord de la Falaiſe, au Nord-Eſt de Dieppe, au-deſſus de Neuville-le Pollet, dans un endroit où l'on voit encore quelques anciens débris auſquels on a donné le nom de *Cité de Limmes.* On croit que la mer ayant miné peu à peu le terrain, cette Paroiſſe a été abſolument détruite ; & ſi bien détruite mê-

me, que ſans le Monument que je viens de produire, on n'auroit en effet que des conjectures ſur l'exiſtence de ce lieu.

Ce Monument porte *Limmes* & non *Limes* ou *Lime*, comme on lit dans les Mémoires de l'Académie.

Je ſuis &c.

Votre &c. PASQUIER DE WARDANCHÉ, Prêtre, ancien Curé de Sainte Agathe, Diocèſe de Rouen.

A Paris, 8. Juin 1751.

Recueil d'Arrêts rendus ſur pluſieurs queſtions jugées dans des procès de rapport en la quatrième Chambre des Enquêtes. Par M. . . Conſeiller du Roi en cette Chambre, 4°. pag 662. Chez Quillau Pere, rue Galande, le Bas & de Nully au Palais 7 liv. en blanc, 9 liv. relié.

Après le récit abrégé du fait ou l'établiſſement de la queſtion, on

trouve l'analyse des principaux moyens ; on remarque celui qui a prévalu & qui est devenu par conséquent le principe de l'Arrêt ; enfin on voit l'Arrêt même indiqué sommairement.

Telle est la méthode de cet Ouvrage qui ne peut être qu'agréable au Public & faire beaucoup d'honneur au Magistrat qui le donne.

Il ne rapporte que les Arrêts ausquels il a eu part comme Membre du Parlement, & il ne produit que les moyens & les principes dont il étoit très-instruit au moment de chaque Arrêt & de la rédaction qu'il en a faite sur le champ.

Ceci sans doute donne beaucoup de poids & de mérite à l'Ouvrage ; mais d'excellentes raisons insinuées dans la Préface & relatives aux devoirs des Magistrats, démontrent l'utilité de cette collection & de toute autre qui lui ressemblera.

Dans l'exercice de la Magiſtrature non ſeulement il faut ſçavoir les loix, mais les motifs qui les ont fait naître & l'eſprit qui les a dictées ; non ſeulement on doit être inſtruit de l'exiſtence & de la qualité des Arrêts, mais des circonſtances & des moyens qui en ont préparé les diſpoſitions. Par conſéquent l'étude eſt néceſſaire ; le bon ſens, la bonne volonté, la droiture des intentions ne ſuffiſent pas. Cependant, dit l'Auteur de ce Recueil, » une nouvelle opinion » ſur les talents néceſſaires aux » Juges & ſur les connoiſſances » qui leur ſuffiſent, ſemble s'être » établie depuis quelque tems & » s'accréditer tous les jours. Elle » n'a d'autres principes que l'a- » mour-propre & la pareſſe ; à » peine croit-on que l'étude ſoit » utile &c. » D'autres réflexions très ſenſées développent cette judicieuſe critique & méritent

l'attention du Lecteur. Le corps de l'Ouvrage est plein de netteté, de précision & de lumières: il semble qu'on peut prier l'Auteur de ne pas borner ses attentions à ce Volume. Les circonstances de son état & sa manière de penser aussi solide que zélée lui fourniront une récolte abondante & précieuse.

Histoire Générale d'Espagne traduite de l'Espagnol de Jean Ferreras, enrichie de Notes historiques & critiques, de Vignettes en Taille-douce & de Cartes Géographiques. Par M. D'hermilly, Tomes V. VI. VII. VIII. IX. X. 4°. Chez Giffey, le Breton, Ganeau, Fordelet, Quillau fils, Delaguette. M. D C C. L I.

Les quatre premiers Tomes de cette importante histoire sont bien connus du public. Nous en avons rendu compte dans nos Mémoires, & nous parlerons

avec ſoin des ſix derniers qu'on publie aujourd'hui. Le cinquiéme commence à l'an 1325. & le dixiéme finit en 1598. il ſeroit à ſouhaiter qu'on voulût reprendre cet ouvrage & le conduire juſqu'à nos tems. Ce ſont pour nous les plus intéreſſants & les plus agréables, puiſqu'il n'eſt plus queſtion de rivalités entre les Eſpagnols & les François, mais plutôt de témoignages réciproques d'eſtime, de confiance, d'amitié, de cordialité : heureux effets de l'union intime qui eſt entre les deux branches Royales de l'auguſte Maiſon de Bourbon.

Il faut donner ici un avis œconomique. Les Libraires intéreſſés à cette Hiſtoire générale d'Eſpagne ſouhaitent que Meſſieurs les Souſcripteurs faſſent retirer d'ici au mois de Septembre les Volumes qu'il reſte à leur fournir de ladite Hiſtoire. Après le

quel tems ils ne jouiront point du bénéfice du dixiéme Volume qu'ils seront obligés de payer dix livres en blanc. La raison de ceci est que lors de la souscription, il ne devoit y avoir que neuf Volumes ; mais la matière s'étant trouvée plus ample, il a fallu ajouter un dixiéme Tome qu'on donne *gratis* aux Souscripteurs, pour les indemniser des longs délais de cet ouvrage. Il semble que ce n'est pas leur faire tort aujourd'hui, & les presser mal à propos, que de leur fixer un terme pour la réception d'un présent tel qu'est ce dixiéme Volume.

Dictionnaire Universel d'Agriculture & de Jardinage, de Fauconnerie, Chasse, Pêche, Cuisine & Manége. 2. vol. 4°. Chez David le jeune, Quay des Augustins, au S. Esprit.

Pour faire connoître ce Li-

vre, qui paroît fort bon, il nous suffira de transcrire quelque chose de la Préface. Ceci est le *Dictionnaire Pratique* de Liger, considérablement augmenté. Liger prétendit joindre *l'utile & l'agréable*. C'est aussi l'objet de l'Ouvrage qui s'annonce aujourd hui; on l'a divisé en deux Parties. » La première donne la » manière de faire valoir tou- » tes sortes de Terres, Prés, » Vignes, Bois; de cultiver les » Jardins potagers, fruitiers, à » fleurs, & d'ornements; de » nourrir, élever & gouverner » les Bestiaux & la Volaille. On » y a joint une description des » Plantes, Arbrisseaux, Arbustes » & Arbres les plus connus, » avec leur culture, leur usage, » leurs propriétés ou leurs agré- » mens. L'on y traite aussi de la » Végétation. Voilà l'*Utile*. La » seconde partie qui parle des » *Amusements* de la Campagne,

» contient la manière de chasser » toute sorte d'Oiseaux & d'A» nimaux à quatre pieds ; donne » des instructions sur la volerie ; » des sécrets pour la Chasse & la » Pêche ; l'Art de faire des rets » & des filets ; la connoissance » des Chevaux & des Chiens de » chasse ; comment il faut les » élever & les instruire, & les » remedes qui conviennent à » leurs maladies. Voilà l'*Agréa» ble.* »

Quant à la Cuisine, qui fait aussi partie de ce Livre, au lieu de celle de Liger, on en trouvera une facile, délicate & très-succinctement traitée en faveur de ceux qui veulent à la Campagne se donner le plaisir de faire tout par eux-mêmes, ou de savoir la manière de le faire exécuter par leurs Domestiques.

La seconde Partie est enrichie de douze planches : & le

prix de ces deux volumes, qui font très-gros, est de 21. livres réliés.

Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Tomes I. II. III. IV. in 12. Par M. Crevier, Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais. Chez Desaint & Saillant, Rüë S. Jean de Beauvais. Années M. DCC. XLIX. M. DCC. L. M. DCC. LI.

Le dernier de ces Volumes étant datté de la présente année, c'est à notre égard une occasion favorable pour remonter aux trois tomes précédens, dont nous n'avons point rendu compte. La raison toute naturelle de notre silence, c'est qu'il ne nous étoient point tombés entre les mains. Les compositions littéraires, tant étrangères que domestiques, sont si abondantes, qu'il doit nous être permis d'at-

tendre ſimplement, & de recevoir avec reconnoiſſance, les bons Livres qu'on veut bien nous communiquer; & nous croyons auſſi pouvoir compter un peu ſur l'indulgence du Public & des Auteurs, quand nos Extraits ne ſont pas auſſi prompts à paroître que nous le déſirerions. Le tems eſt un Protée difficile à ſaiſir & à retenir. Il ſe dépenſe, il s'écoule comme l'eau : *Aſſiduo labuntur tempora motu, non ſecùs ac flumen. Ovid. Met.* 15.

Nous avons laiſſé échapper de même, & par la même raiſon, les 6. derniers volumes de l'Hiſtoire de la République. L'Auteur les a compoſés pour ſervir de ſuite & de continuation à l'Ouvrage de M. Rollin. On connoît ces volumes, on les eſtime, & nous croyons que le Public n'attend plus nos éloges à cet égard. Nous parlerons donc ſimplement, mais avec ſoin, des 4 to-

mes des Empereurs. Ils s'étendent depuis Auguste jusqu'à Neron inclusivement ; ce qui forme un intervalle de 96. ans.

Lettre de M. De l'Isle de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J. sur le mouvement apparent de la Planette de Mars.

Je vous prie, M. R. P. d'insérer au plutôt dans vos Mémoires le dessein que je vous envoye, dans lequel j'ai marqué le mouvement apparent de la Planète de Mars pendant plus de deux mois, devant & après son opposition au Soleil, qui doit arriver le 14. Septembre de cette année. Ce dessein sert à reconnoître les étoiles les plus voisines que l'on pourra employer pour déterminer la Parallaxe de Mars, & par conséquent celle du Soleil par les observations projettées au Cap de Bonne-Espérance & en Europe.

Août 1751.

La position des étoiles marquées sur ce dessein est prise du Zodiaque gravé en Angleterre, sur le Catalogue Britannique de M. Flamsted, après avoir réduit leurs lieux au tems présent. Mars y a été placé suivant sa longitude & sa latitude marquées de trois en trois jours dans les Ephémérides de M. de la Caille. Il y a sur ce dessein plusieurs lignes tracées, dont les unes sont parallèles à l'Equateur, comme il est écrit, les autres lui sont perpendiculaires & représentent des cercles de déclinaison. Quoique ces lignes ne soient tracées qu'à la distance de deux degrés l'une de l'autre, l'on peut, en supposant leurs intervalles subdivisés en plus petites parties, reconnoître, à peu de minutes près, les différences d'ascension droite & de déclinaison des étoiles dont Mars s'approchera le plus pen-

dant tout le tems marqué ſur ce deſſein.

Les trois étoiles de l'eau du Verſeau marquées par la lettre Grecque ψ ſont celles avec leſquelles la Planette de Mars a déja été comparée il y a 79. ans (en Septembre 1672.) pour en déduire la Parallaxe de Mars par les obſervations qui en ont été faites en même tems à Cayenne & en France. Mais comme ces deux lieux ſont trop différens en longitude & ne le ſont pas aſſez en latitude ; j'eſpère beaucoup plus d'avantages cette année, des obſervations faites au Cap de Bonne-Eſpérance & en Europe, ſurtout dans les pays les plus Septentrionaux, pourvû que la différence de déclinaiſon entre Mars & les étoiles voiſines ſoit obſervée dans chacun de ces lieux avec toute la préciſion poſſible.

Les deux étoiles que j'ai mar-

quées sur mon dessein par les lettres C, D, sont les deux étoiles méridionales du quadrilatère qui est au-dessous des poissons. La précédente D. est de la 5^e^ grandeur, & la suivante C. de la 4^e^. C'est à ces deux Etoiles que M. de la Caille s'est proposé de comparer Mars 5. jours de suite, depuis le 30. Août jusqu'au 5. Septembre. Il a encore marqué dans son Mémoire, que depuis le 22. Septembre jusqu'au 8. Octobre, Mars ne s'écartera pas de l'Etoile λ du Verseau, qui est de la quatriéme grandeur; cette étoile qui se voit aussi sur mon dessein précédera Mars de 49 minutes de tems le 22. Septembre, & de 36 minutes le 8. Octobre. Enfin M. de la Caille nous avertit que, trois jours avant & après le 10. Octobre, Mars restera à 7 minutes près du parallèle de l'étoile χ du Verseau, qui n'est que de la

ſixiéme grandeur. On voit auſſi cette étoile ſur mon deſſein, elle ne précédera Mars le 1er. Octobre que de 16 minutes de tems.

Voilà quelles ſont toutes les étoiles, marquées ſur mon deſſein, que M. de la Caille ſe propoſe de comparer avec Mars, excepté Rigel & deux étoiles de l'Eridan qui ſont trop éloignées de Mars, pour que je les aye pû marquer ſur mon deſſein; mais l'on y verra pluſieurs autres étoiles avec leſquelles on poutra comparer Mars, ſi l'on eſt curieux de ſuivre ſon cours pendant la plus grande partie du tems marqué ſur mon deſſein. On y voit entr'autres une petite étoile marquée E, dont Mars approchera fort entre le 22. & 25. Août, de meſme que d'une autre le 16 de Novembre.

Si dans le tems que Mars s'approchera de ces étoiles, l'on apperçoit quelque irrégularité

dans son mouvement, cela pourra confirmer l'existence d'une atmosphère autour de cette planete, dont feu M. Cassini a eu quelque soupçon causé par les irrégularités qui se sont trouvées dans le mouvement de cette planette à l'égard de la moyenne des trois étoiles ♃ que Mars a dû cacher le premier Octobre 1672. sans que l'on en ait pu observer l'occultation à Paris ni en Cayenne à cause des nuées. Je vous exposerai dans une autre occasion jusqu'à quelle précision on peut espérer d'avoir, par les observations, la Parallaxe de Mars & par conséquent celle du Soleil & sa distance réelle à la Terre &c.

Je suis, M. R. P.

Votre &c. DE L'ISLE.

A Paris, le 10.
Juillet 1751.

DE *et les n*

751. latere A

oisso

rrive

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Août 1751.

ART. LXXXVIII. *Architecture Hydraulique &c.* 1739
ART. LXXXIX. *Histoire de l'Académie de Berlin &c.* 1757
ART. XC. *Mélange de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie de Montauban &c.* 1775
ART. XCI. *Notice d'une Version manuscrite de l'Anthologie &c.* 1790
ART. XCII. *Histoire de la Jurisprudence Romaine &c.* 1809
ART. XCIII. *Troisiéme Lettre de M. De l'Isle de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J.* 1825
ART. XCIV. *Sermons du P. Segaud &c.* 1853
ART. XCV. *Lettre de M.... sur le Commerce &c.* 1868

ART. XCVI. *Nouvelles Littéraires.* 1879

Nota. Il s'est glissé une faute sensible dans le troisiéme Extrait de l'*Obélisque du Champ de Mars* II. Vol. de May. On appelle en deux endroits Totila, Roi des *Huns*; il faut lire Roi des *Goths*.

Errata pour Août.

Pag. 1826. l. 9. cherche, *lis.* chercha.
P. 1863. l. 13. ne peut, *lis.* ne put.
P. 1878. l. 22. sensé, *ôtez la virgule.*
P. 1882. l. penul. si, *lis.* si.
P. 1888. l. 2. Maîtres. *ôtez le point; mettez une virgule.*
P. 1889. l. 9. retonrner, *lis.* retourner.
P. 1895. contenter, *lis.* contenter.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Juillet 1751.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1751.

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Septembre 1751.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1751.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années					
1701.	9. vol.		1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	
1722.	12.	v.	1748.	15.	
1723.	12.	v.	1749.	14.	
1724.	12.	v.	1750.	15.	
1725.	12.	v.	1751.	11.	
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1751.

ARTICLE XCVII.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Seconde Partie qui comprend l'Art de diriger les eaux de la mer & des rivières à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis. &c. 4°. A Paris, chez Jombert, ruë Dauphine &c.

C'Eſt une queſtion très-littéraire & très-curieuſe que celle de l'Antiquité des Ecluſes. M. Belidor, dont nous reprenons volontiers l'Ouvrage, s'exprime ainſi au commencement de ſa Préface. » Il n'y a pas deux » cens ans que les Hollandois » ont inventé les grandes Eclu» ſes, & qu'on a appris d'eux à » les appliquer dans une infinité » de circonſtances utiles aux be» ſoins de la vie. Car nous ne » tenons rien là-deſſus des An» ciens, qui ſoit digne d'entrer » en comparaiſon avec les Ou» vrages merveilleux dont l'Eu» rope eſt préſentement rem» plie. » Et à la page 53. de ce Volume, le même Auteur ajoute que, ſelon Stevin, célèbre Ingénieur, » ce n'eſt que vers la » fin du 16. Siècle qu'on a ima» giné les Ecluſes qui ſervent à » ſoutenir les eaux de la mer &

» des Rivières, pour avantager
» les Places maritimes & le
» commerce. »

Il faut saisir à propos le sens de ces deux textes, & faire attention surtout à l'étenduë des usages qu'on y considère. Les Ecluses d'aujourd'hui donnent de grands avantages aux Places Maritimes ; elles mettent dans le commerce des facilités singulières ; & combien d'autres circonstances où l'on fait l'application de ces travaux avec autant de dextérité que de succès !

Nous reconnoissons donc ici de la supériorité dans les Modernes sur les Anciens ; ces derniers ne pensèrent apparemment pas à tirer de leurs connoissances sur l'Architecture Hydraulique tous les secours que nos voyages, nos guerres, nos besoins, notre ambition, notre industrie même nous ont procurés ; mais on ne peut nier que ces An-

ciens n'ayent connu l'Art & même le grand Art des Ecluſes. Car qu'eſt-ce qu'une Ecluſe? c'eſt, dit M. Belidor, *un ouvrage de maçonnerie & de charpente deſtiné à retenir & à conduire les eaux ſuivant la néceſſité des lieux.* Or les Anciens (nous parlons des tems les plus reculés, des Siècles même où l'Egypte étoit floriſſante) les Anciens n'excellèrent pas moins dans ce genre de travail que dans tous les autres: & qui pourroit nier, par exemple, que le Prince qui creuſa le lac Mœris, aſſez près des embouchures du Nil, n'ait conſtruit en même tems des Ecluſes? Ce Lac recevoit les eaux du fleuve quand elles étoient trop abondantes; il les déchargeoït enſuite dans la campagne; & l'une & l'autre opération ſe faiſoit par le moyen de deux canaux ayant chacun leurs iſſues ou embouchures, que les Ingénieurs,

dit Strabon *, ouvroient ou fermoient ſelon les beſoins. Il y avoit pour cette Mécanique des portes qui coutoient beaucoup à mettre en jeu. On dit que la dépenſe montoit juſqu'à 50 talens qui feroient aujourd'hui près de 400 mille livres de notre monnoye ; mais quelle que ſoit la vérité de ce fait qu'un bel Eſprit ** diſputoit il y a quelques années à M. Rollin, on voit toujours là des Ecluſes, & il y en avoit auſſi dans le Canal qui faiſoit la communication du Nil avec la Mer rouge.

Il eſt beau de lire ſur cela Diodore de Sicile. *** On apprend de lui que Nécao fils de Pſammyticus avoit commencé ce Canal au moyen duquel la Mer rouge communiquoit avec

* *Lib* 17.

** *M. de Volt. Rem. ſur l'Hiſtoire.*

*** *Lib.* 1.

la Méditerranée par l'entremiſe du Nil ; que Darius fils d'Hyſtaſpe continua cet ouvrage, & qu'il fut achevé par Ptolomée Philadelphe qui y fit faire une barrière ou grande porte qu'on ouvroit & fermoit quand il étoit néceſſaire * de naviger. On avouera ſans peine que, ſi un Monarque conſommoit aujourd'hui une pareille entrepriſe, on ne lui refuſeroit pas la gloire d'avoir fait un très beau Canal & une magnifique Ecluſe.

Cependant, nous le répétons, on a, dans ces derniers Siècles, multiplié les uſages d'un Art ſi précieux & d'une Méchanique ſi commode ; ç'en eſt aſſez pour juſtifier les propoſitions de M. Belidor, ſans toutefois que le Public renonce au plaiſir d'ap-

* Ἐμηχανήσατο δὲ τὸ διάφραγμα, τοῦτο δ᾽ ἐξηνοίγεν, ὁπότε βούλοιτο διαπλεῦσαι, καὶ ταχέως, πάλιν συνέκλειεν.

prendre de lui quelque chose de précis & de certain sur la matière présente. Comme il lui reste un Volume à donner, nous oserions bien le prier d'y joindre une dissertation où les Ecluses des Anciens, disons même en général, tous leurs travaux hydrauliques seroient comparés avec les nôtres.

Les Ecluses servent aujourd'hui à la Méchanique des Moulins, à la défense des Villes de guerre, à entretenir dans les Ports de mer la quantité d'eau nécessaire aux bâtimens de toutes grandeurs, à faire l'élévation des eaux pour l'embélissement des Jardins & la magnificence des Palais, à dessécher les terrains marécageux, à fertiliser ceux qui sont trop arides; surtout à joindre les rivières & les mers pour la perfection du Commerce. » Y a-t-il rien de » *plus* surprenant, *ajoute l'Au-*

» *teur, parlant du Canal de Lan-*
» *guedoc*, que de voir conduire
» des bateaux sur le sommet des
» Montagnes, d'où ils descen-
» dent ensuite avec la même fa-
» cilité qu'ils y sont montés,
» pour aller passer sous d'autres
» Montagnes, où on leur a per-
» cé une route, & de là sur des
» ponts & des aqueducs, sans
» être obligé de transporter leur
» charge dans d'autres bateaux?»
Sur quoi un Poëte très-élégant chantoit autrefois ces beaux vers.

Quæ medium non inde procul per inane volabant,
Icariam visæ naves timuisse ruinam,
Nunc sub humo mersæ Stygii nigra verrere Ditis
Stagna putant, sed mox cum subterranea remis
Æquora sulcarunt, altas ubi Blittera turres
Atque suos oculis aperit mirantibus agros,

Elyſium, loca quæ fortunatiſſima veſtit!
Purpureâ Sol luce, ſibi ſpectare videntur.
At neque vel cœli facies vel gratia ruris
Dulce movent mirâ captas formidine puppes :
Terribili nam cum ſonitu ſublimis ab alto
Labitur unda jugo ; celſas quo more per Alpes
Auctior imbre ruit ſaxa inter inhoſpita torrens,
Stant in præcipiti naves, quas lapſus aquarum
Multiſonus ſubito quaſſas horrore moratur.
Abruptis tamen unde locis vix ante capellæ
Deſiliere leves, operum molimine grandi,
Perque vices varias ſtratis æqualiter undis,
Deſcenſus habet hinc faciles oneraria navis.
Hæc tua laus, Riquete &c.

Præd. Ruſt. l. 1.

Pour traiter avec méthode la matière des Ecluses, M. Bélidor rappelle toutes les Notions Elémentaires ; il explique les quatre parties principales de ces grands Ouvrages ; sçavoir les fondements qui doivent être travaillés avec beaucoup de soin ; les aîles de maçonnerie qu'on appelle *Bajoyers* ou *Jouillères*, & qui demandent aussi de grandes considérations ; la Planche de l'Ecluse qu'on nomme *Radier* ; enfin les portes & leurs agrès : tout ceci en proportion des Ecluses même qu'on doit construire plus ou moins larges, plus ou moins solides, suivant la différence des lieux, des eaux, des usages auxquels on les destine & de la grandeur des Bâtiments qui doivent y passer.

Mais il est certaines maximes préliminaires dont on ne peut s'écarter sans mettre en péril toutes les entreprises qui ont les

Ecluses pour objet. Ces maximes sont, tracer exactement les Ecluses sur le terrain ; régler avec discernement l'étenduë de la fouille des terres où l'on veut construire une Ecluse ; refléchir mûrement sur la profondeur que doit avoir le Radier, sur les qualités du sol où l'on doit travailler, sur les précautions qu'exigent les travaux qui se font à la mer ; entretenir le bon ordre dans la conduite des Ouvrages, & surtout le concert entre l'Ingénieur & l'Entrepreneur. Les qualités de ce dernier sont spécifiées par M. Belidor, qui a bien raison de vouloir qu'on préfère pour un tel emploi celui qui est *intelligent & en état de faire de grosses avances.* Dans toute affaire importante, les hommes à petits talents & à petites facultés sont toujours de trop en chef. On ne peut attendre d'eux que des bévuës ou de

la friponnerie, & quelquefois l'un & l'autre de ces inconvénients, tous deux très-ennemis du succès.

Comme il y a quatre parties principales dans les Eclufes, fçavoir les fondements, les aîles ou Bajoyers, le plancher ou Radier, les portes, on trouve auffi dans le livre de notre Auteur des inftructions très-étenduës fur chacun de ces Articles. Il femble qu'on n'attend pas de nous des détails, mais feulement l'indication de quelques principes.

1°. Sur la fondation des Eclufes, M. Belidor diftingue très-à-propos la nature des terrains : le mauvais fol demande plus de précautions, plus de dépenfe, plus d'intelligence que le bon fonds; cela eft évident, mais les particularités de ces diverfes Méchaniques n'en font que plus néceffaires, on les voit ici avec des exemples. Pour le bon fond,

on a choisi la grande Ecluse de Cherbourg construite en 1736. » Cette Ecluse qui a 40 pieds » de largeur & 27 toises de longueur est assise sur un fond de » sable dur, au-dessous duquel » se trouve à deux ou trois pieds » une espèce de banc de Marne » & à 7 ou 8 pieds plus bas un » banc de roc d'une épaisseur indéterminée.» Toute la fondation de cet Ouvrage a été faite de maçonnerie : pratique ordinaire à l'égard des terrains inébranlables; il n'est question que de bien conditionner le massif & de se précautionner contre les transpirations d'eaux de source qui proviennent ordinairement des fonds solides. A Cherbourg un des travaux qui occupèrent le plus, fut celui des épuisements; on y satisfit par le moyen des pompes, & par le jeu des moulins tant inclinés, qu'à chapelet.

Pour les fondations en mer.

vais fond ou en terrain mouvant, l'ancienne Ecluse du Port de Dunkerque sert de modèle, & l'on ne peut en citer de plus parfait. Le dessein en avoit été donné en 1684. par M. de Vauban, & durant les 30. années qu'elle a subsisté, on ne s'est jamais apperçu de la moindre altération. Sans la catastrophe causée par les événemens de la guerre, & par les intérêts d'une paix necessaire, on auroit admiré au bout de bien des Siècles la solidité de cette construction.

L'état circonstancié des mesures qu'on prit pour suppleer aux défauts du terrein & pour vaincre la nature même, doit extrêmement instruire la postérité ; on sera dédommagé en quelque sorte par les attentions de M. Belidor de ce que le coup d'œil a perdu. On prendra de plus, en le lisant, certaines

vuës œconomiques pour diminuer la quantité du bois destiné à des fondations d'Ecluse ; elle fut prodigieuse à Dunkerque, & la dépense par conséquent. » Mais, *ajoute l'Auteur*, comme » j'écris pour toutes les Nations, » & qu'il se trouve des Pays où » il n'en coute guères que la » peine d'abattre des bois, on » fera bien dans ce cas de suivre » à-peu-près ce qui a été exécu- » té pour la fondation de la » grande Ecluse de Dunkerque, » & même partout ailleurs, » lorsque la mauvaise qualité du » terrain l'exigera absolument, » puisque l'ouvrage n'en sera » que plus assuré.

2°. La construction des Bajoyers ou Aîles d'Ecluse est d'une importance capitale dans la matière que nous traitons : aussi M. Belidor multiplie-t-il à ce sujet les avis, les instructions, les précautions, les détails tant sur

les dangers de la malfaçon que sur les moyens de l'empêcher. *Heureusement*, dit-il, *pour la gloire des gens du métier, il arrive qu'ils sont rarement exposés à une censure éclairée : ce qui fait que quand leurs ouvrages manquent, ils ont recours à des causes étrangères pour en excuser la ruine, parce que les véritables ne sont point saisies par ceux qui n'en jugent que superficiellement.*

Cette observation est aussi vraye qu'ingénieuse, & elle s'étend à presque toutes les professions : chacun de ceux qui les exerce pallie ses torts, excuse ses bévues sous divers prétextes. Il se trouve toujours des hommes superficiels qui se laissent éblouir par de mauvaises raisons ; & la vérité se trouve quelquefois si bien enveloppée qu'il n'y a que le tems & la postérité qui puissent la démêler.

En conſtruiſant les Bajoyers, il faut ſurtout proportionner leur réſiſtance à la pouſſée de l'eau qu'ils auront à ſoutenir: principe qui entraîne bien des conſéquences pour le choix des pierres deſtinées au parement des Bajoyers, pour la manière de poſer les aſſiſes de ces pierres, pour empêcher qu'elles ne ſe déſuniſſent, pour renforcer le parement des Bajoyers contre les houles de la mer &c. Mais il n'eſt rien de plus important que le mot de M. Belidor ſur l'épaiſſeur qu'on doit donner aux mêmes Bajoyers. La déciſion eſt générale & peut être appliquée dans tous les cas. » Il m'a paru, » *dit-il*, après de mûres réfle» xions, qu'on peut en toute » ſureté faire l'épaiſſeur des Ba» joyers égale à la hauteur des » plus grandes eaux qui doi» vent paſſer ſur le Radier d'une » Ecluſe.

Septembre 1751.

3°. Ce Radier qui est comme le sol de l'Ecluse attire aussi toutes les attentions de l'Auteur ; & plus de 50 pages de son premier livre sont employées à décrire & à gouverner cette Méchanique. On y trouve ce qui concerne le choix des bois pour les palplanches ; la manière de tailler ces pièces & de les employer ; la composition des grillages ou assemblages de traversines & de longrines : parties qui composent le fond du Radier & qui doivent le rendre inebranlable ; enfin les ferrures, qui entrent dans la construction des Radiers & en général dans tout le service des Ecluses, ne sont pas non plus oubliées.

4°. Les portes avec leurs diverses espèces & leurs differents usages sont encore d'une grande considération, & c'est principalement en cela que nos Ecluses l'emportent sur celles des An-

ciens, même ſur celles de l'E-gypte. Il ſemble que notre Auteur nous expliqueroit bien dans la diſſertation que nous avons pris la liberté de lui demander, tous les avantages de nos portes modernes comparées avec les anciennes. En attendant, il n'omet rien de ce qui regarde cette partie ſi importante, laquelle diſtingue proprement l'Ecluſe du ſimple canal, laquelle fournit au Commerce, à la navigation, aux places de guerre, aux Ports de mer cette abondance d'eaux ſi utile & ſi eſtimée. Mais il faut voir tout cela dans l'Ouvrage même, qui nous laiſſe un ſecond livre avec l'obligation de donner encore un extrait.

ARTICLE XCVIII.

SPECIMEN NOVI MEDICINÆ Conſpectus. Editio altera plurimùm aucta. *Eſſai de Mé-Septembre 1751.*

decine. Nouvelle Edition conſidérablement augmentée. * 8°. *pag.* 238. *Chez Hippolyte-Louis Guerin rue S. Jacques. M. DCC. LI.*

IL en eſt à peu près de la Médecine comme de toute la Phyſique en général. Pour y exceller il faudroit avoir un principe unique, fécond, lumineux; qui rentrât dans toutes les queſtions à meſure qu'elles ſe préſentent, qui ſervît à réſoudre toutes les difficultés à meſure qu'on les propoſe. Parce qu'on manque d'un tel principe dans l'une & l'autre de ces ſciences, on fait preſque autant d'hypothèſes qu'il ſe trouve de points particuliers à expliquer; & ces hypothèſes ſe détruiſent quelquefois les unes les autres; &

* La première avoit paru en 1749. du même format & chez le même Imprimeur.

ces hypothèſes ſont la plûpart du tems inſuffiſantes pour les circonſtances même auxquelles on les deſtine. De-là le peu de lumières qui ſe répand dans la ſcience de la nature & dans l'art de guérir. De - là auſſi cette multitude infinie d'opinions, de préjugés, de fauſſes théories qui y dominent avec empire, qui s'éterniſent dans les livres & dans les Ecoles où l'on fait profeſſion de les enſeigner.

L'eſſai que nous annonçons a cela d'eſtimable que l'Auteur y prend toute la Médecine en grand; il ſe place comme dans un point de vuë, & de-là il ſe fixe à ce qu'il juge de principal dans ſa profeſſion. Il porte enſuite ſes regards ſur les détails.

Pour tout dire en un mot, ce Livre donne un principe général; mais quel eſt-il ? L'expliquerions-nous bien d'une manière qui pût intéreſſer le Lecteur ?

Nous ſentons la difficulté, & nous aurions preſque beſoin de l'invocation que faiſoit autrefois à Uranie le docte Médecin Fracaſtor, en commençant à célébrer la découverte d'une plante extrêmement ſalutaire.

Age, Diva, beatum
Uranie, venerare nemus, crineſque revinctam
Fronde novâ; juvet in medicâ procedere pallâ,
Per Latium, & ſanctos populis oſtendere ramos:
Et juvet haud unquam noſtrorum ætate parentum
Viſa priùs, nullive unquam memorata referre.

Pour ſe faire une idée juſte de l'Œconomie animale, il faut d'abord, ſelon l'Auteur, conſidérer les deux grandes propriétés du corps qui ſont le mouvement & le ſentiment. Toute la pathologie, c'eſt-à-dire la ſcience de

nos maux, dépend de cette considération, puisque c'est toujours ou le mouvement ou le sentiment, ou l'un & l'autre qui sont blessés, altérés, entamés, lorsque nous sommes malades.

Le mouvement dans l'Œconomie animale est réciproque : ce qui signifie qu'il n'est point d'action sans réaction, qu'il n'est point d'effort sans opposition de forces contraires : ensorte que, si ce balancement vient à se détruire ou à s'altérer, il en résultera des effets pernicieux, des convulsions, des irritations, des gonflements, des engorgements inflammatoires ou des obstructions, selon la nature de la maladie.

Mais quel est le centre principal de cette action & de cette réaction si chéres à notre Etre, si précieuses à notre conservation ? Il ne faut que s'observer *soi-même*. On éprouvera qu'en-

tre le Cerveau & l'Epigaſtre il eſt un commerce mutuel ; que ces parties ſont comme deux points d'appui l'une par rapport à l'autre, & toutes deux enſemble pour le reſte du corps. On verra enfin que cet ordre d'action & de réaction opère, dans l'Œconomie animale, le même effet à-peu-près que la loi réciproque de gravitation fait dans le ſyſtème du monde.

D'autres preuves tirées des Obſervations Anatomiques confirment le même principe ; mais ce qui en perſuade fortement la vérité & la ſolidité, c'eſt la révolution qu'on remarque dans le corps de certains enfans, au moment de leur naiſſance. Quelquefois ces enfans ſont pluſieurs minutes ſans reſpirer ; on leur donne alors des ſecours, & quand l'air vient à s'ouvrir un paſſage, il ſe fait dans tout le corps une ſecouſſe qui va juſ-

qu'à élever de terre l'enfant : or cet effet doit être attribué principalement à la contraction ſubite qu'éprouve le Diaphragme ; cette contraction opère celle de toute la région épigaſtrique ; de cette dernière contraction réſulte une force de reſſort ; & ce reſſort eſt préciſément la réaction qui conſtitue le premier jeu de la vie.

Après la révolution qu'on vient de dire, l'enfant nouveau-né eſt dans une ſituation tranquille ; & dans tous les âges de la vie, l'homme jouira toujours du bienfait ineſtimable de la ſanté, lorſque le commerce d'action & de réaction ne ſera point altéré. Ce commerce dépend beaucoup d'un état d'équilibre entre l'eſtomach & le diaphragme ; c'eſt même principalement cet équilibre qui donne à la région épigaſtrique ſon efficacité & *ſon* reſſort. Auſſi dès que cet-

équilibre est rompu, les maladies se déclarent; & quelles maladies? elles sont ou actives ou passives; actives, quand l'équilibre manque du coté de l'estomach accablé & distendu par le poids des alimens, & des humeurs qui y croupissent, ou irrité par les mauvaises qualités de ces aliments ou de ces humeurs : passives, quand c'est la force du Diaphragme qui se trouve altérée ou viciée par le manque ou le trouble des sensations; & l'on a, dans cette division si simple, le tableau général de nos maux; l'objet qui doit fixer principalement l'attention du Médecin.

On conçoit que l'explication des maladies actives & passives, relativement au plan de l'Auteur, doit occuper ici un espace considérable. Cette explication est aussi semée de traits propres à faire sentir la bonté du systême : par exemple, on éprouve

que l'usage des aliments solides est extrêmement nuisible aux malades : comment & pourquoi cela se fait-il ? C'est, *dit l'Auteur*, que la réaction épigastrique étant empêchée par l'état de tension qui est dans ces organes & qui constitue la maladie ; dès-lors l'épigastre & sa faculté réactive ne peuvent obéir à la nouvelle détermination d'action que la présence des aliments solides doit naturellement produire : d'où l'on voit que ces aliments sollicitant vainement ces organes, ils ne peuvent que les irriter & en augmenter la tension.

C'est par le même principe qu'on rend raison des accidents qui arrivent aux blessés, ou à ceux qui ont subi des opérations de Chirurgie, lorsqu'ils se hâtent de prendre des aliments dans le cours de leur convalescence. Tout à coup la playe ces-

ſe d'être auſſi belle qu'on l'avoit vuë, les ſymptômes fâcheux ſe font remarquer, les forces ſe détruiſent, le dernier moment approche. Il y a, dans toute cette chaine d'obſervations & d'explications, bien des particularités à recueillir ; nous ne pouvons que les indiquer & prier le Lecteur de s'occuper du livre même.

La diviſion générale de nos maux, eſt ſuivie d'un morceau où l'on diſtingue leurs eſpèces, leurs dégrés, les parties dont ils s'emparent pour nous tourmenter. Il y a deux états à conſiderer dans les maladies ; l'un violent & l'autre plus modéré ; tous deux s'expliquent par le plus ou le moins d'altération dans les forces épigaſtriques. De cette altération que l'Auteur appelle *Laſion*, terme bien convenable en Latin, *naît une Iliade de maux* ; & il faut bien que cela

[redacted]

ſoit ainſi, puiſque les rapports de l'Epigaſtre s'étendent à tout. On fera bien de s'inſtruire par les détails ou l'Auteur entre à ce ſujet ; nous croyons qu'ici une expoſition de toutes nos miſères, de la fiévre, de la goutte, du ſcorbut, ne ſeroit pas à ſa place, & qu'on n'eſt bien aiſe de trouver cet eſſain d'ennemis, que quand on fait les études propres de l'Art, ou tout au plus quand on lit la belle deſcription que fait Virgile de la deſcente d'Enée aux Enfers. *

Nous nous arrêterions plus volontiers à l'Art de guérir, que notre Auteur fait ſuccèder à ſa pathologie, & dont il approprie les uſages à ſes principes : mais toute cette matière doit

---

* Veſtibulum antè ipſum primiſque in faucibus Orci,
Luctus & ultrices poſuere cubilia curæ,
*Pallentes*que habitant morbi, &c.

plûtôt être méditée que réduite en extrait. Nous félicitons l'Auteur de son génie inventif, ou, pour parler plus exactement, de la sagacité avec laquelle il a démêlé le fond d'un principe si essentiel On peut dire à la verité que Vanhelmont nous l'avoit laissé entrevoir ; mais c'étoit d'une manière si imparfaite, si confuse, si enfoncée dans les ténébres de cet *Archée* par lequel il prétendoit nous l'expliquer, qu'on ne peut absolument lui faire honneur de cette découverte. Si notre Auteur ne se fût pas plus aidé de ses propres observations, que des lumières de Vanhelmont, on peut bien assurer qu'il n'auroit jamais songé à développer ce grand principe, comme il le développe ; qu'il ne lui feroit pas même venu dans l'esprit qu'il y eût des recherches à faire sur l'article en question. Il ne nous reste plus

qu'à le prier de suivre, dans d'autres ouvrages, la route où il est entré; d'exposer de plus en plus les conséquences de sa théorie; d'en faire des applications fréquentes, & de répandre sur tout ceci des jours qui ne peuvent être trop purs ni trop abondants.

A l'occasion de cet ouvrage nous rappellerons une Thése soutenuë au mois de Février dernier dans les écoles de Médecine de Paris, sous la direction & la présidence de M. Malouin de l'Académie Royale des Sciences. La question se rapportoit au but qu'on se propose aussi dans l'essai dont nous venons de parler. On demandoit en titre *si l'œconomie animale consistoit dans l'égalité d'action & de réaction*; & la réponse qui servoit de conclusion étoit affirmative; & pour le dévéloppement des principes, on mettoit en œuvre les notions

les plus avouées ſur le mouvement, ſur l'élaſticité, ſur le grand uſage du reſſort dans les vaiſſeaux, dans le cœur, dans toute l'œconomie animale. On faiſoit ſentir les effets de l'équilibre dans les forces qui mettent en jeu nos humeurs, qui conſervent en nous le ſentiment & la vie : *Action* par conſéquent & *réaction* ; *égalité* de l'une & de l'autre ; conſervation de l'animal & de toute ſon exiſtence, tant que ces principes ſubſiſtent. La Théſe étoit ſavante, claire & inſtructive ; le livre que nous annonçons ſpécifie & détermine encore davantage ce qu'opèrent en nous *l'action* & la *réaction*. Tout ceci fait eſpérer des decouvertes, des richeſſes nouvelles dans l'Art de guérir: ce qui prouve que les ſecours ſe multiplient à meſure que la décadence du monde, & les paſſions rendent nos infirmités plus fréquentes.

ARTICLE XCIX.

MELANGES DE POESIE, de Litterature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, pour les années 1744. 1745. & 1746. in 8°. A Montauban chez Teulières, & se vend à Paris chez Chaubert. M. DCC. LI.

VOici le dernier extrait que nous fournit le Recueil de l'Académie de Montauban. Nous y parlerons 1°. Des réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux & de Rousseau. 2°. De l'histoire de Louis second Prince de Condé. La première de ces piéces, fort connue & fort goutée du Public, est un parallèle des trois Poëtes. » Ce sont trois » hommes à peu-près de la mê» me taille, vêtus des mêmes » habits & dont les traits ont » quelque rapport : on peut s'y

» méprendre de loin, mais de » près chacun a sa physionomie » bien marquée qui le caracté- » rise. « Et le détail où entre l'Auteur marque les différences de ces caractères.

Horace posséda au suprême dégré l'art de plaire, la science des éloges, le talent rare d'allier un air de verité & de ressemblance, avec des louanges extrêmement flatteuses. « Quand » il louë ses amis, c'est avec » chaleur & modestie tout en- » semble. Il louë alors comme » l'amitié fait louer. Quand il » louë Mécène son ami, *mais* » un ami protecteur & respecta- » ble, il exprime le respect & » la reconnoissance, mais il leur » fait parler le langage de l'in- » clination. «

Mécène lui avoit donné une petite maison de campagne auprès de Rome; le Poëte en étoit content, & il fit pour son bien-

faiteur la belle Ode *Inclusam Danaën, &c.* où se trouve la description de ce lieu champêtre, & l'aveu des plaisirs innocens qu'il procuroit au Possesseur ; on nous donne ici ce morceau traduit en vers François : nous en citons cette Strophe.

Je n'ai point ces riches habits
Qu'avec orgueil Plutus étale ;
Ni Vin rare, ni mets exquis
Ne couvrent ma table frugale.
Mais dans ma douce pauvreté
De la dure nécessité,
J'ignore l'affligeante peine ;
Je jouis d'un destin heureux,
Et n'ai-je pas toujours Mécène
Si je voulois former des vœux ?

Si l'on comparoit ces deux derniers Vers avec le Vers Latin ; *nec si plura velim, tu dare deneges*, il semble que le Traducteur ne seroit pas censé inférieur à son modele ; & d'au-

tres traductions répanduës dans cet ouvrage confirmeroient la même idée.

Mais quelle figure font ici Despréaux & Rousseau ? Il est question de l'art de louer avec grace, avec sentiment, avec délicatesse ; ni l'un ni l'autre ne le possedent comme Horace ; ils louent quelquefois, & quelquefois ils réussissent dans ce genre difficile, mais leur génie ne les porte pas là. Rousseau dit dans son épitre à Marot.

J'ai peu loué; j'eusse mieux fait encore de louer moins.

Je suis de son avis, dit notre Auteur : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait excellé dans l'Ode au Prince Eugène ; cet *éloge historique & simple en apparence, est admirable & digne du Héros auquel il l'adresse.* Despréaux s'est aussi extrêmement distingué dans les louanges qu'il a données à Louis XIV. Mais en général &

à tout prendre, ces deux Poëtes ne furent jamais des panégyristes aussi fins, aussi déliés, aussi maîtres de leur matière qu'Horace.

Il y a de même de très-grandes différences entre les satyres de ce dernier & celles de Boileau. » Le Latin porte une lu-
» mière philosophique sur les
» mœurs de son tems; il peint
» le vice & la vertu, il les co-
» lore avec les nuances les plus
» justes & les plus propres à ins-
» pirer l'amour de l'une & l'hor-
» reur de l'autre. C'est là son
» but; il ne fait qu'effleurer les
» sots écrivains de son tems. Ce
» n'est pas contre eux qu'il veut
» écrire : tant-pis pour ceux qui
» se trouvent sur son passage; il
» ne va pas les chercher. La
» morale est le fond de son ou-
» vrage, non pas une morale
» sèche, monotone & inani-
» mée, pour ainsi-dire, mais
» *vivante*, enjouée & variée à

» l'infini par de continuels por-
» traits. C'eſt dans chacune de
» ſes ſatyres quelque précepte
» nouveau, paré de toutes les
» graces d'une poëſie familière
» & d'une peinture vive. Le
» corps de ſes ſatyres forme une
» galerie de Tableaux. Celles
» du Poëte François ne ſont, à
» proprement parler, qu'un re-
» cueil d'obſervations litterai-
» res; il n'en veut qu'aux mau-
» vais Poëtes, il les attaque avec
» audace, il les pourſuit avec
» acharnement. Ce qui n'eſt
» qu'un jeu pour Horace & une
» eſpèce d'Epiſode qui le delaſ-
» ſe de la Philoſophie, eſt l'af-
» faire eſſentielle de Deſpréaux,
» qui au contraire ne philoſo-
» phe qu'en paſſant; & alors
» quelle prodigieuſe différence
» entre-eux! Boileau prêche la
» raiſon, Horace la fait parler,
» la fait voir. Le François mon-
» tre de la juſteſſe & de la ſo-

» lidité. L'autre les cache & ne
» laiſſe voir que de l'agrément.
» Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt
» qu'à chaque moment on re-
» trouve Horace chez Def-
» préaux ; & Horace traduit
» auſſi bien qu'il peut l'être. Il
» n'y perd ſouvent rien, ſi l'on
» en excepte une certaine No-
» bleſſe de tour, qui eſt inimi-
» table à l'Art, qui échappe à
» la lime & que la nature ſeule
» peut donner. Voilà ce qui man-
» quoit ſouvent à Deſpréaux.
» Auſſi de tous les Anciens qui
» lui ont ſervi de modèle, Ho-
» race n'eſt pas celui qu'il a le
» plus heureuſement imité ; il
» trouve mieux ſon compte avec
» Juvenal & Perſe, &c. «

Si l'on nous accuſoit de citer longuement, il faudroit s'en prendre à l'Auteur, il entraîne, il captive, il ne laiſſe pas le tems & le moyen d'eſpérer qu'on puiſſe dire auſſi bien que lui.

Dans le morceau, que nous venons de tranſcrire, certaines obſervations lui appartiennent en propre, & réfutent quelques principes qu'on nous donnoit il n'y a pas long-tems. On nous diſoit qu'*Horace & Boileau ont entr'eux plus de reſſemblance qu'ils n'en ont ni l'un ni l'autre avec Juvenal....* qu'*Horace & Boileau avoient un eſprit plus doux, plus ſimple; ... qu'ils plaiſantoient doucement, legèrement; qu'ils n'ôtoient le maſque qu'à demi & en riant*, au lieu que *Juvenal l'arrache avec colère.* * Tout ceci n'eſt point du Tableau qu'on nous préſente aujourd'hui, & il ſemble que ce Tableau eſt celui qu'il faut conſulter, croire & conſerver. Quoi donc, dira quelqu'un, varierons nous chaque année dans nos points de

* Cours de Belles-Lettres t. 2. p. 162. & 163.

vuë litteraires ? L'an paſſé Boileau reſſembloit plus à Horace qu'à Juvenal, & aujourd'hui il reſſemble plus à Juvenal qu'à Horace : où ſera donc le vrai, le certain, le ſolide ; la choſe concluë & décidée ? Telle eſt, nous l'avouons, la fortune des matières de goût ; on les ſaiſit rarement du premier coup d'œil ; on eſt même quelquefois longtems ſans en avoir une idée nette ; on eſt expoſé à prendre le change à leur égard ; on ne parvient enfin à les connoître, que quand certains génies rares & privilègiés répandent la lumière & fixent les jugements.

Le parallèle d'Horace & de Rouſſeau, conſidérés l'un & l'autre comme Poëtes lyriques, mérite encore bien des attentions. » La Poëſie de Rouſſeau » eſt d'une élégance admirable ; » ſes images ſont poëtiques & » *parfaitement* rendues ; mais je

» ne sçai s'il ne se livre pas trop
» au plaisir de faire de beaux
» Vers. L'amour de la rime l'em-
» porte, ou du moins c'est à cela
» que j'attribue quelques lon-
» gueurs, quelques répétitions,
» quelques lieux communs, qui
» ne laissent pas de se trouver
» assez souvent dans ses Odes.
» Plus sage & plus exact qu'Hora-
» ce, son pinceau est plus léché,
» ses couleurs sont plus empâ-
» tées, ses Ouvrages sont plus
» finis. Mais ce premier trait,
» cette première pensée du Pein-
» tre, qu'un coup de pinceau
» transmet à la toile & qui la
» fait parler, ces hardiesses d'en-
» thousiasme que la correction
» affoibliroit, qui donnent la vie
» au Tableau & qui le rendent
» la chose même; voilà le gen-
» re de beautés qui fourmillent
» chez Horace & qui le caracté-
» risent, &c. »

Dans ses Epitres Rousseau pa-

roît avoir aſſez de reſſemblance avec. Horace. « Celui-ci ſe ſert » d'une tournure de Vers aiſée, » & dont le ton familier ſupplée » à l'harmonie & joint les gra- » ces libres de la Proſe à la » vive préciſion de la Poëſie. » Rouſſeau a employé une me- » ſure de Vers peu eſtimée chez » nous avant lui, & inconnuë » dans le genre d'ouvrage où il » l'a portée. Il y raſſemble les » graces de Marot & de la Fon- » taine, il les épure & les en- » noblit quand il le faut; & ca- » chant un travail profond ſous » l'air agréable d'une liberté élé- » gante, il réünit dans ſes Vers, » la clarté, l'aiſance, la No- » bleſſe & la naïveté. Il égaye » ſa Philoſophie par des Images. » Il ne crie pas ſi haut que Deſ- » préaux; mais il ſe fait mieux » entendre. Il ne déclame pas, » il ne prêche pas; il raiſonne, » il parle, il peint. Voilà ce

» qu'a fait Horace. Aussi leur » manière de philosopher se ressemble assez. Mais il ne faut » pas s'y tromper, ils ne se ressemblent que dans la manière; » le fond est absolument différent; ils ne voyent pas les » mêmes objets sous les mêmes » faces. «

La suite du Parallèle discute ces différences, & fait plus encore; elle en donne les raisons. La morale d'Horace étoit l'image de la tranquillité de son ame; on y reconnoit *le Philosophe de bonne foi, l'homme heureux*. « Il » a bien quelquefois des railleries picquantes, mais ce n'est » qu'un grain de sel de trop, » qui semble être tombé par mégarde. Rousseau accablé d'en» nemis, taxé d'une conduite » odieuse, poursuit avec achar» nement ses accusateurs. Ja» loux de sa réputation, il se » venge de l'avoir perduë, plû-

tôt

» tôt qu'il ne réüssit à la recou-
» vrer; il traite avec le genre
» humain en récriminant, & sa
» causticité naturelle aigrie par
» son malheur, lui inspire une
» acreté qui fait ressembler ses
» ouvrages, plutôt à un libelle,
» qu'à une Apologie. Il est vrai
» que la position de ces deux
» Poëtes a été bien différente.
» Horace, chéri de ses Conci-
» toyens, aimé du Maître du
» Monde, avoit autant d'amis
» & de protecteurs, qu'il y avoit
» d'honnêtes gens à Rome : il
» lui étoit bien difficile d'être
» de mauvaise humeur. Rous-
» seau, martyr malheureux de
» la prévention, ou exemple
» célèbre d'une justice sévè-
» re, a passé la moitié de sa
» vie dans le trouble, & l'autre
» dans le désespoir. L'enjoue-
» ment ne marche guères en si
» mauvaise compagnie. Mais le
» malheur ne change pas le ca-

» ractère. Il le développe, il
» en découvre les défauts que
» la bonne fortune cachoit;
» mais il ne fait que les décou-
» vrir & ne les fait pas naître. »

Despréaux rentre aussi en contraste avec Horace; & ce dernier a toujours l'avantage par la finesse, la délicatesse, l'enjouement, la variété, par le sentiment surtout; qualité précieuse, que l'Auteur analyse en Philosophe, & qu'il peint en bel esprit; il faudroit tout transcrire pour tenir compte de tout cet ouvrage. C'est sans contredit une des plus belles choses qui ayent été publiées dans notre Langue. Aux graces du style, l'Auteur joint un goût exquis, une connoissance profonde des trois Poëtes qu'il met en parallèle, & par excellence, ce don de sentiment qu'il sçait si bien distinguer & apprécier dans les ouvrages de Litterature.

Le développement du caractè-

re d'Horace occaſionne un petit détail de Morale Épicurienne, qui n'eſt pas un langage de tempérance, de modeſtie, de vertu, en prenant ce mot dans le ſens propre & précis, tel qu'il convient de le ſuppoſer, quand on veut en parler comme il faut. Horace étoit un de ces libertins rafinés, qui repandent des graces ſur les plus honteuſes paſſions. Il vivoit dans un Siècle, dans une Cour, dans une Religion où la galanterie étoit un titre de bel eſprit. Il faut prendre ſur ce ton-là l'hiſtoire de ce Poëte; il faut, ſur des meilleures idées, rabattre des éloges qu'on lui donne, ou plûtôt les borner à la partie littéraire, & chercher ailleurs un modèle de conduite.

Ce qu'on appelle, dans le recueil de l'Academie de Montauban, l'Hiſtoire de Louis II. Prince de Condé, comprend trois

morceaux. 1°. Une Epitre à cette Académie. 2°. Un Discours préliminaire. 3°. L'essai même ou le commencement de cette Histoire, qu'on ne suit que jusqu'à l'année 1643, après la bataille de Rocroy.

L'Epître à l'Académie est en même tems un remerciment de l'Auteur (M. l'Abbé de Monville,) pour sa réception; une critique des Littérateurs médiocres ou téméraires, qui abandonnent la route des Anciens; un Avertissement sur l'entreprise de cette Histoire de Louis II. Prince de Condé, & sur les raisons qui l'ont fait abandonner.

» L'attention, dit M. l'Abbé » de Monville, & les jugemens » du public, le soin de ma ré» putation, la gloire même de » Monsieur le Prince, tout m'a » paru exiger que je laissasse à » des tems plus éloignés, l'hon» neur de former une Histoire di-

» gne de lui. Quinte-Curce n'a » écrit qu'après plusieurs siècles » l'Histoire d'Alexandre. S'il en » est ainsi de celle du grand » Condé, ce sera un nouveau » trait de conformité à ajoûter à » tant d'autres qui entrent dans » le parallèle qu'on a déjà fait » plus d'une fois de ce Prince, » avec le Conquérant de l'Asie, » &c.

On a dans le Discours préliminaire des observations générales sur le genre Historique, & un abrégé raisonné de l'Histoire du Prince de Condé. Ce prélude & l'essai qui le suit, font regretter que l'Auteur n'ait pas achevé son ouvrage.

Il le commence par exposer la naissance du Prince; dans ce détail Généalogique il s'est glissé une faute qui a été remarquée ailleurs par l'Auteur même ou de sa part. On lit que *Antoine* (de *Bourbon* Roi de Navarre,) est

la tige de la Branche de Condé; il faut lire : *Antoine est la tige de la Maison Royale de Bourbon, & Louis son frère est la tige de la Branche de Condé.* En effet M. le Prince Louis II. dont on écrit la vie, étoit arrière-petit-fils de Louis I. Prince de Condé, frère du Roi de Navarre, & oncle du Roi Henri IV.

Ce commencement d'Histoire est écrit d'un stile clair, naturel & instructif. Le morceau de la Bataille de Rocroy, est en grand & revêtu de toutes ses circonstances. L'Auteur le termine ainsi, & ce sera la fin de notre Extrait. » Personne ne » disputera au Duc d'Enguyen » la principale gloire de cette » journée. Il la mérite plus en» core par le sens froid qu'il con» serva toujours, & par la rare » prudence qu'il témoigna, que » par l'intrepidité avec laquelle » il s'exposa le premier aux en-

» droits les plus périlleux. La
» plume blanche qu'il portoit,
» servit plus d'une fois à rame-
» ner des Régimens entiers au
» combat. C'est une espèce de
» miracle que, de tant de coups
» qui furent tirés sur lui, lors-
» qu'il s'avança seul pour pro-
» mettre quartier à l'Infanterie
» Espagnole, aucun ne l'eût
» atteint. Son cheval fut blessé
» sous lui de deux coups de
» mousquet, il en reçut plu-
» sieurs sur ses armes, & n'eut
» pas une seule blessure. La suite
» de sa vie a justifié, que la Pro-
» vidence le réservoit pour les
» grandes choses qu'il a depuis
» exécutées. »

ARTICLE C.

LETTRES SUR UNE MATIE-re intéressante pour tout Citoyen. Broch. de 26. pages. A Paris chez Brunet, Ruë S. Jacques 1751.

ON a fait assez de Livres de Théorie sur les mœurs ; on a célébré assez souvent la beauté & les avantages de l'humanité, de la sensibilité, des inclinations qui portent à soulager les maux publics & particuliers du genre humain. Ce qui nous manqueroit peut-être, ce seroient certains détails de pratique propres à déterminer les vuës & les sentimens des ames bien nées. Et quels détails encore ? les plus aisés, les plus domestiques mériteroient la préférence ; que seroit-ce, si à leur facilité, à leur proximité, s'il est permis de parler ainsi, se trouvoit joint un air de nouveauté, & quelque chose d'agréable dans la manière de les proposer ? Les hommes qui aiment le bien, ne sont pas indifférents à la façon dont il se présente. Celui qui conseilla le premier à un Empereur de la Chine

d'ouvrir tous les ans la terre en cérémonie, & à la vue de tout son peuple, intéressa ce Monarque par la singularité du projet ; & il en résulta toutes sortes de biens pour l'Etat & pour les particuliers.

Les deux Lettres, qui s'annoncent aujourd'hui, ont tout ce qui peut picquer la curiosité des hommes d'esprit & les sentimens des hommes vertueux. Elles sont bien écrites & bien fondées dans les mœurs ; elles ouvrent une route toute de faveur pour les pauvres, toute d'honneur pour les riches.

> Æquè pauperibus prodest locupletibus æquè

disoit Horace, en parlant des conseils philosophiques qu'il vouloit donner à son siècle. Mais ce bel esprit pouvoit-il rien imaginer de comparable à ce qui fait l'objet de nos deux Lettres ? » Il

» existe, *dit l'Auteur*, dans pres» que toutes les grandes Villes, » une sorte de bienfaisance singu» lière par les contrariétés qu'elle » renferme. Utile pour ceux qui » en sont l'objet, elle déshonore » avec justice celui qui l'exerce, » parce qu'un excès d'avarice l'a » fait naître : c'est en un mot une » usure du genre le plus odieux, » & cependant très-secourable » pour le bas peuple. »

Et comment encore s'exerce cette usure cruelle d'une part, & bienfaisante de l'autre ? le voici : » Certains hommes instruits à l'é» cole de l'avarice, prêtent au » commencement de la semaine » un ou plusieurs écus de trois » livres à différentes pauvres fem» mes ; elles en achetent des den» rées quelconques, parmi celles » qui sont de nécessité ; elles les » revendent avec profit, & ce » profit suffit souvent pour les fai» re vivre pendant cette semai-

» ne. » Jusques-là rien de plus louable que ce prêt ; il fournit aux besoins d'une multitude de malheureux ; il met dans la société des ressources d'autant mieux entendues, que le travail, l'industrie, le commerce, deviennent inséparables du bienfait.

Mais bientôt l'inhumanité se cache sous ces dehors avantageux. « On ne prête ces petites » sommes que pour quelques » jours, & l'on en retire un in» térêt porté au plus grand ex» cès, ensorte qu'un écu de trois » livres rapporte par ce moyen » plus de cent sols par an. » Telle est l'horreur, la barbarie, l'injustice digne de toute la sévérité des loix. Cependant comme les personnes misérables auxquelles on impose ce joug, trouvent leur subsistance dans l'argent qu'on leur confie, elles se font un devoir essentiel de rapporter au jour marqué la somme prêtée,

avec le tribut excessif qu'on exige de leur fidélité. » Elles ont même » entre elles une autorité de con- » vention, qu'elles exercent avec » rigueur contre celle qui a man- » qué à ses engagemens. Sur la » simple dénonciation de l'usu- » rier, qui crie à l'injustice, on » la bannit des lieux où leur com- » merce se fait le plus favorable- » ment; & si elle ose y reparoître, » on la maltraite avec un zèle qui » se borne rarement aux injures. »

L'Auteur orne tout ceci d'une narration qui est peut-être un apologue; il suppose qu'un ami qui avoit été dans le besoin, & qui s'étoit livré quelque tems à ce mauvais manège, lui en fait voir tout le fond & toutes les circonstances. La scène est dans un lieu très-écarté & très-solitaire, digne retraite de l'usure & de ses noires pratiques. L'ami renonce de bonne foi à ce commerce inique : il efface par des actions généreuses

la honte de sa conduite ; & l'Auteur prend occasion de tout ce qu'il a vu pour former un systême magnifique de libéralité & de bienfaisance : c'est l'objet de ses deux Lettres ; rien n'est plus simple, plus aisé à concevoir.

Il ne seroit question que de prêter chaque semaine, sans nul intérêt, les diverses sommes dont l'avare vend l'usage à un prix qui blesse l'honneur & les loix. Et quels biens produiroit une telle générosité ! Horace faisant des reproches à un avare, dit ces beaux vers :

> Nescis quò valeat nummus, quem præbeat usum ;
> Panis ematur, olus, vini sextarius, adde
> Queis humana sibi doleat natura negatis.

Voilà précisément les effets de ces petites sommes prêtées à propos & d'une main libérale. » Qui» conque dispersera chaque se-

» maine cent petits écus, qui lui
» seront rendus dans la semaine
» même, poura garantir de la mi-
» sère cent pauvres gens, ou du
» moins un grand nombre, & ser-
» vira mieux l'Etat que s'il avoit
» distribué en pur don ces diver-
» ses sommes à des mendians. Il
» ne faut pas s'y tromper; faire
» l'aumône, ce n'est le plus sou-
» vent qu'entretenir l'oisiveté,
» vice punissable dans toute so-
» ciété; c'est détourner en faveur
» de gens volontairement inutiles
» & à charge, des secours dûs à
» des infortunés que le manque
» de santé, ou le poids de la vieil-
» lesse accable. Mais secourir
» ceux à qui il ne reste pour tout
» bien que la vie & la vie deve-
» nue pour eux un malheur de
» plus; qui ne sçavent aucun
» métier, & qui ne demandent
» qu'à mériter qu'on les fasse vi-
» vre; les sauver, dis-je, de la
» faim ou de la mendicité, en

» leur donnant les moyens de
» s'occuper d'un commerce uti-
» le ; c'eſt le plus digne uſage
» qu'on puiſſe faire de la raiſon
» & de la bonté du cœur. »

Ce morceau où la raiſon parle ſi nettement, fait ſentir l'importance & les avantages de ce beau ſyſtême ; mais l'Auteur ne diſſimule pas les inconvéniens qui peuvent s'y rencontrer, & il examine dans ſa ſeconde Lettre comment il ſeroit poſſible de les prévenir.

C'eſt une réflexion humiliante pour l'humanité, qu'on ne puiſſe faire du bien aux hommes ſans s'expoſer à des abus. L'eſpoir du bienfait réveille l'intrigue & l'artifice; le bienfait même n'eſt ſouvent payé que d'ingratitude. Dans le plan de bienfaiſance que propoſe l'Auteur, & qu'il paroît avoir éxécuté lui-même, il faut d'abord ſçavoir *ſe défendre d'une certaine facilité mal-entendue, qu'on*

honore du nom de pitié, & qui cède aux plaintes, aux pleurs, aux cris, sans examiner si c'est prestige ou réalité.

Ce principe ne combat point la pensée d'un des plus grands hommes qui ayent jamais existé.* Il s'en prenoit à la dureté des riches, si les pauvres exagéroient leurs besoins; il disoit que ces hommes infortunés en étoient d'autant plus à plaindre, d'être obligés de feindre des maux qu'ils n'avoient pas, pour obtenir le soulagement de ceux qu'ils ressentoient; cette morale, aussi noble qu'ingénieuse, s'accorde avec les précautions qu'indique ici notre Auteur. Il est beau de n'être pas soupçonneux à l'égard des indigens, mais il n'est pas contre l'humanité d'apprendre à placer ses bienfaits. Quand on conserve le desir sincère de soulager tous

* S. Jean Chrysostôme.

ceux qui souffrent, & quand on étudie les misères humaines, avec le langage qu'elles ont coutume d'employer auprès des bienfaiteurs, on n'est pas long-tems sans démêler la vérité, & l'on a presque toujours l'avantage d'épargner aux malheureux des pratiques artificieuses, qu'ils n'opposent le plus souvent qu'à l'indifférence ou à la dureté.

Si l'homme bienfaisant pouvoit craindre encore quelque surprise, l'Auteur l'instruiroit par l'image vive & naturelle d'un état purement malheureux ; c'est-à-dire, d'un état d'indigence, que la vertu & les sentimens d'honneur n'ont point abandonné. « Nulle amertume, nulle exagé» ration dans les plaintes *de ces » hommes affligés ;* ils vous inté» ressent moins par le récit de » leurs malheurs, que parce qu'ils » en ont le sentiment. Vous voyez » qu'un simple accueil est un adou-

» ciſſement à leur peine. Les re-
» fus ſevères les rendent interdits;
» ils s'affligent & vous laiſſent.
» Oſent-ils inſiſter? du moins leurs
» inſtances ne tiennent jamais de
» la perſécution. S'ils obtiennent,
» ils s'attendriſſent, on ſent que
» c'eſt leur cœur qui s'attendrit.»

Dans l'hypothèſe du *prêt à la petite ſemaine*, (c'eſt ainſi qu'on appelle les avances qui ſe font à un nombre de pauvres perſonnes du bas peuple) il eſt plus néceſſaire qu'en tout autre cas de veiller, de maintenir l'ordre, d'entretenir la fidélité. On traite avec des eſprits qui ne ſont occupés que de l'objet préſent; qui ſuppoſent aiſément dans les bienfaiteurs plus de richeſſes qu'ils n'en poſſédent effectivement; qui n'éprouvent pas toujours cette touche d'honneur qui détermine les ames bien faites.

» Il faut donc, *dit l'Auteur*,
» être ſévèrement exact à retirer

» au terme indiqué, les sommes
» qu'on aura prêtées, quelques
» motifs qu'alléguent pour les
» garder encore ceux qui les rap-
» portent; il faut les accoutumer
» à s'en désaisir, à dépendre de
» votre bonne volonté; il n'y a
» que les liens serrés & multipliés
» qui astreignent le commun des
» hommes. »

Il semble même qu'on pourroit intéresser dans les rapports de cette bienfaisance, l'autorité des loix & la puissance des Magistrats. Les coupables, c'est-à-dire, les ingrats, les dissipateurs, les trompeurs, les infidèles seroient soumis à quelques peines, & l'exemple retiendroit les autres dans le devoir. Puisque tout le plan de ces libéralités suppose des hommes qui soient dignes d'en être l'objet, n'est-il pas à propos de sévir contre ceux qui s'en rendent indignes? La conservation & la durée du systême n'en dé-

pendent-elles pas ? ne tariroit-on pas la source de cette ingénieuse distribution, si l'on permettoit à la fraude & au mensonge de s'en appliquer les fruits ?

Il faut l'avouer, ceci demande des soins & de l'exactitude : qualités qu'on ne remarque pas toujours dans les personnes bienfaisantes & bien intentionnées. » Dès » qu'elles apperçoivent l'indigen- » ce, ou ce qui lui ressemble, » elles se hâtent de secourir, afin » de pouvoir en détourner la vûë. » Ce spectacle les attire & les im- » portune. » Pour être bienfaisant avec sagesse, il faudroit soutenir les détails de la misère humaine, les discuter, les apprécier, les juger ; mais qu'arrive-t'il ? Notre sensibilité même, qui est une vertu, se tourne en défaut ; plus elle est grande, moins elle est capable de tenir ce tribunal, où il y a beaucoup de discussions à faire & d'ennuis à éprouver. Quels objets,

d'ailleurs, qu'une république de miférables, que des récits de calamités, que des audiences hebdomadaires pour recueillir de petites fommes, qui toutes enfemble ne rendroient pas un Citoyen heureux !

Mais il faut confidérer la fatisfaction qui réfulte d'un exercice vertueux, d'une pratique qui répand la paix & la vie dans la fociété. Cicéron n'eftimoit point les largeffes d'éclat qui fe faifoient au peuple ; tels que les fpectacles de l'Amphitéâtre, les combats de Gladiateurs, les feftins publics. * Il traitoit cela de prodigalité vaine, d'action frivole & nullement digne de paffer à la poftérité. Au contraire, il combloit d'éloges ceux qui fecouroient les citoyens dans leurs affaires, dans leurs dettes, dans leurs tribulations domeftiques, qui leur donnoient le

* *Lib. II. de Offic.*

moyen de faire un gain légitime, ou d'augmenter leur fortune.

Ainsi doivent penser tous les hommes d'Etat, tous les Philosophes, toutes les ames vertueuses. Que dirions-nous des hommes que le zèle de la Religion anime? L'Approbateur des deux Lettres observe qu'*elles doivent être encore bien utiles à la Religion, puisqu'elles sont toutes propres à persuader une manière d'exercer la charité Chrétienne également désintéressée & efficace.* Ce point de vuë est bien plus noble & plus sublime que celui de la bénignité & de la compassion naturelle. Ce motif a surtout une force invincible contre les obstacles, des ressources admirables pour l'invention des moyens; & comme l'usure *à la petite semaine* est un crime abominable dans les principes du Christianisme, aussi le prêt simple & généreux *à la petite semaine* est, dans le plan de cette

igion divine, quelque chose
très-beau, de très-bien enten-
& de très-méritoire.
Nous finissons cet extrait par
récit très-relatif aux deux Let-
s qui viennent de nous occu-
. Le fameux Docteur Swift,
oyen de la Métropole de Du-
n, personnage aussi célèbre
r son caractère de citoyen que
r son génie, a donné pendant
ès de trente ans à toute l'Irlan-
l'exemple de charité & de zèle
e nous allons dire.
Il jouissoit d'un bénéfice de plus
vingt mille livres de rente, &
possédoit d'autres revenus d'ail-
urs. Sa manière de vivre simple,
odeste, frugale, lui laissoit
aucoup de superflu : comme il
oit très-sensible à la misère des
uvres, il imagina d'établir pour
ur soulagement une banque où,
ns caution, sans gages, sans sû-
tés, sans intérêts quelconques,
prêtoit à tout homme ou fem-

me du bas peuple, ayant quelque métier ou quelque talent, jusques à la concurrence de dix livres sterling, c'est-à-dire, plus de deux cents livres monnoye de France.

Le tems pour la restitution du prêt étoit fixé, & toujours proportionné à la situation de l'emprunteur, & à la nature de *la* somme. Par-là le généreux auteur du projet faisoit vivre des milliers de personnes; il animoit l'industrie, encourageoit les talens, détruisoit la fainéantise; & jamais on ne lui manquoit de parole.

Si une longue expérience n'en avoit fourni la preuve, on ne concevroit pas jusqu'à quel point cette multitude de Manœuvres, d'Artisans, de Marchands en détail, tout ce petit peuple en un mot, portoit l'exactitude à remplir ses engagements. Au jour marqué les sommes prêtées rentroient dans la banque pour circuler en d'autres mains, & ser-

vir

vir à de nouvelles libéralités.

Au reste, les dissipateurs, les emprunteurs infidèles n'auroient pas manqué impunément à leur devoir. La promesse étoit comme solidaire; & les infracteurs de la foi publique avoient dans leurs pareils des surveillans & des juges toujours prêts à sévir contre eux.

Nous tenons tous ces faits d'un homme d'esprit, très versé dans l'Histoire ancienne & moderne d'Irlande, & qui a pris la peine de nous spécifier par écrit les circonstances de cette curieuse anecdote.

ARTICLE CI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres depuis son origine jusqu'à présent, avec les Pièces originales. 4°. *A Berlin chez Haude & Spener &c. M. DCC. L.* Dernier Extrait.

IL nous reste du Recueil c l'Académie Royale de Berli trois Mémoires appartenants la Classe de Philosophie spécu lative, & toute la Classe d Belles Lettres, contenant sep articles : obligation par consé quent pour nous de serrer, d'a bréger, de nous dispenser de détails.

Dans la Classe de Philosophi spéculative, nous avons à con sidérer d'abord l'Ouvrage d M. Euler, *sur l'espace & le tems* Il n'est pas bien écrit dans notr Langue ; mais le fond des cho ses mérite beaucoup d'attention L'Auteur prétend que l'espace & le tems sont des choses réelles des choses qui ne dépendent pa uniquement de nos idées & d notre estime. Sa raison pour l'e pace est, qu'indépendammen de notre pensée, le corps, qui e immobile dans une eau courant

conserve son état de repos, quoiqu'il soit entouré de particules d'eau qui changent à tout instant, d'où il suit que le lieu n'est pas la correspondance du corps aux autres corps qui l'environnent; ainsi qu'on l'enseigne d'ordinaire en Métaphysique.

A l'égard du tems, M. Euler observe qu'un corps, qui se meut d'un mouvement uniforme, parcourt des espaces égaux en tems égaux. Or cette égalité de tems ne peut être expliquée par l'ordre idéal & métaphysique des successions; cette égalité entre dans le principe même du mouvement, & l'on ne peut pas dire que le corps, en poursuivant son mouvement, se règle sur une chose qui ne subsiste que dans notre imagination. Il faut donc que le tems soit quelque chose de réel, d'aussi réel même que l'espace. Tel est tout le résultat du mémoire.

On trouve de suite des réflexions de M Formey *sur la liberté*. Son objet est de faire voir qu'il doit entrer des motifs dans toutes les déterminations de la volonté, & que la liberté ne consiste pas dans cette indifférence active, qui seroit une véritable incertitude. Elle consiste cette liberté dans le pouvoir que l'ame a de faire & de ne pas faire, de faire ceci ou cela, en résistant même à des motifs pressants, qui l'inclinent plûtôt d'un côté que de l'autre. Il semble que tous les bons Philosophes pensent ainsi & qu'ils n'ont point entendu, par le terme d'indifférence, un état où l'homme seroit dénué de tous motifs, de toutes raisons d'agir. Ils distinguent fort bien l'*indifférence active négative*, qui est une simple suspension de l'ame, d'avec l'*indifférence active positive*, qui est le pouvoir de choisir entre les

moyens proportionnés à la fin qu'on se propose. Ainsi, quoique le Mémoire de M. de Formey soit fait avec beaucoup de soin, & qu'on le lise avec plaisir, nous ne voyons pas qu'il donne, sur la matière présente, des vuës bien nouvelles.

Le dernier Mémoire de Philosophie spéculative devroit plûtôt appartenir à la Classe de Mathématique. Il est de M. de Bernoulli, & il comprend des remarques sur *le Principe de la conservation des forces vives, pris dans un sens général.* On sçait ce que c'est que *force vive*, c'est dans tout corps la force de gravité, la pression, la tendance au mouvement mise en exercice. On explique ainsi cette *force*, par opposition avec la *force morte*, qui est la même force de gravité, la même pression, la même tendance au mouvement, mais dont l'action est retenuë, & ne pro-

duit actuellement aucun effet sensible. Dans l'hypothèse de la gravitation ordinaire, on estime la force vive *par la descente du centre de gravité, multipliée par la masse du corps*; ce qui est la même chose que multiplier le quarré de la vitesse par la masse: & c'est suivant ce principe que la force vive est censée se conserver; mais il faut un autre principe, lorsque la gravitation change, soit par son intensité, soit par la direction du corps. Il faut quelque chose de général pour toutes sortes de cas & d'hypothèses; & c'est ce que M. Bernoulli expose, c'est ce qu'il présente en formules algébriques. En lisant son ouvrage, on pourroit y désirer plus de développements; aussi promet-il un autre Mémoire pour un autre Volume de l'Académie de Berlin.

La Classe de Belles Lettres

s'annonce par l'Hiſtoire de Frédéric III. Premier Roi de Pruſſe. On décrit tout le regne de ce Prince, & à cette occaſion les principaux évenemens qui occupèrent l'Europe depuis l'an 1688. juſqu'en 1713. Il regne dans tout ce Mémoire une impartialité & un ſang froid qui font beaucoup de plaiſir ; ſans compter la nobleſſe des idées, la légèreté du ſtyle, le coup de pinceau vif & efficace qui ſe remarque partout. Nous citerons quelques endroits.

Un des Miniſtres de Frédéric lui dit trop crûment la vérité, & s'attira la diſgrace de ce Prince; ſur cela l'Auteur du Mémoire fait ces judicieuſes réflexions. » Il y » a un milieu entre le poiſon de » la flatterie & la rigidité ſalutai» re de la vérité, qui ſe peut con» cilier avec le caractère d'un » homme d'honneur. Les le» çons d'un miſantrope révol-

» tent; mais les conseils dont on
» modifie la rudesse, sont com-
» me ce miel dont on frotte les
» bords d'un vase rempli d'ab-
» synthe. C'est un véhicule qui
» en dérobe l'amertume. Heu-
» reux sont les Princes dont les
» oreilles moins délicates aiment
» la vérité, lors même qu'elle
» est prodiguée par des bouches
» indiscrètes: mais c'est un ef-
» fort de vertu dont peu d'hom-
» mes sont capables. »

En 1691. le Czar Pierre A-
lexiowiz parut à Berlin, & l'Au-
teur en prend occasion de faire
ainsi le portrait de ce Prince
extraordinaire.

» Ce jeune Czar s'étoit apper-
» çu à force de génie, qu'il étoit
» un Barbare, & que sa Na-
» tion étoit Sauvage; il sortoit
» alors pour la première fois de
» ses Etats, ayant formé le
» noble projet de s'instruire,
» & de rapporter dans le sein de

» ſa Patrie les lumières dela rai-
» ſon & l'induſtrie qui lui man-
» quoient. La nature avoit fait
» de ce Prince un grand homme,
» mais un défaut total d'éduca-
» tion l'avoit laiſſé ſauvage.
» De-là il réſultoit ſans ceſſe dans
» ſa conduite un mélange ex-
» traordinaire d'actions vérita-
» blement grandes & de ſingula-
» rités; de reparties ſpirituelles
» & de manières groſſières ; de
» deſſeins ſalutaires & de ven-
» geances cruelles. Il ſe plaig-
» noit lui même de ce que, par-
» venant à policer ſa Nation, il
» ne pouvoit encore dompter ſa
» propre férocité. En morale,
» c'étoit un Phénomène bizarre,
» qui inſpiroit l'admiration & la
» terreur. Pour ſes ſujets, c'é-
» toit un orage dont la foudre
» abattoit les Clochers & les Ar-
» bres, & dont la pluye rendoit
» les Contrées fécondes. »

La poſition de la France à

l'entrée de la guerre pour la succession d'Espagne, est magnifiquement représentée dans le morceau suivant. » Au commencement de cette guerre, la » France étoit au comble de sa » grandeur. Elle se voyoit vic- » torieuse de tous ses ennemis. » La paix de Ryswich faisoit l'é- » loge de sa modération. Louis » XIV. déployoit dans l'Uni- » vers entier sa splendeur & sa » magnificence; il étoit craint & » respecté. La France étoit com- » me un Athlète, préparée seule » au combat, elle entroit dans » une lice où il ne paroissoit en- » core aucun adversaire, rien » n'étoit épargné pour les pré- » paratifs des armemens de terre » & de mer. Dans ses plus vio- » lens efforts, cette Monarchie » entretint 400. mille combat- » tans, mais les grands Géné- » raux étoient morts; & il se » trouva (avant que le mérite de

» Villars se fût fait connoître)
» que la France avoit 800 mille
» bras & point de tête : tant il
» est vrai de dire, que la for-
» tune des Etats ne dépend sou-
» vent que d'un seul homme ! »

Le second Mémoire traite *des Mœurs, des Coutumes, de l'Industrie, des Progrès de l'esprit humain dans les Arts & dans les Sciences*; & l'Auteur a pour objet les Peuples du Brandebourg, qu'il suit dans trois Epoques. La première se rapporte aux plus anciens tems; à ces siècles dont Tacite décrit les Mœurs. On juge bien qu'il n'y a que la barbarie, la férocité, la pauvreté, le métier de la guerre & la chasse qui caractérisent les Mœurs de ces vieux Germains. L'Auteur passe légèrement sur des objets si peu attrayans & en partie même si obscurs. La seconde ne l'occupe guères davantage; elle commence à la domination

de Charlemagne & se termine à l'Empereur Sigismond. Les Brandebourgeois font peu de figure durant ces siècles. *Le genie de la Nation abruti par la dureté de l'esclavage, par la rigueur d'un Gouvernement barbare & gothique, demeuroit engourdi & paralytique.*

L'Auteur se dédommage amplement sur la troisiéme Epoque. Il fait l'Histoire complette de tous les accroissemens que prit le Brandebourg, tant du côté des Arts & de l'Industrie, que pour ce qui concerne les Mœurs & les manières. Et tout ceci est décrit avec une finesse, une élégance, une fécondité & un agrément d'idées qui feroient bien de l'honneur aux meilleurs Ecrivains de Paris. On voit toutes les nuances de culture & de politesse par où ces peuples ont passé, sous leurs divers Souverains. Il resteroit à

décrire une Epoque encore plus fortunée ; celle du regne présent. Elle offre le spectacle d'un Roi Philosophe, Conquérant, Législateur, Protecteur des Lettres & des Arts, le plus digne en un mot de faire ces beaux jours, que l'Auteur du Mémoire désire peut-être par modestie, au lieu de les admirer par justice.

Un petit Discours de M. de Maupertuis en réponse au précédent, fait sentir les beautés de ces détails sur les Mœurs du Brandebourg : après quoi l'on a placé un Mémoire intitulé, *De la Superstition & de la Rleigion*. On y représente les divers genres de Culte que le Brandebourg a suivis, tantôt Idolatre, tantôt Catholique & aujourd'hui Protestant. L'Auteur du Mémoire est apparemment de cette dernière Religion ; car il ne ménage pas la Catholique.

qu'il avoue néanmoins avoir subsisté XV. siècles avant la prétenduë réforme de Luther & de Calvin : aveu qui énonce le plus beau titre de vérité que les Catholiques soient jaloux de conserver. Quiconque, en cette matière, a l'antiquité & la possession pour lui, ne peut craindre ni l'illusion, ni la séduction, ni les adversaires.

L'Auteur du Mémoire dit bien quelques vérités, par exemple que, *Comme la Doctrine de Luther dépouilloit les Evêques de leurs Bénéfices, & les Couvens de leurs richesses, les Souverains suivirent en foule ce nouveau Convertisseur. Qu'un Culte aussi nud que celui des Protestans ne paroît pas fait pour des hommes matériels & grossiers. Que Luther, qui ne croyoit point au Purgatoire, ne laissoit pas d'admettre les Revenans.* Qu'il prétendit même avoir eu à Wittemberg une apparition du De-

mon, & *l'avoir exorcisé en lui jettant un cornet d'encre à la tête.* Qu'enfin les Controverses de Réligion eurent ce bon effet, qu'elles ramenèrent l'esprit d'étude parmi les Ecclésiastiques.

Mais personne, hors quelque Socinien peut-être, n'approuvera que l'Auteur fasse entrer les dogmes de la Divinité du Fils de Dieu & de la Trinité dans le détail des choses qu'il prétend être l'ouvrage des hommes. * On réclamera aussi contre une note marginale où il est dit qu'Origène & Saint Justin ne croyoient pas que *la Divinité*

* Voici les termes : » Tout ce qu'on » y ajouta (à la Religion des premiers » Siècles) n'étoit que l'ouvrage des » hommes ; il devoit périr comme eux. » Au Concile de Nicée, la Divinité du » Fils fut déclarée égale à celle du Père, » & le S. Esprit, annexé à ces deux Per» sonnes, forma la Trinité. On défen» dit aux Prêtres de se marier &c. ».

du Fils fût égale à celle du Père ; & que le dernier enseigne, dans son dialogue avec Tryphon, que *la Grandeur du Fils n'approche pas de celle du Père.* On cite la page 316. de ce dialogue, c'est apparemment la 356. & 357. Edit. de Cramoisy 1636. Or, sans parler ici d'Origène dont on ne cite rien, il y a longtems que les plus habiles Théologiens ont expliqué d'une manière satisfaisante les passages de S. Justin ; qu'ils ont fait voir que ces textes ne préjudicient point à l'unité de nature du Père & du Fils, à l'égalité totale & absolue de ces deux divines Personnes. Le S. Docteur, disent ces Ecrivains attentifs & consommés dans la lecture des Anciens, a voulu simplement apprendre aux Juifs représentés par Tryphon, que le Fils est engendré du Père, qu'il vient du Père, qu'il est envoyé par le Père,

que le Père a créé le monde par lui, que le Fils & non le Père, s'est rendu visible aux hommes : expressions qui ne mettent aucune infériorité réelle dans le Fils ; sans compter qu'une multitude d'autres endroits très-clairs & très-positifs du même S. Justin affirment l'identité de nature, de puissance, de gloire dans le Fils & dans le Père. Voy. *D. Marant nouv. Edit. de S. Justin ; M. Dupin Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiq. &c.*

Dissertation sur l'Isle de la Déesse Hertham ou Erdamme, & sur les Adorateurs de cette Divinité, par M. Elsner. C'est le titre d'un sçavant Mémoire, qui ne sera lû que des Amateurs de la plus profonde & de la plus abstruse Antiquité. La Déesse *Hertham* ou *Erdamme* est, selon Tacite, la plus célèbre Divinité de Germanie ; on examine ici 1°. quelle étoit l'Isle de l'O-

céan où l'on alloit lui rendre hommage. 2°. quels peuples étoient ses Adorateurs. Tout porte sur un passage de Tacite, expliqué ou embrouillé par bien des Auteurs. M. Elsner raporte les divers sentimens, & il se détermine à croire que le lieu où la Déesse étoit adorée, n'est autre que l'Isle d'*Heiligland* située vers l'embouchure de l'Elbe ; aprés quoi il assigne des quartiers aux sept Peuples de la Germanie Septentrionale que Tacite met au nombre des Adorateurs de la Déesse. Il y a sur tout ceci des discussions qui nous arrêteroient, s'il ne falloit pas finir notre Extrait.

Le pénultième Mémoire contient des *recherches sur l'abrogation du droit d'élire un Roi des Romains, faussement imputée à l'Empereur Henri VI. Par M. le Comte de Keyserling.* » Il passe » aujourd'hui pour certain, dit

» l'Auteur du Memoire, que
» l'Empereur Henri VI. (mort en
» 1197.) s'eſt occupé pendant
» ſon regne à rendre héréditaire,
» pour ſa poſtérité, l'Empire
» qui dépendoit de la libre élec-
» tion des Princes. » Et voilà l'o-
pinion qu'on réfute ici, en pro-
poſant les Auteurs qui l'ont éta-
blie, & montrant qu'aucun d'eux
ne mérite une créance totale.
Cette diſcuſſion eſt bien ſuivie,
& ce qu'on doit beaucoup eſti-
mer en pareil cas, les citations
ſont juſtes à l'exception d'une
ſeule qui eſt celle de la grande
Chronique Belgique. On mar-
que *Ap. Piſtorium in Scriptor. VI. d. 203.* C'eſt *205.* Il faut
lire ce Morceau pour l'eſtimer
autant qu'il vaut ; & le ſuivant,
qui eſt le dernier du Volume,
nous occuperoit ſeul dans un
Article de ces Mémoires, ſi
nous oſions revenir ſi ſouvent
au même Livre.

Septembre 1751.

C'eſt une *Diſſertation ſur Hippocrate de Chio ; par M. Cramer.* Dans le Volume de l'Académie de Berlin pour l'année 1746, un Académicien, nommé M. Heinius, donnoit une diſſertation ſur Œnopidas de Chio. Il y reſſuſcitoit, en quelque ſorte, *cet* ancien Géomètre & Aſtronome; il le mettoit en poſſeſſion de la Lunule célèbre ou plutôt de la quadrature attribuée à Hippocrate, & il dépouilloit ce dernier non ſeulement de la découverte, mais de ſa propre exiſtence, en le faiſant paſſer pour un perſonnage chimérique. * Aujourd'hui l'on prend la défenſe d'Hippocrate & M. Cramer lui reſtitue tous ſes droits, tant ſur l'exiſtence que ſur l'invention de cette quadrature fameuſe de la Lunule. Cette diſſertation eſt ſa-

* Voy. *l'Article* 132. *de nos Mémoires II. Vol. de Décemb.* 1748.

vante, judicieuse & ce qui doit paroitre singuliérement estimable, très-bien écrite. Il seroit curieux de sçavoir ce que M. Heinius pourroit opposer à ces discussions. S'il juge à propos de parler encore contre Hippocrate de Chio, nous rendrons compte de ses nouvelles difficultés; & nous terminons ici nos Extraits sur ce quatrième Volume des Mémoires de l'Académie de Berlin.

ARTICLE CII.

OBSERVATIONS SUR LES ROMAINS, par M. l'Abbé de Mably, deux Volumes in-12. A Genève par la Compagnie des Libraires, & se trouvent à Paris chez Nyon fils, Quay des Augustins. M. DCC. LI.

QUand on avoit lû les réflexions de Saint Evremont

L'esprit satisfait & enc
cette lecture, n'apper
ne désiroit rien au-
l'Abbé de Mably nous
tir que nos richesses,
bondantes qu'elles fuss
genre, étoient cependa
re susceptibles d'augme
Il a profité des lumières
qui l'ont précédé dans
carrière, & il en a p
homme de génie, qui
tient pas à l'imitation.
vrage réunit les graces

des Auteurs que nous citions plus haut, & des discours Italiens sur Tite-Live. * Ces parallèles ne nous feront point perdre de vuë le livre, le mérite, les succès de M. l'Abbé de Mably.

Au tems de la fondation de Rome, l'Italie composée d'une multitude de petits Etats indépendants, présentoit l'image de la Société naissante. L'amour du pillage & l'espérance de l'impunité, peuplèrent Rome d'Esclaves fugitifs & de Brigands, qui y cherchèrent un azile. Romulus entreprit de plier au joug des Loix ces hommes qui n'avoient pour vertu qu'un courage féroce; » il distribua Ro» me, selon ses différents quar» tiers, en Tribus & en Centu-

* Réflexions de S. Evremont; Causes de la grandeur & de la décadence des Romains; Machiavel *Discors*, &c.

» ries, dont chacune devoit à
» la pluralité des voix former
» un suffrage dans les assemblées
» du Champ de Mars & de la
» Place publique. » Pour ne pas effaroucher les Romains, dont il craignoit l'indocilité, il leur laissa le droit d'ordonner de la paix, de la guerre, & de choisir les Magistrats.

Mais ce Prince, jaloux du Commandement, sçut bientôt reprendre toutes ces prérogatives de la Puissance souveraine, qu'il sembloit d'abord avoir abandonnées à ses Sujets. Comme il disposoit à son gré des places vacantes dans le Sénat, qu'il avoit créé pour être son Conseil, on sent bien que ce privilège dut augmenter considérablement le crédit du Fondateur; par la facilité qu'il eut de se faire des Créatures. *Ce Prince, qui ne devoit être qu'un Magistrat, eut des Courtisans.* Il domina dans

dans les Comices. Les Sénateurs voulurent former un Corps séparé du Peuple, qu'ils commencèrent à mépriser. Telle est l'origine des dissensions, qui dès la naissance de Rome partagèrent la Noblesse & le Peuple. Romulus se servit habilement de l'orgueil des Patriciens & de la jalousie des Plébéïens pour étendre son autorité.

Après lui, Servius Tullius augmenta encore la puissance de la Noblesse. Sous prétexte d'introduire la justice distributive dans les subsides que les deux Ordres fournissoient à l'Etat, il fit un arrangement qui mit le plus grand nombre des suffrages dans l'Ordre des Sénateurs & des Patriciens. Ici nous observons que M. l'Abbé de M. ne s'accorde pas avec l'Auteur des Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains. Ce dernier dit dans

le premier Chapitre de son Ouvrage, page 6. que *Servius Tullius avoit étendu les privilèges du Peuple pour abaisser le Sénat.* Au contraire, selon M. l'Abbé de M. » Servius Tullius ne travailla qu'à abaisser les Plébéïens, » & il y réüssit, sous pré» texte de leur faire un établisse» ment qui leur fût avanta» geux. »

Il ne nous appartient pas de décider entre ces deux célébres Ecrivains; mais s'il nous étoit permis d'interposer notre suffrage, nous dirions que la suites des événemens justifie le sentiment de M. l'Abbé de M. En effet Tullius Servius ayant partagé ses Sujets en six Classes, à raison de leurs richesses, & ayant ensuite sous-divisé ces six Classes en cent quatre-vingt-treize Centuries, qui payeroient chacune la même imposition, la Noblesse enrichie par ses usur-

pations composa elle seule un plus grand nombre de Centuries que le Peuple entier; & lorsque Tullius eut introduit l'usage de convoquer les Comices par Centuries, le Peuple, qui auparavant avoit la pluralité des voix dans les assemblées publiques, n'y fut presque plus compté pour rien; & rarement pour former les décrets fut-on obligé de consulter quelqu'une des quatre-vingt-treize dernières Centuries qui comprenoient les Plébéïens. De plus, une des premières démarches que firent les Tribuns en faveur du Peuple, ce fut de rétablir la forme des assemblées usitée avant Servius Tullius; il falloit donc que le changement introduit par ce Prince, fût tout à l'avantage de la Noblesse, & contraire aux véritables intérêts du Peuple.

Nous passons rapidement sur

les regnes des successeurs de Romulus. La puissance Royale marchoit à grands pas au despotisme ; mais l'abus de l'autorité en devint le terme & y servit de remède.

Tout le Peuple Romain se crut insulté dans la personne de Lucrèce. Tarquin fut chassé. Notre Auteur & celui des Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains, font de Tarquin un assez grand homme. L'idée que nous en donne S. Evremont, * est peut-être plus conforme à la vérité Historique. Il le représente *comme un Prince qui ne sçavoit ni gouverner selon les Loix, ni regner contre.*

Quoiqu'il en soit, après l'exil des Rois, l'amour de la liberté épuisa ou occupa toutes les pas-

---

* *Réflexions sur les divers génies du Peuple Romain. Chapitre premier.*

sions des Romains. Chaque Citoyen la regardoit comme son ouvrage. La crainte des Tarquins qui vivoient encore, mit un frein à l'ambition de la Noblesse. Le Peuple étoit libre ou crut l'être, parce qu'il étoit heureux. Les différents corps de l'Etat se respectoient. La jalousie qui regnoit entr'eux, entretenoit cette chaleur des esprits & cette fermentation qui est la source de l'héroïsme & des plus grandes vertus. *Mais la ruine des tyrans est rarement la ruine de la tyrannie*. Les Patriciens crurent n'avoir rien gagné à l'expulsion des Tarquins s'ils ne possédoient pas toute l'autorité souveraine. Le Peuple sentit sa misere ; il se retira sur le Mont Sacré. Cette retraite étonna le Sénat ; il étoit à craindre que le peuple ne vînt à sentir sa force. On songea à le gagner. On lui accorda des Tribuns, espèce de Magistrats, dit

Machiavel, * dans ses discours sur Tite-Live, L. I. Ch. 3e. qui devant marcher entre le Sénat & le Peuple, réprimeroient les entreprises de la Noblesse; *Che potessino essere sempre dipoi mezi intrà la Plebe & il Senato ed oviare alla insolenza de' Nobili.*

Une observation qui ne doit pas échapper, c'est que le Peuple, toujours entraîné par le respect qu'il avoit pour la Noblesse, lors même qu'il cherchoit à l'humilier, *paroissoit*, dit M. l'Abbé de M. *honteux de son triomphe; réparoit le tort qu'il faisoit à la Noblesse & choisissoit ses Tribuns dans son Corps.*

» La liberté, *continue l'Au-*
» *teur*, que les Citoyens avoient
» de se plaindre & de de-
» mander justice, étoit une
» espèce de transpiration utile,

* Nous nous servons de l'Edition de 1531.

» qui ne permettoit pas aux hu-
» meurs de s'amasser. » La rivalité qui subsistoit entre les Patriciens & les Plébéïens, fit éclore cette foule de grands hommes, qui furent & la gloire & la sureté de la République. Les Patriciens, qui virent que la naissance seule n'étoit plus une titre pour obtenir les Magistratures, s'appliquèrent à les mériter par leurs services. Tous les ressorts du Gouvernement furent tendus. L'amour de la Patrie & l'enthousiasme qui maîtrisoit les Romains, donnoient à leurs vertus toute l'activité des passions les plus vives.

M. l'Abbé de M. ainsi que l'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains, prouve que les dissensions de la Noblesse & du Peuple, loin d'être funestes à la République, en perfectionnèrent le Gouvernement. Nous

ajouterons que Machiavel démontre la même vérité dans un Chapitre * qui a pour titre : *La désunion du Peuple & du Sénat Romain, rendit la République libre & puissante.* Che la disunione della Plebe & del Senato Romano, fece libera & potente quella Republica.

Rome étoit-elle attaquée par ses voisins ? aussitôt les intérêts particuliers se taisoient devant l'intérêt général. La Noblesse & le Peuple suspendant leurs querelles, concouroient avec une égale ardeur à confondre l'ennemi commun. Il faut voir, dans M. l'Abbé de Mably, le détail vif & judicieux des remèdes que la prudence des Romains ou le bonheur des circonstances, firent imaginer pour assoupir ou rallentir les animo-

* Mach. Ch. 4. de ses Discours sur Tite-Live L. I.

fités du peuple & de la Nobleſſe. Ce n'étoit pas ces diſſenſions que Rome avoit à redouter, c'étoit ſa grandeur elle-même. Mais un Peuple heureux eſt-il aſſez ſage pour craindre la proſpérité ? Rome par la bonté de ſes Loix, par la force de ſon Gouvernement, devoit triompher de tous les Peuples qu'elle auroit à combattre; mais ſes victoires hâtoient ſa ruine.

La proſpérité détruiſit chez les Romains les cauſes qui l'avoient produite. Pendant qu'ils firent la guerre à des peuples auſſi pauvres qu'eux, leur Gouvernement fut admirable; dès qu'ils connurent les richeſſes, on vit diſparoître ces vertus auſtères, que la pauvreté ſeule avoit ſoutenuës. La contagion du Luxe infectant peu-à-peu tous les Ordres de l'Etat, développa dans le cœur des Romains de nouvelles paſſions. Les beſoins ſe

multiplièrent & les superfluités devinrent nécessaires. *La République avoit été autrefois partagée en Patriciens & en Plébéïens, elle le fut alors en Citoyens riches & en Citoyens pauvres.*

L'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains assigne aussi le luxe comme une des causes de la ruine de la République. Mais ce qui anéantit la liberté, ce fut le dangereux usage de prolonger la durée des Commandements, » surtout, comme le re- » marque M. l'Abbé de M. quand » ces gouvernements étoient é- » loignés de Rome, parce qu'a- » lors le Sénat ne pouvoit point » veiller sur ses Généraux. » *Lorsque les Légions*, dit aussi l'Auteur des Considérations, *passèrent les Alpes, les gens de guerre qu'on étoit obligé de laisser plusieurs campagnes dans des pays éloignés perdirent peu-à-peu*

l'esprit de Citoyens : les Soldats commencèrent donc à ne reconnoître que leur Général ; ce ne furent plus les Soldats de la République, mais de Sylla, de Marius, de Pompée & de César.

Avant nos deux Auteurs, Machiavel disoit que la prolongation des Commandements avoit ruiné la République. *Parce qu'un Citoyen qui se trouvoit pendant longtems à la tête des Légions les attachoit à ses intérêts ; cette armée oublioit le Sénat, & ne reconnoissoit que son Général ; c'est ce qui donna des Soldats à Marius & à Sylla. C'est ce qui mit César en état d'asservir sa patrie.* Stando un cittadino assai tempo Comandatore d'uno esercito se lo guadagnava ; quello esercito col tempo dimenticava il Senato & riconosceva quello Capo. Per questo Silla & Mario poterono trovare soldati. Per questo Cesare potesse occupare

la patria *Mach. dans ses discours sur Tite Live L. 3. Ch. 24.*

Au lieu d'envoyer dans les nouvelles conquêtes des Commissaires pour y faire des réglements, qui étoient négligés bientôt après leur départ, les Romains auroient dû se faire une loi constante d'envoyer dans les Provinces où ils avoient des armées, un certain nombre de Sénateurs qui auroient représenté la Majesté du premier Ordre de l'Empire. Cette espèce de petit Sénat Provincial, toujours dépendant du Sénat de Rome, auroit veillé sur les démarches des Proconsuls, & auroit empêché que les Généraux ne laissassent corrompre la discipline militaire : c'est dans l'ouvrage de M. l'Abbé de M. qu'il faut chercher le développement de ce systême utile, qui peut être auroit entiérement prévenu les guerres civiles que l'indépen-

dance des Généraux alluma si souvent, & qui perdirent enfin la République.

Le second Livre commence par le Tribunat des Gracques. Tibérius, génie altier, dur & farouche voulut être le Réformateur de l'Etat; il entreprit de mettre en vigueur la Loi *Agraire* sous le nom de Loi *Licinia.* Toutes les tentatives qu'on avoit faites pour le même objet, n'avoient abouti qu'à exciter dans Rome des séditions. Cette considèration auroit dû modérer le zèle de Tibérius; s'il ne s'étoit conduit que par l'amour du bien public; mais il étoit ambitieux & cette ambition le perdit; il fut assassiné par un de ses Collégues.

Caius sollicita le Tribunat dès qu'il se crut en état de venger son frère. Ses premières démarches durent effrayer le Sénat & les Riches. Il appella au droit de

Bourgeoisie plusieurs Peuples considérables de l'Italie. Mais s'il fut assez sage ou assez adroit pour ménager à son parti une aussi grande ressource, il n'en sçut point profiter, parce qu'il manquoit de fermeté. Il déliberoit quand il falloit agir. *Peut-être Caius eut-il plus l'ambition d'un Magistrat que d'un homme de guerre.* Il laissa échapper le moment favorable. Les Riches revinrent de leur premier étonnement, *ils* gagnèrent les Collegues de Caius qui fut aisément accablé.

Les divisions utiles à la République quand les Romains étoient vertueux, dégénérèrent en guerres civiles sous l'autorité des Tribuns factieux. L'entreprise des Gracques les fit éclore. Depuis leur Tribunat la Répupublique ne jouit plus d'une vraie liberté. Ils avoient echauffé les esprits & aigri les cœurs. Le peuple soupiroit après un Li-

érateur, Marius se présenta. Le Sénat & les Riches trouvèrent dans Sylla un défenseur.

Marius qui avoit succé la haine des Grands & des Riches, les détestoit comme autant de Compétiteurs. Il déclamoit contre eux avec cette éloquence grossière, mais persuasive, qui est le don des Passions. Ses victoires le rendoient redoutable. Heureusement pour la République, Marius n'avoit pas cette ambition qui mène à la tyrannie. *Il étoit ambitieux en Citoyen; il vouloit que la République subsistât.... mais il vouloit que toute la gloire lui en fût duë, & il n'auroit pas permis à un autre de la servir aussi bien que lui.*

Sylla joignoit à l'avantage d'une naissance illustre des talents pour la guerre peut-être égaux à ceux de Marius; il avoit connu les plaisirs, mais il ne s'en étoit pas laissé amollir.

Quoique fier, il sçavoit selon les conjonctures abaisser la hauteur de son ame; & comme le remarque notre Auteur, » il fut » quelque tems le Courtisan des » Citoyens, dont il devoit être » bientôt le Tyran.» On trouve ici un parallèle de Marius & de Sylla, qui mérite à tous égards l'attention du Lecteur.

Sylla se distingua dans la guerre sociale. Pour perdre Marius avec plus de succès, *il lui fit une guerre de réputation*, selon la belle expression de l'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains. * Marius, qui craignit la gloire de Sylla, donna le premier exemple de la proscription. Sylla se fit voir à la tête d'une armée victorieuse, & paroissant d'abord n'agir qu'en vengeur de la Patrie, il se baigna dans le sang

---

* Dialogue de Sylla & d'Eucrate.

de ſes Concitoyens. Après avoir exercé la tyrannie la plus odieuſe, il eut l'audace d'abdiquer la puiſſance ſouveraine, & rentra tout-à-coup dans l'ordre & dans l'obſcurité d'un ſimple Citoyen. Quelque généreuſe que fût cette réſolution de Sylla, il anéantit la République. Il avoit appris aux cœurs formés ſous lui à l'ambition, qu'ils pouvoient aſſervir leur Patrie.

Quand même l'exemple de Sylla n'auroit point été contagieux, la République n'en auroit pas moins été détruite. Il falloit de nouvelles Loix à de nouvelles Mœurs. La conjuration de Catilina, dans laquelle près de la moitié des Romains entra, manifeſta toute la corruption de Rome. L'honneur n'y étoit pas plus reſpecté que la vertu. Si Caton échappe aux atteintes du vice, il ſe comporte en Citoyen de la République

de Platon. *Cato dicit tanquam in Platonis Republicâ sententiam.* Cic. ad Att. L. 2.

Nous terminons ce premier Extrait à ces premières guerres civiles. La suite dévoilera de plus grands forfaits, & fera estimer de plus en plus l'Ouvrage de M. l'Abbé de Mably.

ARTICLE CIII.

PREUVES DE LA RELIgion de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes, par M. L. F. Tom. I. Partie II. De la Révelation faite à Moïse. A Paris Ruë S. Jacques, chez la veuve Etienne & Jean Herissant, &c. M. DCC. LI.

IL y a deux parties dans le I. Tome de ce bon Ouvrage; l'une traite de la révélation naturelle; nous en rendions compte au mois de Juil-

et : l'autre présente la révélation faite à Moïse; ce sera l'objet de cet Article.

Dieu s'est révélé aux hommes; mais quand, comment & à quels hommes s'est-il révélé ? Ce n'est que par la méthode des faits, que par les preuves Historiques qu'on peut s'en assurer. Cette méthode & ces preuves supposent l'existence des corps : question sur laquelle on indique ici les principes; surtout ce penchant invincible, qui nous entraîne à juger qu'il est hors de nous quelque chose d'étendu & de matériel. Ce n'eût été qu'un jeu pour l'Auteur, qu'une espèce de badinage philosophique, s'il eût voulu discuter & réfuter de suite l'opinion de certains Philosophes modernes qui n'admettent que Dieu, que des esprits, que des idées, que des rapports d'idées. Il n'est rien de moins raisonnable que ce systè-

me ; il faut le comparer aux rêveries des Stoïciens, qui se disoient Rois & Maîtres du monde, quand ils périssoient de misère. Nous estimons cependant qu'il sera bon d'insister un peu sur cet immatérialisme, dans les additions que notre Auteur poura faire à son Ouvrage. *Le Dialogue* bizarre de l'Evêque de Phoyne *entre Hylas & Cilonoüs*, lui fournira toutes les singularités qu'on peut imaginer en ce genre. *

Dieu s'est révélé aux Juifs & aux Chrétiens. Moyse a consigné dans des Livres la révélation faite aux Juifs. Sur quoi il se présente à l'attention d'un Con-

* Ce Dialogue a été traduit en François, & imprimé en 1750. A la page 222. on prétend répondre à l'argument tiré de la fidelité & de la vérité de Dieu, en faveur de l'éxistence des corps. C'est une mauvaise réponse, mais il est à propos de la réfuter.

troverſiſte, deux queſtions eſſentielles. Les Livres de Moyſe ſont-ils vrais, ſont-ils divins ? C'eſt la matière de ce Volume. L'Auteur la traite dans un ordre d'inſtruction qui rend ſon Ouvrage extrêmement précieux. Il fait voir, touchant le premier Article, que Moyſe eſt Auteur des Livres qui portent ſon nom ; que ces Livres n'ont point été altérés ; que Moyſe eſt éclairé & ſincère ; qu'il n'a pû tromper, ni dans la Genèſe, ni dans les Livres ſuivans.

Et d'abord » qu'il y ait eu un
» Moyſe Légiſlateur des Juifs &
» Auteur de Pentateuque, c'eſt
» un fait appuyé ſur la créance
» générale de tout un Peuple
» nombreux, qui ſubſiſte en-
» core de nos jours ; ſur le té-
» moignage de tous les Ecrivains
» de ce Peuple, tant Anciens que
» Modernes ; ſur le conſente-
» ment des Hiſtoriens du Paga-

» nisme, qui ont eu connois-
» sance de la Nation Juive ; Dio-
» dore de Sicile, Strabon,
» Trogue-Pompée, Justin, Pli-
» ne, Tacite, Juvenal, Galien,
» Longin, tous lui donnent Moy-
» se pour Législateur. Le fait
» n'a jamais été contredit. Jo-
» sephe, dans sa sçavante réponse
» à Appion, cite les premiers
» Auteurs Phéniciens, Egyp-
» tiens, Grecs, comme autant
» de témoins irréprochables de
» l'antiquité de sa Nation & de
» Moyse. Celse, ennemi décla-
» ré du nom Chrétien, n'a pas
» osé attaquer l'existence de
» Moyse, ni celle du Pentateu-
» que. Il y a dix-sept siècles
» que les Fondateurs & les Doc-
» teurs de la Société Chrétien-
» ne tiroient, contre les Juifs
» & les Payens, des preuves du
» Pentateuque, comme d'un Ou-
» vrage reconnu universelle-
» ment pour être de Moyse. »

Si Moyse est Auteur du Pentateuque, cet Ouvrage n'a point été fabriqué par un faussaire ; il n'est point sorti de la plume d'Esdras, ou de quelqu'un des derniers Ecrivains de la Synagogue. Et comment pourroit-on rendre probable ce système de supposition, ou de composition postérieure ? Tout se tient dans les Livres des Juifs, tout se rapporte au Pentateuque. Il auroit donc fallu joindre à la fabrication ou à l'édition récente de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, du Lévitique, du Deuteronome, tous les Ouvrages Historiques qui les suivent, tous les Pseaumes, toutes les Prophéties ; & comme les traits principaux du Pentateuque sont liés à des Fêtes, à des Cérémonies, à des Usages éclatants & intéressants pour toute la Nation, il auroit été nécessaire, ou de faire en même tems

toutes ces institutions, ce qui étoit absolument contradictoire, puisque leur Epoque est donnée dans le Pentateuque, comme très-ancienne ; ou de persuader aux Juifs que, depuis bien des siècles ils connoissoient ces institutions, avec les Livres qui traitent de leur établissement ; quoique personne d'entre les Juifs n'en eût jamais entendu parler : ce qui est également chimérique & absurde. » Les Cé» rémonies, dit excellemment » notre Auteur, les Loix & » toutes les choses qui servoient » au Culte public, étoient une » espèce d'Histoire, & une preu» ve vivante des Livres de Moy» se. » Dire que ces Livres ont été fabriqués par un faussaire, ou que dans un tems postérieur ils ont été composés par un Auteur public & avoué de la Nation, c'est nier que *les Juifs ayent jamais eu leurs Cérémonies, leurs*

leurs Loix, leurs Fêtes, leurs Sacrifices ; c'est nier l'existence même de ce peuple, puisque son existence n'est pas plus certaine que ses Loix, son Législateur, ses Livres. On ne cite personne qui traite le Pentateuque d'ouvrage supposé, qui le regarde comme la production d'un fourbe déterminé à tromper les Juifs par la belle apparence d'une Loi révélée à Moïse. Mais dans ces derniers tems Spinosa s'est avisé de dire qu'Esdras étoit l'Auteur du Pentateuque; & pour établir son systême, il a recherché dans ces cinq livres des objets de difficulté. On sent assez que ce sont des chicanes, plutôt que de véritables objections ; cependant un ouvrage tel que celui-ci, n'a pû passer légèrement sur une matière capable de faire illusion aux Simples. L'Auteur propose les minucies de Spinosa, & nous en rappellerons deux exemples avec les réponses.

On juge, par la première phrase du Deutéronome, que ce Livre n'est point de Moïse : car il y est dit en termes exprès que *Moïse parla au peuple d'Israël au delà du Jourdain* ; or il est certain que jamais Moïse n'a passé ce fleuve.

Notre Auteur répond que le terme hébreu rendu par *au-delà*, signifie également *au-deçà*, & que *pour en avoir le sens précis, il faut avoir égard aux circonstances où il est employé.*

Ceci est judicieux, mais il resteroit peut-être une instance à craindre. Les LXX. les Versions Syriaque, Arabique & Latine, déterminent le mot Hebreu à la signification *au-delà*. Le Latin, par exemple, dit *Trans Jordanem*. A qui s'en rapportera-t'on mieux en pareille matière, qu'à ces Versions si anciennes & si respectables ? Il nous paroît donc qu'à la réponse de l'Auteur,

audroit ajoûter l'une de ces six bonnes raisons.* La premiere proposée par Bonfrerius, que le Pays où Moïse publia la seconde Loi, pouvoit être regardé comme au-delà du Jourdain, par rapport aux premières stations des Israëlites dans le désert; car au lieu de faire le long détour qu'ils prirent pour arriver dans les Plaines de Moab, ils auroient pû s'y rendre en passant le Jourdain, ou si l'on veut, en le coupant transversalement. La seconde raison, adoptée par une multitude d'Auteurs, est que le Texte Sacré, ou plusieurs Versions de ce Texte, parlent ici comme par rapport à la Palestine, c'est-à-dire comme supposant qu'on fût déja établi dans la Terre promise, à l'égard de laquelle le Désert,

* Voyez nos Mémoires de Novembre 1748 pag. 2322. & suivantes

séjour des Hébreux durant 40. ans, étoit au-delà du Jourdain.

Spinosa veut tirer avantage d'un mot qui est aux Chapp. 12 & 13. de la Genèse. *Les Chananéens*, dit le Texte Sacré, *étoient alors dans le Pays* : observation qui semble démontrer que le Livre de la Genèse est d'un Ecrivain postérieur à l'expulsion des Chananéens, & par conséquent bien plus moderne que Moïse.

Notre Auteur répond qu'il n'y a point de preuves que les Chananéens eussent habité les premiers la Palestine, & que pour justifier la proposition de Moïse, *il suffit qu'il n'y eussent pas toujours été, & qu'ils n'y fussent pas même établis longtems avant l'arrivée d'Abram*, dont il est question dans cet endroit.

C'est très-bien répondre, & d'autant mieux que, selon une ancienne tradition, conservée

par S. Epiphane, la Palestine n'étoit point échuë en partage aux descendans de Cham, mais à ceux de Sem, lesquels l'occupèrent d'abord & la conservèrent jusqu'à ce qu'ils en furent dépossédés par la famille de Canaan. On voit, suivant cette explication, que Moïse aura indiqué un fait Historique, en insinuant qu'au tems de l'arrivée d'Abram, les Chananéens avoient déjà chassé les anciens habitans. *

L'Impie qui conteste le Pentateuque à Moyse, nie en même-tems que cet Ouvrage soit divin, qu'il ait été inspiré de Dieu. Quelques Auteurs, qui pensoient singulièrement, n'ont pas nié l'inspiration de ces cinq Li-

* Voyez *Bible de Hollande, avec un Commentaire tiré d'Auteurs Anglois.* 742. On y trouve d'autres solutions excellentes de cette même difficulté.

vres, mais simplement que Moïse fût l'Auteur de la plûpart des parties qui les composent; & ils ont prétendu qu'il falloit les attribuer à d'autres Ecrivains inspirés. Telle fut en particulier l'opinion du célèbre Richard Simon, qui s'attira bien des reproches à ce sujet. Quoique sa cause soit différente de celle des Impies, elle étoit cependant très mauvaise selon M. Bossuet, & nous croyons qu'un mot sur ce point particulier, ne seroit pas déplacé dans l'excellent Livre qui nous occupe.

C'est une autre branche de controverse que l'intégrité des Livres de Moïse. On démontre par une multitude de bonnes raisons qu'ils n'ont point été altérés: & quelle altération encore les adversaires du Pentateuque feroient-ils obligés de produire & de vérifier, pour faire disparoître le fond & les preu-

ves de la révélation Divine ? Qu'on ne prenne pas ici le change mal-à-propos, & qu'on se place dans le vrai point de vuë de la quèstion. Il faudroit que ce fût une altération totale & essentielle, une altération qui tombât sur toute la législation de Moïse, sur tous ses miracles, sur toutes ses communications intimes avec Dieu; une altération en un mot qui équivalût à la fabrication ou supposition du Pentateuque. Et en effet qu'il rèste une partie de la Loi, des Miracles & des révélations de Moïse, il s'ensuivra toujours que Dieu s'est manifesté aux Juifs & qu'il a établi leur Religion.

Or, toute la rèssource des Impies est de nous citer contre le Pentateuque, quelques variétés dans le Texte & dans les Versions, quelques différences dans des points de Chronolo-

gie, ou dans des noms de Villes: attaque frivole, manière de procéder totalement étrangère à la controverse; disons même, toute en faveur des défenseurs du Pentateuque & de la révélation. Car enfin, *d'où viennent ces variétés, sinon de l'antiquité du Livre même, qui a passé par les mains de tant de Copistes, depuis tant de siècles que la Langue dans laquelle il est écrit, a cessé d'être commune?* Il n'y a point de variétés dans un Livre qu'on n'a point lû, qu'on n'a point copié, qu'on n'a point transmis avec zèle & comme un dépôt précieux aux générations successives; au lieu que quand tout le monde lit un ouvrage, le cite, le copie, l'explique, l'interprète, il est impossible que toutes ses parties soient toujours présentées dans les mêmes termes. Ne voyons-nous pas ce qui arrive tous les

jours aux Prédicateurs, aux Théologiens, aux Ecrivains, qui produisent des Textes de l'Ecriture ? Ne changent-ils pas, ne dérangent-ils pas, sans le vouloir, les mots qui constituent ces passages ; & ne seroit-ce pas là source d'une infinité de variantes, s'il étoit nécessaire, possible, ou utile de tenir compte de ces changemens ? Que conclure de-là ? Sinon que le Livre qui donne occasion à ces petits inconvéniens, est de tous les Livres le plus public, le mieux lû, le plus anciennement respecté, autorisé, & par conséquent le plus vrai, quant au fond, qui soit au monde.

Moïse est instruit & fidèle, il n'a pû ni se tromper ni tromper les autres, sur les faits qu'il raconte. Ce sont les deux points que discute présentement notre Auteur. Il fait sentir à l'égard du premier, que Moïse a pû

puiser dans des sources très-pures, qu'il a pû tirer des lumières de la longue vie des Patriarches, des Noms Symboliques qu'on leur donnoit, des Cantiques qu'ils chantoient dans leurs Fêtes, & qu'ils transmettoient à leurs enfans; des monuments (Colonnes, Tombeaux, Autels) qu'ils dressoient sur leur passage, ou dans les lieux principaux de leur séjour &c.

Il observe sur le second Article (la fidélité de Moïse) 1°. Que ce Législateur présente partout les traits d'une sincérité, d'une probité, d'une simplicité qui le mettent à l'abri de tous soupçons. 2°. Qu'il n'a pû tromper dans la Genèse, parce qu'il eût été très-facile de le convaincre de faux. 3°. Qu'il n'a pû tromper dans le récit des prodiges opérés en Egypte & dans le Désert. Les circonstances de ces prodiges montrent d'une

part, que Moïse n'auroit pû concevoir le dessein de tromper, sans avoir perdu la raison. Elles font voir d'un autre côté, qu'il n'auroit pû réussir dans ce dessein, sans que les Israëlites eussent privés du sens commun. Il y a sur tout ceci des applications, des détails, des développemens, qui supposent dans l'Auteur beaucoup d'attention & de connoissances: nous indiquons quelques Articles, & nous terminons notre Extrait.

Dans un endroit, on détruit les objections formées par Spinosa & par ses Sectateurs, contre l'universalité du Déluge. *Comment*, disent-ils, *une pluye de 40. jours eût-elle été capable d'inonder tout le Globe Terrestre?* » Mais, *répond l'Auteur*, il » semble que ces Critiques aient » mesuré & jaugé le réservoir des » Eaux suspenduës sur nos têtes. » Il n'est pas question dans Moï-

» se, d'une pluye ordinaire. Les
» Eaux, selon lui, subtilisées
» & réduites à des Atomes im-
» perceptibles dans cet immense
» tourbillon qui nous environ-
» ne, sont mises en masses &
» précipitées à grands flots sur
» la terre, non par des cribles
» déliés, comme une pluye sa-
» lutaire & féconde, mais par
» de larges ouvertures, à la
» manière des Rivières & des
» Torrens. Ce n'est pas seule-
» ment le Ciel qui verse des Fleu-
» ves; les Eaux de la mer se
» font, par la violence qui les
» pousse, des passages énormes,
» & sortent de leurs immenses
» concavités; la terre s'entrouvre
» de toutes parts, & s'affaisse
» pour occuper les lieux qu'a-
» bandonnent ces Eaux, qui
» la surmontent en peu de jours.
» Qu'y a-t'il dans ce récit qui
» soit impossible à Dieu ? &c. »
Ailleurs on remarque l'ab-

ſurdité du ſyſtême publié depuis peu ſous le nom de Telliamed. « Ce ſyſtême qui veut que la » terre que nous habitons ſoit » l'ouvrage de la mer ; qu'elle » ait été formée ſous les eaux ; » qu'elle en ſoit ſortie peu à peu » par leur diminution ; que les » plantes, les animaux & l'hom- » me doivent au même principe » leur première naiſſance, eſt » de toutes les fictions la moins » vraiſemblable, la plus con- » traire à l'hiſtoire & au ſens » commun. »

Dans ce même Chapitre on obſerve qu'aucune hiſtoire légitime, raiſonnable & avérée ne contredit la Chronologie de Moïſe. On réfute en peu de mots les prétentions de quelques peuples qui ont voulu s'attribuer une vaine antiquité : Tels ſont ſurtout les Egyptiens, les Aſſyriens, les Chinois. On reprend cette controverſe vers la fin de

ce volume, & ce morceau rempli de discussions très-satisfaisantes. Le Lecteur sçavant curieux ne coulera pas légèrement sur ces grands objets. I nous ne dirons qu'un mot de c qui regarde la Chine.

Trois fois l'Auteur touche la Chronologie de cet Empire. Il dit à la page 478. que les Chinois décréditent eux-mêmes les contes qu'ils débitent au sujet de leurs immenses généalogies, dès-là qu'ils conviennent qu'un Usurpateur, quelques siècles avant J. C. fit bruler tous leurs livres & exterminer tous les monuments des tems antérieurs. Il ajoute à la pag. 483. que, quand on dépouille la Chronologie Chinoise de tout ce qu'elle a de visiblement fabuleux, on ne remonte que jusqu'à 50 ans après le Déluge. Il s'étend davantage à la pag. 668. & par un détail plein d'expressions fortes, il in-

rme beaucoup l'autorité des
istoires Chinoises. » Que peut-
on attendre de bien assuré d'une
nation, dont le caractère gé-
néral est d'être puérilement
crédule, .. ajoutant foi à l'As-
trologie judiciaire ... très-peu
versée en Physique & en Ma-
thématique ? ... Quel fond
peut-on faire sur leurs Anna-
les, s'ils conviennent eux-mê-
mes que les plus anciens Li-
vres en caractères intelligibles
qu'ils ayent à présent, n'ont
que deux mille ans ? &c. »

Tout ceci regarde un point
le Littérature qu'il est très-im-
portant d'éclaircir. A la vérité
a Chronologie de nos saints Li-
res ne reçoit aucune atteinte
les Antiquités Chinoises, parce
que nous avons toujours dans le
Pentateuque Samaritain & plus
abondamment encore dans la
Version des Septante, dequoi sa-
tisfaire à toutes les époques des

Chinois ; mais cela n'empêche pas qu'il ne faille se faire des principes solides sur les Annales & les Traditions de ce vaste Empire. On dit par exemple que *quelques siècles avant J. C. un Usurpateur fit brûler tous les Livres Chinois.* Cela arriva sous le régne de *Chi-hoang-ti* 213. ans avant J. C. Mais on ne doit pas oublier que sous la dynastie des *Hane*, peu d'années après *Chi-hoang-ti* on retrouva dans des tombeaux & dans des murailles, plusieurs Livres de Confucius & d'autres Ouvrages très-précieux, qui ont servi à reprendre le fil de l'ancienne Chronologie. On ajoute qu'*en dépouillant la Chronologie Chinoise de ce qu'elle a de fabuleux, on ne remonte que jusqu'à 50 ans après le Déluge.* Il faudroit 1°. indiquer le calcul qu'on adopte pour faire cette comparaison des antiquités Chinoises avec celles de nos Saints

Livres : ſi c'étoit ſimplement celui de l'hébreu ordinaire, on auroit de la peine à ſe tirer d'embarras ; mais ſi c'étoit celui du Samaritain, ou celui des LXX. on n'éprouveroit aucune difficulté. 2°. En diſant qu'on ne remonte que juſqu'à 50 ans après le Déluge, on dit trop ; car il eſt bien prouvé que les premiers deſcendans de Noé établis dans la Méſopotamie, ne ſe diſperſèrent que vers le tems de Phaleg, plus d'un ſiécle après le Déluge; & l'on doit convenir d'ailleurs qu'il a fallu plus de 50 ans pour que le tranſport des familles iſſuës de Noé ſe ſoit fait des cantons de la Méſopotamie, juſqu'à la Chine. On ſçait que ces ſortes de tranſmigrations ne ſe font que ſucceſſivement, de proche en proche & à meſure que les hommes ſe multiplient, & qu'ils ont beſoin d'occuper plus de terrain pour leur ſubſiſtance.

docte Academicien tres
des Antiquités Chinoiſe
attentif à reſpecter les
ments de cette grande N
Il nous reſte à rendre
de la partie de ce Volum
Divinité des Livres de M

---

* Dans une excellente Ch
Chinoiſe manuſcrite envoyée
en 1749. on voit que les Sça
Chine ne doutent point que
d'Yao ne doive être rappor
2357. avant J. C. ce qui outr
le Déluge de 9 ou 10 ans, da
cul qui place l'Ere Chrétien
4004. & il faut encore obſerv
n'eſt pas le premier Monarq

traitée. Nous l'avons déja lûë avec beaucoup d'attention, & elle nous a paru répondre dans ses détails à l'excellence de tous les autres Morceaux du même Ouvrage. Nous reprendrons ces importantes discussions dans un autre Extrait.

ARTICLE CIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON imprime en cette ville la continuation de l'Histoire des Papes & des Cardinaux commencée par Ciaconius. Le Continuateur reprend à Clement IX. & promet la suite jusqu'au Pape Benoit XIV. aujourd'hui regnant. On sera admis à souscrire moyennant la somme de *soixante*

Paules Romains en souscrivant, & pareille somme en recevant les Volumes. Les non-Souscripteurs payeront un tiers davantage.

Tabulæ Chronologicæ Joan. Dominici Musantii é Soc. JESU &c. editio tertia auctior, emendatior, & in formam commodiorem redacta. Accessit dissertatio historico-critica [illegible] Chronologiæ his tabulis [illegible] Specimen apologeticum exhibetur &c. *Nouvelle & troisiéme Edition des Tables Chronologiques du Pere Jean-Dominique Muzantius Jésuite &c. Chez Salomoni &c.*

Auvertimenti Grammaticali por chi scrive in lingua Italiana, dati in luce dal P. Franc. Reinaldi della Compania di Gesu *Avis pour bien écrire en Italien &c. in-12. pag. 119. Chez Salomoni 1751.* Cet Ouvrage est du

Cardinal Palavicin ; & c'eſt la 3ᵉ. édition qu'on en donne.

Renati Rapini è Soc. JESU Eclogæ. His acceſſerunt Caroli Noceti ex eadem Societ. Eclogæ tres nunc primùm editæ, 1751. *Les Eclogues du P. Rapin avec trois Eclogues du P. Noceti. Chez Salomoni.* Le P. Noceti, dont on donne ici trois Eclogues, eſt l'Auteur de deux Poëmes très connus en France, l'un ſur l'Iris, & l'a[illegible]r l'Aurore Boréale.

De Sepulchro Benedicti IX. Pont. Max. in templo Monaſterii Cryptæ Ferratæ detecto, Diatriba in qua ejuſdem Pontificis pius obitus vindicatur, atque ad Mſſ. Codices acta illuſtrantur & caſtigantur. Operâ & ſtudio D. Greg. Placentini S. Theol. Mag. Presbyteri & Monachi Crypto-Ferratenſis ex Ordine S. Baſilii Magni. *Diſſertation ſur le Tombeau*

de Benoît IX. découvert dans l'Eglise du Monastère de Grotta-Ferrata &c. Chez Bernabò & Lazzarini. Ce Livre qui parut en 1747, est fort estimé en Italie. L'Auteur D. Gregoire de Plaisance, y réfute les fables qu'on a débitées sur le genre & les circonstances de la mort du Pape Benoît IX.

Le Cardinal Guadagni, Vicaire de Rome, Evêque de Frascati & Abbé Commendataire de Grotta-Ferrata a fait enlever la pierre qui couvroit le tombeau de ce Pape, & sur laquelle on voit les armes ; & il l'a fait placer dans un lieu où l'on pût mieux la voir. Il y a de plus fait mettre une Inscription, pour informer la postérité de la découverte du tombeau & des armes de ce Pontife.

DE BOLOGNE.

Orazione del signor Francesco Maria Zanotti in lode della Pit-

... della Scultura e dell' Ar-
itettura recitata in Campido-
... lì 25 Maggio 1750. con due
... orazioni d'incerto Autore,
... una delle quali s'impugna-
... la proposizione e le ragioni
... orazione sopradetta; nell'
...ra si difendono, 8°. pag. 82.
...loge de la Peinture, de la Sculp-
...ure & de l'Architecture prononcé
...s le Capitole le 25 Mai 1750.
...r M. François Marie Zanotti,
...c ... autres discours l'un
...r attaquer & l'autre pour dé-
...ndre l'Eloge &c.

M. Zanotti fut fort applaudi
...and il prononça son discours;
...prétendoit y faire voir que la
...inture, la Sculpture & l'Ar-
...itecture l'emportent sur tous
...s autres Arts: cela étoit trai-
... avec beaucoup de finesse &
... subtilité; mais la proposition
...ant si générale, elle ne pouvoit
...aire à tout le monde; elle a été
...futée par un discours auquel

M. Zanotti a répliqué. Quelques Connoiſſeurs ont cru que ces trois pièces ſortent de la meme main, & que cette attaque pretenduë n'etoit qu'une induſtrie dont uſoit l'Auteur pour rendre ſon Ouvrage plus picquant& plus célèbre.

In ſolemni ſtudiorum inſtauratione, Oratio habita in Archigymnaſio Bononienſi Nonis Novembris 1750 fol. pag. 23. *Diſcours prononcé à Bologne pour la rentrée des Claſſes &c.* L'Auteur eſt l'Abbé Dominique Fabri. *Il* entreprend de montrer que l'uſage d'appliquer la Jeuneſſe à pluſieurs Sciences en même tems eſt un uſage pernicieux : cette propoſition a été réfutée dans quelques Ouvrages périodiques; nous ne ſçavons ſi l'Orateur a juſtifié ſon ſentiment.

Sectionum Conicarum synopsis Cl. viri D. Guidonis Grandi Cremonensis, Abbatis Camaldulensis &c. aucta à D. Octaviano Cametti Vercellensi Ord. S. Benedicti Congregationis Vallis Umbrosæ &c. 8°. 1750. *Abrégé des Sections Coniques de D. Guy Grandi Abbé de l'Ordre des Camaldules &c. augmenté par D. Octavien Cametti de la Congrégation de Vallombreuse &c.* Ceci est une quatriéme édition plus correcte que les précédentes.

Specimen Litteraturæ Florentinæ Sæculi XV. &c. *Essai sur la Littérature de Florence au XV. Siécle &c.* C'est le second Volume de l'Ouvrage bien connu de M. l'Abbé Bandini Académicien de Florence. *On a l'Extrait du premier Volume dans les Mémoires de Trévoux Avril 1749.*

De Florence.

Della sacro-sancta Basilica di san Pietro in Vaticano, 2 Tom. 8°. L'Auteur de cet ouvrage sur *la Basilique de S. Pierre au Vatican* est M. l'Abbé Antoine Martinetti. Dans le premier Livre il traite des prérogatives de cette Eglise, & dans le second de sa nouvelle structure. On trouve, dans l'une & l'autre, des traits d'érudition & de critique qui font plaisir au Lecteur.

Nuova traduzione dell' opera di Plutarco *de Placitis Philosophorum*, molto piu corretta ed esatta delle precedenti &c. *Nouvelle traduction du Traité de Plutarque*, des sentimens des Philosophes, *plus correcte & plus exacte que les précédentes*. Cet Ouvrage est du P. Corsini des Ecoles pies ; on y voit des notes au bas des pages, la vie de Plutar-

que, le Texte Grec vis-à-vis de la traduction & vers la fin deux differtations, dont l'une explique plusieurs paffages difficiles de cet Auteur; l'autre eft la comparaifon de fes fentimens avec ceux des Philofophes modernes.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSIC.

On a publié dans cette Ville, & en Allemand, un Livre dont voici le titre, le plan & l'hiftoire en François : *Dictionnaire univerfel de l'Hiftoire Littéraire, qui fait connoître les Sçavans des deux fexes & de tous les états, depuis le commencement du monde jufqu'à préfent. On y trouve un abrégé de leur vie, avec la notice de leurs écrits*, 4°. *Tom. I. A-C. Tom. II. D-L. Par M. Chrétien-Gottlieb Joëcher, Docteur en Théologie & Profeffeur public d'Hiftoire à Leipfic. &c.*

L'idée de cet Ouvrage est duë à M. Jean Burchard Mencken, Docteur en Droit & Professeur d'Histoire à Leipsic, si connu par sa continuation des *Acta Eruditorum*, par la *Charlatanerie des Sçavans*, & par d'autres compositions estimées. Il s'étoit proposé de réduire en Dictionnaire l'histoire de tous les Sçavans, sans exception d'âge, d'état ou de profession. Ce plan, extrêmement vaste, fut d'abord éxécuté d'une manière imparfaite, & cela ne pouvoit être autrement, vû la difficulté de la matière & les occupations immenses de l'Auteur. M. Chrétien Gottlieb Joëcher, successeur de M. Mencken dans la Chaire d'Histoire à Leipsic, se chargea de travailler sur le même fonds; il augmenta beaucoup le Dictionnaire de M. Mencken & il en donna deux éditions, l'une en 1725. l'autre en 1733. Mais la matière étoit susceptible

encore d'une plus grande perfection, & l'Ouvrage a commencé de paroître en 1750. avec un appareil de doctrine & une abondance de détails qui répondent à l'attente du public.

Il y aura quatre gros Volumes *in*-4°. Nous n'avons vu que les deux premiers, mais le troiſiéme a du être en vente cette année à Leipſic, dans le tems de Pâque, & le dernier ſera publié ſur la fin de Septembre.

Ceci n'eſt qu'un abrégé, ainſi qu'on en jugera par l'exemple que nous citerons bientôt ; mais la notice des ouvrages de chaque Auteur eſt détaillée : c'eſt l'eſſentiel dans la matière préſente ; c'eſt ce qui rend cette entrepriſe Littéraire très-eſtimable, très-digne de paroître dans toutes les langues. Voici l'exemple que nous mettons ſous les yeux du public ; il eſt pris au hazard, ſans recherches & ſans

affectation. » *Cavallieri*, (Bona-
» venture) de l'ordre des Jesua-
» tes, étoit natif de Milan. Il
» étudia les Mathématiques sous
» Galilée & sous Pierre Castelli ;
» il les enseigna ensuite à Boulo-
» gne en qualité de premier Pro-
» fesseur. Il étoit fort lié avec
» Toricelli, auquel il ne survé-
» cut pas longtems, étant mort
» lui-même le 3 de Décembre
» 1647. On a de Cavallieri *Di-*
» *rectorium universale uranometri-*
» *cum ; Lo specchio ustorio ; Geo-*
» *metria indivisibilium continuo-*
» *rum novâ quâdam ratione pro-*
» *mota*. Ce dernier ouvrage, dont
» un de ses disciples donna une
» édition en 1653. contient déja
» les premiers principes du cal-
» cul infinitésimal ; on sçait
» que la découverte entière de
» ce calcul est attribuée par quel-
» ques uns à M. Newton ; & par
» le plus grand nombre à M. de
» Leibnitz. On trouve encore un

» petit ouvrage de Cavallieri ;
» c'est une Lettre à Benoît Cas-
» telli : on l'a insérée dans le
» 1^er^. tome de la *Raccolta d'Autori*
» *che trattano del moto d'acque*,
» imprimée à Florence en 1723.
» 4°. Voyez le *Teatro d'Uomini*
» *litterati de Ghilini*, & la *Biblio-*
» *thèque Italique*.

Jean-Chrétien Langenheim a imprimé en Allemand : *Système des anciens Allemands & des peuples du Nord sur l'état de l'ame en general, & sur le Ciel & l'Enfer en particulier. Par M. Géofroi Schutze, Maître-ès-Arts & Ministre à Altona*, 8°. Cet Ouvrage est partagé en trois sections. La première fait voir, par les monuments de l'Histoire, que les anciens Allemands & les peuples du Nord ont eu un système sur l'état de l'ame après la mort. La seconde explique cette doctrine, & l'Auteur y démontre que les an-

ciens Allemands ont crû l'ame immortelle, & que, sans supposer une métempsycose, comme quelques-uns prétendent sans fondement, ils ont envisagé la mort avec fermeté & même avec joie. Il prouve ensuite que, quoique la résurrection des morts & le jugement universel du monde ayent été des mystères pour eux, ils ont pourtant cru que les vertus seroient récompensées dans le Ciel & que les crimes seroient punis dans l'Enfer. La troisiéme section développe plus distinctement les idées que se sont formé ces peuples du Ciel & de l'Enfer, qu'ils conçurent doubles l'un & l'autre; le premier Ciel destiné aux Héros ne devoit durer que jusqu'à la fin du monde; mais le second, auquel pouvoient prétendre toutes les ames vertueuses, devoit être éternel. Des deux Enfers, l'un plus doux étoit borné dans sa durée; l'autre, plus

terrible, n'avoit ni mesure ni fin. Il faudroit voir toute l'exposition de cette doctrine dans le Livre même, qui suppose dans l'Auteur une grande lecture & beaucoup de travail.

DE FRANCFORT SUR L'ODER.

Pauli Ernesti Jablonski, Doctoris Theol. in Academiâ Francofurtanâ Senioris, & Soc. Reg. Scientiarum Berolinensis Membri, Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum Commentarius, cum Prolegomenis de Religione & Theologiâ Ægyptiorum. *Traité sur la Religion des Egyptiens, &c. Par M. Paul-Ernest Jablonski, Docteur en Théologie à Francfort sur l'Oder, &c. grand in 8°.* L'Auteur a tâché dans cet Ouvrage, de démêler les vrais sentimens des anciens Egyptiens sur les Dieux & la Religion. Les noms des Dieux, il ne les dérive point des langues étrangères,

comme de l'Hébreu, de l'Arabe & du Grec, mais de la langue Egyptienne même, dont celle des Coptes d'aujourd'hui contient encore des restes considérables. On n'a encore ici que deux Livres; le premier traite du premier principe de toutes choses selon les Egyptiens, & de leurs Divinités invisibles & éternelles. Le second est destiné aux Divinités visibles & matérielles. Le Soleil & les Dieux qui sont en relation avec lui, remplissent sept chapitres; on y trouve, par conséquent, des discussions sur Osiris, Sérapis, Harpocrates, &c. Dans le troisième Livre l'Auteur se propose de parler des Déités qui se trouvent en relation avec la Lune. Dans le quatrième il parlera du Nil & des Dieux qui y ont rapport. Le cinquième contiendra tout le reste de la Mythologie Egyptienne. Enfin, M. Jablonski nous fait espérer un trai-

té sur le culte des anciens Egyptiens & sur tous leurs Temples, avec une explication de la Table d'Isis, & une dissertation sur les Prêtres de l'Egypte. Tout ceci formera un système complet de la Religion & de la Théologie de ces peuples.

DE LUBECK.

Jacobi Theodori Klein, historiæ Avium Prodromus, cum præfatione de ordine animalium in genere. Accessit historia muris Alpini & vetus vocabularium animalium Ms. *Essai sur l'histoire des Oiseaux, &c. par M. Klein, &c. 4°. avec des Planches.*

L'Auteur est déja bien connu par son Histoire des Poissons; il s'exerce présentement sur les Oiseaux: matière qui n'est pas moins intéressante. Dans la Préface, qui est fort succinte, il ne fait qu'indiquer les distributions générales des Animaux. L'Essai

même se divise en trois sections. La première examine l'origine des Oiseaux, & l'Auteur y soutient contre Bochart & quelques autres, que les Oiseaux viennent de la mer & non pas de la terre. La seconde section, qui est la plus considérable des trois, distribue tous les Oiseaux en huit familles, & ces familles en classes & en espèces. Dans l'exposition des marques qui les caractérisent, l'Auteur considère principalement leurs pieds, ensuite leurs becs, & enfin la figure de leurs têtes & les autres parties. Il rapporte autant d'espèces qu'il a eu occasion d'en examiner, & il cite par-tout les meilleurs Auteurs. Dans la troisième section il tâche de débrouiller la question sur le passage des Oiseaux. Il distingue soigneusement les *Erratiques* d'avec les Oiseaux de passage, (*Aves Erraticas & Migratorias*) & il montre, par des

témoignages hiſtoriques, en quels lieux les derniers, ſurtout les Cigognes & les Hirondelles, paſſent l'hyver. Dans l'hiſtoire de la Marmotte (*Mus Alpinus*) qui ſuit cet Eſſai, M. Klein combat pluſieurs contes fabuleux qui ſe débitent au ſujet de cet Animal. Le Vocabulaire ajouté à la fin du Volume ne contient que l'explication de quelques anciens mots Allemands.

DE BERLIN.

Prix propoſé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, pour l'année 1753.

Le Prix de Philoſophie ſpéculative de l'année 1751. ſur *Les Evénements fortuits, & les devoirs qui en réſultent*, a été remporté par M. *Kaeſtner*, Profeſſeur de Mathématiques à Leipſic, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, de l'Inſtitut de Bologne, & de la

Société Royale de Gottingen.

Le sujet du Prix de l'année 1753. sera la question suivante, proposée par la classe de Physique.

Comme par la cessation subite du mouvement qu'on observe, lorsqu'on détruit la branche du nerf, qui s'insère dans les fibres de quelque muscle, il paroît que le mouvement des muscles & des parties musculeuses, dépend principalement de la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles par le moyen des nerfs, on demande :

I. *Si cette communication entre le cerveau & les muscles, par l'entremise des nerfs, s'exécute par une matière fluide, qui fait gonfler le muscle dans son action.*

II. *Quelle est la nature, & quelles sont les propriétés de ce fluide.*

III. *Enfin de quelle manière il peut produire dans les muscles cette action si surprenante, par laquelle*

nous voyons le mouvement & le repos se succéder réciproquement, presque dans un même instant?

On invite les Sçavans de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or, du poids de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces écrites d'un caractère lisible seront adressées à M. le Professeur *Formey*, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 Janvier 1753. après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alleguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une devise, à laquelle ils joindront un billet

cacheté, qui contiendra avec la devise leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'Académie sera publié dans l'Assemblée publique du 31 Mai 1753.

On a été averti par le Programme de l'année précédente que les Pièces qui ont concouru pour le prix de l'année 1750. *sur la Théorie de la résistance que souffrent les Corps solides dans leur mouvement, en passant par un fluide*, n'ayant pas satisfait aux conditions sous lesquelles la question a été proposée, l'Académie a jugé à propos de ne donner ce prix qu'en 1752. & qu'elle souhaite de ceux qui ont travaillé sur cette question, aussi bien que de ceux qui s'y appliqueront de nouveau, qu'ils apportent plus de soin à accorder leurs théories avec l'expérience, en prouvant que la quantité de résistance qu'ils auront trouvée,

tant par rapport à la figure, que par rapport à la vitesse du Corps qui se meut dans un fluide, est précisément la même qu'on observe.

On recevra de nouvelles Pièces sur cette question jusqu'au 1. Janvier 1752. & le même terme est fixé pour celles qui concernent le sujet que la Classe des Belles-Lettres a proposé aussi pour l'année 1752. & dont nous allons remettre ici l'énoncé.

On demande :

I. *Dans quel tems les Peuples* Allemands *sont rentrés dans la possession des* Marches *qui sont entre l'*Elbe *& l'*Oder, *aussi bien que de la* Nouvelle Marche *& de la* Poméranie ?

II. *D'où l'on tira les* Colonies Allemandes *que l'on établit dans ces contrées ; & en même tems comment & sous quelles conditions elles y furent établies ?*

III. *Quelles furent les mesures &*

les précautions que les Allemands *prirent pour se maintenir & pour affoiblir les* Venedes *qu'ils trouvèrent dans le pays ?*

IV. *Comme il est constant que les Peuples* Allemands *qui s'établirent dans les* Gaules, *en* Espagne *& en* Italie, *adoptèrent insensiblement la langue des Peuples qu'ils avoient soumis, au lieu que la langue des* Venedes *s'est entièrement perdue dans les* Marches; *quelle est la raison de cette différence, & dans quel tems la langue des* Venedes *a-t'elle cessé d'être en usage dans ces contrées ?*

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Conspectus novi Thesauri Juris Civilis & Canonici, quinque Voluminibus in folio, subscriptionis lege prodituri quo junctim exhibebuntur varia & rarissima optimorum Interpretum in primis Hispanorum & Gallorum

opera, utrumque jus ex humanioribus Litteris, Antiquitatibus, ac veteris ævi monumentis illustrantia, tàm edita antè hac quàm inedita, ex Bibliotheca Gerardi Méerman Jurisconsulti & Reip. Roterodamensis Syndici, &c. *Nouveau Trésor de Droit Civil & Canonique, en cinq Volumes in-folio, proposé par souscription. On y trouvera divers Ouvrages très-rares des meilleurs Interprètes du Droit, surtout Espagnols & François; Ouvrages dont les uns avoient été déja imprimés, & les autres étoient restés manuscrits, &c. Par M. Gérard Méerman, Jurisconsulte & Syndic de Roterdam, chez Pierre de Hondt. M.DCC.LI.*

On peut souscrire jusqu'au premier d'Octobre 1751. Les Souscripteurs payeront cinquante florins de Hollande, c'est-à-dire, cent livres de France, en cinq termes, dont le premier ne commencera qu'après la récep-

tion du premier Volume : c'est ce qui distingue cette Souscription de toutes les autres. Les non-Souscripteurs payeront soixante-deux florins, c'est-à-dire, cent vingt-quatre livres, monnoye de France ; mais on doit être averti qu'il ne sera tiré que huit cents vingt-cinq Exemplaires, papier ordinaire, & cent Exemplaires grand papier royal ; & que les non-Souscripteurs ne pourront acquérir l'Ouvrage, qu'au cas que le nombre des Souscriptions n'épuise pas les neuf cents vingt-cinq Exemplaires. Il y a un grand détail de tout ceci à la fin du *Prospectus*, qui présente aussi les noms des Villes où l'on peut souscrire ; nous en avons compté vingt-sept pour la France. Les Libraires de Paris sont, *Giffart*, *Montalant*, (celui-ci a déja le premier Volume) *Huart*, *Briasson*, *Durand*, *la Veuve Piget*, *Debure l'aîné*,

Nully, *Brunet*, *Saugrain*, *Dumesnil*, *Legras*, *David père*, *David le jeune.*

Tout cet énoncé Typographique & économique, nous prend trop de terrein, pour que nous puissions nous étendre sur le fond de l'entreprise, qui est fort bien présentée dans le *Prospectus*. On y annonce XLIV. Ouvrages de Jurisconsultes, tous fort rares & la plûpart dignes d'une grande attention. L'Auteur, ou l'Editeur, est si riche en ce genre, qu'il garde encore dans son Cabinet une suite de Traités qui pourroient figurer dans une autre Collection; il les étale ici avec beaucoup de soin & d'érudition: & à l'égard de ceux dont il fait présent au public, nous trouvons la Notice qu'il en donne aussi exacte, aussi bien circonstanciée qu'on peut le souhaiter. On y voit surtout plusieurs Jurisconsultes Espagnols

dont nous n'avions aucune idée ; un François Ramos de Manzano, un Joseph Fernandez de Retez, un Jean d'Altamira & Velasquez, un Joseph Finestres de Monsalvo, un Antoine Quintanaduegna, un Jean Suarez de Mendoza, un Jean Louis Lopez, un Nicolas Fernandez de Castro, &c. Quelques Ouvrages de ces illustres Commentateurs du Droit ont été tirés des Bibliothèques par les soins de Dom Gregorio de Mayans, Jurisconsulte lui-même & ami de M. de Méerman. Nous souhaitons que tout ce zèle & ces soins soient suivis du succès. Cinq gros Volumes Latins sur le Droit Civil & Canonique ne sont pas faits pour des Souscrip-teurs frivoles. Si ce Trésor nou[s] tombe entre les mains quand [il] aura paru, nous en rendron[s] compte avec plaisir : certai[ns] traits de l'Histoire Littéraire qu'on apperçoit dans le *Prosp*

[illegible]

Et [illegible] de la [illegible] Livres, sçavoir : [illegible] *sur la Religion Chrétienne & Catholique, servant à connoître les opinions des Prétendus-Reformes* ; *Septembre 1751.*

dont nous n'avions aucune idée; un François Ramos de Manzano, un Joseph Fernandez de Retez, un Jean d'Altamira & Velasquez, un Joseph Finestres de Monsalvo, un Antoine Quintanaduegna, un Jean Suarez de Mendoza, un Jean Louis Lopez, un Nicolas Fernandez de Castro, &c. Quelques Ouvrages de ces illustres Commentateurs du Droit ont été tirés des Bibliothèques par les soins de Dom Gregorio de Mayans, Jurisconsulte lui-même & ami de M. de Méerman. Nous souhaitons que tout ce zèle & ces soins soient suivis du succès. Cinq gros Volumes Latins sur le Droit Civil & Canonique ne sont pas faits pour des Souscripteurs frivoles. Si ce Trésor nous tombe entre les mains quand il aura paru, nous en rendrons compte avec plaisir : certains traits de l'Histoire Littéraire, qu'on apperçoit dans le *Prospec-*

tus, picquent beaucoup notre curiosité.

D'AMSTERDAM.

Essai nouveau sur ce qui regarde les préjugés du faux point d'honneur. In-12. page 85. par M. le Chevalier de Cramezel. La morale de ce Livre est très-bonne ; l'Auteur, qui est un Gentilhomme distingué, a pris les vrais principes sur la manie des combats singuliers.

On a de lui un autre Ouvrage, où la vertu & le zèle paroissent également. Il y traite de plusieurs sujets de morale, *de la probité, de la piété, de l'hypocrisie, de la superstition, de l'Athéisme, de la reconnoissance, de l'amitié, &c.*

Et l'on nous promet encore de la même plume deux autres Livres, sçavoir : *des Réflexions sur la Religion Chrétienne & Catholique, servant à combattre les opinions des Prétendus-Réformés ;*

& un *Traité du véritable & du faux point d'honneur, prouvé par la Religion, démontré par les loix de la nature, &c.* Ces deux Ouvrages sont sous presse.

M. l'Abbé de Cramezel, frère de l'Auteur dont nous venons de parler, va donner aussi des *Réflexions diverses sur plusieurs sujets de morale.*

FRANCE.

DE COLMAR.

Alsatia illustrata Celtica, Romana, Francica. Auctor Jo. Daniel Schoepflinus Consil. & Historiographus Regius, Histor. & Eloq. Professor Argent. Regiæ Inscriptionum, ut & Anglic. Petropolit. ac Corton. Academiarum Socius &c. *L'Alsace illustrée par M. Schoëpflin Professeur d'Eloquence & d'Histoire à Strasbourg &c.* Fol. plus de 800 pages.

L'Auteur

L'Auteur de ce grand Ouvrage eſt un des plus ſçavans hommes de l'Europe, & ſon Livre juſtifie parfaitement la réputation dont il jouit depuis bien des années. Il promet trois volumes dont celui-ci, qui eſt le premier, comprend l'Alſace ſous les Celtes, ſous les Romains & ſous les Francs; le ſecond préſentera l'Alſace Germanique; le troiſiéme l'Alſace ſacrée & littéraire. Nous rendrons compte avec ſoin de cette importante compoſition: elle joint les avantages du ſtyle à ceux de la doctrine & des recherches. Nous citons déja, en témoignage du bon goût de l'Auteur, ſon épigraphe dédicatoire au Roi.

LUDOVICO
XV.
SERVATORI
ALSATIÆ
TRIUMPHATORI

PACIFICO
GALLIARUM
TRAJANO
FATORUM SUORUM
OMNIS ÆVI
VOLUMINA
CONSECRAT
ALSATIA OBSEQUENS
PIA GRATA FIDELIS
INTERPRETE
JO. DANIELE SCHOEPFLINO

De Paris.

On a vendu ces jours derniers la Bibliothèque de M. le Président Crozat de Tugny. Le Catalogue contenoit 5002 articles, c'est-à-dire plus de 15000 volumes ; on y remarquoit des suites considérables dans les Belles-Lettres, dans l'Histoire générale & particulière & dans la Bibliographie &c. Voici quelques curiosités dont nous donnons le titre.

N°. 54. Fasciculus rerum ex-

petendarum &c. Colon. 1535.

N°. 64. La Cité de Dieu de S. Augustin, mise en françois & dédiée au Roi de France Charles V. en 1363. *ms. sur velin avec fig. fol.*

N°. 156. & les 9 suiv. Sermons de Jerôme Savonarole, de Jerôme de Ferrare, de Gabriel Barlette, d'Olivier Maillard, de Michel Menot.

N°. 186. De Imitatione Christi libri IV. Paris 1489. *elle est sous le nom de Jean Gersen.*

N°. 3207. Fasciculus temporum &c. 1481.

N°. 3389. Barthol. de Pisis Liber Conformitatum vitæ B. Francisci ad vitam D. N. J. C. 1513. fol.

Et dans la classe des Poëtes tant anciens que modernes, dans celle des Livres de Romancerie & de Chevalerie, on voyoit une multitude d'ouvrages qui se trouvent difficilement ailleurs.

Le Catalogue n'étoit pas mal, quoiqu'il se fût glissé quelques fautes dans les noms & dans l'arrangement des Auteurs, & que certains articles se trouvassent répetés sous différentes classes. Par exemple, au n°. 116. on voyoit *Lettre de MM. des Missions Etrangères au Pape sur les idolâtries & superstitions Chinoises.* Bruxelles 1700. 8. & au N°. 3344. on avoit le même Livre. Item N°. 117. on lisoit : *Lettre d'un Docteur de l'Ordre de Saint Dominique sur les Cérémonies de la Chine.* Cologne 1700. in-12. & au N°. 3346. on annonçoit encore cet Ouvrage &c.

Deux Cabinets de Livres se sont vendus dans le même tems.

Le premier est celui de M. l'Abbé Boidot Docteur de la Faculté de Théologie de Paris. Le Catalogue étoit par N^os d'inventaire formant des liasses ; ce qui n'avoit pas permis de met-

tre de l'ordre dans ce dépôt littéraire. Il s'y trouvoit de bonnes choses dans le genre Ecclésiastique : par exemple, quelques belles Bibles, des Editions modernes de Saints Peres, des Actes de l'Assemblée de Poissy 1561. en Manuscrit, beaucoup de traités particuliers sur des matières de controverse &c.

L'autre Cabinet appartenoit à un homme du monde (M. d'Audement Payeur des Rentes) & il étoit par conséquent dans un autre goût. Les Belles-Lettres & la Philosophie y dominoient ; il y avoit, dans ce dernier genre & dans l'histoire littéraire, beaucoup de curiosités. Le catalogue étoit aussi par liasses : ce qui n'est point propre à faire connoître promptement & facilement les richesses d'une Bibliothèque.

XIV. & le siècle de Louis XV. in-12. pag. 160. Dans le corps de l'Ouvrage on appelle ces siècles le XVII. & le XVIII. bien entendu qu'on ne prend que 50 ans du dernier siècle pour entrer en lice avec les 50 années de celui-ci ; & la précaution est juste. Le XVII. siècle est déjà assez fort, sans lui doubler sa mesure ; & le nôtre ne le seroit pas assez, pour combattre un adversaire qui auroit le double de puissance, de grandeur, de succès & de réputation.

Comme nous estimons l'Auteur de cette Brochure, nous serions bien-aises de faire quelques observations qui pourroient l'intéresser. 1°. Il a de l'imagination : ce qui paroît surtout dans le beau spectacle qu'il présente, à la page 4. de tous les siècles assemblés. Ce morceau fait plaisir au Lecteur, ainsi que l'Epître dédicatoire *au Tems*,

& une multitude de traits répandus dans tout l'Ouvrage. 2°. Nous eſtimons que le même Auteur doit veiller extrêmement ſur ſon ſtyle, n'étant pas juſte qu'il ſe gliſſe des fautes de langage en faiſant parler les deux plus beaux ſiècles de notre Littérature. 3°. Nous ſouhaiterions, avec tout le Public, que le XVIII. ſiècle ne fût loué que ſelon ſes mérites ; il poſſéde des qualités eſtimables, il en acquérera d'autres encore. En ce genre la vieilleſſe eſt le tems favorable, ce ſont les beaux jours : plus un Siècle avance dans la culture des Lettres, & plus il ſe perfectionne. Les richeſſes acquiſes & les eſpérances doivent ſuffire à ce XVIII. Siècle ; ſa rivalité à l'égard du Siècle précédent feroit naître des poſitions fâcheuſes : & nous ne voulons pas en déſigner quelques-unes qui ſe préſentent

dans le cours du Livre. Tout le monde les a remarquées sans nous & avant nous. 3°. Il faudroit se défendre de la Monotonie : défaut très-capital en cette matière ; de l'adulation, qui est encore quelque chose de pis ; de l'usage trop fréquent des titres d'honneur surajoutés aux noms des gens de Lettres qui vivent encore. Ceux du Siècle passé ont pour eux la voix de la postérité & les *éloges* du tems. Espérons pour ceux d'aujourd'hui les mêmes avantages, mais ne précipitons & n'outrons rien. Laissons-les bâtir ce monument de gloire plus durable que le bronze, & ne les détournons point par l'harmonie dangereuse d'un panégyrique trop précoce.

Nous prions l'Auteur de croire que, si son Ouvrage n'avoit pas des beautés, nous ne lui en aurions point parlé. Il faut entreprendre quelque autre chose & justifier,

par des succès avoüés de tout le monde, que les dialogues de ce tems-ci égalent ceux du dernier Siècle.

On nous adresse un Ouvrage intitulé: *Lettres Siamoises*, & une Lettre où l'on se plaint beaucoup de celui qui a mis ce Livre au jour. On prétend que c'est un vol fait au véritable Auteur qui avoit prêté son manuscrit. On trouve dans ces Lettres, telles qu'on les donne, une multitude d'altérations; on dit qu'elles ne présentent rien d'intéressant pour la politique, pour les moeurs; nulle attention à bien prendre le style oriental &c. Il faut juger de l'étenduë de ces reproches sans partialité. Nous pouvons assurer qu'après avoir lû ce volume de Lettres Siamoises, nous en avons été peu satisfaits: & que le véritable Auteur n'aura pas de peine à donner quelque chose de mieux.

Nous osons le prier de supprimer tous les petits rapports tendres & passionnés entre le Siamois *Nadazir* & la Siamoise *Abensàlida* ; de ménager partout les intérêts des mœurs & de la Religion ; d'écrire avec plus de feu que son plagiaire, & de faire ensorte qu'on ne s'ennuye pas à la lecture de son Ouvrage.

Catalogue des Estampes gravées d'après Rubens auquel on a joint l'œuvre de Jordæns & de Wisscher avec un secret pour blanchir les Estampes & en ôter les taches d'huile par R. Hecquet Graveur. In-12. environ 180 pages. Chez Briasson rue S. Jacques & Jombert rue Dauphine.

Quiconque aime la Gravûre sçait de quelle importance il est de sçavoir distinguer les bonnes épreuves d'Estampes, de celles qui sont médiocres ou mauvaises. *Une Planche*, dit l'Auteur

de ce Catalogue , *peut être dans ſon plus beau , ſans que les épreuves en ſoient belles.* Le défaut viendra de l'Imprimeur : ſa maladreſſe aura gâté l'ouvrage ; il aura négligé *d'apprêter ſon noir , d'eſſuyer ſa Planche* exactement , ou de l'eſſuyer préciſément autant qu'il faut. Cependant il arrive plus ſouvent encore que la Planche donne de mauvaiſes épreuves,parce qu'on l'a trop ou trop mal retouchée. Et n'a-t on pas vû auſſi des Graveurs ajouter à leur modèle & le gâter par ces additions de caprice ?

Il eſt donc néceſſaire d'avoir des principes pour ſe conduire en cette matière , & c'eſt l'objet du Livre très-utile & très-bon que nous annonçons. L'Auteur remonte aux premiers Artiſtes qui ont gravé d'après Rubens , il indique ceux qui ont fait commerce de ces Eſtampes ; les plus anciens ont poſſédé les

meilleurs fonds, cela est évident. Enfin M. Hecquet ayant rassemblé avec beaucoup de soin un très-grand nombre d'Estampes qui sont partie de l'Œuvre de Rubens, il marque exactement, sur son Catalogue, celles qui sont bonnes, qui sont rares, qui sont très-rares ; & il les caractérise, quoiqu'en abrégé, par toutes leurs circonstances ; titres, dédicaces, priviléges de Princes, hauteur, largeur &c.

Voici donc la règle donnée aux Amateurs. Avant que d'acheter des Estampes, il faut voir l'Œuvre du Maître, c'est-à-dire le recueil le plus complet & le mieux fait des Estampes gravées d'après ses tableaux. La vuë de toutes ces Pièces donnera un goût sûr, une connoissance fixe & certaine des meilleures épreuves : après quoi on distinguera sans peine les beautés ou les défauts de celles qu'il sera quest-

tion d'acquérir. Ainſi c'eſt l'eſprit de comparaiſon qu'on veut inſinuer par ce Catalogue ; & qui peut diſconvenir que, dans la ſphère des Arts, ce ne ſoit la route du vrai ? *Voyez, comparez & jugez :* c'eſt tout ce qu'il faut dire à quiconque veut être connoiſſeur.

Quel Peintre fut plus fécond que Rubens ? M. Hecquet compte 894. Eſtampes gravées d'après ſes tableaux ou ſes deſſeins. Peut-être que cet Œuvre n'eſt complet nulle-part, mais on eſt toujours bien riche quand on poſſéde autant de morceaux que l'Auteur du Catalogue. On voit qu'il a été attentif & heureux dans le choix de ſes Eſtampes ; elles ſont la plûpart très-bonnes, quelques-unes extrêmement rares & toutes bien conſervées ou bien réparées ; car M. Hecquet, qui donne à la fin de ſon Catalogue, le ſecret du

blanchir & de nettoyer les Estampes, n'a pas dû s'oublier lui-même.

Ce seroit peut-être ici le lieu de rappeller quelques-unes des belles Estampes publiées d'après Rubens ; de la *Chute des Anges* par Luc Vosterman ; de *Judith coupant la tête à Holopherne*, par Corneille Galle ; *de l'Adoration des Rois*, par Vitdouch, par Vosterman &c. de *la Magdeleine chez le Pharisien*, par Michel Natalis ; de l'*Ecce Homo*, par Corneille Galle ; de *la dispute du S. Sacrement*, par Henri Sneyer ; du *Triomphe de l'Eglise*, par Lawers &c. Ceci n'est qu'un simple mémorial, qu'une annonce qui invite à la lecture du Catalogue, & mieux encore à la considération tranquille, & réfléchie des Estampes.

Après l'œuvre de Rubens on a dans le Catalogue celui de Jordaëns, très-bon Peintre Fla-

mand, né en 1594. & mort en 1678. On dit qu'il a peint la plûpart des Tableaux de la Galerie du Luxembourg. Son Œuvre ne contient que 31. Estampes; M. Hecquet les détaille plus amplement que celles de l'Œuvre de Rubens, parce qu'elles sont en plus petit nombre.

On donne aussi le Catalogue de l'Œuvre de Corneille Wisscher excellent Graveur, qui travailloit souvent d'après ses propres desseins, surtout dans les portraits. M. Hecquet a rassemblé, dans ce genre & de ce Maître, des Pièces admirables. Nous voudrions pouvoir les nommer toutes, & peindre l'impression qu'elles opèrent sur ceux qui les considèrent avec attention; mais il faut finir par un sentiment qui échappe quelquefois aux Philosophes mêmes. A la vûe des chef-d'œuvres de l'art, tableaux,

ſtatues, eſtampes, deſſeins, on ſent, pour un moment, l'avantage des conditions ſupérieures, des hommes nés dans l'opulence, & par cette raiſon capables d'acquérir. Ceci eſt apparemment une foibleſſe; mais elle mérite quelque excuſe, & ſi on la condamne, au moins n'eſt-ce pas un crime de chercher un ſupplément ou une conſolation dans l'urbanité de ces Grands qui ouvrent leurs Cabinets aux Etrangers & aux Connoiſſeurs.

Vie de S. Chriſtophe au huitième jour du mois de Margatſe qui répond au 14 du mois de Juin. *Recit du martyre de S. Chriſtophe de la famille des Shanaghlonhkhs: & de ceux qui ont été immolés par le fer avec lui.* Tiré du Ménologe Arménien Mſ. de la Bibliothèque du Roy. N°. 87. Fol. 468. *

* L'Auteur de cette Traduction eſt

S. Christophe étoit de la famille des Shanaghlon[h]khs de la Nation des * Mardakerkh, & vivoit sous l'Empire de Déce. Il servit sous un Officier de marque ; mais comme il avoit de la peine à parler, il pria le Seigneur. Alors un Ange descendit du Ciel, l'appellant par son nom, & lui dit : *Rhépopré* (ce mot signifie Pierre précieuse, c'étoit son premier nom) prenez courage & soyez homme de cœur. Aussi-

---

M. l'Abbé de Villefroy très-versé dans les Langues Orientales. Nous avons annoncé au II. Vol. de Mai dernier une Lettre qui est de lui & qui comprend des vuës très-sçavantes sur la Langue Hébraïque & sur l'Interprétation des Livres Saints.

* Ce mot Arménien signifie *Antropophages*. Cette Nation habitoit aux environs de Sinope dans la Province du Pont. Le Traducteur a tiré cet éclaircissement d'un Docteur Arménien appellé Vardane, Auteur d'une petite Géographie alphabétique imprimée à C. P. & qui se trouve à la Bibliothèque du Roy.

tôt il parla facilement & distinctement la Langue Grecque. Il entra sur le champ dans la place publique & reprit par ses discours les persécuteurs du nom Chrétien. Alors un homme, appellé *Bargos*, le saisit & le frapa violemment. *Rhépoprè* s'écria : je souffre pour l'amour de Jesus-Christ mon Dieu, & par cette raison, qui que ce soit, ni même votre Empereur, ne peut avoir l'avantage sur moi. Ces paroles pleines de courage furent rapportées à l'Empereur, qui envoya deux cents soldats avec ordre d'arrêter *Rhépoprè* qui étoit d'une force extraordinaire. Lorsqu'ils furent arrivés dans Antioche, le saint Patriarche *Babylas* le baptisa & lui donna le nom de *Christophe*. Les deux cents soldats qu'il avoit convertis en chemin, reçurent le baptême avec lui. Le Saint fut ensuite présenté à l'Empereur qui se sentit frap-

pé de terreur en appercevant son air redoutable. Il ordonna qu'on l'enfermât dans le Palais. Alors on lui amena deux femmes de mauvaise vie, dont l'une s'appelloit *Callinique* & l'autre *Aquiline*; afin qu'elles employassent tous leurs artifices pour le séduire & pour l'engager à force de prières caressantes à se déclarer pour le culte des faux Dieux; mais le Saint, instruit par la science qu'il avoit reçue du Saint Esprit, les convertit à la Foi Chrétienne & leur fit abjurer l'idolatrie. L'Empereur informé de ce changement fit venir devant lui ces deux femmes, qu'il trouva fermes dans la Religion qu'elles venoient d'embrasser. Alors il fit suspendre Aquiline par les cheveux & l'on attacha à chacun de ses pieds une grosse pierre dont le poids lui disloqua tous les membres. S. *Christophe* aussitôt se mit en prières pour

elle, & obtint qu'elle persévérât dans la Foi & qu'elle mourût martyre. On jetta le corps d'*Aquiline* devant *Callinique* pour l'intimider ; mais celle-ci, pour tromper les Payens, leur dit : Je vais au Temple & j'y sacrifierai. En entrant elle prit le voile, qui lui servoit de coëffure, le jetta au col d'une Idole, qu'elle renversa, qu'elle jetta par terre en la foulant aux pieds, & qu'elle mit en pièces. Alors elle dit aux Idolâtres : Ramassez les os de vos Idoles, & guérissez leurs fractures avec du sel & de l'huile. L'Empereur informé de cette action en fut irrité jusqu'à donner ordre qu'on la suspendît & qu'on lui attachât une grosse pierre à chaque pied & à chaque main. Cependant S. *Christophe* pria pour elle, & la Sainte rendit son ame au Seigneur au milieu des tourmens. L'Empereur fit arrêter les 200 Soldats convertis & accusés d'avoir parlé contre les Idoles & contre les Idolâtres. Alors ils firent hautement profession de la Foi Chrétienne. L'Empereur ordonna qu'on leur coupât la tête : ses ordres furent exécutés. On jetta leurs corps au feu. Ainsi fut consommé le martyre de ces bienheureux Soldats.

Ensuite *S. Christophe* fut cloué sur une machine de bois par les pieds & par les mains, & on l'environna d'un bûcher

uquel on mit le feu. Cependant le feu e brûloit point le Saint Martyr, qui, omme sur un lit de repos, racontoit 'admirable vision qui s'offroit à ses reux. Je vois, disoit-il, un homme vénérable & d'une grande beauté dont le visage est tout éclatant de lumière; il vient de me revêtir d'une robe blanche, & m'a mis sur la tête une brillante couronne garnie de pierres précieuses, & e ne puis dire jusqu'à quel point l'une & l'autre sont belles. Je vois aussi des égions ténébreuses qui combattent des légions de lumière. Le même homme, environné de gloire, se tourne contre les premières, & dans sa colère il rompt leurs légions, remporte la victoire & les met en fuite pour toujours. Le peuple qui étoit autour du bûcher, après avoir entendu ce récit & remarqué que le Saint n'étoit point endommagé par le feu, crut en Jesus-Christ, au nombre de 2000 personnes. *S. Christophe* fut détaché de dessus la machine & sortit du milieu des flammes.

Alors une multitude de ceux qui avoient cru, l'accompagnèrent en disant : le Seigneur comble ses Saints de bienfaits ; sa puissance fait le bonheur de ceux qui l'invoquent ; il est miséricordieux & plein de patience pour les pécheurs qu'il supporte long-tems. Un

Paradis brillant, & le diadême de la vie éternelle, nous attendent après les tourmens passagers que nous endurerons; & nous serons couronnés à jamais par Jesus-Christ. Aussitôt les soldats de l'Empereur se jettèrent sur ces Fidéles & les tuèrent. C'est ainsi qu'ils moururent pour la foi. Ensuite S. *Christophe* eut la tête coupée. Pierre, Evêque d'Antalie près d'Antioche, fit enterrer le corps du Saint Martyr & le fit transporter dans la Ville. Il y fut déposé dans un tombeau, où, depuis ce tems-là, se sont opérés beaucoup de miracles pour la gloire de Jesus-Christ notre Dieu *.

---

* Les Bollandistes, au 25 de Juillet, critiquent fort sévérement les Actes du Martyre de S. Christophe; ils en montrent l'incertitude ou plutôt la fausseté; mais cette censure auroit pû s'adoucir, en quelques points, si ces sçavans Auteurs avoient eu sous les yeux la vie tirée du Ménologe Arménien. Elle ne porte pas des caractéres de supposition aussi visibles que les autres monuments cités par ces Hagiographes. Il y a des similitudes, des conformités même entre toutes ces piéces; mais dans des articles qui peuvent être adoptés ou tolérés. Nous invitons les amateurs de l'antiquité Ecclésiastique à faire la comparaison & à juger de la bonté du présent qu'on nous fait aujourd'hui.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1751.

Art. XCVII. *Architecture Hydraulique &c.* Second Extrait. 1931
Art. XCVIII. Specimen novi Medicinæ Conſpectus &c. *Eſſai de Médecine &c.* 1949
Art. XCIX. *Mélanges de Poëſie, de Littérature & d'Hiſtoire par l'Académie de Montauban &c.* 1965
Art. C. *Lettres ſur une matière intéreſſante &c.* 1981
Art. CI. *Hiſtoire de l'Académie de Berlin &c.* 1999
Art. CII. *Obſervations ſur les Romains &c.* 2019
Art. CIII. *Preuves de la Religion de J. C.* 2040
Art. CIV. *Nouvelles Littéraires.* 2065